e d'un esthète

A L'ÉTRANGER

Le Pulitzer de [illegible] à Richard Ford

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15929 – 7 F — SAMEDI 13 AVRIL 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Selon la DST, le groupe Carlos avait envisagé une « opération » contre M. Badinter

DANS UN RAPPORT de plus de deux cents pages remis au début de l'année au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, la DST fournit des informations inédites sur le groupe terroriste Carlos et sur le rôle que jouaient auprès de lui ses deux avocats, le Français Jacques Vergès et le Suisse Bernhard Rambert. Selon la DST, ce dernier aurait fourni en 1982 au principal lieutenant de Carlos, Johannes Weinrich, *« des informations sur les mesures de protection dont bénéficiait M. Badinter* (alors garde des sceaux) *à son domicile »*. Le service français de contre-espionnage conclut *« qu'une opération avait été envisagée sur le domicile de M. Badinter »*. Par ailleurs, la DST soupçonne Mᵉ Vergès d'avoir été *« totalement impliqué »* dans *« l'élaboration* [de] *projets d'évasion »* de deux membres du groupe Carlos.

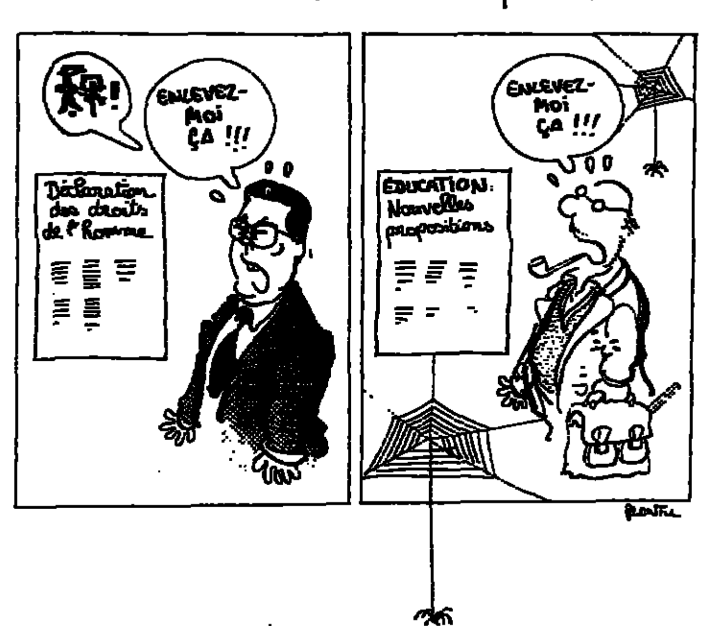
Lire page 13

Le ministre de l'éducation désapprouve la commission Fauroux

Les syndicats d'enseignants et d'étudiants dénoncent « une provocation »

LE RAPPORT D'ÉTAPE de la commission de réflexion sur l'éducation que préside Roger Fauroux a provoqué, jeudi 11 avril, de vives réactions des syndicats étudiants et enseignants et du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Les seize propositions révélées par *Le Monde* du 12 avril équivalent à un bouleversement profond du système éducatif. L'instauration d'une filière professionnelle dès la quatrième, la grande autonomie laissée aux établissements dans le recrutement des enseignants, la refonte des premiers cycles universitaires, le renforcement des liens entre l'école et l'entreprise, etc. : aucune de ces mesures ne trouve grâce auprès des acteurs et des décideurs de l'éducation nationale.

François Bayrou souligne que *« la commission Fauroux est une commission indépendante qui travaille de son côté sans que le gouvernement soit associé à sa réflexion »*. Le ministre se dit déterminé à *« empêcher toute situation de blocage qui rendrait impossible l'évolution nécessaire du système éducatif »*. Dans son entourage, on fait part d'un *« désaccord fondamental »* avec des initiatives qui risquent de *« couper à nouveau la France en deux »*, alors même que les travaux de la commission répondent pour partie aux souhaits de Jacques Chirac. La plupart des syndicats dénoncent *« une provocation »*.



Lire page 12 et notre éditorial page 16

Le FLNC-canal historique prolonge sa trêve en Corse

Les nationalistes promettent six mois de paix

UN PAS de plus a été franchi, vendredi 12 avril, dans le processus de retour à la paix civile en Corse, avec l'annonce par le FLNC-canal historique, le plus important des groupes nationalistes clandestins, de la reconduction pour six mois de la trêve annoncée dans la nuit du 11 au 12 janvier, initialement pour une durée de trois mois. Alors que le décorum choisi en janvier – 600 hommes en armes devant les caméras de télévision, réunis dans le maquis pour une conférence de presse clandestine quelques heures avant l'arrivée sur place du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré – avait suscité de vives réactions, les clandestins ont délibérément choisi la voie moins spectaculaire, et moins sujette à polémiques, d'un communiqué authentifié accompagné d'un entretien dans la presse locale.

Souvent présenté comme l'interlocuteur privilégé – dans la mouvance nationaliste – du gouvernement, le FLNC-canal historique affirme que sa décision *« n'est aucunement dictée par un souci de bienveillance à l'égard de l'actuel gouvernement français »* et demande *« à l'Etat qu'il mette enfin ses actes en accord avec ses discours, tout comme il serait souhaitable que ses positions soient plus souvent ordonnées et unitaires »*.

Deux responsables de l'organisation clandestine ont commenté pour le correspondant du *Monde* en Haute-Corse, Michel Codaccioni, l'annonce de la prolongation de cette trêve. Ces deux dirigeants assurent qu'ils ne revendiquent pas *« une position d'interlocuteur privilégié »* du gouvernement. Ils affirment souhaiter *« que les opinions des partis et personnalités intéressés par la question corse soient prises en compte »*. A cet effet, ils voudraient qu'*« une plate-forme d'idées concordantes soit établie »* par *« un jeu multiple de rencontres, de concertation, de discussions »*, notamment à l'Assemblée de Corse. Enfin, les deux dirigeants du FLNC-canal historique estiment que le gouvernement doit avoir concrétisé ses intentions pour la Corse d'ici à juin 1997, c'est-à-dire avant que la campagne des élections législatives et régionales de 1998 ne monopolise l'attention.

Lire page 8

Automobile : Ford prend le contrôle de Mazda

Le constructeur automobile américain va faire passer sa participation chez son partenaire japonais Mazda de 25 % à 33,4 %. p. 17

La Générale des eaux opérateur du rail outre-Manche

Une filiale de la CGE sera l'opérateur du Network South Central, un des quatre réseaux nés de la privatisation de British Rail. p. 18

« Vaches folles » : des consommateurs menacent

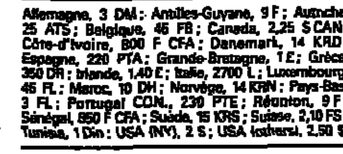
L'Union fédérale des consommateurs (UFC) menace de lancer un appel à un boycottage *« total »* des produits bovins, *« quelle que soit leur origine »*, si les critères de l'embargo qui frappe la Grande-Bretagne sont assouplis. p. 6

Le procès Tapie

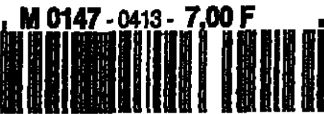
Les avocats de l'ancien propriétaire du *Phocéa* dénoncent les réquisitions du parquet, qui, jeudi 11 avril, a demandé la « requalification » en banqueroute de certains des faits pour lesquels l'homme d'affaires est poursuivi devant le tribunal de Paris. p. 12

Giovanni Agnelli

Portrait de l'*« Avvocato »*, qui a passé trente années à la tête de Fiat. p. 14


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0413 - 7,00 F



Le lycée André-Sabatier veut garder Ninghaï, Brahim et José

LE LYCÉE professionnel André-Sabatier de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a décrété la *« mobilisation générale »*. Depuis trois semaines, dans cet établissement sans histoires, coincé entre barres HLM et bâtiments administratifs, les pétitions circulent, les délégations se multiplient auprès des pouvoirs publics, les réunions publiques commencent : des élèves aux enseignants, le lycée a décidé de *« sauver Ninghaï, Brahim et José »*.

Ils sont là tous les trois, ce mercredi 10 avril, sagement assis derrière une table dans la salle à manger des professeurs : Ninghaï le Chinois, Brahim le Marocain, José le Cap-Verdien. Trois jeunes majeurs, étrangers et officiellement *« invités à quitter la France »*. Un peu plus tôt, ils ont assisté au débat qui a réuni, dans la salle polyvalente, une bonne centaine de personnes. Quelques enseignants, beaucoup d'élèves, le maire (PCF) de Bobigny, Bernard Bersinger, et le député (PCF) de la circonscription, Jean-Claude Gayssot, ont dit, chacun à leur manière, *« la colère »*, *« le dégoût »* ou *« le découragement »* que leur inspire la situation. Mais eux sont restés silencieux, chacun dans son coin, laissant leurs amis parler pour eux.

Alors à présent ils s'expriment, l'un après l'autre. Ninghaï, la voix un peu saccadée, raconte son arrivée en France, en 1988. Il rejoignait alors son père, demandeur d'asile. Débouté, le père est finalement régularisé en 1991 mais, comme sa mère et sa sœur, Ninghaï est oublié. Jusqu'à dix-huit ans, il ne pouvait être reconduit à la frontière, mais aujourd'hui son séjour en France ne tient plus qu'au hasard des contrôles, comme le lui a rappelé l'*« invitation à quitter la France reçue il y a quelques mois »*. La préfecture lui ordonne de rentrer en Chine pour réclamer un visa étudiant. Lui soupire : entre le prix du billet et les faibles chances d'obtenir ce visa, *« c'est impossible »*.

« Impossible » : José n'envisage pas davantage un retour dans ce Cap-Vert qu'il a quitté à onze ans. *« Je n'avais pas demandé à venir*, sourit-il. *Mon père est venu me chercher, il m'a ramené. Est-ce que je savais, moi, qu'il n'avait pas fait les démarches de regroupement familial ? »* En 1995, c'est du centre de rétention qu'il a été arraché par une mobilisation du lycée. Depuis, frappé d'un arrêté de reconduite à la frontière, il compte sur *« la chance »* et sur sa carte de lycéen pour échapper aux contrôles des policiers. Reste Brahim, l'élève modèle, celui dont les enseignants parlent les larmes dans la voix.

Deux heures de transport le matin pour venir de Mantes-la-Jolie, deux heures le soir pour rentrer. *« Et toujours stable, poli, sérieux*, insiste son professeur de français. *Il calme même les autres quand ils s'agitent. »* Lui n'a pas de parents installés en France, pas de demande de regroupement familial refusée. Juste une sœur mariée à un Français et un visa long séjour étudiant, que la préfecture des Yvelines n'a pas renouvelé. *« Je suis venu pour quatre ans, obtenir mon diplôme de lunetterie, ce qui n'existe pas au Maroc, et rentrer ouvrir un magasin d'optique chez moi, à Agadir. La première année, il n'y avait pas eu de problème. Mais, là, ils m'ont demandé mes relevés de banque et m'ont dit que je n'avais pas assez de ressources. Maintenant, ils veulent que je parte. »* Au lycée André-Sabatier, on assure qu'une quarantaine d'adolescents, encore inexpulsables, risquent de subir le même sort dans les mois ou les années à venir.

Nathaniel Herzberg

Gigastorage : la contre-enquête

LE MONDE a eu accès au dossier d'instruction de l'affaire Gigastorage, qui a valu au président du conseil général du Territoire de Belfort, Christian Proust, une mise en examen pour escroquerie et une détention provisoire de quinze jours. Notre contre-enquête montre que les critiques émises par ce dernier sur le comportement de la justice dans cette affaire ne sont pas sans fondement. M. Proust est soupçonné d'avoir pris l'initiative d'un montage financier litigieux destiné à avancer une somme de 2,5 millions de francs à l'entreprise Gigastorage, qui promettait 270 emplois à la région. Les arguments avancés en faveur de sa mise en détention paraissent peu convaincants.

Lire page 10

L'Europe à l'école de la Bosnie

PARTIR ou rester ? Officiellement, la question ne se pose pas. Pas encore. Les Européens sont venus en Bosnie avec les Américains ; ils repartiront avec eux. Telle est la ligne défendue publiquement à Paris, Londres ou Bonn. Devant un Congrès et une opinion réticents à voir les *boys* en danger sur une terre exotique, le président Clinton s'est engagé à ne pas laisser plus d'un an en Bosnie ses vingt mille soldats de l'IFOR, la force de paix de l'OTAN.

Le calendrier prévu dans les accords de Dayton a été conçu de telle sorte qu'au bout de cette année la situation soit suffisamment normalisée pour que la Bosnie puisse vivre sans une tutelle étrangère. Jusqu'à maintenant, il a été à peu près respecté. Mais les diplomates et les observateurs conviennent que le plus dur reste à venir.

Comme le montrent les difficultés de la conférence réunie les 12 et 13 avril à Bruxelles, les aspects civils des accords progressent moins vite que le respect des dispositions militaires, et tout le monde se demande si, une fois l'IFOR partie, les chefs de guerre ne seront pas tentés de reprendre les hostilités. Il est probable que, à l'automne, la politique lancée à Dayton ne sera ni un succès éclatant, qui permettrait un retrait sans mauvaise conscience, ni un échec retentissant, qui obligerait les Américains à rester. Autrement dit, les Européens devront choisir.

Des deux côtés de l'Atlantique, on n'est pas d'accord sur l'interprétation du délai d'un an promis par Bill Clinton : pour les Américains, il veut dire qu'en décembre toutes leurs troupes auront quitté la Bosnie ; en revanche, selon les Européens, le retrait devrait commencer en décembre et s'étaler sur plusieurs mois, reculant ainsi le moment où les trois parties bosniaques se retrouveront livrées à elles-mêmes.

A moins que les Européens ne trouvent une réponse à cette question cruciale : sont-ils en mesure, et dans quelles conditions, de s'engager dans une opération de maintien de la paix sur le Vieux Continent, sans la participation active des Etats-Unis ? Après tout, certains revendiquent depuis des années cette autonomie d'action à laquelle les discours répétés sur l'*« identité de défense européenne »* visent à donner quelque crédibilité.

A la prochaine réunion du Conseil atlantique, en juin à Berlin, les Européens veulent arracher à leurs alliés américains un accord sur la mise en œuvre des « groupes de forces interarmées multinationales » – GFIM (CJTF, selon l'acronyme anglais) – dont la création a été décidée au sommet de l'Alliance atlantique en janvier 1994. Sous ce vocable barbare se cache l'idée qu'un groupe de pays membres de l'OTAN pourrait utiliser la logistique et les installations de l'organisation pour des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix en Europe, même si les Etats-Unis ne sont pas disposés à s'engager eux-mêmes. L'accord bute depuis deux ans sur le degré de contrôle que le commandement américain pourrait exercer sur ces forces.

L'Europe peut-elle réclamer son émancipation, si elle recule devant le premier obstacle ? Les adversaires d'une réponse précipitée, que l'on retrouve dans toutes les chancelleries européennes, ne manquent pas d'arguments.

Daniel Vernet

Lire la suite page 16 et nos informations pages 5 et 26

Visionnaire et pionnier des médias

EN TRAVERSANT quasiment le siècle, Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur et patron de Publicis, deuxième groupe publicitaire français et européen – il emploie 7 000 personnes et est implanté dans cinquante-deux pays –, a imprimé sa double marque d'homme de décision et de conviction. Décédé jeudi 11 avril à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, il s'est distingué dès les années 30 en concevant les premiers slogans publicitaires modernes. Il a aussi compris l'importance des sondages et prévu l'avenir de médias comme la radio. Marcel Bleustein-Blanchet s'est aussi distingué pendant la deuxième guerre mondiale, que ce soit dans les rangs de la Résistance ou aux commandes d'un bombardier de l'US Air Force.

Celui auquel la publicité française doit d'être présente et vivante dans le monde entier, et notamment en Europe, celui qui avait fréquenté les plus grands et notamment le général de Gaulle, avait aussi une passion pour la jeunesse. En plus de sa Fondation de la vocation, ce patron perpétuellement curieux et à l'affût de la nouveauté s'est constamment préoccupé du sort des jeunes et des étudiants.


MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET

Marcel Bleustein-Blanchet a préparé l'avenir et la continuité de son groupe à structure essentiellement familiale, en portant très tôt un de ses directeurs, Maurice Lévy, à la tête du directoire. Une de ses filles, Elisabeth Badinter, devrait lui succéder à la présidence du conseil de surveillance de Publicis.

Lire page 23

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Jeux	24
Société	10	Agenda	25
Carnet	13	Abonnements	25
Horizons	14	Météorologie	25
Entreprises	17	Culture	26
Finances-marchés	20	Radio-télévision	30

PROCHE-ORIENT Plusieurs roquettes sont tombées, vendredi 12 avril, sur la localité de Kyriat Shmona, dans le nord d'Israël, faisant cinq blessés, au lendemain d'une série de bombardements et de raids israéliens au sud et à l'est du Liban ainsi que contre la banlieue sud de Beyrouth, qui ont fait cinq tués et treize blessés. Le Hezbollah, dont Tsahal continuait de bombarder les positions vendredi, a revendiqué les tirs de roquettes et promis une riposte plus sévère encore. ● A BEYROUTH, le premier ministre, Rafic Hariri, a réaffirmé que son gouvernement ne désarmerait pas les combattants du « parti de Dieu » avant le retrait d'Israël de la « zone de sécurité » au Liban sud. ● EN ISRAËL, Shimon Pérès a prévenu : *« Si le calme ne règne pas à Kyriat Shmona, il ne régnera pas non plus à Beyrouth. »* Il a invité la Syrie à empêcher le Hezbollah de sévir contre Israël.

Israël et le Hezbollah se livrent à une véritable guerre au Liban

L'Etat juif continuait de pilonner, vendredi 12 avril, des localités du sud du pays du Cèdre, tandis que le « parti de Dieu » tirait une nouvelle salve de roquettes contre la haute Galilée

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Les échanges d'artillerie ont continué, vendredi 12 avril dans la matinée, entre l'armée israélienne et les miliciens libanais du Hezbollah, au lendemain de l'offensive aérienne lancée, la veille, par Tsahal sur la banlieue sud de Beyrouth, où le parti chiite pro-iranien est très présent. Ces premiers raids sur la capitale libanaise depuis l'invasion israélienne de juin 1982, avaient été été accompagnés par des bombardements aériens et des attaques par hélicoptères, à l'est et au sud du Liban. Les raids aériens israéliens ont fait, selon un bilan encore provisoire, cinq tués, dont un militaire libanais, et treize blessés au total.

Ce regain de tension qui a atteint Beyrouth n'a toutefois pas impressionné le Hezbollah, lequel a affirmé sa détermination à continuer à résister à l'occupation israélienne d'une partie du sud du Liban.

Les raids israéliens au Liban



RÉPONSE

Dans un discours télévisé retransmis par la chaine du parti, Al Manar, le secrétaire général du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah a en effet affirmé qu'*« un jour viendra où Pérès regrettera d'avoir poussé les choses jusque là et d'avoir bombardé la banlieue. Notre réponse, qui ne sera pas sur le nord de la Palestine, va le surprendre »*. *« Elle aura lieu ailleurs, n'importe où, à une date et un lieu que nous choisirons.* [Les Israéliens], a-t-il ajouté, *vont le payer cher, même très cher. »* Les bombardements sur le nord d'Israël, a expliqué en substance cheikh Nasrallah, sont pour leur part conformes à l'accord tacite de juillet 1993, négocié sous les auspices de Washington, qui stipule que le Hezbollah s'abstient de bombarder le nord d'Israël si l'Etat hébreu ne s'attaque pas aux civils libanais.

« Lorsque nos civils sont atteints, a-t-il déclaré en faisant référence à la mort d'un jeune Libanais, en début de semaine, *les civils et les colonies de peuplement dans le nord d'Israël le sont également (...). Mais l'agression contre Beyrouth est une affaire complètement différente »*, a-t-il ajouté, rejetant le parallèle établi, jeudi, par des dirigeants israéliens, entre la sécurité à Beyrouth et celle du nord d'Israël.

Le Hezbollah a reçu, jeudi, le soutien de tous les dirigeants libanais, le premier ministre Rafic Hariri en tête. Ce dernier a affirmé qu'*« il n'y aura pas d'affrontement avec la Résistance, et surtout pas avec le Hezbollah »*. *« Ceux qui nous demandent de désarmer la Résistance avant le retrait d'Israël savent très bien que c'est impossible et que le Liban ne le fera pas, qu'il soit d'accord ou non avec le Hezbollah »*, a-t-il assuré. Le chef de l'Etat, Elias Hraoui, s'est pour sa part entretenu au téléphone avec le président syrien Hafez El Assad et le vice-président, en charge du dossier libanais, Abdel Halim Khaddam. Un sommet syro-libanais devait réunir, samedi, à Damas, les chefs d'Etat, de gouvernement et les présidents des Parlements des deux pays.

LE SOUTIEN DE DAMAS

Beyrouth sait qu'il peut compter sur le soutien de Damas. Interrogé, il y a une semaine, à l'occasion d'une visite du président égyptien Hosni Moubarak, sur les demandes faites par les Américains auprès de la Syrie pour qu'elle freine l'activité du Hezbollah, le président Assad avait estimé qu'*« Il est difficile de dire à quelqu'un qui défend sa terre qu'il fait une faute ou qu'il est un terroriste. La Résistance libanaise affirme qu'elle combat pour faire cesser l'occupation de sa terre. Il est difficile à quiconque de lui dire qu'elle a tort. Voilà la réalité. »*

Prise pour cible tôt, jeudi, par un hélicoptère israélien, près de Tyr, au sud de Beyrouth, l'armée libanaise a, en tout cas, reçu pour consigne *« d'abattre les avions ennemis violant l'espace aérien libanais »*. Les batteries anti-aériennes déployées au sud sont entrées aussitôt en fonction mais sans succès.

Dans la banlieue de la capitale libanaise, le tir de quatre missiles par des hélicoptères venus de la mer, à 11 heures du matin, heure de grande affluence dans un quartier surpeuplé, a semé un début de panique parmi les automobilistes et les habitants qui n'avaient plus entendu le vacarme des armes depuis le retour de la paix, en septembre 1990. Aussitôt, les miliciens du Hezbollah se sont déployés en force, bouclant les quartiers atteints et canalisant les civils qui cherchaient à fuir. Dans la soirée toutefois, la banlieue avait repris son visage habituel.

Seuls, les abords des bureaux de la milice chiite et les domiciles des dirigeants étaient entourés de points de contrôle tenus par des hommes en armes. Les tirs ont fait peu de dégâts. Selon des habitants, le siège du Majlis El Choura (conseil suprême du Hezbollah), visé par Israël, n'aurait pas été atteint.

Contrairement aux Palestiniens, le Hezbollah n'a pas de base militaire fixe et ses combattants regagnent le plus souvent leur domicile une fois une opération terminée. Lors des bombardements massifs de juillet 1993, qui avaient fait cent trente-deux morts, près de cinq cents blessés civils, et qui avaient contraint à l'exode plus de quatre cent mille habitants du sud du Liban, Israël n'avait quasiment pas atteint le Hezbollah, en outre parfaitement organisé et discipliné.

C'est donc avec un certain fatalisme qu'on attendait à Beyrouth la suite de ces affrontements dont nul ne peut dire aujourd'hui où ils s'arrêteront. *« Le Hezbollah a le temps,* nous a affirmé, jeudi dans la soirée, un responsable politique. *Il reste six semaines avant les élections israéliennes et rien ne presse, d'autant plus que Kyriat Shmona* [localité du nord d'Israël] *a été en partie évacuée. »*

Françoise Chipaux

Une « situation très dangereuse »

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a fait porter, jeudi 11 avril, la responsabilité des attaques israéliennes sur le Hezbollah. *« Le problème est de savoir si le Hezbollah va faire preuve de retenue. Ses attaques contre le nord d'Israël créent une situation très dangereuse. (...) Les parties devraient admettre que la façon de régler le problème est que les attaques à la roquette cessent »*, a-t-il indiqué. La Maison Blanche, par la voix de son porte-parole, a indiqué qu'elle avait demandé *« à ceux qui ont une influence de l'exercer afin de réduire les tensions et la violence »*. La Syrie, visée implicitement par Washington, a vivement dénoncé *« la sauvagerie inouïe »* des attaques aériennes. Radio-Damas a rejeté *« les raisons qu'Israël pourrait invoquer pour justifier ces agressions »*, en indiquant que *« les actes de la Résistance libanaise sont la conséquence de l'occupation d'Israël au sud du Liban et de son agression dans cette région »*. – *(AFP.)*

Shimon Pérès souhaite que la Syrie calme le jeu

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Si le calme ne régne pas à Kyriat Shmona, il ne règnera pas non plus à Beyrouth. » Prononcée à l'issue d'une journée rythmée par des raids de l'aviation israélienne, jeudi 11 avril, cette phrase du premier ministre israélien, Shimon Pérès, n'était pas destinée au gouvernement libanais, ni même aux dirigeants du Hezbollah pro-iranien, mais à la Syrie. *« C'est au président Hafez El Assad qu'il revient de décider s'il autorise le Hezbollah à arroser le nord d'Israël de roquettes »*, a estimé l'expert militaire Zéev Schiff. Le problème des autorités israéliennes est qu'à ce stade des opérations il est difficile de savoir ce que décideront les Syriens.

PENDANT « PLUSIEURS JOURS »

Les commentateurs israéliens ont observé avec un rien d'étonnement qu'au cours de la journée de jeudi l'armée syrienne n'avait fait intervenir ni son aviation, ni sa DCA, ni même ses radars, notamment au moment de l'une des attaques des appareils israéliens contre une base du Hezbollah à Baalbeck, située en territoire sous contrôle de Damas. Le commandant de la région nord, le général Amiram Levine, a laissé entendre que les raids, pour le moment uniquement aériens, allaient se prolonger pendant *« plusieurs jours »*. Les habitants de Kyriat Shmona, soumis depuis plusieurs mois à des tirs épisodiques de roquettes, ont préféré quitter leur bourgade pour s'installer provisoirement dans le centre du pays.

« Bien sûr, a souligné le premier ministre, *Israël est très sérieux dans sa volonté de parvenir à une paix globale au Moyen-Orient mais pas au prix de la sécurité des habitants des localités frontalières avec le Liban. »* De l'avis de ses proches,



M. Pérès, qui se refusait jusqu'alors à faire parler les canons, s'est rendu à l'évidence : une opération militaire s'imposait. Pour de multiples raisons. La plus importante, sans doute, est qu'à six semaines des élections générales sa popularité s'érode au fil des images – diffusées chaque soir à la télévision – de familles confinées dans les abris.

Même parmi les plus modérés de son équipe, le ton est subitement devenu plus guerrier. Le ministre de l'intérieur, Haïm Ramon, « colombe » notoire, a estimé que *« le gouvernement avait montré trop de signes de faiblesse ces derniers temps et qu'il était temps de restaurer son image »*. Les arrangements conclus, en juillet 1993, à l'issue de l'opération de grande envergure « Justice rendue », ont donc été volontairement mis au placard par les autorités juives. Ces arrangements conclus après une médiation américaine signifiaient aux parties l'interdiction formelle de bombarder des civils. *« Puisque le Hezbollah traduit comme il l'entend ces accords, au point d'en déformer totalement le sens, nous avons décidé d'en faire autant »*, a expliqué un haut fonctionnaire.

Pour la première fois depuis l'invasion du Liban en juin 1982, Israël a volontairement frappé au cœur de Beyrouth, sur une cible du Hezbollah.

REPRÉSAILLES INÉVITABLES

« Ce n'est pas une opération comme les autres », s'est contenté de commenter le premier ministre. *« Les civils qui servent de bouclier humain au Hezbollah ne nous arrêteront pas, cette fois »*, a mis en garde le chef d'état-major, le général Amnon Shahak, en appelant la population libanaise *« à cesser de se plier aux exigences des terroristes »*. Il a pour la forme rejeté la responsabilité du sort des civils libanais sur le gouvernement de Rafic Hariri qui *« doit en faire plus »* pour faire respecter le calme sur son territoire. *« Sinon,* a-t-il ajouté, *Beyrouth continuera de ne pas être à l'abri de nos représailles. »*

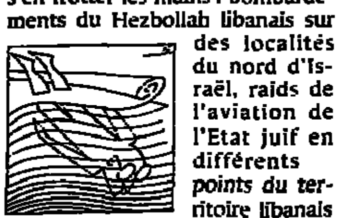
Pour la première fois aussi depuis de longues années, le gouvernement israélien n'a pas jugé bon de demander le feu vert des Etats-Unis pour lancer sa riposte. Le ministre des affaires étrangères, Ehud Barak, a simplement informé l'ambassadeur américain à Tel-Aviv, Martin Indyk, puis le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, du déroulement des opérations.

Le mutisme approbateur de Washington n'a fait que conforter Shimon Pérès dans sa décision. *« Les Etats-Unis, la France, ont récemment essayé de calmer les ardeurs du Hezbollah en s'adressant à la Syrie et au Liban, mais leur réussite n'a été que très partielle »*, a expliqué le ministre Yossi Beilin, en charge du processus de paix.

Selon le chef des renseignements militaires, le général Bougi Yahalon, des représailles du Hezbollah sont *« inévitables »*. A l'en croire, *« cette organisation a soif de réagir en nous faisant le plus de mal possible. Autrement dit en tirant à nouveau des roquettes, en posant des engins piégés ou en lançant des kamikazes contre nos soldats »*.

L'opposition a accueilli avec soulagement l'annonce des raids israéliens. *« Mieux vaut tard que jamais,* a ironisé le chef du Likoud, Benjamin Netanyahu. *Peut-être que Shimon Pérès a enfin cessé de rêver éveillé à un nouveau Moyen-Orient auquel visiblement il est le seul à tenir »*, a ajouté le principal rival de l'actuel premier ministre pour les élections générales du 29 mai. – *(Intérim.)*

La nouvelle spirale de violence fragilise davantage le processus de paix



ANALYSE

LE PROCESSUS de paix israélo-arabe traverse une phase si critique que les Cassandre doivent s'en frotter les mains : bombardements du Hezbollah libanais sur des localités du nord d'Israël, raids de l'aviation de l'Etat juif en différents points du territoire libanais – jusques et y compris, pour la première fois depuis 1982, la banlieue de Beyrouth –, renvoi, au mieux au début de l'été, des négociations israélo-syriennes, bouclage des territoires palestiniens et échange d'accusations entre Israël et ses voisins arabes : dans ce climat de tensions exacerbées, tout concourt à alimenter les doutes sur un processus dont les lenteurs se paient cher.

Le plus inquiétant dans l'escalade de la violence dont le pays du Cèdre est le théâtre depuis jeudi 11 avril, c'est que l'Etat juif a décidé de mettre dans la balance la totalité du territoire libanais et la sécurité des localités de Haute Galilée. *« Aucun endroit du Liban ne sera à l'abri d'une attaque aussi longtemps qu'à Kyriat Shmona des gens devront se précipiter aux abris »*, a averti le ministre des affaires étrangères, Ehoud Barak.

Actions et propos de campagne électorale à quelques semaines des élections générales israéliennes, et alors que l'opinion israélienne demeure fragilisée par la récente vague d'attentats-suicides, diront certains. Peut-être. Mais ce genre d'*« arguments »* électoraux risque d'aggraver la spirale de la violence, au point de faire obstacle à un retour serein à la table des négociations. D'autant que c'est l'Etat libanais que le gouvernement israélien défie, sans réussir à briser la détermination des combattants du « parti de Dieu », *ni à convaincre le gouvernement* de Beyrouth de mettre fin aux activités de cette formation.

Car contrairement aux organisations palestiniennes qui disposaient de bases fixes au Liban, cette dernière se fond naturellement dans la population. Ce n'est pas un hasard si les victimes – un mort et onze blessés – du raid aérien contre la banlieue sud de Beyrouth sont des civils. Les combattants du Hezbollah sont traités comme des résistants à l'occupation.

En vertu de l'accord tacite de 1993 entre le « parti de Dieu » et l'Etat juif par l'intermédiaire des Etats-Unis, les « contractants » convenaient de limiter leur champ de bataille à la seule *« zone de sécurité »* occupée par l'Etat juif au *Liban sud. Il serait vain de chercher* à établir les responsabilités dans la dernière flambée de violences. Israël a accusé le Hezbollah d'avoir rompu l'*« arrangement »* de 1993 en bombardant à la roquette Kyriat Shmona, où quatorze personnes ont été blessées, mercredi. Le Hezbollah a renvoyé l'accusation, affirmant qu'il ripostait à la mort, pendant le week-end, d'un adolescent libanais lors d'un bombardement israélien.

Comme lors de chacune des flambées de violence dont le Liban est tristement devenu coutumier, la Maison Blanche a *« appelé toutes les parties à faire preuve de retenue »* et *« tous ceux qui ont de l'influence sur ces parties à en user pour réduire la tension et la violence »*. En clair : la Syrie est priée d'user de son autorité auprès de ses alliés libanais pour qu'ils reviennent à de meilleurs sentiments, Washington, pour sa part, jouant de son amitié avec l'Etat juif pour calmer les esprits.

Vendredi, l'artillerie israélienne continuait de bombarder les positions adverses au Liban sud, et des hélicoptères israéliens lançaient des raids contre d'autres, à l'est du Liban. La riposte ne s'est pas fait attendre. Une nouvelle salve de roquettes s'est abattue sur un Kyriat Shmona quasi déserté par ses habitants. Cinq personnes ont été blessées. LeHezbollah a promis pire encore.

Le vrai problème réside en l'occupation du Liban sud et la vraie solution dans son évacuation. Le gouvernement libanais pourra alors être tenu comptable de ce qui se passe sur son territoire. Du reste, en approuvant l'*« arrangement »* de 1993, l'Etat juif et l'intermédiaire américain ne reconnaissaient-ils pas implicitement le caractère illégitime de la présence israélienne au pays du Cèdre ?

Mouna Naïm

Le parti du président sud-coréen perd la majorité absolue à l'Assemblée nationale

Les électeurs ont montré leur volonté de renouveler la classe politique : près d'un député sur deux est un nouveau venu au Parlement

Les élections législatives du jeudi 11 avril ont été marquées par un sensible recul du Parti de la nouvelle Corée (NKP), formation du président Kim Young-sam, qui perd la majorité absolue. Le NKP sera cependant en mesure de former un gouvernement, en passant alliance avec des indépendants. Le vieil opposant Kim Dae-jung a, une nouvelle fois, subi une lourde défaite, qu'entérinera sans doute son retrait de l'arène. De manière plus générale, les électeurs ont montré leur volonté de renouveler une classe politique qui demeure très marquée par les batailles du passé.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Placées sous le double signe de la poussée de fièvre provoquée par les trois incursions armées de Pyongyang dans la zone démilitarisée (DMZ), qui sépare la péninsule à hauteur du 38e parallèle, et des scandales qui ont conduit à l'arrestation de deux anciens présidents puis du secrétaire de l'actuel chef de l'Etat, les élections du jeudi 11 avril ont traduit les sentiments mitigés de l'opinion publique sud-coréenne : avertissement au parti gouvernemental, qui perd la majorité absolue, sans que la principale formation d'opposition bénéficie d'une poussée aussi forte qu'elle espérait, et réaffirmation d'une volonté de renouvellement de la classe politique.

Sur 299 sièges en lice, 253 étaient pourvus au scrutin uninominal à un tour, et le reste (46) était réparti à la proportionnelle. Bien que le NKP ait perdu la majorité absolue, avec 139 sièges, son recul est moins prononcé qu'on ne l'attendait : il avait 150 députés dans la Chambre sortante. Mais le ralliement des indépendants (16) devrait lui permettre de conserver une marge de manœuvre. En revanche, le Congrès national pour une nouvelle politique (CNNP) du vieil opposant Kim Dae-jung n'a pas percé : il n'a gagné que 79 sièges au lieu des 52 dont il disposait précédemment.

Seule l'Union libérale démocrate (ULD), conservatrice, de Kim Jong-pil, ex-bras droit du dictateur Park Chung-hee, a remporté une réelle victoire, progressant de 31 à 50 sièges. Enfin, le Parti démocrate (PD) est en perte de vitesse avec 15 sièges au lieu de 27. Commentant ces résultats, le président Kim Young-sam a déclaré, vendredi 12 avril, qu'il estimait que le pays lui avait redonné un mandat pour continuer les réformes et liquider le passé.

Les gesticulations de la Corée du Nord ont été « pain bénit » pour le NKP qui, pour compenser son impopularité, a dramatisé cette menace. Cette tactique lui a ramené des électeurs conservateurs, notamment mécontents de la mesure d'interdiction des comptes bancaires sous des noms d'emprunt, mais préoccupés de stabilité. Cette frange n'a pas été sensible aux arguments de l'opposition qui faisait valoir que la tension résulte d'une politique erratique de Séoul envers le voisin du Nord. Cette réaction a été très sensible près de la DMZ, notamment à Inchon, zone industrielle qui vote normalement pour l'opposition.

LASSITUDE

Le grand sujet de satisfaction pour le NKP est sa victoire dans l'immense « flaque » urbaine de Séoul, où il emporte la majorité des quatre-vingts sièges en lice. L'ULD de Kim Jong-pil a, elle aussi, beaucoup progressé dans la capitale et dans la région de Taegu, fief d'un NKP qui s'est ici divisé après l'arrestation des deux anciens présidents. Dans un vote de défi à Kim Young-sam, les électeurs de Pohan ont reconduit le mandat d'un ex-général putschiste, Hur Hwa-pyung, actuellement en prison. En revanche Park Kye-dong (PD), qui révéla l'affaire des pots-de-vin de l'ex-président Roh Tae-woo, n'a pas été élu.

Ces premières élections législatives depuis l'arrivée au pouvoir d'un président civil, après des décennies de gouvernements dominés par les militaires, ont vu une chute du taux de participation – 63,9 % au lieu de 71 % en 1992 – qui confirme la mauvaise image dont souffre l'ensemble de la classe politique. Le taux d'abstention a été marqué chez les jeunes, qui forment 28,3 % de l'électorat. Ce discrédit s'est traduit aussi par la défaite de « poids lourds » de la politique, et par la victoire de nouveaux venus qui composeront près de la moitié de la nouvelle assemblée.

Ce désir de renouvellement a desservi Kim Dae-jung (soixante-douze ans), le grand opposant aux régimes militaires qui, après s'être retiré de la politique après sa défaite à l'élection présidentielle de 1992, était revenu dans l'arène. Le recul de son parti à Séoul constitue une humiliation. Kim Dae-jung lui-même, qui se présentait sur la liste proportionnelle, n'a pas été élu. Il est apparu pétrifié à l'annonce de résultats qui semblent le mettre désormais hors jeu. Le CNNP n'a même pas obtenu le tiers des sièges qui lui permettraient de bloquer une révision de la Constitution souhaitée par certains afin de changer le système présidentiel actuel.

Plus largement, les résultats du 11 avril marquent la lassitude de l'électorat à voir se répéter, depuis des décennies, le même scénario : la bataille des « trois Kim » (Kim Dae-jung, Kim Jong-pil et Kim Young-sam). S'ils renforcent la position du président Kim au sein du NKP, ils confirment sa baisse de popularité : les candidats du NKP, pendant la campagne, ont soigneusement évité de se référer à lui.

Philippe Pons

Le premier ministre chinois s'est félicité de la position « très claire » de la France sur Taïwan

« AUTANT que je sache, le ministre des affaires étrangères français n'a pas remis de liste de prisonniers chinois à son homologue. » Shen Guofang, porte-parole du premier ministre Li Peng, l'a assuré, jeudi 11 avril à Paris, lors d'une rencontre avec la presse. Pourtant, le matin même, Hervé de Charette avait dit à l'AFP avoir remis la veille à Qian Quichen, chef de la diplomatie chinoise, une liste de vingt détenus politiques, sans la détailler, afin de préserver l'efficacité de sa démarche. Un journaliste a donc reformulé la question auprès de M. Shen, qui a répliqué : *« Vos informations ne sont pas correctes. Par le passé, quand on nous a remis de telles listes, les gens qui y figuraient n'existaient pas. »*

Cet échange illustre bien la difficulté qu'il y a parfois à vouloir seulement établir les faits, s'agissant de relations avec la Chine. Officiellement tout « baigne ». *« Jusqu'à maintenant, ma visite se déroule bien »*, a déclaré Li Peng, jeudi, à sa résidence de l'hôtel de Marigny, avant un nouvel entretien avec M. de Charette. L'incident diplomatique de la veille, qui avait abouti à la suppression des toasts du dîner officiel en raison, selon la partie française, de la volonté chinoise de supprimer toute allusion aux droits de l'homme dans le texte d'Alain Juppé ? Rien d'important, selon M. Shen : *« Les négociations des contrats ont traîné, le banquet lui aussi a été long ; les deux parties sont donc convenues qu'il n'y aurait pas de discours. »*

« L'atmosphère est très bonne », a donc déclaré le porte-parole chinois. Les discussions ont montré la ferme volonté des deux pays *« d'établir un partenariat stratégique »* et *« de renforcer à divers niveaux le dialogue et la coopération politiques »*, et aussi, comme le confirme la signature de contrats et d'une lettre d'intention, *« d'intensifier la coopération économique et commerciale »*.

QUESTION DE PRIX ET DE QUALITÉ

Témoignent de ce bon climat les deux déplacements faits jeudi à l'Elysée par M. Li : d'abord pour assister, en compagnie du président français, à la signature d'une lettre d'intention pour la construction d'un avion de cent places, puis pour s'entretenir et déjeuner avec Jacques Chirac. A l'arrivée comme au départ, celui-ci s'est porté au devant de son hôte en descendant les quelques marches du perron de l'Elysée.

« Il n'y a pas de conflit d'intérêts fondamentaux entre nos deux pays », a indiqué M. Shen. Il s'est notamment félicité de la position *« très claire »* sur Taïwan, de la France, qui ne reconnaît l'existence que d'une seule Chine, celle de Pékin. On a ainsi appris, un peu plus tard, que le consulat de France à Canton, fermé depuis janvier 1993 pour protester contre la vente à Taïpeh de soixante Mirage 2000, va rouvrir ses portes. M. Shen a, d'autre part, indiqué que les deux pays entendaient *« renforcer leurs consultations »* à propos de la négociation en cours à Genève en vue de la signature d'un traité qui bannit les essais nucléaires.

A un journaliste anglo-saxon qui lui demandait si la firme Boeing était exclue de la course pour l'avion de cent places, le porte-parole a répondu de manière plutôt énigmatique : *« La concurrence est très vive. C'est une question de prix et de qualité. »*

Trois incidents ont émaillé, jeudi, le deuxième jour de la visite de M. Li à Paris. Un militant de Greenpeace a été interpellé alors qu'il venait d'atterrir après avoir survolé en ULM l'Arc de triomphe, avec une banderole hostile aux essais nucléaires chinois. Cinq membres de Reporters sans frontières, dont le président de cette organisation Robert Ménard, ont été interpellés après qu'ils eurent garé devant l'ambassade de Pékin, avenue George-V, une camionnette couverte d'affiches qui dénonçaient la détention de dix-sept journalistes. Enfin, une quinzaine de militants du comité « Li Peng, on n'oublie pas Tiananamen » ont pénétré de force dans les locaux du service culturel de l'ambassade chinoise, installant aux fenêtres deux drapeaux tibétains et une banderole *« Taïwan n'est pas une partie de la Chine populaire »*.

Jeudi après-midi, Li Peng avait été reçu par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin. Vendredi, il devait recevoir à l'hôtel de Marigny Valéry Giscard d'Estaing et Edouard Balladur, avant d'être l'hôte à déjeuner, à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, du comité France-Chine du CNPF. Le premier ministre chinois doit visiter, samedi en fin d'après-midi, les ateliers de montage d'Airbus à Toulouse, d'où il s'envolera pour regagner Pékin.

Jean-Pierre Clerc

Dénonciation devant l'ONU d'exécutions publiques

GENÈVE
de notre correspondante

Zhang Yishan, délégué de la Chine, a assuré, jeudi 11 avril, devant la Commission *ad hoc* de l'ONU, que, pour son pays, les droits politiques et civiques étaient aussi importants que les droits économiques, sociaux et culturels : ni les uns ni les autres ne sauraient souffrir de restriction. Mais il s'est abstenu d'évoquer l'éventuelle adoption d'une résolution d'inspiration européenne visant à condamner Pékin.

Venu présenter un film-vidéo sur les exécutions publiques en Chine, le dissident Harry Wu, qui a été détenu dix-neuf ans dans un camp de travail, a confirmé le chiffre avancé par Amnesty International, de 2 050 exécutions en 1994. Il y en aurait eu 1 313 autres pendant le premier semestre 1995. Dans la seule ville de Shenzhen, le 18 décembre, treize détenus ont été condamnés et exécutés devant une foule *« spontanée »* de 20 000 personnes ; le 18 janvier, quatorze autres ont subi le même sort , et le 12 février, dix-huit. Le nombre de condamnations à mort immédiatement suivies d'effet est, selon Harry Wu, un secret d'Etat.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a, de son côté, attiré l'attention sur deux textes qui affectent la *« liberté d'expression en Chine »*, et qui permettent de condamner des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes à de lourdes peines de prison pour avoir *« dévoilé des secrets d'Etat »* ou *« mis en péril la sécurité nationale »*. Ainsi Mme Gao Yu, journaliste réputée pour son intégrité, a été condamnée à six ans de prison après un procès à huis-clos pour avoir *« révélé des secrets d'Etat à des institutions basées hors de Chine »*.

Isabelle Vichniac

Négociations autour de la construction d'un avion régional

LES INDUSTRIELS aéronautiques européens ont remporté, jeudi 11 avril, contre le constructeur américain Boeing une victoire... à la chinoise. Louis Gallois, président d'Aerospatiale, qui représentait pour l'occasion le constructeur franco-italo-britannique d'avions régionaux AI (R), a signé, à l'Elysée, une lettre d'intention avec Zhu Yuli, président de la société chinoise Avic, en vue de la construction, en commun, d'un appareil de *« 90 à 140 places »*. Ce document n'est qu'un accord sur un *« processus de négociation à l'issue duquel la Chine décidera, avant la fin juin, si elle retient la technologie européenne pour la construction de cet avion »*, explique-t-on à Aerospatiale. *« Il traduit la volonté positive des deux Etats d'arriver à une solution satisfaisante pour les deux parties »*, ajoute un expert.

Le porte-parole de la délégation chinoise, Chen Guofang a souligné que cet accord était *« très important »*, mais que sa conclusion *« dépendra des négociations entre les deux parties »*. Il s'est refusé à confirmer que l'accord serait signé en juin et à conclure que la firme Boeing était exclue de la compétition. *« Le marché aéronautique chinois est immense*, a-t-il noté. *Si nous achetons des avions d'une compagnie, cela ne veut pas dire que l'on excluera une autre compagnie »*.

Boeing s'est empressé aussi de relativiser cette signature en expliquant qu'il s'agissait d'*« une sorte de protocole d'accord et non pas un accord final »*. *« Ce n'est pas un coup dur. La compétition continue. Il nous reste deux mois et nous restons optimistes et confiants »*, a déclaré Xu Wongkang, responsable des relations publiques de la firme américaine en Chine. A Seattle, au siège de Boeing, le ton était plus grave. La veille, Ron Woodard, patron de la division aviation commerciale, avait reconnu que Boeing courait *« un réel danger »* et que *« le résultat de vingt-cinq ans de durs efforts est en train de nous échapper »* (*Le Monde* du 12 avril.)A Wall Street, les boursiers prenaient aussi au sérieux la nouvelle et le titre perdait près de 2 %.

UN MARCHÉ DE 2 500 APPAREILS

L'enjeu est, il est vrai, de taille. Selon les constructeurs, le marché mondial pour ce type d'avion court et moyen-courrier, est de l'ordre de 2 500 appareils d'ici à 2015, soit un marché de plus de 250 milliards de francs. Pour la Chine, qui veut disposer d'un avion de 100 places dès 2001 , le temps presse. Si la solution européenne était retenue, *« la coopération démarrerait immédiatement »*, aux termes de l'accord.

Plusieurs constructeurs étaient en compétition pour la construction de cet appareil dont le coût de développement est supérieur à 2 milliards de dollars (10 milliards de francs). Les firmes américaines Boeing et McDonnell Douglas, européennes AI (R) Aerospatiale, Bristish Aerospace et Alenia ainsi qu'allemande Daimler-Benz Aerospace qui défendait, avant les déboires de sa filiale néerlandaise Fokker, un avion de 100 places. La Chine aurait demandé aux Européens de présenter un projet commun et, depuis la faillite de Fokker, l'Allemand Dasa tenterait de se raccrocher au consortium AI (R). A Aerospatiale, on explique que les modalités de ce rapprochement *« étaient à l'étude »*.

Du côté chinois, les discussions associaient, depuis près de trois ans, la Corée du Sud. Mais des dissensions sont apparues entre les partenaires au sujet de la localisation des chaînes de montage. Les Européens sont, quant à eux, résolus à abandonner la chaîne de montage aux Chinois et à ne détenir qu'une participation minoritaire dans la société commune. Selon un expert, *« les discussions vont maintenant porter sur le partage des coûts de développement et sur l'ampleur des transferts de technologie que nous allons consentir »*.

Christophe Jakubyszyn

Les Etats-Unis accroissent leur engagement militaire au Liberia

WASHINGTON a annoncé, jeudi 11 avril, l'envoi au large des côtes du Liberia de trois bâtiments de guerre qui participeront à l'opération d'évacuation des étrangers en cours depuis le mardi 9 avril. Ce groupe d'assaut amphibie, qui croise actuellement en Méditerranée, est constitué du porte-hélicoptères *USS-Guam*, qui transporte 1 750 marines, et de deux navires de débarquement. Il faudra environ une semaine à cette flotte pour arriver dans le golfe de Guinée.

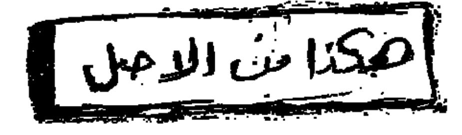
Les opérations d'évacuation de Monrovia ont continué, jeudi, par hélicoptère. Les gardes de l'ambassade des Etats-Unis ont dû repousser une attaque d'un groupe armé non identifié, et – pour la première fois – des GI's sont sortis de la zone de l'ambassade afin d'évacuer un groupe d'Américains bloqué dans un faubourg de Monrovia. A Washington, nous indique notre correspondant Laurent Zecchini, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a annoncé qu'*« une nouvelle procédure a été adoptée, jeudi, pour évacuer des réfugiés à partir de différents endroits »* de la capitale libérienne. Environ 80 personnes ont été évacuées par voie aérienne vers Freetown, en Sierra Leone, ce qui porte à plus de 600 le total des évacuations.

PILLAGE SYSTÉMATIQUE

Dans le quartier de Mamba Point, où sont situées l'ambassade des Etats-Unis ainsi que de nombreuses organisations humanitaires, la situation alimentaire et sanitaire se dégrade. Le Programme alimentaire mondial (PAM) – qui ravitaille en grande partie la population de la zone de Monrovia – dispose de 23 000 tonnes de nourriture, mais ces stocks sont bloqués au port, jusqu'à maintenant épargné par les combats. Plusieurs enfants sont morts faute de soins et de médicaments.

Jeudi, les affrontements entre factions ont cédé la place au pillage systématique des commerces et des résidences. Des bandes de miliciens, souvent très jeunes, font régner la terreur, rançonnant les passants et saccageant les maisons, notamment à Mamba Point. Des responsables des Nations unies, dont plusieurs agences ont été pillées, ont affirmé que des éléments nigérians de la Force d'interposition ouest-africaine (Ecomog) se sont joints aux bandes armées. *« Les bateaux pour le Nigeria seront bientôt pleins »*, a affirmé un témoin à l'AFP.

Le général John Inienger, qui commande l'Ecomog, a déclaré que ses forces allaient tenter de reprendre le contrôle de Mamba Point. Il a aussi affirmé que ses hommes avaient intercepté des colonnes de combattants qui tentaient de gagner Monrovia en provenance de l'ouest du pays et que ces affrontements avaient fait plusieurs victimes. – *(AFP, AP, Reuter.)*



L'aide à la reconstruction, étape difficile du rétablissement de la paix en Bosnie

1,2 milliard de dollars doivent être trouvés pour l'année en cours

Les Serbes de Bosnie, refusant de se joindre à la délégation croato-musulmane, ont décidé de boycotter la conférence des pays donateurs pour la reconstruction de la Bosnie, qui se tient vendredi 12 et samedi 13 avril à Bruxelles. L'incertitude politique contribue au peu d'empressement de la communauté internationale. L'enjeu est pourtant crucial pour le rétablissement de la paix.

SARAJEVO
de notre correspondant

La conférence des 12 et 13 avril à Bruxelles est le test majeur de la volonté internationale de reconstruire la Bosnie-Herzégovine et une étape cruciale du processus de paix. Elle intervient à un moment où la communauté internationale, tout en comprenant l'enjeu de l'économie, semble se désintéresser peu à peu de la crise bosniaque. « *Si nous n'apportons pas d'emplois, pas de logements et pas un peu d'espoir, nous ferons courir un risque à la paix* », a résumé James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, lors d'une récente visite à Sarajevo.

Les besoins de l'aide à la reconstruction ont été évalués à 5,1 milliards de dollars de 1996 à 1999 (26 milliards de francs environ), dont 1,8 milliard pour la première année. Environ 600 millions de dollars (3 milliards de francs) ont déjà été promis par la communauté internationale. A Bruxelles, les gouvernements doivent donc dégager 1,2 milliard supplémentaire (6,1 milliards de francs) afin de financer les projets de l'année en cours.

A Sarajevo, tous les acteurs de la paix ne cessent de dénoncer le peu d'empressement de la communauté internationale à verser l'argent promis lors des négociations de Dayton. Sur les 600 millions de dollars annoncés en décembre 1995, seuls 30 millions sont arrivés en Bosnie. Cet argent permet d'entamer des travaux pour l'habitat et les télécommunications à Sarajevo et l'alimentation électrique de Gorazde. « *Actuellement, les leaders de la reconstruction sont la Banque mondiale et l'Union européenne* (UE), précise Zlatko Hurtic, en charge du dossier au ministère bosniaque des affaires étrangères. *La France participe largement au budget de l'UE, à hauteur de 20 %.* »

PROMESSES

Les diplomates espèrent trouver à Bruxelles l'argent manquant. Certains pays ont déjà formulé des promesses verbales, notamment l'Iran (50 millions de dollars), la Turquie (80 millions), et le Japon (500 millions en trois ans). Toutefois, le compte n'est pas encore atteint, ni par les pays occidentaux ni par les pays de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) réunis cette semaine à Sarajevo.

La Banque mondiale (BM), dont la Bosnie-Herzégovine est devenue membre le 1er avril dernier, vient d'accorder trois premiers prêts : 35 millions de dollars vont être consacrés à la reconstruction de vingt et un ponts et tunnels routiers, ainsi qu'aux transports urbains ; 20 millions sont destinés à l'agriculture, notamment à l'achat de bétail afin de reconstituer les cheptels décimés par les combats ; et 20 millions iront à des équipements pour les réseaux de distribution d'eau.

Parallèlement aux actions d'urgence (agriculture, transport, eau, électricité, chauffage urbain, éducation, victimes de guerre, déminage), les partenaires de la paix doivent encourager le redressement économique du pays.

Déjà pauvre au temps du communisme, le pays a été ravagé par les combats. Les industries sont détruites ou vétustes, les réseaux de communication et de transport à l'agonie. Les élites ont souvent fui la guerre et tardent à revenir de l'étranger. Le taux de chomâge est de 75 % de la population active, et plus de 200 000 hommes doivent encore être démobilisés fin avril, selon l'accord de Dayton. « *Si rien n'est entrepris très vite, nous aurons au mieux un pays de voyous et de chapardeurs, au pire un pays où la guerre reprendra* », note un diplomate occidental.

La priorité absolue est donc de fournir du travail aux « anciens combattants » et des logements aux réfugiés. Cela suppose une action préalable de déminage, afin que les gens puissent accéder à certains quartiers, aux anciennes usines, aux champs. L'IFOR considère qu' entre 4 et 6 millions de mines ont été dispersées en Bosnie.

Difficulté supplémentaire : l'Etat manque de lois appropriées à une reprise de l'activité économique. Il n'existe ni structure salariale ni loi sociale. Nul ne connaît le niveau de salaire qu'il serait bon de verser. Et, bien souvent, ni le gouvernement bosniaque ni les responsables de la « République serbe » n'aident les étrangers à avoir confiance en eux.

« *Côté serbe, la situation est catastrophique*, juge un expert. *Karadzic reprend le dossier en main et Pale évoque parfois la possibilité de ne pas respecter l'accord de Dayton. La règle du jeu fixée par la communauté internationale, c'est l'entente. Les Serbes, en continuant à prôner la séparation ethnique, se mettent eux-mêmes hors jeu.* » « *Côté bosniaque, le système manque encore de transparence*, ajoute ce diplomate. *Récemment, une organisation voulait offrir trente Golf à un ministère, dont les cadres ont répondu qu'ils préféraient six Audi intérieur cuir. Ce n'est pas sérieux. Trop de dirigeants dans ce pays se moquent du bien-être des gens ordinaires, il y a trop de comportements mafieux. Il faut que nous trouvions le moyen d'injecter directement l'argent dans la population.* »

CORRUPTION

Les diplomates ont également été choqués par les propos du premier ministre bosniaque, Hasan Muratovic, lors d'une conférence sur la reconstruction à Sarajevo, au mois de mars. M. Muratovic a soutenu que les Occidentaux avaient un devoir moral de verser de l'argent, les accusant de n'avoir rien fait pour sauver la Bosnie-Herzégovine. Des experts ont quitté la réunion, expliquant qu'ils étaient justement venus pour aider le pays. Récemment, des délégations d'industriels sont également reparties de Sarajevo refroidies par l'attitude des Bosniaques, qui estiment que l'aide économique leur est due. La corruption est par ailleurs monnaie courante et effraie les organisations internationales.

L'autre problème est lié aux objectifs que chacun fixe au processus de paix. La « République serbe » ayant pour ambition une division totale de la Bosnie-Herzégovine refuse de participer à tout projet impliquant un certain niveau de réunification du pays. Depuis quelques semaines, les séparatistes serbes refusent obstinément de signer un accord sur la restauration du réseau téléphonique, car ils ne veulent pas avoir le même code international (387) que Sarajevo. Le camp bosniaque, pour sa part, continue d'exiger la mise à l'écart de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic, les chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie, avant d'envisager une véritable collaboration entre les deux entités. Les Bosniaques, qui contrôlent actuellement le gouvernement central de Bosnie-Herzégovine, auront la possibilité de bloquer le versement de l'aide à la « République serbe », puisque la Banque mondiale ne traite qu'avec des Etats et non des « entités ». « *La question de la paix ou de la guerre est politique, mais l'argent aide à la résoudre* », a résumé Carl Bildt, le haut représentant civil en Bosnie.

Rémy Ourdan

« Une sorte d'Eldorado pour les PME ! »

SARAJEVO
de notre correspondant

La France, si présente durant le conflit, par ses soldats ou ses bénévoles des organisations humanitaires, ne se précipite pas dans la brèche commerciale. Certes, l'avenir de la Bosnie est incertain. Pourtant, des hommes pensent que Paris a une carte à jouer, que l'effort militaire a créé un lien dont les entreprises doivent désormais profiter.

Jean-François Le Roch, qui anime la chambre de commerce et d'industrie franco-bosniaque (CCIFB), fondée en janvier, pense qu'« *il est encore trop tôt pour investir à Sarajevo.* » « *Toutefois, cela n'empêche pas de signer des contrats* », dit-il. Trente-sept sociétés (vingt-cinq françaises et douze bosniaques) ont déjà adhéré à l'organisme. « *Il y a ici un marché incroyable pour les PME-PMI interessées par la vente de leurs produits. Une sorte d'Eldorado*, annonce M. Le Roch, *à condition que nos entrepreneurs daignent se déplacer. Il faut venir ! Ceux qui ont fait le voyage sont repartis séduits par Sarajevo et ses perspectives de développement.* »

De premiers contrats viennent d'être signés. L'entreprise bosniaque Cosmos (produits du bâtiment) achète du verre, des grues : la Sogea, Matebat SA et Saint-Gobain vendent. Le patron d'IRES désirait ouvrir un magasin : Yves Rocher sera son fournisseur exclusif. « *Nous travaillons avec la société bosniaque Cenex, qui était la première entreprise privée avant la guerre et qui possède une banque*, explique M. Le Roch. *Cenex est prête à importer de la nourriture aussi bien que des équipements sportifs. Qui emportera le marché ? Un autre exemple : Tam Sarajevo sera l'importateur de Renault Véhicules industriels (RVI) en Bosnie, RVI ayant des usines en Slovénie. Peu à peu, des liens se tissent...* »

La chambre de commerce et d'industrie sert à guider les sociétés françaises. EDF ou la Sogea, qui furent présentes durant la guerre, sont positionnées pour emporter des contrats significatifs, mais les autres entreprises se perdent dans le milieu économique sarajévien. La CCIFB, créée par le bureau des « affaires civiles » de l'armée française, se bat pour que la France ne soit pas absente de l'après-guerre en Bosnie. « *Non seulement il y a des contrats à signer, mais cela contribue à la stabilité du pays*, pense Jean-François Le Roch. *Les chefs d'entreprise sont les seuls, avec les artistes peut-être, qui se moquent des prétendus clivages ethniques. Ils n'ont qu'une préoccupation : le business.* »

R. O.

Les Quinze se penchent à Vérone sur la cohésion monétaire à l'intérieur du marché unique

LES MINISTRES des finances et les représentants des banques centrales de l'Union européenne étaient attendus vendredi soir 12 avril à Vérone pour un conseil informel consacré à l'Union monétaire. Si l'on ne prévoyait pas de résultats immédiats à l'issue de leur journée de travail de samedi, l'expérience montre que ces conseils « informels » ont souvent précédé des décisions importantes. La réunion de Vérone abordera la question des relations entre l'euro et les monnaies des pays qui n'auront pas intégré l'Union monétaire. On sait maintenant que les Quinze sont d'accord, à l'exception de deux d'entre eux, pour reconstruire un système de change liant le futur euro à ces autres monnaies. Cet accord ne s'est pas encore exprimé officiellement. Ce devrait être chose faite après Vérone, malgré l'opposition de la Grande-Bretagne, qui semble pour l'heure irréductible, et celle de la Suède, qui l'est peut-être moins.

La reconstruction d'un système monétaire européen, sorte d'antichambre à une entrée ultérieure dans l'UEM, est liée au problème de savoir si la stabilité monétaire est nécessaire au bon fonctionnement du marché unique. Une question qui pourrait embarrasser la Grande-Bretagne, à terme plus ou moins rapproché. Si les Quinze y apportent une réponse positive, comme cela est probable, Londres se trouverait en porte-à-faux par rapport au traité de Maastricht, qui stipule que « *chaque Etat membre traite sa politique de change comme un problème d'intérêt commun* ».

Pour les autres pays qui, tout en ne participant pas dès 1999 à l'Union monétaire, accepteront la discipline d'un mécanisme de change rénové, le problème va être posé de savoir comment mieux assurer la stabilité monétaire qu'au début des années 90. A partir de discussions sur des principes généraux, la réunion de Vérone pourrait ainsi aborder des thèmes relativement précis. Les programmes de convergence ont montré qu'une économie qui dérape ou ne rattrape pas le terrain perdu pose immédiatement un grave problème de crédibilité. Les pays en difficulté devraient donc se réguler automatiquement – se corriger – pour donner des garanties aux partenaires, et justifier les interventions éventuelles sur le marché des changes de la future Banque centrale européenne. Acceptation de clignotants d'alarmes, garanties nouvelles de mesures correctives rapides : si ces idées n'étaient pas écartées, Vérone pourrait marquer une avancée.

Restera à préciser ce qu'il conviendra de faire dans les cas où la convergence des économies n'éviterait pas des crises de change. On peut penser que les réticences de la Bundesbank à intervenir sur le marché pour soutenir les monnaies attaquées disparaîtraient si les pays européens s'engageaient sur des mesures autocorrectives, aussi douloureuses puissent-elles être en termes, par exemple, de réduction de dépenses, d'augmentation d'impôts ou de cotisations.

C'est finalement beaucoup sur l'automaticité des interventions de soutien de la Banque centrale européenne que se jugera le degré de solidarité des pays de l'Union et leur volonté politique de franchir une nouvelle étape. Vérone pourrait faire avancer les choses si la suggestion du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, d'accorder à la future BCE une sorte de droit de surveillance sur les parités monétaires des pays restés en dehors de l'union monétaire, ne provoque pas des réactions trop fortes, du côté français notamment.

Alain Vernholes

L'Allemagne va adopter des mesures d'austérité

BONN. Le chancelier Helmut Kohl a annoncé, jeudi 11 avril, que des mesures d'austérité allaient bientôt être prises pour permettre à l'Allemagne de respecter les critères de Maastrich. « *Si nous ne sommes pas capables de fixer des priorités, nous n'atteindrons pas les objectifs nécessaires pour passer dans la classe supérieure* », a indiqué le chancelier dans un entretien à la chaîne publique ARD. Si M. Kohl a exclu toute hausse de la TVA (« *une hausse des impôts est un poison définitif* », a-t-il dit), son ministre des finances, Theo Waigel, a mis l'accent sur les économies budgétaires à réaliser. Il n'y aura « *aucun tabou* [...] *Tout est soumis à examen* », a ajouté le ministre qui participe, depuis jeudi, aux débats de la coalition gouvernementale (CDU-CSU et FDP) sur les mesures à prendre. Selon le quotidien populaire *Bild*, une réduction des indemnités maladie est à l'étude. Le gouvernement examine également les moyens d'éviter une hausse des cotisations retraite ainsi que des incitations pour favoriser l'emploi et l'investissement. Alors que le chômage frappe plus de quatre millions d'Allemands, le chancelier Kohl a ajouté que le projet d'un « *pacte pour l'emploi* », proposé par le syndicat de la métallurgie IG Metall, « *n'est pas mort* », contrairement à ce qu'affirme le patronat de la branche. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : Le procès de Giulio Andreotti** ouvert jeudi 11 avril à Pérouse reprendra le 27 avril. L'ex-président du conseil est accusé d'avoir commandité en 1979 l'assassinat d'un journaliste d'investigation, Mino Pecorelli. Un autre procès, pour association avec la mafia est en cours à Palerme, capitale de la Sicile. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : Manuel Chaves a été réélu président de la communauté autonome d'Andalousie,** jeudi 11 avril, pour la troisième fois consécutive, après la victoire inattendue du PSOE aux élections régionales du 3 mars. M. Chaves a obtenu le soutien des cinquante-deux élus socialistes et des quatre représentants du Parti andalou (régionaliste). Les quarante élus du Parti populaire (droite) ont voté contre, de même que les treize élus d'Izquierda unida (coalition animée par les communistes du PCE). – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : la Cour de sécurité de l'Etat a condamné** quatre ex-députés kurdes à quatorze mois de prison chacun pour « *propagande séparatiste* », jeudi 11 avril, en vertu de l'article 8 de la loi antiterroriste. – *(Reuter.)*

■ **UKRAINE : des chiffres controversés** ont été avancés le 11 avril en marge de la conférence de Vienne sur le bilan sanitaire de l'accident de Tchernobyl. Alors que le bilan officiel fait état de trente et un morts dans les trois mois qui ont suivi le 26 avril 1986, et de quarante-deux morts ensuite, un médecin ukrainien présenté par Greenpeace a affirmé que, d'après les chiffres du ministère ukrainien de la santé, soixante mille « *liquidateurs* » avaient succombé des suites de leur intervention autour de la centrale nucléaire accidentée – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGERIE : *Al Ribat*, un bulletin proche de l'instance exécutive** de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, basée en Allemagne, a accusé, jeudi 11 avril, Paris et Alger de s'être mis « *d'accord sur la stratégie de durcissement de la répression* » en Algérie. Le bulletin, qui est diffusé à intervalle régulier en Europe, a mis en garde la France – accusée « *d'user de son influence pour ne pas médiatiser les crimes et les atrocités imposés au peuple* » –, face au « *désir et la volonté de se venger de l'oppression* » existant, selon lui, au sein du peuple algérien.

■ **GUINÉE : le chef d'état-major de l'armée,** le colonel Oumar Soumah, a été démis de ses fonctions et remplacé par le colonel Ibrahima Sory Diallo, a-t-on annoncé officiellement, jeudi 11 avril, à Conakry. De source informée, on indique que cette éviction, qui touche un proche du chef de l'Etat – de la même ethnie (Soussou) –, s'inscrit dans le cadre de la restructuration de l'administration civile et militaire que le général Lansana Conté a récemment annoncée après l'insurrection militaire des 2 et 3 février. – *(AFP.)*

■ **NIGER : le colonel Ibrahim Baré Maïnassara,** qui a pris le pouvoir le 27 janvier, a déclaré, dans un entretien accordé à *Libération* et publié jeudi 11 avril, qu'*il serait « candidat indépendant, au-dessus de la mêlée »*, lors du scrutin présidentiel, prévu en juillet. Début mai, les partis devraient être de nouveau autorisés, avant l'adoption, en juin, d'une nouvelle constitution, de type présidentiel. Le colonel estime que l'organisation d'élections législatives est moins urgente.

■ **NIGERIA : la mission de l'ONU a été un « succès »,** a déclaré, jeudi 11 avril, le chef de la délégation chargée d'enquêter sur l'exécution de l'écrivain dissident Ken Saro-Wiwa et le projet du régime de restaurer la démocratie au Nigeria. Atsu Koffi Amega venait de rencontrer à huis clos le chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha. – *(AFP.)*

AMERIQUES

■ **CHILI : le Sénat a rejeté,** jeudi 11 avril, des réformes constitutionnelles prévoyant de réduire le pouvoir politique de l'armée, les détracteurs du projet estimant qu'il risquerait de replonger le Chili dans la tourmente des années 70. Le gouvernement du président Eduardo Frei a dénoncé les sénateurs de droite « *autoritaires* » qui désamorcent les réformes et « *vivent dans le passé* ». – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS : des agents fédéraux ont arrêté,** mardi 9 avril à Miami, deux Haïtiens qui tentaient de faire passer clandestinement plus de sept mille armes à feu en Haïti, a rapporté jeudi l'agence de presse haïtienne. – *(Reuter.)*

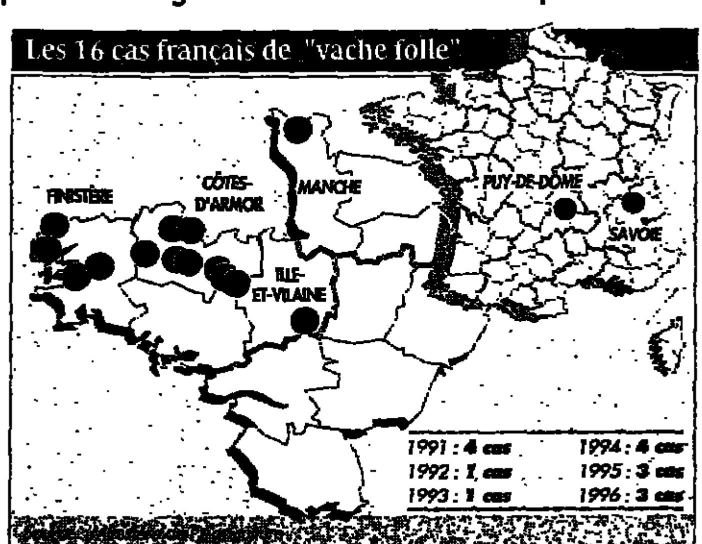
ÉPIZOOTIE François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, a reconnu, jeudi 11 avril, une certaine carence des pouvoirs publics en matière de recherche sur la « vache folle » et les maladies neurodégénératives dues aux « prions ». M. d'Aubert a annoncé un doublement des crédits de la recherche et du nombre des chercheurs d'ici à 1997. ● L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS (UFC), par la voix de sa présidente, Marie-José Nicoli, indique qu'elle lancerait un appel au boycott total de tous les produits bovins, si l'embargo sur la viande bovine d'origine britannique était assoupli. L'INC se prononce aussi pour un maintien de l'embargo européen vis-à-vis des viandes anglaises. ● LES DÉPUTÉS font écho aux inquiétudes des éleveurs, alors que la FNSEA et le CNJA appellent à manifester à partir du 13 avril. Le gouvernement est plutôt épargné par les critiques.

Le gouvernement admet les carences de la recherche sur la « vache folle »

François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, a annoncé un doublement des crédits et du nombre des chercheurs d'ici à 1997. La FNSEA et le CNJA appellent les agriculteurs à manifester à partir du samedi 13 avril afin d'obtenir une aide accrue de la Commission européenne

MEA CULPA. La France a reconnu, jeudi 11 avril, par la voix de François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, une certaine carence des pouvoirs publics face à la crise de la « vache folle » et des maladies neurodégénératives dues aux agents transmissibles non conventionnels que sont les « prions ». Annonçant *« une mobilisation accrue »*, notamment un doublement des crédits (de 35 millions à 70 millions de francs) et des chercheurs (de 40 à 80) d'ici à 1997, le ministre a souligné que les maladies de la « vache folle » et de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) n'avaient jusqu'à présent intéressé que *« quelques chercheurs isolés »*. *« Quand on analyse l'histoire de cette recherche, on s'aperçoit que quelques personnalités ont saisi rapidement tout l'enjeu de ces maladies, qu'elles soient humaines ou animales, mais que les institutions de recherche ne l'ont pas vraiment compris »*, a déclaré au *Monde* François d'Aubert. *« La communauté scientifique n'a pas manifesté non plus grand intérêt pour les prions, alors considérés comme une curiosité plutôt que comme un sujet digne d'intérêt scientifique et général »*, ajoute-t-il.

M. d'Aubert a rappelé qu'en 1992, à la demande d'Hubert Curien, alors ministre de la recherche et de la technologie, un rapport sur les encéphalopathies subaiguës spongiformes humaines et animales avait été rédigé par le professeur Dominique Dormont (*Le Monde* du 30 septembre 1992). Pour M. d'Aubert, ce rapport, qui *« énonçait l'existence de risques pour l'homme, ainsi que la possibilité d'une propagation de la maladie dans le bétail »*, et qui proposait *« des mesures pour renforcer l'effort de recherche en France et des mesures sanitaires »*, n'a pas été suivi. *« L'engagement des pouvoirs publics est resté faible, de même que celui des organismes de recherche »*, a indiqué M. d'Aubert, qui a noté qu'en Grande-Bretagne les équipes sont de trois à quatre fois plus nombreuses que dans notre pays.



ASPECTS POLITIQUES

La recherche française sur ce thème compte à ce jour 16 équipes, totalisant 40 chercheurs bénéficiant d'un budget de 32,4 millions de francs, salaires et traitements compris. Il faut ajouter à cette somme 4,6 millions de francs de crédits, qui ont donné lieu, courant 1995, à un appel d'offres gouvernemental, dans le cadre d'une « action concertée des sciences du vivant ». *« Avant l'automne 1994*, souligne-t-on au secrétariat d'Etat, *on ne dénombrait que 7 équipes totalisant 22 chercheurs, pour un budget de 18 millions de francs »*. Les chercheurs travaillent au CNRS, à l'Inserm, au Commissariat à l'énergie atomique, à l'INRA, au Centre national des études vétérinaires et alimentaires ou à la faculté de pharmacie de Paris-V. Le secrétariat d'Etat à la recherche se disait récemment *« chagriné »* de constater que l'INRA ne s'est pas mobilisé sur la maladie de la « vache folle », les centres de Jouy, de Tours et de Toulouse ayant préféré mettre l'accent sur la version ovine de la maladie, la tremblante du mouton, que l'on observe de façon sporadique dans les troupeaux français.

Si la puissance publique n'a nullement pris conscience, ces dernières années, de l'enjeu considérable que représentaient les prions dans le champ de la santé publique, il y a eu, depuis deux ans, un quasi-doublement des moyens dans ce domaine de recherche. Cet effort correspond en partie à ce qu'avait demandé, dans son rapport, le professeur Dormont. *« Les suites de mon rapport sont difficiles à apprécier ; je suis ici à la fois juge et partie, mais il faut reconnaître que, après le financement de l'action concertée de 1995, le nombre de chercheurs travaillant sur ce thème a considérablement augmenté*, déclarait il y a quelques jours au *Monde* le professeur Dormont. *J'estime néanmoins que l'effort de recherche et de surveillance doit être intensifié. Même si la crise que nous vivons aujourd'hui a des aspects politiques, il ne faut pas oublier que ces maladies présentent un intérêt majeur en recherche fondamentale, en particulier en raison des concepts nouveaux qu'elles ont introduits dans le domaine des maladies infectieuses et de la neurobiochimie. »*

TEST DIAGNOSTIQUE

Face aux carences actuelles, M. d'Aubert a décidé une mobilisation accrue : le réseau de surveillance de la MCJ va être renforcé, et *« un comité d'experts, couvrant l'ensemble du champ scientifique médical, vétérinaire et technique, est immédiatement créé et mis sous la tutelle des ministères de la recherche, de la santé et de l'agriculture ». « Nous augmentons les moyens, le nombre de chercheurs et d'équipes, mais je souhaite d'autre part que les chercheurs aillent plus loin et qu'ils parviennent à un décloisonnement de leurs travaux puisque ces maladies sont communes à l'homme et à l'animal*, nous a déclaré M. d'Aubert. *Du point de vue de la santé publique, il importe en particulier de tout faire pour mettre au point un test diagnostique de ces maladies. Pour autant, nous ne sommes pas devenus des « monomaniaques » du prion. Il nous faut parvenir à ouvrir cette recherche et son champ d'investigation. »*

Hervé Morin et Jean-Yves Nau

Mobilisation des éleveurs

La colère gronde chez les éleveurs français, frappés par la crise de la « vache folle », tandis que le gouvernement tente d'obtenir de la Commission européenne des mesures de soutien au marché de la viande bovine. La FNSEA et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) ont lancé, jeudi 11 avril, un mot d'ordre de *« mobilisation générale »*, invitant leurs adhérents à manifester à partir de samedi 13 avril, afin d'obtenir pour les éleveurs une aide accrue du gouvernement et de Bruxelles. La FNSEA attend du gouvernement qu'il s'engage *« solennellement »* à obtenir des compensations *« à hauteur des pertes réellement subies »*.

Les députés se transforment en VRP du bœuf

INTERLOCUTEURS naturels des éleveurs, producteurs et négociants français qui subissent de plein fouet les conséquences économiques de l'affaire de la « vache folle », les députés ancrés dans les régions d'élevage tentent, tant bien que mal, de répondre aux inquiétudes. Faute de pouvoir proposer quelque solution miracle, ils ont transformé leur permanence en caisse de résonance d'une colère exprimée par une frange importante de leur électorat.

Si la crise est vécue par certains comme une *« catastrophe imprévisible »*, la plupart désignent les coupables sans prendre de gants. Premiers responsables, les Britanniques. *« Ils auraient dû prendre des mesures quand ils ont vu que les cheptels étaient atteints »*, affirme Jean Auclair, député (RPR) de la Creuse et lui-même éleveur. Avis partagé par son collègue RPR Bernard de Froment, énarque, député du même département : *« Les Britanniques ont fait preuve d'irresponsabilité pendant dix ans, avant ce coup médiatique sans doute destiné à faire payer les autres pays européens. » « La maladie est à 99 % en Grande-Bretagne. Pourquoi cette annonce qui a semé la panique partout ? »*, fait mine de s'interroger l'ancien ministre de l'agriculture François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle). *« Cela fait vingt ans que nos agriculteurs protestent contre les importations de viande anglaise, alors qu'on sait qu'ils ne prennent pas les mesures sanitaires suffisantes »*, explique quant à lui André Fanton (RPR, Calvados).

La presse se retrouve aussi sur la sellette. *« Les agriculteurs partagent tout à fait les déclarations de Jacques Chirac sur la* "presse folle" *»*, soutient M. Fanton. Pour Evelyne Guilhem, député de Haute-Vienne et secrétaire nationale chargée de l'agriculture au RPR, *« la presse a fait du sensationnel, sans en mesurer les conséquences »*.

Le gouvernement est pour l'instant épargné. Qu'il s'agisse de l'arrêt des importations, de la création d'un label « viande française » ou de l'accord obtenu à Bruxelles sur le rachat de 50 000 tonnes de viande, les initiatives de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture et de la pêche, sont assez largement approuvées. *« M. Vasseur a géré la crise avec lucidité et précaution »*, assure Marc Le Fur, député RPR des Côtes-d'Armor. Alain Marleix (RPR, Cantal) se réjouit de la *« rapidité de réaction »* du ministre vis-à-vis des consommateurs. Même Didier Boulaud (PS, Nièvre) juge positivement les initiatives ministérielles : *« Il faut tenir sur ces positions tant qu'on n'aura pas de certitude scientifique. »*

BANQUET BOVIN

Nettement plus critique, Alain Le Vern, député (PS) de la Seine-Maritime, dénonce *« l'incapacité du gouvernement à trouver des solutions ». « Devant ces tergiversations, les éleveurs ne savent pas où ils vont »*, ajoute le député normand, soulignant l'absence de transparence dans la communication gouvernementale : *« Le ministre de l'agriculture n'a pas tout dit. Que sont devenus les stocks de viande anglaise importée avant l'embargo ? »* Mais M. Le Vern doute surtout de l'efficacité du label « viande française » : *« Ce n'est pas sérieux ! On est incapable, avec le système de production actuel, de garantir l'origine des produits bovins. Cela fait trois ans que nous réclamons un système de traçabilité fiable, comme il en existe pour le vin ou le fromage. »* Une préoccupation fort peu partagée par des députés plus soucieux de faire oublier les dangers de la viande contaminée que d'assurer des contrôles jugés déjà très lourds. M. Guillaume craint *« un renforcement inutile et coûteux des contrôles sanitaires »*.

Après les grosses frayeurs des premiers jours, les éleveurs et leurs députés, à l'unisson des marchés aux bestiaux, sont dans l'expectative. *« Il faut revenir à plus de raison »*, prévient M. Le Fur. *« Les garanties sanitaires existent, et les consommateurs ont avec le label « viande française » une certitude sur l'origine de la viande, donc les risques n'existent plus »*, veut croire le député breton. Il reste à en persuader les consommateurs. Pour ce faire, les députés des circonscriptions les plus touchées se transforment en VRP de la viande bovine. Samedi 20 avril, tous les élus de la Creuse seront invités à montrer l'exemple : à l'initiative du conseil général et des chambres consulaires du département, un banquet sera organisé à Aubusson. Au menu : langue de bœuf, steak-frites et fromage de vache. Et un mot d'ordre en guise de dessert : *« Le bœuf creusois, sans peur et sans reproche ! »*

Jean-Baptiste de Montvalon et Sylvia Zappi

Une cellule ministérielle, par précaution

CE JOUR-LÀ, Alain Juppé était dans les pâturages de montagne, loin des *« miasmes »* parisiens. Il allait, ce jeudi 21 mars, en compagnie de son secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, à Briançon (Hautes-Alpes), rencontrer, sur le terrain, les montagnards. C'est là que le chef du gouvernement a été informé des déclarations du ministre anglais de la santé affirmant que la maladie de la « vache folle » pourrait se transmettre à l'homme. Aussitôt, une cellule ministérielle de suivi immédiat a été mise en place autour de M. Juppé.

Outre M. Gaymard, elle réunit le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, et le secrétaire d'Etat à la recherche, François d'Aubert. Très rapidement, M. Vasseur a annoncé la décision d'interdire l'importation de viande bovine britannique en France. Placé en première ligne, il était naturellement chargé de l'information pour l'opinion publique. Depuis le début de l'affaire, les ministres concernés se sont réunis, à deux ou trois reprises, autour de M. Juppé et leurs directeurs de cabinet ont fait de même avec leur homologue de l'hôtel Matignon.

A l'évidence, le spectre de l'affaire du sang contaminé est présent à l'esprit des pouvoirs publics, qui souhaitent prendre les précautions nécessaires. Alors que M. d'Aubert a laissé entendre, jeudi 11 avril, qu'une certaine lenteur s'était manifestée, *« jusqu'en 1992 »*, sur le plan de la recherche attachée aux rapports hypothétiques entre les encéphalopathies subaiguës spongiformes animale et humaine, M. Gaymard assure que ses prédécesseurs ont pris les dispositions adéquates sur le plan sanitaire. Lors de la réunion des ministres européens de la santé, le 15 mai, la France demandera à ses partenaires de durcir leur législation dans ce domaine pour l'aligner sur la sienne.

Olivier Biffaud

Marie-José Nicoli, présidente de l'Union fédérale des consommateurs (UFC)

« Si on assouplit l'embargo, nous appellerons au boycott de la viande bovine »

« Pourquoi avez-vous attendu aujourd'hui pour vous mobiliser sur les problèmes inhérents à l'épidémie de la « vache folle » ?

– Il est totalement faux de dire que nous n'avons pas agi dans ce domaine. En 1991, puis en 1994, nous avons souligné dans *Que choisir ?* l'importance qu'il fallait accorder à l'information et à la protection des consommateurs français vis-à-vis des viandes potentiellement à problèmes. Jusqu'à présent, les mesures sanitaires nous paraissaient suffisantes.

» Aujourd'hui, on parle d'une levée ou d'un assouplissement de l'embargo européen vis-à-vis de l'importation des viandes anglaises. Nous ne pouvons accepter de tels assouplissements sans avoir obtenu de solides garanties. Or celles-ci ne sont pas acquises.

– Que voulez-vous dire ?

– Depuis des années, nous demandons que les consommateurs connaissent, comme pour les fruits et légumes, l'origine et l'identité des animaux dont ils consomment la viande. Nous savons bien qu'une partie de l'arsenal que nous réclamons est en place dans notre pays, qu'il existe une identification des bêtes dès la naissance. Mais ces mêmes bêtes ne sont plus pour les consommateurs identifiables après l'abattoir. Ensuite, sur l'étal du boucher ou au « rayon viande » de la grande surface, le consommateur ne sait plus ce qu'il achète. Nous réclamons pour ces viandes des informations qui correspondraient à celles des appellations d'origine contrôlée pour les vins. Nous voulons obtenir que le consommateur français puisse choisir une viande d'origine française, écossaise, argentine...

– Où se situaient les obstacles à vos revendications ?

– Depuis des années, nos demandes ont été refusées tant par les responsables des abattoirs que par ceux des grandes surfaces, qui jugeaient ces dispositions techniquement irréalisables. Aujourd'hui, dans une situation d'urgence, nous voyons qu'un système d'identification de la viande française peut être mis en place en huit jours. Si l'on est en mesure de mettre un macaron sur la viande d'origine française, on peut dire quelle viande est d'origine étrangère. Ce système est une bonne chose, mais il ne pourra durer, car il s'agit de protectionnisme.

» La décision concernant le maintien de l'embargo sur la gélatine bovine d'origine britannique, qui entre notamment dans la composition des cosmétiques, nous convient parfaitement. Si l'on assouplit l'embargo, nous appellerons immédiatement au boycott total de la viande bovine, quelle que soit son origine. Nous avions déjà mené cette action pour le veau aux hormones. De nombreuses associations de consommateurs des pays de l'Union européenne sont sur la même ligne. Il y a trop d'incertitudes scientifiques pour que nous puissions être certains de l'inocuité des produits en provenance de Grande-Bretagne. Manger de la viande doit être un acte de plaisir, qui ne peut se faire de manière stressée.

– En déclenchant un boycott total des aliments d'origine bovine, seriez-vous encore dans la logique de votre action de consommateur ?

– Oui. Nous représentons un groupe de pression qui a engagé une partie de bras de fer avec les responsables politiques. A l'heure actuelle, nous ne sommes nullement associés aux décisions et nous n'avons aucune information scientifique alors que nous avons des experts qui pourraient évaluer la réalité des risques pour le consommateur. Les responsabilités en la matière incombent à ceux qui, de manière irresponsable, ont engraissé des herbivores avec des produits qui ne correspondaient pas à leur type d'alimentation.

» Si nous ne sommes pas étroitement associés aux décisions à venir concernant les suites de l'embargo, nous lancerons l'appel au boycott total de toute viande bovine. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Les défenseurs des consommateurs

● **L'UFC-*Que choisir ?*** – Créée en 1951, l'Union fédérale des consommateurs est une association à but non lucratif, *« indépendante de l'Etat, des syndicats, des producteurs et des distributeurs »*. Première organisation française de consommateurs et doyenne européenne de ce type d'association, elle compte 65 000 adhérents. Depuis 1961, elle publie un mensuel, *Que choisir ?* (200 000 exemplaires diffusés). L'UFC dispose de deux serveurs Minitel (36 15 QUE CHOISIR et 36 15 UFC).

● **L'INC.** – L'Institut national de la consommation est un établissement public à caractère industriel et commercial chargé, depuis 1964, de l'information des consommateurs. Il fonctionne grâce au produit des ventes de ses publications et reçoit chaque année une subvention votée par le Parlement. Il publie un mensuel, *60 millions de consommateurs*.



Le FLNC-canal historique annonce une prolongation de six mois de la trêve en Corse

Les clandestins déclarent au « Monde » attendre de l'Etat des résultats d'ici juin 1997

Tandis que le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré reçoit à Paris les acteurs politiques et socio-économiques de l'île, le FLNC-canal historique a annoncé vendredi 12 avril qu'il reconduisait pour six mois la trêve observée, initialement pour trois mois, depuis le 12 janvier. L'organisation précise que *« cette décision n'est aucunement dictée par un souci de bienveillance à l'égard de l'actuel gouvernement »*.

BASTIA
de notre correspondant

« Nous reconduisons, à compter de ce jour, pour une durée de six mois, la suspension de notre action militaire décrétée le 12 janvier dernier. Dans un communiqué authentifié, le FLNC-Canal historique a confirmé, vendredi 12 avril, la poursuite du processus de paix engagé en Corse depuis trois mois. Selon le communiqué des clandestins – qui ont par ailleurs accordé un entretien au journal *La Corse* de vendredi – *« cette décision n'est aucunement dictée par un souci de bienveillance à l'égard de l'actuel gouvernement français ». « Nous demandons à l'Etat qu'il mette enfin ses actes en accord avec ses discours. Tout comme il serait souhaitable que ses positions soient plus souvent ordonnées et unitaires »*, ajoute le FLNC-canal historique, allusion à la fois à l'annonce de la création d'une zone franche et aux prises de positions différentes, d'Alain Juppé et Jean-Louis Debré sur le dossier corse.

L'organisation clandestine précise aussi : *« Notre responsabilité politique ne devra jamais être prise pour de la faiblesse ou de la complaisance. Nous nous réservons donc le droit d'intervenir à nouveau, au cas où cela s'avèrerait nécessaire »*. Le FLNC-canal historique souligne aussi le caractère exceptionnel de sa démarche, avec *« la plus longue période de suspension de* [ses] *actions militaires »*, qui *« concrétise neuf mois du premier processus de paix que la Corse ait connu depuis vingt ans »*.

« QUE NOTRE VOIX SOIT ÉCOUTÉE »

A l'occasion de l'authentification de ce communiqué, deux des responsables de l'organisation clandestine ont commenté pour *Le Monde* la démarche politique de leur organisation. Pour eux, il est clair que la prolongation de la trêve valide ce qu'ils appellent le *« fragile processus de paix »* entamé par Jean-Louis Debré lors de sa visite en Corse, en janvier, au lendemain de l'annonce de la trêve. A propos des *« discussions »* engagées avec les émissaires du pouvoir, le FLNC-Canal historique rejette les accusations de monopole de la concertation : *« S'il est vrai que nous occupons une position particulière en ce moment, nous n'occupons pas pour autant une position d'interlocuteur privilégié. Mais, c'est vrai, nous voulons que notre voix soit écoutée, par exemple par l'intermédiaire d'A Cuncolta* [vitrine légale du FLNC-canal historique]. *Nous souhaitons tout autant que les opinions des partis et personnalités intéressés par la question corse soient prises en compte dès cette première phase »*.

Le FLNC-Canal historique demande à ce sujet *« la mise en œuvre d'une méthode de travail cohérente pour recueillir l'opinion de chacun »*. Comment concrétiser cela ? *« Il est impératif que, par un jeu multiple de rencontres, de concertation, de discussions, par exemple à l'assemblée de Corse mais aussi ailleurs, une plate-forme d'idées concordantes soit établie. Cela devrait concerner les questions institutionnelles, économiques et culturelles »*.

Au nom du consensus, les objectifs du FLNC-Canal historique seraient-ils pour autant revus à la baisse ? *« Notre détermination n'est pas d'obtenir par la force ce que nous revendiquons. Il s'agit de faire en sorte que l'évolution dans l'opinion publique et dans la classe politique se fasse par conviction et non par obligation .»*

Mais certaines revendications ne sont-elles pas des préalables à toute discussion, par exemple la reconnaissance du peuple corse ? *« Il s'agit là pour nous d'un point essentiel, sans que pour autant il constitue un préalable. il faudra débattre de cette question incontournable, étudier toutes les implications de cette reconnaissance, envisager sérieusement toutes les hypothèses... Même celle de la réforme de la Constitution .»* Quel est le calendrier envisagé ? *« Nous devons nous hâter lentement. Le temps presse. Les semaines qui viennent sont cruciales pour l'avenir. Pour notre part, nous sommes prêts. Les dossiers institutionnels, économiques, culturels sont bouclés. Nous sommes disposés à les mettre sur la table de discussion. Ces dossiers sont élaborés depuis plusieurs mois. Nous estimons que d'ici au mois de juin 1997 certaines concrétisations, notamment par la voie législative, devront être acquises. Passée cette date, nous savons que la préoccupation du pouvoir et plus largement de la classe politique sera la préparation de la campagne électorale des législatives et territoriales de 1998. Nous devons aboutir tous ensemble avant cette période »*.

Michel Codaccioni

Un pas de plus vers la paix

ANALYSE

LA RECONDUCTION, pour six mois, de la trêve du FLNC-canal historique ; des déclarations d'intention qui se veulent constructives ; une méthode d'expression plus « civile », loin des démonstrations avec 600 hommes en armes : tout cela confirme la nécessité ressentie par la plupart des acteurs de la vie de l'île de stopper la marche à l'abîme dans laquelle, il y a encore quelques mois, la Corse semblait engagée. La prudence, néammoins, s'impose : l'exemple de l'Irlande du Nord montre qu'un processus de paix apparemment bien entamé reste fragile et qu'une trêve n'est pas définitive, même quand elle a commencé depuis plus d'un an.

En outre, si l'essentiel de la mouvance nationaliste s'inscrit désormais officiellement dans un processus de retour à la paix civile, des irréductibles refusent de déposer les armes. C'est le cas d'une organisation clandestine au moins, le Fronte ribellu. Ces « enragés » sont-ils condamnés à la marginalisation et à l'impuissance, dans une île ou des décennies de violence provoquent une lassitude profonde, ou bien sont-ils encore en mesure de rencontrer un écho et de faire des dégâts ? Enfin, c'est le destin même de la société corse qui suscite de lourdes incertitudes. A entendre les groupes nationalistes s'apostropher avec des qalificatifs qui vont de *« mafieux »* à *« totalitaire »*, à voir la haine qui sourd à travers ces échanges, à se rappeler qu'une vingtaine de cadavres marquent autant de lignes de fractures sanglantes au sein de cette mouvance, on peut légitimement s'interroger sur l'avenir qui se dessine pour l'île, y compris quand le débat démocratique aura repris le dessus.

En outre, la relève des dirigeants de la classe politique traditionnelle, pour la plupart âgés, suscite elle aussi maintes interrogations. Or l'échéance est proche : 1998, date prévue des élections législatives et régionales.

Dans ce contexte incertain, les solutions économiques elles-mêmes, comme la création de la zone franche, peuvent comporter des dangers supplémentaires (blanchiment d'argent sale, etc.)De tels risques sont évoqués y compris par la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique. L'équipe d'Alain Juppé n'est donc pas au bout de ses peines. Exposé à de vives critiques, pour avoir discuté avec des *« poseurs de bombes »*, le gouvernement a gagné, malgré tout, la première manche en obtenant du FLNC-canal historique, le plus important des groupes clandestins, qu'il s'engage sur la voie de l'apaisement. Cela ne saurait faire oublier que l'essentiel du chemin reste à faire. Y compris, et surtout, de la part des Corses eux-même, qui n'ont jamais eu une image aussi mauvaise sur le continent.

Jean-Louis Andreani

Quand Paris célèbre le 125e anniversaire de la Commune

APRÈS la guillotine br0lée place Voltaire (11e arrondissement), le 18 mars, par une centaine d'Amis de la Commune, en présence de représentants du PCF, du PS, de Radical, de SOS-Racisme et du MRAP, le Paris populaire *fête, depuis le 11 avril, le 125e anniversaire de la* Commune.

Le 100e anniversaire avait couronné « mai 1968 ». La commémoration avait de quoi séduire les « gauchistes », autogestionnaires du feu PSU, laïcards et féministes du MLF. *« Mais elle avait été encadrée, d'un côté, par l'université* « officielle », *et, de l'autre, par le Parti communiste »*, se souvient l'historien Jacques Rougerie, spécialiste de la période. En 1996, les commémorations organisées par les mairies du 11e et du 20e, puis, en mai, par celle du 18e, seront plus festives. La Vidéothèque de Paris consacrera une semaine à la mémoire des insurgés, du 11 au 18 mai, avec de nouveaux films... russes.

« Citoyennes, citoyens, par délibération du 1er avril 1996, la Commune de Paris proclame... » Le Collectif 11e pour l'écologie, la solidarité, la citoyenneté a collé ses revendications sur les murs. En 1996, les courants de la gauche radicale et associative insistent davantage sur la *« participation des étrangers au conseil de la Commune »* – Saint-Ambroise est dans les mémoires –, ou *« sur la mesure révolutionnaire de blocage des loyers ». Les socialistes du 11e ont* eux aussi insisté pour fêter dignement cette *« révolution sociale »*.

Maire « citoyen » du 11e, Georges Sarre lui-même a de quoi se retrouver dans cette armée du peuple qui a repris les armes que la bourgeoisie avait laissé tomber. Le désastre militaire de 1870, le mouvement patriotique et profondément républicain qui anime la Commune, voilà qui parle aux ex-socialistes jaurésiens. Pour convaincre l'adjointe au maire de Paris chargée de la culture de subventionner les manifestations, M. Sarre n'a pas hésité à comparer la *« réaction patriotique »* de 1871 au... 18 juin 1940. En 1977, Jean-Pierre Chevènement avait réalisé avec Serge Moati, pour FR3, un portrait du communard Louis-Nathaniel Rossel.

Querelles d'héritage ? Seule l'association des Amis de la Commune, créée en 1882 par des communards de retour d'exil, et naguère présidée par Jacques Duclos, cultive encore la nostalgie communiste et continue à disséquer la part prise par les blanquistes, marxistes, jacobins et proudhoniens dans l'insurrection. A peine si on peut encore parler de disputes géographiques. *« Le 11e a la guillotine, ça, on ne peut pas leur refuser*, commente Jean-Michel Rosenfeld, adjoint au maire du 20e, chargé de la vie culturelle. *Nous, nous avons le mur des Fédérés, où nous nous rendrons le 1er mai. Ce que l'Histoire se dispute, c'est la dernière barricade. »* Est-elle tombée rue de la Fontaine-au-Roi, près de la « Répu », ou du côté de la rue de Tourtille, par-delà le boulevard de Belleville ?

Rien n'obligeait à fêter ce 125e anniversaire. *« La date n'est pas « ronde », et, depuis 1971, la France n'a pas produit de travaux majeurs sur le sujet »*, s'étonne Jacques Rougerie. Pour la gauche du 11e et du 20e, la Commune est une manière de fêter les victoires municipales de 1995, de se rappeler au souvenir des manifestants de décembre 1995, mais aussi de se réapproprier une virginité révolutionnaire.

Ariane Chemin

Alain Juppé veut renforcer la sécurité en Guyane

AU TERME de la première journée de son voyage en Guyane, jeudi 11 avril, le premier ministre, Alain Juppé, a annoncé, à Cayenne, diverses mesures en faveur de ce département dans les domaines de la sécurité, de l'aménagement du territoire et de la production d'or. La *« lutte contre l'insécurité implique une forte mobilisation de l'État »*, a indiqué M. Juppé, qui a promis des *« moyens supplémentaires »* en hommes et en matériel, dans ce département où la délinquance a connu une *« augmentation intolérable des agressions violentes »*. Vendredi, le premier ministre devait se rendre dans l'ouest de la Guyane, dans des villages d'Amérindiens, et sur le fleuve Maroni, avant de partir pour la Martinique, puis la Guadeloupe (*Le Monde* du 12 avril).

Forte hausse des prix à la consommation en mars

SELON LES CHIFFRES provisoires publiés, vendredi 12 avril, par l'INSEE, les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,6 % à 0,7 % en mars par rapport à février. Sur un an, la progression se situe entre 2,3 % et 2,4 %, alors qu'elle n'était que de 1,8 % en mars 1995. Cette hausse importante s'explique en grande partie par l'augmentation des prix de l'alimentation (+ 5,9 % pour les produits frais) et des produits manufacturés (+ 1 %), la sortie de la période des soldes dans les secteurs de l'habillement et des chaussures (+ 3,6 %) ayant poussé l'indice à la hausse, note l'INSEE. Les autres produits manufacturés augmentent de 0,4 %, notamment en raison de la remontée des prix des automobiles. Les prix de l'énergie progressent de 0,6 %, en particulier ceux des produits pétroliers (+ 1,2 %).

DÉPÊCHES

■ **DÉCEPTION : le sociologue Emmanuel Todd**, qui a été l'un des inspirateurs du thème de la *« fracture sociale »* repris par Jacques Chirac pendant sa campagne présidentielle, estime, dans un entretien accordé au *Figaro*, vendredi 12 avril, que *« concrètement, il ne s'est rien passé »* pour réduire cette fracture sociale depuis l'élection du président de la République. *« Il est frappant de voir comment, une fois élu, Jacques Chirac s'est réaligné sur la pensée unique qu'il dénonçait en campagne »*, indique M. Todd.

■ **MANIFESTATION : trois syndicats de médecins appellent à une « journée nationale d'action »**, le 24 avril, pour protester contre le projet d'ordonnance sur la médecine libérale, qui sera examiné le même jour en conseil des ministres. La Confédération des syndicats médicaux français, le Syndicat des médecins libéraux et la Fédération des médecins de France ont indiqué qu'elle pourra prendre diverses formes : *« fermeture des cabinets »*, *« actes médicaux gratuits »*, *« grève du zèle »* ou *« opérations coup de poing »*. Les syndicats ont également décidé d'*« aller à la rencontre du président de la République le mercredi 17 avril »* pour lui faire part *« de l'indignation et de la désespérance du corps médical libéral »*. MG-France (généralistes) ne s'est pas associé à cette journée.

■ **FAMILLE : Jacques Chirac a présidé**, vendredi 12 avril, l'installation du Haut Conseil de la population et de la famille. Le président de la République a saisi cette occasion, avant la réunion, le 6 mai, de la conférence nationale sur la famille, pour rappeler sa volonté de mettre en œuvre une *« politique familiale ambitieuse »* et *« globale »*. Il a précisé qu'*« il convient de simplifier et d'améliorer l'efficacité d'un système d'aide aux familles qui cumule, aujourd'hui, de très nombreuses allocations et avantages fiscaux »*.

■ **RÉNOVATION : Jean-Pierre Raffarin**, délégué général adjoint du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), qui a soutenu Alain Madelin contre François Léotard pour la présidence de l'UDF, a souhaité, jeudi 11 avril, au « Grand'O » O'FM-*La Croix*, que *« ceux qui veulent mener* [le] *combat de la rénovation »* se rassemblent *« dans un club, dans une association »*, au sein de la confédération. Le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat a toutefois ajouté qu'il ne fallait *« pas confondre la bataille électorale qui permet de choisir un président avec la guérilla permanente »*.

■ **RECONSTRUCTION : le comité national du PCF** a entériné, jeudi 11 avril, les *« succès populaires »* des 600 « forums » lancés, en novembre 1995, par la direction du parti. *« La démarche du PUP* [Pacte unitaire pour le progrès] *commence à prendre les aspects d'une réalité tangible »*, a indiqué Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité* et rapporteur, en invitant à poursuivre le *« débat »*. A côté des *« nouveaux espaces de dialogue »* permanents, coorganisés avec les autres forces politiques (*le Monde* du 9 avril), des *« ateliers de réflexion »*, d'intiative communiste, seront créés *« à la base »*, par exemple dans les entreprises.

■ **RÉFLEXION : le club patronal Entreprise et progrès** a porté, jeudi 11 avril, à sa présidence Henri Capdeville, président du directoire des Fayenceries de Sarreguemines après avoir été directeur général du *Reader's Digest*. Il succède à Philippe Kessler, président de SERETE. M. Capdeville souhaite développer la réflexion de son association sur la mondialisation de l'économie, les délocalisations, les relations entre les entreprises et les administrations ou les banques ainsi que la communication d'entreprise.

■ **DISTINCTION : le Prix du livre politique** a été décerné à Laurent Fabius, au premier tour, jeudi 11 avril, pour son ouvrage *Les Blessures de la vérité* (Flammarion), dans lequel l'ancien premier ministre évoque notamment l'affaire du sang contaminé et ses relations avec François Mitterrand. Ce prix lui sera remis à l'occasion de la cinquième Journée du livre politique, qui se tiendra samedi 13 avril, au palais du Luxembourg sous le patronage de René Monory, président du Sénat. Une centaine d'auteurs viendront dédicacer leur œuvre, et plusieurs personnalités politiques participeront à des tables rondes.

"J'ai un beeper,
un fax, un portable,
une messagerie vocale
et électronique, des

pigeons voyageurs,

un téléphone
cellulaire.
Mais que faut-il
pour être dans le coup ?"

CONNECTER Même avec un bureau hyper-équipé, un commercial ne peut être à la fois en déplacement et passer des commandes, organiser des réunions, faire le suivi des livraisons ou se connecter sur votre base de données clients.

Il lui faut rentrer au bercail et tous ces trajets vous coûtent cher. Coupez le cordon !

La solution c'est le bureau mobile :

Une solution qui regroupe les outils les plus perfectionnés du commercial et lui donne accès, où qu'il soit, à l'information dont il a besoin.

Une solution simple que nous vous aiderons à mettre en œuvre. Simple, parce qu'un numéro de téléphone suffit à vous connecter en toute sécurité au réseau IBM Global Network...

Une fois votre portable IBM ThinkPad connecté à Internet, toutes les données sont à votre portée.

Pour quel budget ? Moins que vous ne le pensez. Et encore moins si vous considérez le temps et l'argent que cette technologie fera gagner à votre entreprise, ne serait-ce qu'en améliorant l'efficacité de vos collaborateurs.

De telles solutions ont pu être mises en œuvre en moins de 90 jours grâce à IBM Pl@tform conçu pour gérer les forces de vente.

Appelez-nous au 36 63 36 43 et demandez à nos experts de vous les présenter ou découvrez-les sur Internet au http://www.ibm.com

Solutions pour une petite planète IBM

IBM ThinkPad et IBM Global Network sont des marques déposées d'IBM Corp.

BELFORT La lecture du dossier d'instruction de l'affaire Gigastorage, auquel *Le Monde* a eu accès, permet de répondre aux deux principales questions posées par cette affaire : pourquoi le président du conseil général du Territoire de Belfort, Christian Proust, a-t-il été mis en examen pour escroquerie, le 15 mars, par le juge Christine Schumberger ? Les quinze jours de détention provisoire étaient-ils justifiés ? ● LA QUALIFICATION d'escroquerie retenue par le juge pose apparemment problème, la cour d'appel de Besançon reconnaissant elle-même que la victime de cette escroquerie n'est pas aisée à identifier. ● QUANT AUX ARGUMENTS retenus par la cour en faveur de la détention provisoire – le risque d'une concertation entre les intéressés, le besoin d'auditions complémentaires, le risque de pression sur *les témoins* et le trouble à l'ordre public –, ils paraissent peu convaincants.

Dossier Gigastorage : les nombreux à-peu-près de la justice

« Le Monde » a eu accès aux pièces de l'affaire qui a valu quinze jours de détention provisoire au président du conseil général du Territoire de Belfort, Christian Proust. Notre enquête montre que les critiques de celui-ci contre les magistrats ne sont pas sans fondement

BELFORT
de notre envoyé spécial

Pourquoi Christian Proust, président du conseil général (MDC) du Territoire de Belfort, conseiller régional de Franche-Comté et conseiller municipal de Belfort, a-t-il été mis en examen pour escroquerie et pourquoi a-t-il effectué, du 15 au 30 mars 1996, quinze jours de détention provisoire ? L'étude du dossier, auquel *Le Monde* a eu accès, permet, en l'état actuel de la procédure, de répondre à ces questions.

● Que reproche-t-on à Christian Proust ?

Mis en examen le 15 mars par Christine Schlumberger, juge d'instruction au tribunal de Belfort, M. Proust est suspecté d'avoir « *employé des manœuvres frauduleuses* » au préjudice de la société anonyme Sybel pour un montant de 2,5 millions de francs. *Dans le volumineux dossier* – quatre cents cotes, – il n'y a trace ni d'enrichissement personnel ni de financement illégal de parti politique.

Au terme de son interrogatoire de première comparution devant le juge, M. Proust se voit reprocher d'avoir été à l'origine d'un montage financier, jugé litigieux, *qui a mis en jeu deux outils* institutionnels de développement économique local : une société d'économie mixte, la Sempat, dont il est le président, et une association *loi 1901*, l'Agence de développement économique de Belfort et de son Territoire (ADEBT), dont il est administrateur *(lire ci-dessous)*.

*La Sempat aurait acquis du ma*tériel informatique pour le compte de l'ADEBT « *en utilisant des fonds de Sybel* » frauduleusement. Ce matériel a été acheté à Belfort Memory International (BMI), une filiale américaine de la société informatique belfortaine Gigastorage, en fait son centre de recherche et de developpement, basé en Californie.

● Les explications de l'intéressé

Placé en garde à vue le 13 mars, *en pleine session budgétaire de* l'assemblée départementale, Christian Proust sait ce qui l'attend depuis la mise en examen pour escroquerie, complicité de *faux en ecriture de commerce et* usage – et l'incarcération – de Jean-Pierre Maillot, le 8 mars. C'est donc avec une liasse de documents, qui seront versés au dossier, *qu'il vient devant les enquê*teurs de l'antenne de Besançon du SRPJ de Dijon, pour appuyer sa démonstration technique.

Son propos demeurera constant lors de ses quatre auditions en quarante-huit heures de garde à vue, ainsi que lors de son interrogatoire de six heures devant le juge. Il indique que, dans le cadre des aides qu'il a déjà octroyées à Gigastorage pour son implantation à Belfort, le conseil d'administration de la Sybel a décidé, le 22 septembre 1995, d'accorder à Gigastorage une avance de 4,5 millions de francs : 2 millions sur fonds Bull et 2,5 millions de francs sur fonds ADEBT.

Pour avancer les 2,5 millions sur fonds ADEBT, qui devront, par convention, être remboursés par Gigastorage au 30 juin 1996, explique M. Proust aux enquêteurs, le conseil d'administration de la Sybel fixe une condition : attendre que le Comité interministériel des aides à la localisation des activités (Ciala) se prononce favorablement sur la demande de prime à l'aménagement du territoire déposée par Gigastorage.

La société, qui espère créer à terme 270 emplois, peut en effet obtenir une telle subvention à *hauteur de 13,5 millions de francs*, versée par tiers en fonction de la création des emplois. Pour s'assurer de la viabilité du projet et des travaux effectués par BMI, le Ciala *a diligenté en octobre une enquête* à Los Gatos. Le préfet du Territoire de Belfort, Louis Monchovet, indique dans un courrier daté du 18 octobre qu'il « *estime inapproprié tout engagement supplémentaire de la société Sybel sur fonds publics ou d'origine publique avant les conclusions de l'expertise* ».

> Parmi les éléments qui ont abouti à la mise en examen de M. Proust : la saisie, au siège de Gigastorage, de deux factures d'un même montant pour des matériels différents qui a pu laisser croire à une fausse facturation

Mais le temps presse, indique en substance Christian Proust lors de sa *garde à vue*. Et les *actionnaires* étrangers de Gigastorage se plaignent de la complexité des règles administratives françaises. Il faut aller vite. La société estime à *neuf* mois seulement son *avance* technologique sur son principal concurrent. Et les élus locaux ne veulent pas voir le projet s'évader



hors du Territoire. C'est pourquoi, *explique M. Proust aux enquê*teurs, au cours d'une réunion informelle avec les directeurs de l'ADEBT et de la Sempat début octobre, il décide de ne pas attendre *la décision du Ciala, qui sera d'ail*leurs positive le 7 novembre. Le président du conseil général bâtit donc de son propre chef un scénario alternatif : celui d'un prêt gagé *consenti par l'ADEBT à Gigasto*rage. Cette fois, la Sybel n'est, dit-il, en rien concernée par l'opération : elle consiste à avancer 2,5 millions de francs en faisant acheter par l'ADEBT, via la Sempat, du matériel qui sera finalement mis à disposition de Gigastorage pour la fabrication des disques durs. Gigastorage devra *racheter le matériel à l'ADEBT* avant le 30 juin 1996.

Selon M. Proust, cette opération, indépendante de la procédure Sybel, est « *compatible* » avec *les objets sociaux des deux outils* de développement économique que sont l'ADEBT et la Sempat. La Sempat est d'ailleurs déjà propriétaire des locaux qu'elle a rénovés *en vue de l'installation de Gigasto*rage. Et, fait-il remarquer au juge Schlumberger au début de sa première comparution, cette opération ne concerne plus la société Sybel : *ce qui exclut donc, selon* lui, toute possibilité d'escroquerie au préjudice de cette société.

● De quels éléments disposait le juge avant de placer M. Proust en détention ?

Pour se forger une opinion sur la réalité des engagements de Gigastorage, le magistrat disposait au 15 mars de plusieurs rapports éclairants. Mandaté le 11 février par le juge, Hubert Laurent, expert près la cour d'appel de Besançon, *constate que des chaînes de pro*duction sont en cours de montage et que les locaux de Gigastorage sont encombrés de 8 000 cartons d'emballage permettant de stocker *480 000 disques durs. Le 15 février*, l'expert conclut que le disque Gigastorage, qui doit être fabriqué en série à Belfort, « *semble parfaitement en phase avec la technologie actuelle sur le plan technique et avec le marché sur le plan commercial* ». De son côté, l'administrateur provisoire de Gigastorage, nommé après l'incarcération de Bisser Dimitrov, fait savoir au magistrat le 19 février que la société informatique a bien enregistré « *une commande de 40 000 disques émanant de la firme allemande IPC pour un montant global de 7 400 000 dollars (35 millions de francs environ)* », à livrer avant fin mars 1996.

Pour savoir s'il s'agit d'une « *coquille vide* », selon les termes du procureur, le juge a pu également se rapporter à deux études commandées par les responsables de l'aménagement du territoire. Evoquée par M. Proust, la première remarque qu'« *il semble qu'il y ait un savoir-faire certain dans l'équipe de Belfort Memory International* » et conclut qu'« *il peut être intéressant de poursuivre la collaboration avec Gigastorage, mais selon un scénario prudent* ». La seconde, établie par le Crédit national, tempère ce jugement et conclut à « *un avis très réservé* », notamment en termes financiers.

Alerté par le déroulement judiciaire de l'affaire, le directeur de la Sybel lui-même, Christophe Vielllard, a versé au dossier un pré-audit commandé fin février au cabinet Arthur Andersen. Il se dit « *heureux de constater que ce rapport est favorable à un projet qui est un vrai projet industriel et que les financements mis en place ont été utilisés conformément aux objectifs poursuivis* ». Ce document a été enregistré par le cabinet d'instruction le 11 mars.

Apparemment, deux éléments semblent avoir joué un rôle primordial dans la mise en examen de M. Proust. Le premier relève d'un problème de sémantique. Lors de sa garde à vue, une semaine avant celle de M. Proust, Jean-Pierre Maillot, le directeur de l'ADEBT, n'emploie pas les mêmes termes que le président du conseil général pour désigner les fonds sur lequel intervient la Sybel, semant ainsi la confusion. La Sybel est mandatée pour attribuer des aides sous forme de subventions ou d'avances remboursables, en *gérant des fonds qui restent res*pectivement propriété de Bull, de l'Etat et de l'ADEBT. Elle n'en est pas propriétaire, ce qui semble exclure, comme le clame M. Proust, que l'on puisse parler d'escroquerie à l'encontre de Sybel. Or, à plusieurs reprises, M. Maillot a évoqué les « *fonds Sybel* », sans précision. Il ne lève l'ambiguïté que lors de son audition du 27 mars et lors d'une confrontation avec Christian Proust le 3 avril. Dans son arrêt du 21 mars maintenant en détention M. Proust, la cour d'appel de Besançon concluait d'ailleurs qu'il existait « *une incertitude sur la victime : Sybel ou ADEBT* ».

Le deuxième élément provient de la saisie de plusieurs factures au *siège de Gigastorage, dont deux* correspondent, pour un même montant – 2 497 110 francs – mais pour des listes de matériels différents, à la fameuse opération d'achat à BMI. *Les enquêteurs ont*, semble-t-il, songé à l'éventualité d'une fausse facturation. Ils se sont demandé pourquoi les désignations des articles étaient différentes et si le matériel *était bien* arrivé à Belfort. Ce qui n'était vrai que partiellement fin janvier.

Sur ce point, la fin avancée et justifiée par Christian Proust – effectuer *une avance* de 2,5 millions à Gigastorage en prenant un gage sur du matériel informatique – ne semble pas s'être traduite de manière très claire d'un point de vue *comptable*. *D'autant*, comme le font valoir aujourd'hui ses avocats, que les procédures de facturation américaines, distinctes des françaises, permettent *a posteriori de rectifier des factures*.

Pour M. Proust, la désignation des matériels sur ces factures importait peu, comme il l'a expliqué le 15 mars devant le juge Schlumberger. Le seul but recherché, a-t-il reconnu, était de gager l'avance de 2,5 millions de francs sur « *du* » matériel prêté à Gigastorage, et non sur des matériels *précis*.

Une régularisation est d'ailleurs intervenue dans la précipitation, alors que MM. Proust et Maillot se rendaient compte, fin janvier 1996, que la *moitié* seulement des matériels désignés sur les pièces comptables étaient effectivement arrivés à Belfort.

● La détention provisoire de Christian Proust était-elle nécessaire ?

Dans son arrêt maintenant *M. Proust en détention*, le 21 mars, la cour d'appel de Besançon avait évoqué divers motifs. Le premier est le « *risque d'une concertation manifeste* » entre les intéressés, puisque, « *fait aggravant* », ils disposent d'« *une défense commune* ». Procéduralement, le juge avait pourtant les moyens d'imposer des conseils différents aux mis en examen, ce qui n'a pas été demandé.

Le second argument est le besoin « *d'auditions complémentaires et de confrontations* [qui] *s'imposaient pour faire préciser certains points* [à M. Proust] ». Or, à l'exception de son audience de première comparution, le président du conseil général n'a jamais été *entendu par le juge pendant* sa détention. Et la seule confrontation avec Jean-Pierre Maillot, le directeur de l'ADEBT, a été organisée le 3 avril, soit quatre jours après la remise en liberté de Christian Proust.

Le troisième argument est le « *risque de pression sur les témoins* ». Aucun témoin essentiel n'a *pourtant, semble-t-il*, été entendu pendant la détention de M. Proust, excepté l'ancien préfet du territoire.

Reste *le « trouble à l'ordre public »*, laissé à l'appréciation des magistrats.

Jean-Michel Dumay

Une affaire « au croisement du droit administratif et du droit pénal »

Après deux jours de garde à vue, Christian Proust avait fini par s'interroger lors de sa dernière audition sur *« la compétence des enquêteurs (...), qui ne semblent pas être en situation de juger clairement de la valeur de la prise de gage »*, et les questions du juge d'instruction, *« qui n'ont pas d'autre objet que de tenter de façon systématique de mettre un responsable politique au centre d'affaires financières qui lui semblent peu claires »*. *« Tout au long du dossier*, dit-il, *j'ai eu le sentiment qu'une des difficultés majeures de l'appréciation de la légalité des opérations provient du fait qu'elle se situe au croisement du droit administratif français et du droit pénal, les collectivités locales relevant du premier, les entreprises du second. »*

Entendu par Mme Schlumberger le 29 mars, Louis Monchovet, le préfet du territoire à l'époque, a indiqué au magistrat sa lecture de l'affaire : *« C'est au mois de septembre 1995 que j'ai été personnellement avisé que la Sempat envisageait d'acquérir du matériel qui serait mis à disposition de l'entreprise Gigastorage. C'est M. Proust lui-même qui m'en a fait part, et il s'agissait en quelque sorte d'une prise de garantie dans le cadre de l'avance sur la prime d'aménagement du territoire. »* Le représentant l'Etat avait donc été mis au courant du mécanisme de l'escroquerie supposée. *« Cette idée en soi ne m'a pas paru stupide, loin de là »*, ajoutait-il.

Des outils de développement économique locaux

Trois structures institutionnelles sont au cœur de l'affaire Gigastorage :

● **Sybel** : créée en 1991 pour compenser les pertes de richesses et d'emploi liées à la fermeture du site Bull à Belfort, la société anonyme Sybel a pour mission d'implanter des entreprises sur le Territoire de Belfort. En quatre ans, Sybel a participé à la création de 616 emplois sur 1 000 escomptes. Son conseil d'administration est composé de représentants de Bull, des collectivités locales (dont MM. Proust et Chevènement), des industriels et des chambres professionnelles. Sa principale tâche consiste à gérer, comme mandataire, trois fonds d'intervention de 13 millions de francs chacun, qui restent en fait propriété de ses mandants : Bull, l'Etat et l'Adebt, financée par le conseil général. Un comité des engagements, auquel participent des représentants de l'Etat, dont le préfet, soumet les projets qu'elle retient pour approbation au conseil d'administration.

● **Adebt** : créée en 1977 sous statut d'association loi 1901, l'Agence de développement économique de Belfort et de son Territoire (Adebt) a pour mission de rechercher et d'accueillir des investisseurs, de participer à la création d'emplois et au développement technologique, de soutenir l'action de Sybel. Son budget (environ 7 millions de francs annuels) est alimenté principalement par le conseil général. Son conseil d'administration regroupe des représentants de la ville de Belfort, du département (dont M. Proust), de différents syndicats d'aménagement, des chambres des métiers et de commerce et d'industrie, etc. Son directeur est Jean-Pierre Maillot. M. Maillot est également membre du conseil d'administration de Gigastorage en détenant 220 francs d'actions de la société. Il était considéré comme l'« interface » entre Gigastorage et l'administration et les collectivités locales.

● **Sempat** : créée en 1988, la Société patrimoniale du Territoire de Belfort (Sempat) est une société d'économie mixte, dont les deux tiers du capital sont détenus par les collectivités locales. Parmi les autres actionnaires figurent la Caisse d'epargne, la CCI, la Caisse des dépôts et consignations, etc. Ses missions sont, entre autres, la gestion, l'entretien, l'exploitation de bâtiments, et plus généralement l'équipement et la construction d'ouvrages nécessaires au développement de la vie économique et sociale des collectivités territoriales. Son président est Christian Proust et son directeur Jean-Louis Lassource.

Deux mois et demi de procédure et de polémique

● **25 janvier 1996** : Jacques Reiller, préfet du Territoire de Belfort, s'oppose à l'entrée sur le territoire de 47 Malais sans autorisation de travail recrutés par Bisser Dimitrov, PDG de Gigastorage, entreprise d'informatique implantée à Belfort sur l'ancien site de Bull.

● **10 février** : M. Dimitrov est mis en examen pour « escroquerie en bande organisée », « abus de biens sociaux », « abus de confiance », « faux et usage de faux en écriture de commerce » et placé sous mandat de dépôt. Il est également poursuivi pour diverses infractions à la législation du travail.

● **8 mars** : Jean-Pierre Maillot, directeur de l'ADEBT, est mis en examen pour « escroquerie » et « complicité de faux en écriture de commerce et usage » et placé en détention.

● **13 mars** : Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, est placé en garde à vue, ainsi que Jean-Louis Lassource, directeur de la Sempat.

● **15 mars** : M. Proust est mis en examen et placé en détention provisoire à Mulhouse. Jean-Louis Lassource, est également mis en examen pour « escroquerie » et placé sous contrôle judiciaire.

● **17 mars** : M. Chevènement, député-maire de Belfort, dénonce « *une erreur judiciaire* ».

● **18 mars** : Jacques Toubon, garde des sceaux, annonce des sanctions disciplinaires contre le procureur général de Besançon, Marc Dreyfus, qui avait critiqué l'incarcération de M. Maillot.

● **28 mars** : M. Dimitrov est libéré après versement d'une caution de 600 000 francs.

● **30 mars** : M. Proust est remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

● **9 avril** : M. Proust annonce que le dossier d'instruction de l'affaire Gigastorage devrait être « *prochainement* » diffusé sur le réseau Internet.

près de la jus



M. Bayrou se démarque vivement des propositions de la commission Fauroux sur la réforme du système éducatif

« Le désaccord est fondamental », explique-t-on au ministère, rue de Grenelle

La publication du prérapport de la commission de réflexion sur l'école présidée par Roger Fauroux a suscité de vives réactions syndicales, dénonçant le caractère « *provocateur* » de certaines propositions avancées. Elles ont contraint François Bayrou à réaffirmer que « *la commission Fauroux est indépendante, sans que le gouvernement se trouve engagé par avance* ». Il ajoute qu'il restera « *vigilant pour éviter toute remise en cause des principes fondamentaux* ». Dans un entretien aux *Echos*, M. Fauroux estime que « *l'objectif d'un million d'apprentis en l'an 2000 n'est pas hors d'atteinte* ». (Lire aussi notre éditorial page 16.)

ÉTEINDRE l'incendie dès que possible. Une nouvelle fois, François Bayrou a été contraint de se démarquer des initiatives de la commission de réflexion sur l'école, présidée par Roger Fauroux. La publication dans *le Monde* du 12 avril des éléments du prérapport rédigé par M. Fauroux à la veille du séminaire de la commission, le 30 mars, a suscité un tel tollé parmi les organisations syndicales que le ministre de l'éducation nationale a aussitôt cherché à désarmorcer son contenu explosif.

Dans un communiqué publié en fin d'après-midi, M. Bayrou s'est empressé d'indiquer : « *La commission Fauroux est une commission indépendante qui travaille de son côté sans que le gouvernement soit associé à sa réflexion, sans qu'il essaie de l'influencer et sans qu'il se trouve engagé par avance lorsqu'elle rendra ses conclusions.* » Pour le ministre, « *le sujet de l'éducation est suffisamment sensible pour que chacun fasse preuve d'esprit de responsabilité en évitant toute provocation et tout sensationnalisme* ». Et il ajoute : « *Je serai vigilant sur deux points : empêcher toute situation de blocage qui rendrait impossible l'évolution nécessaire du système éducatif et empêcher toute remise en cause des principes fondamentaux qui ont construit notre éducation nationale.* »

Cette « vigilance » s'exercera à l'égard de certaines des seize mesures avancées par la commission. Non seulement elles remettent en cause les objectifs principaux de la loi d'orientation de 1989, mais elles visent également des dispositions récentes adoptées par François Bayrou avec son nouveau contrat pour l'école. Ces propositions sont autant de mèches susceptibles de « *rallumer la guerre* » scolaire et de « *couper à nouveau la France en deux* », dit-on rue de Grenelle. On fait part, dans l'entourage du ministre, d'un « *désaccord fondamental* » avec les initiatives de la commission.

Cette affaire intervient au plus mauvais moment pour le ministre de l'éducation nationale, totalement engagé dans la préparation des états généraux de l'université. En ouvrant le débat avec l'ensemble des syndicats et des universités, François Bayrou espère obtenir le « *consensus* » le plus large possible. Alors que son questionnaire commence seulement à être diffusé dans les établissements, le débat pourrait bien se focaliser sur les propositions de la commission qui, *une fois de plus*, joue le rôle de trouble-fête dans la stratégie de la « *réforme en continue* » adoptée par M. Bayrou.

C'est peu dire que le ministre de l'éducation nationale était peu favorable à la création de cette instance susceptible de préparer le futur référendum sur l'école annoncé par Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle. Attentif à éviter de nouvelles crises, le ministre de l'éducation nationale doit aujourd'hui gérer les impatiences qui s'exercent à l'égard du système de formation et des critiques qui s'abattent sur l'école. Sur ce point, le président de la République avait donné l'exemple au cours de sa campagne présidentielle. Le 9 mars dernier, à Besançon, Jacques Chirac avait de nouveau réaffirmé sa volonté d'engager une réforme rapide sur les rythmes scolaires, la formation professionnelle, après avoir prononcé un jugement définitif contre le « *collège unique* ». Quelques jours plus tard, le 20 mars, en conseil des ministres, à propos de la violence à l'école, le chef de l'Etat avait souhaité que ce « *plan ne soit pas un énième plan non suivi d'effet* ».

C'est enfin sur le terrain de la formation professionnelle et de l'insertion que le ministre de l'éducation national est attendu. Dans un entretien aux *Echos* du 12 avril, M. Fauroux lui rappelle une nouvelle fois sa responsabilité. « *L'apprentissage doit irriguer toute la filière scolaire* », note le président de la commission, qui préconise un million d'apprentis d'ici à l'an 2000. M. Fauroux estime que « *la formation par alternance peut commencer dès treize à quatorze ans (...) à condition qu'elle reste sous statut scolaire* ». Une pierre de plus dans le jardin du ministre.

Michel Delberghe

Seize mesures

Dans le rapport d'étape confidentiel révélé dans *Le Monde* du 12 avril, Roger Fauroux énonce seize propositions de réforme. Parmi celles-ci : instituer plusieurs filières au collège, dont « *une filière technologique* » dès la quatrième ; créer un « *certificat d'études* » à la fin de la troisième ; limiter à « *quatre le nombre de professeurs par classe* » en sixième et en cinquième ; laisser à chaque établissement le soin de recruter « *les professeurs sur une liste de candidats établie par le recteur* » ; modifier les rythmes scolaires en primaire.

M. Fauroux veut conférer aux universités « *un statut d'autonomie* » ; mettre en place un système de « *préinscription* » ; transformer les premiers cycles en un système d'études générales à mi-chemin entre les DEUG actuels et les anciennes propédeutiques. Plusieurs mesures insistent sur le renforcement des liens entre l'école et l'entreprise.

Les syndicats réagissent avec vigueur à la « provocation »

LE MOT revient dans la plupart des réactions syndicales après la révélation par *Le Monde* des premières conclusions de la commission Fauroux sur la réforme de l'école (*Le Monde* du 12 avril) : « *provocation* ». Le SNES se montre le plus virulent en dénonçant le choix de la commission pour « *le minimum culturel, la sélection à tous les niveaux et l'éclatement du service public d'éducation* ». Ce sont les projets « *de tous ceux qui n'ont jamais admis la démocratisation du système éducatif* », souligne le principal syndicat du second degré, en récusant « *le retour des filières ségrégatives au collège, la polyvalence des enseignants et la réduction de leurs qualifications disciplinaires, le barrage à l'entrée de l'université, la secondarisation des premiers cycles universitaires* ». Le SNES appelle les personnels à participer, à l'initiative de la FSU, le 16 mai à la Mutualité, et à « *manifester massivement le 1er juin* ». Le SNU-ipp dénonce pour sa part « *une déclaration de guerre contre l'école* » et le « *véritable éclatement* » du service public que représenteraient ces mesures si elles étaient appliquées.

Le SGEN-CFDT se montre, lui, scandalisé par l'attitude des membres de la commission, qui avait reçu ses responsables jeudi 12 avril au matin, niant les hypothèses de réforme finalement révélées, et parle de « *double langage* ». Sur le fond, le SGEN constate toutes les « *impasses* » de la commission, notamment sur le rôle des zones d'éducation prioritaires (ZEP), les personnels administratifs, la conception du service public. Violemment hostile à l'idée d'un « *certificat d'études* » et à la restauration de filières au collège, le SGEN réaffirme que ses objectifs se trouvent toujours « *dans la loi d'orientation de 1989* ».

Même si elle dénonce « *le ton inutilement provocateur de ce rapport d'étape* », la FEN est plus mesurée. Certaines propositions lui « *semblent intéressantes* », comme « *les nouveaux rythmes scolaires, le viatique à la fin de la troisième, la gestion des recrutements par les recteurs (...)la réorientation plus facile au cours du premier cycle universitaire* ». Hervé Baro (Syndicat des enseignants-FEN), estime que l'idée de réduire le nombre de professeurs pour les deux premières classes du collège « *mérite d'être étudiée* » et juge que le concept de « *savoir indispensable* » nécessite au moins un débat.

Dans l'enseignement supérieur, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) s'étonne que la commission Fauroux « *n'ait jamais jugé utile de consulter les organisations étudiantes (...), méthode la plus légitime de consulter les étudiants* ». Contrairement à l'UNEF-ID, qui demande la dissolution de la commission, la FAGE veut « *répondre point par point* » aux propositions, car « *on ne combat pas des opinions en détruisant une commission* ». L'UNEF-ID en appelle, elle, au premier ministre, qui a installé la commission, en raison du « *caractère provocateur des propositions* », et demande au ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, de « *prendre ses responsabilités* ». « *Soit il reprend à son compte les idées de la commission, soit au contraire il met en œuvre une réforme démocratique par le biais des états généraux, sans s'occuper de cette commission* », affirme le syndicat étudiant.

Premier dans la classe politique à exprimer sa réaction, Jean-Pierre Chevènement, maire (MDC) de Belfort et ancien ministre de l'éducation nationale, se déclare « *préoccupé* » par les propositions de la commission orientées vers « *un démantèlement de l'éducation nationale, qui se fera inévitablement au détriment des jeunes issus des catégories les plus modestes et qui ne trouveront pas de soutien en dehors de l'école* ». Jack Lang (PS), lui aussi ancien ministre de l'éducation nationale, estime pour sa part que ces propositions « *ont le mérite de susciter un débat* », mais que « *l'on ne peut pas réformer le système éducatif à la hache* ».

Les avocats dénoncent la requalification des faits reprochés à M. Tapie dans l'affaire du « Phocéa »

L'AUDIENCE du procès de Bernard Tapie pour fraude fiscale et abus de biens sociaux dans l'affaire du *Phocéa* a été marquée, jeudi 11 avril, par un incident : les avocats des cinq prévenus ont menacé de quitter l'audience sans plaider. Ils entendaient protester contre la proposition faite au tribunal par le substitut du procureur, Sylvie-Claire d'Arvisenet, de requalifier certains des faits reprochés à Bernard Tapie en « *banqueroute* ». Cette modification en cours d'audience leur a paru constituer un « *coup déloyal* » et une atteinte aux droits de la défense. « *Le prévenu doit savoir à l'avance ce que l'on va lui reprocher* », a protesté Me Thierry Lévy, l'un des avocats du député européen.


PROCÈS

Dans son réquisitoire, le substitut a estimé que Bernard Tapie avait utilisé le *Phocéa*, possession de la société anonyme Alain Colas Tahiti (ACT), à des fins exclusivement personnelles et que cette utilisation n'avait pas été facturée à sa valeur, plaçant la compagnie dans un état de déficit chronique. Elle a reproché à l'homme d'affaires d'avoir profité d'une telle situation, sinon de l'avoir organisée, pour minorer ses déclarations de revenus, voire pour ne rien déclarer du tout, comme en 1990. « *Il a vampirisé cette société et l'a vouée à la liquidation. Ce qui a fait s'écrouler le château de cartes de ses sociétés, destiné à la construction d'une fortune personnelle essentiellement fondée sur l'endettement.* »

Le substitut a considéré qu'après l'octroi d'un prêt bancaire de 80 millions de francs, le 30 juin 1992 – une somme qui avait en fait servi à alimenter le train de vie du député devenu ministre –, la société ACT pouvait être considérée comme en cessation de paiements. D'où sa demande de requalification des faits postérieurs à cette date en banqueroute par détournement d'actifs, une qualification permettant de réclamer la mise en faillite personnelle de Bernard Tapie. Pour les abus de biens sociaux dans l'utilisation du *Phocéa* et pour le détournement d'actifs spoliant l'ACT de ses recettes et de sa trésorerie, Mme d'Arvisenet a réclamé quatre ans d'emprisonnement avec sursis. Soulignant le train de vie « *fastueux* » de Bernard Tapie (45 millions de francs par an), elle a estimé qu'il devait être « *écarté de la vie des affaires* » et condamné à une peine d'interdiction de gérer pendant « *pas moins de vingt ans* ».

> « Un château de cartes destiné à la construction d'une fortune personnelle fondée sur l'endettement »

Pour le dossier fiscal, elle a réclamé une peine de dix-huit mois d'emprisonnement, dont dix assortis du sursis, ainsi que cinq ans de privation de ses droits civiques pour ce « *fraudeur invétéré* ». Elle a également réclamé douze mois d'emprisonnement avec sursis et une interdiction de gérer pendant cinq ans contre Fabien Domergue ; deux ans avec sursis, 300 000 francs d'amende et dix ans d'interdiction contre Elie Fellous ; deux ans avec sursis et 300 000 francs d'amende contre Pierre Despessailles, le « *banquier complaisant* », et un an avec sursis et 200 000 francs d'amende contre Brahim Benaïcha, le commissaire aux comptes.

Alors que la présidente, Claude Nocquet, allait suspendre l'audience, Thierry Lévy s'est levé pour réclamer la parole. Au nom de l'ensemble de la défense, il a estimé qu'une requalification des faits serait « *une atteinte à toutes les règles européennes mais aussi françaises* ». Il a rappelé que le juge d'instruction n'avait jamais interrogé les prévenus sur les faits de banqueroute, ce qui aurait, selon lui, probablement entraîné la mise en cause de responsables du Crédit lyonnais, la banque n'ayant cessé son soutien au groupe Tapie qu'en 1994. « *Veut-on que le soupçon nous vienne que ces réquisitions tardives ont pour objet de protéger le Crédit lyonnais et ses dirigeants d'une accusation de banqueroute ?* » En conséquence, il a demandé au tribunal d'ordonner un supplément d'information pour « *rechercher les responsabilités* » au niveau de la banque, faute de quoi les avocats refuseraient d'assurer la défense des prévenus.

Après une longue suspension d'audience, la présidente a décidé de joindre l'incident au fond. « *Elle nous prend pour des gamins* », a commenté un avocat. D'une voix unanime, la « *coalition* » des avocats, pour reprendre le mot de l'un d'eux, a refusé de poursuivre les débats. Et ce malgré la mise au point du substitut rappelant que le tribunal était saisi de faits dont aucun n'était nouveau, quelle que fût leur qualification reconsidérée.

Abattu jusque-là, Bernard Tapie a paru requinqué, commandant, depuis les travées, la riposte de ses avocats. Pendant la suspension d'audience, il est allé dire au substitut, éberluée par tant d'audace, combien elle se trompait sur son cas. « *Jamais de la vie je n'ai fait un montage fiscal. Votre seule préoccupation, c'est d'épargner les gens du Lyonnais.* » S'adressant à l'avocat du fisc, qui avait jugé la veille son train de vie digne d'un « *pharaon* », il l'a informé sur le mode ironique que ses enfants l'appelaient désormais « *Tapie-Khâmon* ». Et il a ajouté qu'il se serait fait un plaisir, en d'autres circonstances, de l'inviter « *pour une croisière sur le Nil* ».

Après de nouvelles suspensions et concertations, la défense de Bernard Tapie a finalement accepté de plaider vendredi dans le dossier fiscal.

Corine Lesnes

Selon la DST, le groupe Carlos avait envisagé en 1982 une « opération » contre M. Badinter

Un rapport détaille les liens entre les terroristes et Me Vergès

Dans un rapport remis au juge Jean-Louis Bruguière, au début de l'année, la DST fournit de nombreuses précisions inédites, notamment sur le rôle joué auprès du groupe Carlos par deux de ses avocats, Mes Jacques Vergès et Bernhard Rambert. Ce dernier aurait fourni des informations laissant penser qu'une *« opération »* était envisagée contre le garde des sceaux de l'époque, Robert Badinter.

LA *« LONGUE TRAQUE »* du terroriste Carlos par les policiers de direction de la surveillance du territoire (DST) n'a pas cessé avec son arrestation, au mois d'août 1994 au Soudan. Dans un rapport de plus de deux cents pages remis au début de l'année au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, le service français de contre-espionnage dresse l'inventaire détaillé et commenté des archives de l'ancienne police secrète est-allemande, la Stasi, retraçant onze années de surveillance du groupe terroriste, entre 1978 et 1989. Transmis aux autorités françaises à partir du mois de juillet 1994, ces documents sont aujourd'hui contenus dans vingt et un classeurs, versés au dossier du juge Bruguière. Ils contiennent de nombreuses précisions inédites, notamment sur le rôle joué auprès de Carlos par deux de ses avocats, le Français Jacques Vergès et le Suisse Bernhard Rambert.

Le rapport de la DST indique notamment que Me Rambert, désigné sous le nom de code *« Duke »*, aurait – en 1982, semble-t-il – fourni à Johannes Weinrich, le principal lieutenant de Carlos, *« des informations sur les mesures de protection dont bénéficiait M. Badinter à son domicile »*.

« D'APRÈS DUKE »

Ce dernier était alors garde des sceaux dans le gouvernement de Pierre Mauroy. *« Dans les notes manuscrites de Johannes Weinrich figurent plusieurs références aux mesures de sécurité sur la personne de M. Badinter*, écrivent les policiers. *L'Allemand évoque en particulier les dispositifs policiers sur le domicile, les installations de surveillance. Les observations sont inscrites sous la mention* « Duke », *ou après la formule* « D'après Duke ». *Les recoupements opérés ont permis d'identifier* « Duke » *comme étant l'avocat suisse Rambert. D'après cette série de notes, il est possible de déduire qu'une opération avait été envisagée sur le domicile de M. Badinter. »* Me Rambert nous a déclaré qu'il *« connaît ce reproche »* et qu'il le considère comme *« absurde, inventé de A à Z »*, se refusant à tout autre commentaire.

Le projet d'une telle *« opération »* semble devoir être rapproché des menaces lancées à l'encontre du gouvernement français par Carlos en 1982, après l'interpellation, en février 1982 à Paris, de deux membres de son organisation, Bruno Bréguet et Magdalena Kopp. Dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur de l'époque, Gaston Defferre, Carlos avait exigé leur libération, menaçant de déclarer *« la guerre »* à la France en cas de refus. La publication de cette lettre dans la presse avait perturbé les négociations en cours entre Me Vergès et plusieurs officiels français. Le 22 avril 1982, alors que s'ouvrait le procès Kopp-Bréguet, une voiture piégée explosait rue Marbeuf à Paris, faisant un mort et soixante-trois blessés.

Une série d'extraits des archives de la Stasi publiés par *Le Monde* avait mis en lumière le rôle de Me Vergès dans ces tractations (nos éditions des 18,19 et 20 août 1994), dont l'avocat a toujours affirmé qu'il n'avait pas pris l'initiative. Sans trancher sur ce point, le rapport de la DST résume ces *« démarches auprès de plusieurs personnalités françaises »* en exhumant le texte d'un *« message »* de Carlos qui devait être transmis à l'avocat par Johannes Weinrich : *« Si au cours de ses entretiens avec des représentants du gouvernement on lui pose la question, il doit répondre conformément aux directives de Michel* [nom de code de Carlos] *:* "Nous avons entrepris une approche secrète de Defferre et la réponse a été un défi public à notre organisation. Nous avons accepté ce défi et nous combattons avec les armes de notre choix, jusqu'au moment où nos camarades nous seront remis d'une manière sûre et certaine... " » Interrogé par *Le Monde* jeudi 11 avril, Jacques Vergès a affirmé n'avoir jamais été destinataire d'un tel *« message »*.

Présenté à l'époque comme un adversaire résolu de toute tractation avec les terroristes, M. Badinter pouvait en outre constituer une cible pour un groupe terroriste à l'antisémitisme affiché. L'*« opération »* – enlèvement, attentat contre son domicile, voire assassinat – pouvait être destinée à accentuer les pressions sur la France ou à servir de représailles. On peut supposer que l'abandon de ce projet ne fut pas sans rapport avec la relative clémence dont bénéficièrent en définitive Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, respectivement condamnés à cinq ans et quatre ans d'emprisonnement, et tous deux libérés par anticipation pour « bonne conduite ». Le rapport de la DST indique qu'auparavant Me Vergès avait joué un *« rôle d'intermédiaire (...) entre le groupe et les détenus »*.

Outre la confirmation de la remise aux amis de Carlos, par les avocats, de documents extraits du dossier Kopp-Bréguet (*Le Monde* du 20 septembre 1995), le rapport contient l'affirmation selon laquelle Me Vergès aurait transmis des *« messages »* à la compagne de Carlos dans sa prison – ce qui est interdit à un avocat. Me Vergès conteste formellement ces faits. Les carnets personnels de Weinrich recèlent, eux, cette mention : *« Note pour Magda : alors une lettre pour elle via Vergès. »*

Sur la foi d'archives manuscrites du groupe Carlos exploitées en 1984 *par la Stasi, la DST soupçonne aussi l'avocat* français *d'avoir été* « totalement impliqué » dans « l'élaboration [de] projets d'évasion » de Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, au point d'en avoir suggéré le *modus operandi* : *« tunnel débouchant sur le système d'évacuation des eaux usées »* et *« gardien corrompu »*, pour l'un; *« simulation de suicide »*, pour l'autre. Me Vergès nie avoir pris part à de tels *« projets »*, qu'il qualifie d'*« invraisemblables »*. *« Bréguet avait reçu une proposition d'évasion de l'un de ses codétenus*, dit-il. *Mais il a refusé. »*

NOMBREUX DÉPLACEMENTS

Le rapport évoque encore les nombreux déplacements des deux avocats à Berlin-Est, notamment en 1982 et 1983 – Me Vergès nie y être *« jamais entré »* – et à Damas, en 1986. C'est dans la capitale syrienne que, selon *« plusieurs documents »* émanant tant de la Stasi que de Johannes Weinrich lui-même, il aurait rencontré Carlos, huit ans avant de devenir son défenseur. Entré en Syrie avec l'*« aval »* des plus hautes autorités syriennes, l'avocat devait, selon le rapport, réserver une chambre à l'hôtel Méridien, puis *« attendre d'être contacté sous le nom de code Abul Hakam »* par un lieutenant de Carlos, Ali Ak Issawi. *« Ce déplacement de Jacques Vergès pour rencontrer Illitch Ramirez Sanchez à Damas en juillet 1986*, poursuit le rapport, *est évoqué et confirmé par une note* [de la Stasi] *datée du 7 août 1986. »*

L'avocat a confirmé au *Monde* s'être *« rendu à Damas »*, mais il dément toujours avoir rencontré Carlos avant l'interpellation de ce dernier, en 1994. Me Vergès assure être allé en Syrie pour s'occuper du cas d'un *« client tunisien »*. L'un des documents de la Stasi indiquait précisément que l'avocat *« pouvait voyager officiellement sous couvert d'une " affaire tunisienne " à Damas »*. La DST évoque à ce propos l'existence d'un document recensant les *« modalités de rencontre à Damas »*, qui imposaient notamment à Me Vergès de passer par l'ex-Yougoslavie, en prétextant une visite à une ancienne collaboratrice. *« Ceci est corroboré*, écrivent les policiers français, *par une note de la main de Ramirez Sanchez (sous réserve d'expertise) portant les nom et adresse en Yougoslavie de l'intéressée, associés au nom de Me Jacques Vergès. »*

Hervé Gattegno

« Peut-être pourrions-nous frapper dans le futur... »

Dans son rapport, la DST évoque d'autres *« projets »* terroristes du groupe Carlos, dans les années 80, contre les intérêts français. Certaines notes transmises par les services allemands évoquent *«–une action mal déterminée sur Klaus Barbie (peut-être un enlèvement pour nuire aux puissances occidentales) »*, autre client célèbre de Me Vergès. Sont également mentionnés par la DST les projets d'assassinat d'un dirigeant de Pechiney en Grèce et d'*«–un attentat contre l'ambassade de France à Athènes »* – commandités par les Roumains –, ainsi qu'une *«–prise d'otages de diplomates français au Liban »* ou une troublante série de *«–repérages sur des trains faisant un périple à travers l'Europe »* et des mesures de sécurité prises à leur bord.

Dans une lettre adressée en 1983 à Carlos par l'un de ses lieutenants, François de Grossouvre, alors conseiller à l'Elysée, est présenté comme jouant un rôle important au Liban. *«–Peut-être pourrions-nous frapper dans le futur »*, est-il écrit.

Plus de naissances hors mariage en province qu'en Ile-de-France

UN PEU PLUS DU TIERS (35 %) des enfants nés en 1993 sont issus de parents non mariés, contre 6 % en 1960. Constante depuis les années 60, cette progression s'observe dans tous les milieux sociaux. Toutefois, ainsi que le révèle une étude de l'Insee, il apparaît depuis 1993 que les naissances hors mariage sont plus nombreuses en province qu'en Ile-de-France (35,1 % contre 34,2 %). Dix ans auparavant, l'Ile-de-France devançait le reste de la France avec un taux de cinq points supérieur.

Les naissances hors mariage sont plus fréquentes chez les ouvrières et les employées. Si ces enfants sont de moins en moins « légitimés » par le mariage de leurs parents, la très grande majorité des enfants sont reconnus par leurs parents dès la naissance ou au cours des premières années de leur vie.

Jean Bousquet devra comparaître devant le tribunal correctionnel

L'ANCIEN MAIRE (UDF) de Nîmes Jean Bousquet a été renvoyé devant le tribunal correctionnel dans le cadre de deux affaires distinctes pour lesquelles il avait été mis en examen début 1994. Battu aux dernières élections municipales, le PDG de Cacharel est soupçonné d'ingérence et de complicité d'abus de biens sociaux. Il comparaîtra une première fois pour avoir fait supporter à la Ville de Nîmes, entre 1990 et 1994, les frais de gardiennage de sa propriété privée pour un montant de 1,3 million de francs.

La justice lui reproche également d'avoir financé, pour un montant de 950 000 francs, le club de football de la ville par le biais de travaux imaginaires sur le chantier de la médiathèque nîmoise. Ces deux affaires, qui concernent également treize autres personnes – responsables de l'entreprise ou employés municipaux, – pourraient venir à la barre du tribunal correctionnel de Nîmes à l'automne prochain. (*Correspondant.*)

DÉPÊCHES

■ **ENFANCE : l'association des Relais enfants-parents demande** que les pouvoirs publics se substituent à son action. Elle réclame la constitution d'un groupe de travail interministériel pour *« faire appliquer le droit de l'enfant à avoir des relations avec son parent, fût-il incarcéré »*. Cette association, qui fête son dixième anniversaire, a assuré 3 000 accompagnements d'enfants au parloir en 1995 sur l'ensemble du territoire grâce à 250 bénévoles et à la participation de 40 professionnels. La moitié des parents détenus en France, sur une population carcérale d'environ 58 000 personnes, n'ont plus de contacts avec leurs enfants.

■ **NATIONALITÉ : la Cour de cassation a annulé**, mercredi 10 avril, un arrêt de la cour d'appel de Versailles, qui, en 1994, avait refusé à un couple de Philippins résidant en France depuis 1985 la nationalité française pour leur fils, né en 1987 à Neuilly-sur-Seine, au motif que sa mère travaillait à l'ambassade des Philippines à Paris, ce qui attestait non pas une assimilation, mais *« un rattachement ostensible à une collectivité étrangère »*. La première chambre civile de la Cour de cassation a jugé que la qualité de l'employeur *« n'était pas de nature à exclure, à elle seule, l'existence en France du centre des occupations des intéressés »*.

■ **JUSTICE : le survivant du « groupe de Roubaix », Omar Zemmiri,** *« n'a fait état d'aucun rattachement avec un groupe terroriste ou islamiste connu, ce qui confirme les pistes de délinquance de droit commun »*, a déclaré, jeudi 11 avril, le procureur de la République de Lille, Olivier Guérin (*Le Monde* du 12 avril). Figurant dans un carnet de M. Zemmiri, le prénom *« Ilies »* est *« celui de l'un de ses fils »*, a précisé M. Guérin, écartant ainsi l'hypothèse, évoquée dans *L'Express*, d'une liaison entre le groupe de Roubaix et Rachid Ramda, un islamiste algérien soupçonné d'avoir financé la dernière campagne terroriste en France. C'est par erreur que nous avons indiqué (*Le Monde* du 31 mars et du 12 avril) que M. Bel Hacem faisait partie des quatre corps calcinés dans la maison de Roubaix ; il s'agissait en fait du cadavre d'un Algérien, Amar Djouina.

■ **Des peines de dix-huit et vingt ans de réclusion criminelle** ont été prononcées, jeudi 11 avril, par la cour d'assises spécialisée du Gard, à l'encontre de quatre Marocains qui avaient mis sur pied un trafic d'héroïne entre les Pays-Bas et le midi de la France. Un cinquième complice a été condamné à huit ans de réclusion. (*Correspondant.*)

CARNET

DISPARITIONS

■ **MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET**, fondateur du groupe Publicis, est mort à son domicile parisien, jeudi 11 avril, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. *(Lire p. 23)*

■ **FRED FLOEGE**, *alias* « commandant Paul » pendant la Résistance à l'occupant nazi, est décédé, le 9 avril, à Arlington (Virginie), aux Etats-Unis, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année. Durant la première guerre mondiale, il avait fait partie du corps expéditionnaire américain en France. Pendant la seconde guerre mondiale, il est parachuté en France, dans la région de Montbéliard. Marié à une Française, Fred Floege prend la tête de deux des maquis de la Franche-Comté, successivement à Etouvans et Ecot (Doubs).

■ **CARLOS DANIEL**, acteur portugais du Théâtre Dona Maria II de Lisbonne, est décédé mardi 9 avril, à l'âge de quarante-trois ans. Il était l'un des protagonistes de la pièce *La Répétition ou l'Amour puni*, de Jean Anouilh, que le Théâtre national a mis en scène à Lisbonne le mois dernier. Carlos Daniel a travaillé à ses débuts avec les metteurs en scène Peter Brook et Geoffrey Reeves avant de fonder, en 1974, le Théâtre d'animation de Setubal, où il a travaillé avec Roger Blin. Il a interprété notamment des personnages de Shakespeare (Hamlet et Richard II), de Lope de Vega, de Racine et d'Oscar Wilde, ainsi que de Camus et d'Arrabal. En France, il a interprété *Les Galanteries du duc d'Ossone, vice-roi de Naples*, de Jean-Marie Villégier.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Le président de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
Les membres du conseil de gestion,
Le personnel enseignant,
Et le doyen de la faculté de médecine de Créteil,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le lundi 8 avril 1996 de

M. André BOURGUIGNON,
professeur honoraire des universités,
ancien chef du service psychiatrie adulte
à l'hôpital Chenevier,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 avril, à 9 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Laurent-Benoît DESTREZ,

s'est envolé un neuf avril de sa vingt-neuvième année.

Françoise,
sa femme,
Thierry,
son papa,
Alexandre,
son frère,
Sa famille et ses amis,
l'aiment et le saluent avec respect.

*« Cela s'ouvre comme un rêve
et comme un destin s'achève.
Voyageur du vaste espace,
poursuis en paix ton chemin... »*
Rainer Maria Rilke.

Inhumation le samedi 13 avril, à 16 heures, au cimetière de Thierville, 27290 Montfort-sur-Risle.

Destrez, Péniche Avant-Seine,
31, rue Waldeck-Rousseau,
91100 Corbeil-Essonnes.

M. Jean Cayeux,
son mari,
M. et Mme Jean-Louis Rambaud,
M. et Mme Rémy Cayeux,
Mme Blandine Cayeux,
M. et Mme Denis Cayeux,
M. et Mme Christian Renard,
M. et Mme Louis Cayeux,
ses enfants,
Céline, Thomas, Lucie, Anne et Olivier, Gilles, Pascal, Sébastien, Alain, Nathalie, Jérôme, Jean-Baptiste, Florian, Marlène,
ses petits-enfants,
remercient de vous associer à leur peine à l'occasion du décès de

Mme Jean CAYEUX,
née Marie-Louise BERNOT,

survenu le 10 avril 1996, dans sa quatre-vingt-septième année, dans la paix du Seigneur.

La messe des funérailles sera célébrée le lundi 15 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Vaugirard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Théophraste-Renaudot,
75015 Paris.

– M. et Mme Bernard Parlier,
M. et Mme Jacques Parlier,
M. et Mme Laurent Parlier,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Max PARLIER,
née Madeleine REYMOND,

dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale au temple de Jalou (34), le 6 avril.

– Les équipes de Lille 2004,
Et de l'agence de développement et d'urbanisme de Lille,
ont la douleur de faire part du décès de

Thierry DUJARDIN,
ingénieur des Ponts et Chaussées.

Après avoir dirigé avec compétence le grand chantier d'EuraLille, il a mis son professionnalisme au service de la candidature de Lille aux Jeux olympiques de 2004.

Elles invitent tous ceux qui l'ont connu à partager avec elles le souvenir d'un homme serein qui alliait volonté et disponibilité, chaleur et discrétion.

– Les personnels de la cité scolaire Joliot-Curie de Nanterre
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme KIELACZUS,
professeur de biologie du collège.

– Courthézon, Vaucluse.

Mme Pierre Seguin,
Florence et Jean-Michel Neyret
et leurs enfants,
Olivier et Annie Seguin
et leurs enfants,
Jérôme et Jacqueline Seguin
et leurs enfants,
Sœur Yvonne Seguin,

font part du décès de

M. Pierre SEGUIN,

le 9 avril 1996, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le 12 avril, à 11 heures, en l'église de Courthézon, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Courthézon.

– Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et belles-sœurs,
Les familles Boulakia et Soria,
ont la douleur de faire part du décès de

Emilia SORIA,

survenu le 10 avril 1996.

L'inhumation aura lieu lundi 15 avril, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

La famille rappelle le souvenir de son cher époux,

Manuel SORIA,

décédé le 29 juin 1993.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Michèle Soria,
24, rue du Coteau,
92370 Chaville.
Bernard Soria,
68, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

– Catherine Uhl,
son épouse,
Ses enfants,
Charles Uhl et Monique,
son épouse,
Nicole Lefeuvre et Michel,
son époux,
et leurs enfants,
Christian Uhl,
son frère,
Véra Cardot,
sa belle-sœur,
Claude,
son mari,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel UHL,
diacre,

rappelé à Dieu le 5 avril 1996, à Grasse, en sa quatre-vingt-quatrième année.

Les Veyans,
06530 Peymeinade.

Anniversaires de décès

– Au dixième anniversaire du décès de

M. Joël PRASQUIER

Sa famille et ses amis se réuniront dimanche 14 avril, à 10 h 30, au cimetière de Bagneux.

Souvenirs

– Il y a trois ans, le 13 avril 1993,

Daniel MULLER

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Soutenances de thèse

– **Hélène Bras** soutiendra le samedi 13 avril 1996, à 9 h 30, à l'université de Montpellier-I, salle des actes, 39, rue de l'Université, une thèse de doctorat en droit intitulée **« L'évolution de la fonction préfectorale depuis 1982 »**. Le jury sera composé de MM. D. Rousseau, P. Bernard, Y. Luchaire, J.-L. Autin et O. Dugrip.

HORIZONS

PORTRAIT

Giovanni Agnelli, monarque de devoir

Après trente années à la tête de Fiat, l'« Avvocato » a passé le relais fin février 1996, mais ne parle pas de « retraite ». Retour sur un mythique personnage du capitalisme italien

A travers la fenêtre, par-dessus les admirables jardins d'un prince voisin, la vue plonge sur le Quirinal, jadis palais des papes, aujourd'hui résidence des présidents de la République. Le pouvoir qui se mire dans le pouvoir. Insensible à la symbolique facile, d'un coup d'œil, il savoure en connaisseur la lumière fragile du couchant sur la façade imposante, et retourne à son propos : la peinture, Balthus, Bacon. Autres maîtres, autres subtilités, dont il montre, enthousiaste, deux toiles dans son salon. Pour le reste, qui sait mieux que lui, Giovanni Agnelli, soixante-quinze ans, dont chaque minute vécue et soufferte parfois intensément, s'est inscrite avec les griffures du temps, sur le visage le plus célèbre d'Italie. De quoi est vraiment fait ce pouvoir ? De quelles batailles, quels renoncements, quel orgueil aussi ? Surtout lorsque l'on a, comme lui, tenu ferme pendant trente ans, au milieu des tempêtes, le timon de Fiat SPA, le navire-amiral de l'économie du pays.

« Une vie pleine, et pleine d'avantages, d'opportunités colossales, cela oui. Pour le reste, est-ce vraiment un privilège d'avoir autant de responsabilités, au risque parfois de se tromper ? Je ne sais pas... »

Mais justement, soixante-quinze ans, c'est aussi le temps de naviguer en eaux plus calmes. Ne vient-il pas de passer la main à celui qui, pendant vingt-deux ans, est resté à ses côtés, Cesare Romiti, le manager de fer, le machiniste entêté de la survie du groupe ? Comment se sent-il ? Evidemment, quand on reste président du pacte des actionnaires de contrôle de Fiat, et surtout que l'on tient les commandes de l'IFI (Instituto financiare industriale), le « coffre-fort » de la famille – dans lequel, entre l'agroalimentaire, le tourisme, l'automobile ou le football (Juventus de Turin), s'empile un chiffre d'affaires consolidé de 47 600 millions de dollars, et un profit net de 135 autres millions –, difficile de parler de « retraite ». Le mot est incongru. Disons plutôt que pour le chef du « clan » Agnelli, qui a fait de l'Amérique sa seconde patrie, est venu, plus encore que l'automne, la plénitude de l'été indien.

« *En fait*, explique-t-il dans un français parfait, *mes responsabilités sont les mêmes, je n'ai fait que me déplacer un peu à côté, "en touche", si vous voulez.* » Cette prise de distance, Giovanni Agnelli l'a pleinement organisée : « *Ce que je laisse en héritage ? Je laisse un président, Cesare Romiti, en qui j'ai pleine confiance et dont je suis heureux qu'il ait pris les commandes. Et, surtout, un état-major rajeuni de vingt ans, avec des cadres comme le nouvel administrateur délégué, Paolo Cantarella qui a à peine la cinquantaine. C'est important, au moment où on fait l'Europe : Fiat doit pouvoir décider dans son secteur et non subir les décisions.* »

Décider, et décider seul. Ces deux mots ont signé le destin de cet homme étonnant qui, depuis sa plus tendre enfance, a toujours préféré les défis solitaires, à ski, en mer et surtout à cheval, jusqu'à ce qu'un mauvais accident de voiture, en 1952, lui laisse une légère claudication. Quelques regrets. Celui, entre autres, de cette école de rigueur connue dans la cavalerie, lorsqu'il s'est battu, sur le front russe, avant de gagner la croix de guerre en Tunisie, et de rallier pour finir la division Legnano du corps italien de libération. « *Les décorations*, ironise-t-il, *c'est le genre de choses qu'on ne met jamais, sinon pour monter au Quirinal ou rendre visite à la reine d'Angleterre.* » Reste le courage. Pour Gianni Agnelli, qui confesse qu'au temps des Brigades rouges « *il aurait préféré être tué, plutôt qu'enlevé* », c'est important. « *Le courage, c'est de prendre une décision, lorsque l'on sait qu'il y a du danger à le faire*, dit-il gravement. *Quand vous chargez avec la cavalerie, c'est le moment où vous décidez de charger qui est important. Après, il n'y a plus de place pour la peur.* »

Et d'évoquer cette partie, peut-être la plus intense, de sa jeunesse, enfouie profond, derrière l'exquise politesse, et le badinage détaché, qui lui servent depuis si longtemps de cuirasse : « *C'est terrible à dire, mais j'ai aimé la guerre, beaucoup*, avoue-t-il dans un battement de cils plus rapide. *Quand on a vingt ans et qu'il y a la guerre, on veut en être, on ne peut rester "planqué", comme l'on dit, avec les femmes et les prêtres, c'est trop pitoyable.* » Et comme pour s'excuser, il ajoute : « *Il ne faut jamais être embusqué dans la vie, c'est tellement humiliant ! Moi, j'ai toujours voulu participer à tout, en première ligne. Aujourd'hui encore en voiture, je préfère conduire moi-même.* »

Participer à tout. Et surtout au présent. La campagne électorale pour les législatives du 21 avril, dont il n'attend « *rien de fondamental* » et « *où tout le monde attaque le "big business"* », semble l'accabler. Le problème de « *la crise des classes dirigeantes* » le préoccupe et Silvio Berlusconi l'amuse : « *C'est un phénomène unique, ce Berlusconi. Quand vous pensez qu'il y a deux ans il a lancé un parti politique en trois mois, c'est incroyable !* » Est-il choqué de voir que ce dernier est candidat, bien qu'en procès pour corruption ? Diplomate, il esquive : « *A un moment, on avait dit : les gens sous enquête doivent quitter le Parlement.*

Et puis il y en a eu tellement, qu'on a oublié... » Cela lui fait penser à la justice, qui « *en Italie est une chose troublante, où tout le monde attaque tout le monde et où il n'est pas sûr que les gens aient un maximum de confiance dans les juges* ». Quant à l'avenir de son pays, lui qui ne se sent « *ni chauvin ni nationaliste, mais terriblement italien, c'est-à-dire méditerranéen et européen* », il ne le voit qu'au sein de l'Europe, « *même si l'Italie ne sera sans doute pas dans le peloton de tête* ». A le voir évoquer pêle-mêle, Jacques Chirac qu'il connaît bien, et dont les Italiens ont fait « *une caricature de "bomburolo", de lanceur de bombes* », son amour pour l'art et l'histoire, ou son « *inéducation totale à la musique* », on comprend pourquoi cet homme à l'ingénuité désinvolte et au charme intact en dépit des opérations subies, est toujours la plus intrigante des anomalies italiennes : celle de ce grand capitaliste, devenu une véritable référence populaire. « *C'est normal*, s'amuse-t-il, *je suis là depuis trois quarts de siècle, les gens sont habitués.* »

Comment devient-on un « Agnelli » ? « *N'oubliez pas que vous êtes une Agnelli !* », répétait à sa sœur Suzanne, sa « nanny » anglaise. Assumer pareille mise en garde demande plus d'humour que de cynisme ? « *L'humour, c'est de famille. Le cynisme, jamais*, se défend-il en riant, *ce n'est qu'un humour qui a mal tourné.* » Le reste est une longue histoire, qui court sur plusieurs continents, avec une prédilection pour l'Amérique, et parrainée par le gotha international. Elle commence à Villar Perosa, une petite vallée près de Turin, où l'arrière-grand-père, Edoardo, un solide possédant agricole, achète à un marquis, la villa du XVIII[e] qui deviendra le berceau de la famille. Photos de groupe, uniformes, gens de maison, cette fin de siècle a l'insouciance des ombrelles en dentelles dont ces dames se protègent des étés turinois. Elle en a les intuitions aussi. Et c'est en pariant, presque par jeu, sur l'avenir de l'automobile, avec des amis au café Burello, le rendez-vous du Tout-Turin, que le grand-père, Giovanni, fonde en juillet 1899 cette Fabbrica italiana automobili Torino, plus connue sous le nom de Fiat. Plus tard, au faîte de la réussite, le rude Piémontais aura cette phrase célèbre : « *Et dire que j'ai fait tout cela, à partir de rien, et sans rien connaître à la mécanique !* »

Son petit-fils, Giovanni, orphelin très tôt, « entre en Fiat », vers la fin de la guerre. « *Ce moment m'a beaucoup marqué* », raconte-t-il, en évoquant la situation complexe de Fiat, lors de l'occupation allemande, quand son grand-père avait dû, d'un côté, aider les « partisans », et de l'autre, convaincre les Allemands de ne pas démanteler les usines.

En 1945, écarté par le gouvernement pour « *avoir appuyé le fascisme* », le grand-père fondateur, qui avait dû, bon gré mal gré, cohabiter avec Mussolini, qu'il appelait en privé « *le grand couillon* », meurt sans connaître sa réhabilitation. Et cette épuration, le jeune Gianni, que l'on ne tardera pas a appeler affectueusement, l'« Avvocatino » (le petit avocat), puis l'« Avvocato », en raison de ses diplômes de jurisprudence, la vivra comme « *une profonde injustice* ».

Ce sera aussi l'occasion de choisir son camp, dans une Italie qui était, dit-il, « *bien près de basculer de l'autre côté du rideau de fer* ». « *A ce moment-là, les Russes aidaient les communistes ; nous et les Américains, les forces qui s'opposaient à eux. C'est de là que vient mon credo américain et atlantiste : l'Amérique avait un crédit moral colossal ! Elle a sauvé l'Europe du nazisme, elle nous a aidés avec le plan Marshall.* » La politique ne l'a jamais tenté, lui qui fut proche ensuite du petit Parti républicain. Il est vrai que, placé à la tête de Fiat, il est des tentations qui deviennent dérisoires. « *Le maximum de mon "engagement"*, concède-t-il, *a été d'être maire de Villar Perosa. On m'a nommé aussi sénateur à vie. J'en suis honoré, mais quand je vais au Sénat, je vois que ce n'est vraiment pas ma culture !* »

Son plus grand défi, pour un jeune homme, qui disait alors n'aimer « *que les tapis verts, les voitures de course et les jolies filles* », il l'affrontera en prenant les rênes de Fiat, en 1966, des mains du vieux professeur Valletta, qui a assuré la régence. Faisant mentir du même coup le journal communiste, l'*Unita* qui, ironique, écrivait en 1959 : « *Tout à présent peut arriver chez Fiat, sauf qu'un Agnelli puisse diriger l'entreprise fondée par leur terrible grand-père.* » Pense-t-il parfois à sa jeunesse ? « *Oui, j'ai aimé la vie, je me suis fait plaisir. Mais c'était avec une certaine "grinta"* [pêche]. *Je me couchais tard, mais je me levais très tôt. J'ai toujours maintenu une certaine discipline. Ce mythe du viveur à qui son grand-père aurait dit : amusez-vous, c'est faux. Mon grand-père n'aurait pas même pu concevoir de dire une chose pareille. Et puis, vous savez, j'aurais pu venir deux ans plus tôt, j'étais prêt. Mais pour Valletta, Fiat, c'était sa vie, il différait toujours son départ.* »

Ce passé fait de grands transatlantiques blancs, de courses folles sur la Côte d'Azur – quand, irrésistible, il lançait les modes (montre sur le poignet de la chemise, et cravate sur le pull-over) –, lui éclaire le visage quand il l'évoque. A un journaliste allemand insistant, qui le questionnait sur l'actrice Anita Ekberg, un de ses nombreux flirts présumés, il répondra galant : « *Il m'arrive de parler aux dames, mais je ne parle jamais d'elles.* »

TOUT cela, c'était « avant » le pouvoir. Et le moteur de cette vie, caché sous la légende dorée du « roi Agnelli » qui s'ennuie vite (« *Moi l'homme le plus patient du monde, qui ait dû lire des tonnes de chiffres, de bilans, et d'autres choses plus ennuyeuses encore !* »), il y a un « travailleur », un homme de devoir. « *Mon grand-père m'avait dit : "Vous avez les qualités pour diriger, si vous en avez envie." J'en ai eu envie. Il avait fait Fiat, je devais continuer. C'était un devoir, je n'en ai jamais douté.* » Le même devoir qui, en 1974, « *quand personne ne voulait y aller* » le fait devenir président du patronat et signer ensuite le pacte historique sur l'échelle mobile sur les salaires. Il évoque aussi les moments les plus difficiles : le terrorisme ; la crise de 1976 où, à court d'argent, il devra passer un accord avec la Libye ; le bras de fer avec les syndicats qui menacent d'occuper les usines en 1980 avec 40 000 cadres qui défilent à Turin pour protester et, surtout, l'autre terrible crise de 1993 « *lorsqu'il a fallu licencier des employés, des gens qui étaient descendus pour nous dans la rue* ».

Des regrets, des erreurs ? Un petit regret : « *Ne pas avoir racheté le suédois Saab qui est allé à General Motors.* » Et une grande erreur dont il se sent coupable : « *Ne pas avoir été assez vigilant dans les années 80* », ces années de corruption où, à travers la Cogefar, une entreprise de construction, Fiat sera touchée, elle aussi, par l'enquête « Mani pulite ». « *90 % de nos ennuis avec la justice viennent de là. J'aurais dû résister davantage, mais dans notre société, le laisser-aller était devenu général.* »

A-t-il conscience d'avoir vécu une vie privilégiée ? « *Une vie pleine et pleine d'avantages, d'opportunités colossales, cela oui. Pour le reste, est-ce vraiment un privilège d'avoir autant de responsabilités, au risque parfois de se tromper ? Je ne sais pas...* » Sous le sourire appuyé, y aurait-il comme une fêlure ?

A-t-il été heureux, lui qui dit avoir passé toutes ces années « *cloîtré à Turin, et ne voyageant presque plus* », alors que sa curiosité jamais émoussée, lui fait apprécier le plus petit aperçu de ce pays qu'il ne connaît guère, et raconter comme un enfant qui aurait fait le mur du pensionnat, une escapade dans une fabrique de mozzarella ? Quand on est Gianni Agnelli, est-il possible d'échapper à la solitude et aux courtisans ? Cette fois, il a un sourire vraiment las. « *Etre courtisan, c'est dans la nature de ces gens-là, alors je les préfère, au moins, divertissants.* »

Réflexion de monarque. Et comme si il pensait, justement, à la postérité qui jugera son règne, dans très longtemps, tout à la fin de cet été indien, il ajoute, presque timidement : « *Je voudrais que l'on dise de moi simplement : il a tenu le coup pour faire son devoir. Et il l'a fait avec bonne humeur.* »

Marie-Claude Decamps
Dessin : Rick Tulka

TULKA 96

Coût du travail, eurochômage : mythes et réalités

par Bernard Gazier et Günther Schmid

Ce serait donc entendu : les différences de performances en matière d'emploi entre les Etats-Unis et l'Europe s'expliqueraient principalement par un coût du travail trop élevé et une protection sociale excessive. Tel est du moins le message délivré il y a peu (*Le Monde* du 28 mars) par l'économiste Prix Nobel Gary Becker. En cause : les cotisations sociales, qui représentent la moitié des coûts salariaux, la « générosité » des congés et des régimes de retraite, le niveau excessif du SMIC...

Un tel diagnostic n'est guère nouveau. Il surprend par son simplisme voire, parfois, par l'inexactitude de certains arguments. A s'en tenir à quelques points parmi bien d'autres, l'eurosclérose décrite par G. Becker semble une maladie galopante et quelque peu bizarre : nous souffririons d'une croissance rapide de l'économie souterraine (?) et on formerait en France et en Europe de moins en moins (?) de travailleurs adaptés aux exigences croissantes de l'économie. Et, pour couronner le tout, *nous souffririons d'europaresse* (?), car l'absentéisme des salariés est bien plus élevé de ce côté-ci de l'Atlantique.

Rétablissons : l'économie souterraine, réel problème de l'Europe du Sud depuis des décennies, n'est nullement en croissance rapide. On entend plus parler de chômeurs surqualifiés que de déficits en main-d'œuvre bien formée, ce qui n'exclut pas quelques désajustements sectoriels. Et l'analyse des chiffres concernant l'absentéisme se doit au moins de défalquer les jours de congés payés légaux, deux fois plus nombreux en Europe qu'aux Etats-Unis, avant de comparer la productivité des salariés.

Par ailleurs, Gary Becker procède par simples rapprochements d'évolutions, et semble assimiler corrélation et causalité. Ce n'est pas parce que deux événements se produisent en même temps que l'un est nécessairement la cause de l'autre !

Mais il est plus important de se centrer sur le cœur même de son argumentation : les liens entre emploi, coûts du travail et protection sociale. Qu'il y ait des liens entre coût du travail et emploi, nul n'en disconviendra, et le contraire serait absurde. Toute la question porte sur la nature et l'intensité de ces liens. Où peut-on le plus simplement les observer ? Gary Becker évoque une polémique américaine sur les salaires minimaux et le cas de l'emploi des jeunes peu qualifiés.

C'est par dizaines que des études ont été réalisées pour évaluer la sensibilité des recrutements des entreprises aux niveaux de salaires minimaux. Il y a, pour faire simple, deux générations d'études. Les unes, avant les années 80, exprimaient un consensus relatif sur des réactions significatives mais faibles : lorsque l'on avait des niveaux de salaires plus élevés, l'emploi des jeunes non qualifiés diminuait, mais peu. La génération la plus récente ne repère (aux Etats-Unis comme ailleurs) que peu ou pas du tout d'effets. L'explication la plus probable est que les entreprises ne souhaitent pas toujours répercuter les baisses de salaires, qui risquent de démotiver les travailleurs concernés et de déformer la pyramide des salaires.

C'est une platitude que d'observer la multitude de rôles que jouent les salaires dans l'économie : prix du travail, ils sont en *même temps un revenu direct*, mais encore un revenu différé (cotisations sociales, plan d'épargne d'entreprise...), un mécanisme incitatif (primes individuelles, collectives), un positionnement hiérarchique. Rajoutons deux rôles moins connus mais essentiels, joués particulièrement par des salaires stables et relativement élevés. Ceux-ci sont des signaux qui attirent des travailleurs potentiels et stabilisent leurs plans d'activité ; ils constituent aussi des incitations pour les firmes, les poussant à améliorer leur productivité, leur organisation, et à investir dans la formation de leurs salariés.

On peut en conclure que les salaires sont susceptibles de réagir à de multiples sollicitations potentiellement contradictoires, ce qui les éloigne du seul rôle rééquilibrant qu'ils sont censés jouer sur le marché. S'il existe un apport de tous les travaux récents en économie du travail, c'est bien celui-là : les liens entre l'offre et la demande sur le marché du travail ne se réduisent pas à l'interaction traditionnelle des prix et des quantités.

Quant à la « générosité » de la protection sociale, outre qu'elle varie considérablement d'un pays à l'autre, il faudrait tout d'abord évaluer vraiment ses effets. Ce n'est gère aisé. Un livre entier rassemblant neuf études consacrées au chômage partiel, à la garde d'enfants, à la politique du logement, à la santé, etc. et publié aux Etats-Unis en 1994 par le très officiel National Bureau of Economic Research a posé la question frontalement : *« Protection sociale contre flexibilité économique : y a-t-il un dilemme ? »* et a répondu par la négative.

> L'économiste Gary Becker semble avoir une vision punitive, selon laquelle seules la restriction et la répression permettent de maintenir des salariés au travail

En clair : on ne peut pas prouver que la protection sociale est *source d'inefficacité économique*. Certains penseront peut-être que cela va sans dire. Cela va encore mieux en le disant et en le prouvant, comme c'est fait dans ce livre, par des études comparatives attentives portant sur les Etats-Unis, le Japon et l'Europe. Plus généralement et plus positivement, il est assez logique de poser qu'une bonne protection sociale est un facteur d'efficacité économique. Si elle est bien conçue – ce qui n'est pas toujours le cas –, elle favorise la mobilité des salariés et permet le développement d'un climat social coopératif. L'absence ou la faiblesse de la protection sociale peut engendrer des coûts sociaux exorbitants. Dans un système où chacun s'assure pour soi-même, les *plus pauvres sont laissés pour* compte (y compris les entreprises les plus pauvres) et la facture peut combiner déchirure sociale, isolement et criminalité.

En fait, emporté par son élan, Gary Becker semble avoir une vision punitive, selon laquelle seules la restriction et la répression permettent de maintenir des salariés au travail. Il critique le choix d'aider les familles pauvres à travers le Smic et plaide implicitement pour des transferts en leur faveur. Comme il dénonce *le niveau excessif des prélèvements fiscaux et sociaux*, on peut supposer qu'il s'agirait d'un revenu minimum très bas, un « filet de protection » minimal. Il y a là un modèle social, certes. Ce n'est sûrement pas le seul.

De nombreux économistes, sociologues, politologues travaillent patiemment sur le puzzle compliqué que constitue l'explication de la marée du chômage en Europe. *L'hypothèse* la plus probable est celle d'erreurs de coordination. Dans un contexte de défis croissants (mondialisation, croissance ralentie), un *ensemble* d'institutions et de droits ont été mal coordonnés dans le cadre des choix politiques et sociaux faits en Europe.

Nous retrouvons ici, chacune avec ses avantages et ses inconvénients, deux grands options dans l'organisation du capitalisme. La première est celle qui consiste à laisser jouer les forces du marché, et à vouloir compenser après coup pour les perdants. Après coup, ce peut être pas assez, difficilement et trop tard. *La seconde – c'est le* choix européen – consiste à agir en amont, et à développer un réseau d'institutions et de garanties. C'est *le choix de la complexité*, parce que cela suppose une excellente coordination de l'ensemble.

Pour ce qui concerne l'emploi, les plus importantes des erreurs de coordination actuellement explorées sont sans doute liées non pas tant à un niveau global des salaires trop élevé (cela peut jouer, partiellement, pour les moins qualifiés) qu'à une restriction involontaire de la palette des choix offerts aux travailleurs au cours de leur vie. Nos institutions et nos protections reposent sur une conception des itinéraires professionnels trop simpliste et linéaire.

Nous avons devant nous un chantier immense, intellectuel et politique, dans lequel on peut s'engager de bien des manières. *De toutes les manières sauf une* : parler de l'eurochômage comme s'il s'agissait d'un mal simple à diagnostiquer, avec un remède désagréable mais évident.

Bernard Gazier *est professeur de sciences économiques à l'université Paris-I.*
Günther Schmid *est professeur à l'Université libre de Berlin.*

Les approximations du professeur Becker

par Bernard Girard

Les économistes les plus éminents – et Gary Becker est de ceux-là – peuvent se laisser aller *aux approximations dès qu'il* s'agit de donner des conseils aux politiques. Je ne prendrai que quelques exemples. Il nous indique que le développement du travail temporaire est lié, en Europe, aux coûts excessifs de la main-d'œuvre. Son argument serait plus solide si moins de charges sociales empêchaient le développement de ces emplois précaires aux Etats-Unis. Or ce n'est pas le cas. Loin s'en faut. Le *nombre de contingent workers ne* cesse d'augmenter outre-Atlantique. On a même vu apparaitre, ces dernières années, un nouveau type d'entreprises spécialisées dans l'embauche de personnels qu'elles louent à des clients. On les appelle *professionnal employer organizations* ou *employee leasing companies*. Leurs principaux clients sont les entreprises qui licencient leurs salariés permanents sous couvert de *downsizing* et réembauchent aussitôt du personnel précaire. Comment pourraient-elles en effet se séparer de milliers de personnes sans dimi*nuer la qualité du service offert* à leurs clients ?

Spécialiste du capital humain (ses travaux sur le sujet lui ont valu le prix Nobel), Gary Becker insiste sur les effets du chômage sur les compétences de la main-d'œuvre. Son raisonnement est certainement juste aux Etats-Unis qui n'ont pratiquement pas de formation professionnelle. L'est-il en France ? Depuis des années, l'essentiel des politiques menées par les gouvernements successifs a consisté à inciter les chômeurs à se former. Ce qu'ils font. Que les résultats soient médiocres n'est pas le fait des financements, mais des organismes auxquels on a confié ces formations et qui ne sont pas tous d'un grand sérieux.

Gary Becker explique encore le chômage de longue durée des travailleurs expérimentés par des allocations-chômage qui leur donneraient la possibilité de refuser des emplois. Il serait plus juste d'analyser l'écart entre les salaires que les entreprises versent et la valeur réelle des compétences sur le marché du travail. Cet écart est d'autant plus important que les salariés ont des compétences spécifiques à l'entreprise qui les emploie. Ces compétences ont une valeur pour qui les emploie, mais pour personne d'autre !

Le Prix Nobel insiste sur le développement du travail au noir. qu'il explique, de manière très conventionnelle, par le *« désir d'échapper au coût du travail qu'imposent les gouvernements »*. L'examen des comportements réels suggère d'autres pistes. On s'adresse au travail au noir pour des tâches qui ne présentent pas de risques et ne demandent pas de grande qualification : la peinture plutôt que la plomberie, la petite menuiserie plutôt que la charpente... Pourquoi payer un professionnel pour un travail qu'un amateur peut faire aussi bien ? Ce ne sont pas les charges sociales qui sont en cause, c'est l'offre des professions du bâtiment qui ne savent pas proposer les prestations bon marché que demandent leurs clients.

Comme beaucoup d'économistes de l'école de Chicago, Gary Becker développe longuement des arguments classiques contre le salaire minimum. Arguments très contestés aux Etats-Unis, comme il le souligne lui-même. Et pour cause : on voit les employeurs payer sans protester leurs salariés au-dessus du salaire minimum dans les régions où la main-d'œuvre commence à manquer, comme dans l'Indiana. Pour ce qui est de la France, on peut remarquer qu'un salaire minimum « élevé » ne freine pas le développement de la restauration rapide qui reste très compétitive. Il est vrai que ces entreprises sont bien organisées, ont des produits intelligents et des méthodes efficaces.

Il s'en prend encore aux retraites précoces et aux préretraites. Sans doute a-t-il raison sur *le fond mais il ignore la volonté* des entreprises de rajeunir leurs effectifs et la fatigue réelle de beaucoup de salariés, passée la cinquantaine. Faut-il rappeler à cet éminent professeur d'économie que l'un de ses non moins éminents prédécesseurs, John Stuart Mill, prit sa retraite à cinquante-deux ans ? Il faudrait aussi lui conseiller de jeter un coup d'œil sur les statistiques américaines qui indiquent, tout comme les nôtres, que les salariés qui perdent leur emploi après cinquante ans sont de fait exclus du marché du travail...

Pour l'essentiel, le discours du professeur Becker est de cette veine ultralibérale qu'on a si souvent entendue. Elle recommande des *politiques qui*, lorsqu'elles sont appliquées, enrichissent les plus riches et appauvrissent tous les autres.

Mais il innove sur un point qui mériterait d'être souligné : il s'attaque aux congés payés et aux congés maladie. Il est vrai que les salariés américains n'ont pas nos avantages. Supprimer ce que des générations de travailleurs ont acquis permettrait-il de créer des emplois ? On peut en douter : l'exemple britannique nous rappelle tous les jours que les médecines les plus brutales ne sont pas les meilleures. On peut aussi s'interroger sur les réactions que susciterait le responsable économique ou politique français qui tiendrait pareils propos. On ne voit *même pas qui aurait* le courage politique de supprimer une ou deux semaines de vacances par an, de réduire les congés maternité et les indemnités versées aux salariés malades.

A trop vivre entre équations et tableaux noirs, certains économistes oublient que nos sociétés sont peuplées d'hommes qui savent dire non et résister à tous ceux qui veulent les appauvrir.

Bernard Girard *est consultant.*

Haro sur Pékin ?

par Nicole Catala

Faut-il aller à Pékin, se demandaient quelques *belles âmes en août* 1995, à la veille du sommet mondial sur les femmes qui devait se tenir en cette ville ? Faut-il aujourd'hui recevoir à Paris Li Peng, premier ministre d'un pays qui a réprimé dans le sang les aspirations de sa jeunesse à la liberté ?

Je suis allée à Pékin. Je ne le regrette pas : la reconnaissance des droits des femmes y a fait une avance considérable. Sans doute pour d'autres que les Chinoises, il est vrai... Aujourd'hui, le voyage de Li Peng offre une double opportunité : celle de plaider auprès de *lui*, et à travers *lui* auprès des autres dirigeants chinois, la cause de la démocratie ; celle de défendre les républiques chinoises.

Plaider la cause de la démocratie pour un pays de 1,2 milliard d'hommes où se perpétue un ré*gime de fer, cela peut sembler dé*risoire. Pourtant, c'est moins vers le drame de Tienanmen qu'il faut tourner le regard que vers le futur.

> Tourner le regard vers le futur

Le risque, en effet, pour la Chine comme pour d'autres pays *asiatiques, c'est que le progrès* économique apporte la prospérité sans la démocratie. Celle-ci n'est ni une condition préalable, ni une issue nécessaire du développement. Dans des pays qui n'ont jamais connu la démocratie, celui-ci *peut suivre son cours*, j'en suis convaincue, sans qu'une majorité de citoyens aspirent à cette démocratie et parviennent à l'imposer.

Le risque, en d'autres termes, est de voir ces peuples passer d'une extrême pénurie à une plus grande abondance mais pas à plus de liberté : le libre marché n'est pas la démocratie.

C'est pour cette raison, et pas seulement au nom d'un triste passé, que la France doit déployer tous ses efforts, comme elle l'a fait à Singapour, pour promouvoir en Asie, et donc en Chine, les libertés individuelles et collectives *fondamentales que nous ne ces*sons de proclamer. Elle le doit aussi pour soutenir les démocraties chinoises déjà existantes. Celle de Taïwan, qui vient d'être soumise à une inadmissible pression du régime de Pékin au moment de l'élection de son président. Celle du territoire de Hongkong, qui doit être rétrocédé à la Chine par la Grande-Bretagne, en juillet 1997.

Les Etats-Unis ont apporté leur soutien à Taïwan. *S'agissant* de Hongkong, seule la voix lointaine du gouverneur Patten s'est élevée, pour déplorer un *« jour noir pour la démocratie »*, lorsque Pékin a déclaré qu'au Conseil législatif de Hongkong, régulièrement élu il y a quelques mois, serait substituée, le moment venu, une assemblée *directement nommée par la Chine* continentale. Celle-ci avait pourtant admis, dans son accord avec la Grande-Bretagne, qu'elle respecterait pour Hongkong le principe « un pays, deux systèmes ».

Si l'éventuelle politique étrangère commune de l'Union européenne doit prendre un jour un contenu, pourquoi ne serait-ce pas en apportant un ferme soutien à ces démocraties d'Asie, qui en ont autant besoin que d'autres pays plus proches de nous ?

Nicole Catala *est vice-présidente (RPR) de l'Assemblée nationale, présidente du groupe d'études sur Hongkong.*

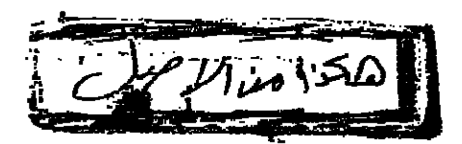
AU COURRIER DU « MONDE »

Dissonances

Les hasards de la mise en page de votre numéro daté du 22 février m'ont fait rapprocher deux textes parus en pages 14 et 15. L'interview de Philippe Jaffré, PDG du groupe Elf, en page 14 se termine par : *« Aujourd'hui, en France, seules les petites et moyennes entreprises peuvent créer des emplois. Elles bénéficient des retombées des grands groupes. »* Une information brève en page 15 indique : *« Les petites et moyennes entreprises ne comptent pas embaucher en 1996, selon l'enquête de l'UFB-Locabail rendue publique mercredi 21 février. »*

M. Jaffré est vraiment mal informé, ou bien se défausse du problème du chômage sur les PME, qui n'en peuvent mais. Quelques jours auparavant, votre journal signalait d'ailleurs l'importance des faillites de PME dans notre pays. (...) Les dirigeants politiques comptent sur les entreprises pour résoudre le problème du chômage, et les dirigeants économiques comptent sur les politiques, au travers de l'Etat, pour maintenir le couvercle sur la marmite ou pour *obtenir à cette occasion un maximum* d'avantages qui servent à exacerber la compétition, mais pas à embaucher (...).

Jacques Cadelec, Palaiseau (Essonne)



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'Europe à l'école de la Bosnie

Suite de la première page

Il s'agit d'abord, font-ils valoir, de savoir ce qu'on veut : après une courte période d'euphorie – parfaitement déplacée – sur les capacités de l'Europe à résoudre seule la crise yougoslave, les Européens se sont efforcés pendant des années d'impliquer physiquement les Américains en Bosnie. Alors qu'ils y ont réussi, le moment n'est pas venu de proclamer haut et fort qu'on peut se passer d'eux. Il s'agit au contraire de les convaincre qu'ils doivent rester, si ce maintien est nécessaire à la réussite du processus de Dayton.

Ensuite, les Européens ne sont pas arrivés avec les Américains en Bosnie ; nombre d'entre eux – dont les Français et les Britanniques – y étaient déjà présents dans la Forpronu et ils ne sont pas disposés à recommencer l'expérience de l'humiliation et de l'impuissance. C'est la présence de troupes américaines au sol qui a permis de remplacer la Forpronu par l'IFOR, avec changement de mandat, d'échelle et de responsabilités. L'absence des Américains sur le terrain pourrait retransformer l'IFOR en Forpronu, et aucun gouvernement européen n'est prêt à courir ce risque. Ni à rééditer la division du travail – les Américains dans les airs et les fantassins européens dans la boue –, en subissant de surcroît les critiques de Washington, dont les philippiques de Richard Holbrooke, le négociateur de Dayton, ont donné un avant-goût.

Ces arguments ne manquent pas de valeur. Ils ne répondent cependant pas à l'interrogation essentielle. Le comportement de l'Union européenne – c'était encore la Communauté – n'a pas été glorieux dans les premières années de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Les atermoiements, les contradictions, les choix erronés et les fausses querelles ont miné une action collective, mais ne peuvent être imputés à une politique extérieure et de sécurité commune (PESC) qui n'existait pas. L'éclatement de la Yougoslavie est la mauvaise crise qui est intervenue au mauvais moment, pour des Européens en pleine négociation sur le traité de Maastricht. C'était il y a cinq ans.

Rien n'aurait donc changé entre-temps ? Les mêmes explications peuvent-elles être avancées aujourd'hui ? L'Europe n'est pas prête ; la PESC est dans les limbes ; les Balkans sont la région la plus compliquée qu'on puisse imaginer et les Quinze devraient d'abord s'entraîner à agir collectivement dans des crises plus simples...

NE PAS SE DÉFAUSSER

L'Union européenne peut-elle choisir elle-même les travaux pratiques de sa PESC naissante ? Difficilement imaginable. Malgré la lassitude des opinions, la Bosnie reste un cas d'école pour la capacité des Européens à assurer la sécurité sur leur continent. Si cette épreuve était manquée pour la deuxième fois, il serait difficile de croire encore qu'à l'avenir l'UE pourra faire entendre sa voix dans les affaires du monde. Tous les Européens ne sont sans doute pas prêts à prendre des responsabilités, pour des raisons de taille ou d'histoire. Pourtant, même parmi les nouveaux venus qui ont une tradition de neutralité mais aussi de participation aux missions de l'ONU et qui ont envoyé des contingents dans l'IFOR, l'idée que l'Europe ne peut pas simplement se défausser fait son chemin.

Sans doute est-il trop tôt pour dire publiquement ce qui pourrait se passer à la fin de l'année. Beaucoup dépendra de la situation sur le terrain, de l'attitude des Américains qui pourraient laisser un contingent, fût-il symbolique, avec une partie de la logistique et les matériels pour le renseignement, si les Européens acceptent de supporter l'essentiel d'un fardeau qui pourra être globalement réduit. Rien ne sera annoncé avant la réunion de l'OTAN à Berlin. Mais il n'est pas prématuré d'y penser. Hans Koschnick, qui vient de quitter son poste d'administrateur de Mostar, croit savoir que l'Eurocorps *« s'échauffe »* pour éventuellement être envoyé en Bosnie. Cette suggestion, avancée par la France dès l'automne 1995, posait quelques problèmes aux Allemands, qui semblent avoir évolué, dans les milieux gouvernementaux comme dans l'opposition social-démocrate. On a trop souvent répété que l'Europe joue son avenir dans les Balkans pour simplement plier bagage.

Daniel Vernet

RECTIFICATIF

ZAPATISTES

Contrairement à ce que nous indiquions dans notre article intitulé « Les zapatistes contre le "cauchemar néolibéral" » (*Le Monde* du 11 avril), ce n'est pas le sous-commandant Marcos, chef de l'Armée zapatiste de libération nationale, qui a invité l'Italien Oliviero Toscanie, célèbre publicitaire de Benetton, à venir photographier les combattants rebelles, mais bien ce dernier qui a sollicité le chef zapatiste, lequel a rejeté cette demande.

PRÉCISION

GUYANE

Dans notre article intitulé : « De nombreux élus impliqués dans des "affaires" » (*Le Monde* du 12 avril), nous avons omis de préciser que le maire de Cayenne, Gérard Holder, et celui de Maripasoula, Antoine Abienso, appartiennent au Parti socialiste guyanais (PSG), distinct du PS national et de sa fédération de Guyane.

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Bayrou assiégé

LE MARTEAU-PILON est-il l'outil de la réforme de l'éducation nationale ? M. Fauroux en semble persuadé qui, en seize propositions, veut révolutionner l'ensemble de la machine éducative. Sa commission, voulue par Jacques Chirac, vient avec fracas de s'inviter à la grande table des décideurs, experts et acteurs du système éducatif. Là où d'ordinaire seuls de prudents propos sont échangés tant les thèmes de conversation sont sujet à fâcheries et crises de nerfs, Roger Fauroux choisit avec une naïveté feinte d'empoigner un porte-voix. Le résultat est convenu : brouhaha général, coups de pied sous la table, portes qui claquent. Les fusibles ont sauté. Comme prévu.

Le ministère de la rue de Grenelle dit sans ambages son *« désaccord fondamental »* et dénonce les *« vieilles lunes »* de M. Fauroux. Les syndicats enseignants et étudiants crient au grand méchant loup. Ils ne laisseront pas faire. C'est une évidence que M. Fauroux ne pouvait ignorer. A ses travaux François Bayrou oppose le classique argument : les propositions de l'ancien ministre de Michel Rocard ne sauraient engager le gouvernement. Que la commission « commissionne » et un profond tiroir accueillera son rapport, laisse entendre le ministre.

Il pourrait se tromper, pour au moins trois raisons. La première tient à la méthode Bayrou elle-même. Promettant depuis des mois une réforme de l'enseignement supérieur, le ministre a mis sur les voies une procédure cahoteuse qui a accumulé les retards : les états-généraux de l'université, destinés à ouvrir un débat large et dépassionné. Mais lui-même s'est bien gardé de tracer la moindre piste de réforme. Premiers cycles universitaires, insertion professionnelle, orientation : rien n'est venu garnir ces têtes de chapitre. Ce silence ministériel, conçu pour ne pas *« braquer »*, a laissé le champ libre à la commission Fauroux. Ses propositions chocs risquent d'envahir l'ordre du jour des états généraux.

La deuxième raison tient aux relations difficiles qu'entretiennent Jacques Chirac et le ministre de l'éducation. Le président de la République n'a cessé d'intervenir : référendum, rythmes scolaires (dossier confié à Guy Drut), violence à l'école (dossier qui a valu de sévères remontrances au ministre), enseignement supérieur, enfin, M. Chirac faisant savoir aux présidents d'université qu'il jugeait cette réforme *« cruciale »*. Roger Fauroux est reçu à l'Elysée. M. Chirac l'écoute, s'en inspire souvent.

Le troisième élément venant compliquer la tâche de M. Bayrou est l'ardeur manifestée par le RPR. Toujours prête à remettre en chantier l'éducation nationale, la droite, et particulièrement les députés néogaullistes, s'emparera elle aussi du rapport Fauroux, y retrouvant des thèmes qu'ils défendent depuis vingt ans.

M. Bayrou se retrouve ainsi en situation d'assiégé. Une position qu'il pourrait toutefois retourner à son avantage en revêtant l'habit du modérateur, du *« réformateur en continu »* soucieux de ne pas faire imploser la machine éducative. Les semaines à venir diront si M. Chirac consent à lui voir jouer ce rôle.

Le banquier français

par Philippe Bertrand



DANS LA PRESSE

SÜDDEUTSCHE ZEITUNG
Josef Joffe

■ Jamais encore une aussi grosse affaire n'avait été réalisée avec si peu de mots. Le passage que devait supprimer le premier ministre français Alain Juppé de son toast en l'honneur du premier ministre chinois Li Peng comportait à peine trente mots. Au bout d'une heure et demie de palabres, on se mit d'accord : personne ne prononcerait de toast. Alors seulement les Chinois signèrent les contrats commerciaux. Bénéfice : des accords économiques portant sur 10 milliards de francs, dont le principal porte sur une commande de trente-trois Airbus, pratiquement une bouée de sauvetage pour Airbus Industrie, dont le chiffre d'affaires avait plongé en 1995 (...). Quelle est la raison de cette bienveillance chinoise ? C'est un signal en direction de Washington, avec qui les Chinois ont au moins deux pommes de discorde. La première est liée à l'intervention massive de l'US Navy dans la guerre des nerfs en relation avec les élections taïwanaises du mois de mars, où l'on peut discerner les contours d'une nouvelle politique de *containment* vis-à-vis de Pékin. La seconde se rapporte à la guerre commerciale souterraine qui oppose la Chine et les Etat-Unis, ayant trait à la fermeture du marché chinois, aux querelles de *copyright*, et aussi au problème des droits de l'homme, à propos duquel Washington brandit régulièrement la menace de sanctions.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Ce voyage de Li Peng a finalement été positif. D'abord parce que les Français ont tenu bon et que, quel que soit leur extrême désir de signer des contrats substantiels, notamment en matière aéronautique, ils ont abordé la question des droits de l'homme, comme ils en avaient l'intention.

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville

■ Dans la Caraïbe française, comme dans les autres confettis de l'empire défunt, le diagnostic est toujours le même : un chômage florissant, un nombre record de RMIstes, une insuffisance de formation et de logements, le développement du travail clandestin. (...) Pourtant l'état d'esprit commence peut-être à évoluer. Ici où là, l'initiative privée, l'imagination de quelques entrepreneurs, le courage d'une poignée d'élus peuvent faire bouger les choses.

Zone franche : les leçons amères du Mezzogiorno

LA CRÉATION d'une zone franche en Corse, annoncée le 28 mars par Alain Juppé, permettra-t-elle de relancer l'économie sinistrée de l'île de Beauté ? Rien n'est moins sûr. Par nature, cette mesure part du principe que l'attractivité d'un site ne repose que sur le « moins-disant » fiscal et social offert aux investisseurs. Si ce paramètre entre évidemment en ligne de compte, il n'est heureusement pas le seul.

A ce petit jeu, qui risque vite de se transformer en spirale infernale, la France n'aurait d'ailleurs aucune chance. Outre qu'il est paradoxal d'annoncer une telle mesure au moment même où chacun reconnaît, y compris dans les rangs patronaux, l'impuissance des aides à l'emploi à combattre le chômage, l'étude des zones franches qui donnent les résultats escomptés montre que leur succès repose tout autant sur la mobilisation de réelles compétences des salariés que sur les aides accordées. C'est en particulier le cas, en Irlande, de la région de Shannon (*Le Monde* du 12 mars).

Hasard du calendrier : au moment même où le premier ministre faisait part de ses intentions à l'égard de la Corse, une délégation du ministère du travail composée de fonctionnaires, de cadres d'entreprises et de syndicalistes, se rendait en Italie pour étudier notamment l'effet des aides à l'emploi dans le Mezzogiorno, le sud du pays. Certes, les deux régions ne sont pas directement comparables. Le Mezzogiorno compte 20 millions d'habitants alors qu'il n'y a que 250 000 Corses. Pourtant, par leur proximité géographique et culturelle, les deux régions présentent de nombreux points communs. Or, après quarante-deux années d'aides exceptionnelles à l'agriculture puis à l'industrie que les experts évaluaient en 1992 à 250 000 milliards de lires (environ 800 milliards de francs français), le gouvernement italien a décidé en 1994 de renoncer à cette politique. Symbole de ce tournant : la disparition du ministère ne s'occupant que du Mezzogiorno.

Le bilan est, en effet, plus que nuancé. Alors que le chômage national touche 11,5 % de la population active – un chiffre très proche de la moyenne européenne –, il y a moins de 7 % de demandeurs d'emplois dans le nord du pays et même moins de 4 % pour la seule population masculine. En revanche, dans le Sud, le chômage touche 20 % de la population active, un chiffre qui atteint 35 % chez les femmes, pourtant moins enclines que dans le Nord à se présenter sur le marché du travail, et 50 % chez les jeunes. *« Alors que le nord du pays connaît un des taux les plus faibles d'Europe, le Sud a le même niveau de chômage que l'Espagne »*, constate Pablo Garona, directeur général de l'Institut national de la statistique. La situation ne devrait pas s'améliorer de sitôt : dans le Sud, plus de la moitié des demandeurs d'emploi le sont depuis plus de deux ans, ce qui les rend difficilement *« employables »*, pour reprendre la terminologie du G 7.

Comme l'indiquent les chiffres du chômage, les aides économiques n'ont pas généré de développement économique stable. Dans le Sud, l'agriculture emploie encore 16 % des actifs (8 % dans le Nord) et le poids de l'industrie décline (17 % de la richesse créée contre 20 % en 1971). Contrairement à ce qui se passe dans le nord du pays, le poids du secteur secondaire est inférieur à celui des services publics (plus de 20 %).

« En 1951, la richesse créée par habitant dans le Sud représentait la moitié de celle créée dans le Nord. Cela n'a pas changé depuis », constate, désabusée, Lucia Cavola, une sociologue spécialiste de ces questions. Mais si, dans le Sud, la production des Italiens ne dépasse pas la moitié de celle de leurs compatriotes de Turin ou Milan, leur consommation atteint les trois quarts de celle qu'on enregistre dans le Nord. *« Grâce aux dépenses sociales qui représentent 53 % du revenu des ménages dans le Sud contre 38 % dans le Nord, les citoyens du Sud consomment plus qu'ils ne produisent »*, analyse-t-elle.

L'ÉCONOMIE INFORMELLE

L'implantation de Fiat à Melfi (un investissement financé à 30 % par l'Etat italien) ne saurait faire oublier les déboires, dans le Sud, d'Olivetti, d'Italsider et d'autres moins connus. Alléchés par des aides, les industriels n'ont pas toujours cherché à rendre leur investissement dans le Mezzogiorno rentable.

« Les mécanismes d'autodéveloppement n'ont pas fonctionné, la dépendance à l'égard des finances publiques n'a cessé de croître, les grandes entreprises industrielles, dont les directions n'étaient quasiment jamais installées dans le Sud, ont fermé et les petites se sont mises en marge du marché légal et officiel », constate la sociologue. Chacun en convient : seule l'économie souterraine permet d'expliquer que la situation sociale n'explose pas malgré le taux de chômage officiel. Un responsable de l'agence pour l'emploi de Naples le reconnaît : *« Toutes les études montrent que le salaire qu'un employeur doit proposer pour qu'un chômeur accepte de travailler est plus élevé dans le Sud que dans le Nord. Le marché du travail qui fonctionne le mieux est celui de l'économie informelle. Les salariés y seraient même plus productifs et davantage attachés à leur entreprise. »*

Aujourd'hui, les Italiens ne croient plus aux vertus des aides exceptionnelles, qui ont davantage contribué à asseoir le clientélisme qu'à réduire le fossé entre le nord et le sud du pays. Au contraire, l'apparition et les succès électoraux de la Ligue lombarde semblent indiquer que ces aides ont creusé ce fossé, au moins sur le plan politique. Est-on sûr qu'en France tout danger soit écarté ? Un sondage CSA réalisé pour *Le Parisien* les 23 et 24 février auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes montrait que 24 % des Français étaient favorables à l'indépendance de la Corse et 15 % indécis. Il serait étonnant que la création d'une zone franche rapproche la Corse du continent.

Frédéric Lemaître

هكذا من الاصل

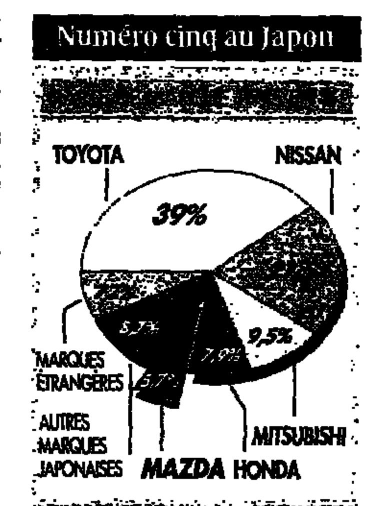
CONCENTRATION Ford, le constructeur automobile américain, va prendre le contrôle opérationnel de Mazda, cinquième constructeur japonais, en faisant passer sa participation de 24,5 % à 33,4 % du capital. L'Américain Henry Wallace, actuel directeur général, envoyé par Ford à la rescousse de Mazda en 1994, devient président de la firme nippone. ● L'ENTRÉE DE FORD marque la fin d'une longue période d'observation. Le constructeur, qui avait entamé une coopération avec Mazda en 1969, a profité de la faiblesse du groupe nippon. ● MAZDA, qui avait multiplié les offensives à la fin des années 80, est en perte de vitesse. Très endetté, il doit choisir entre le remboursement de ses dettes et le lancement de nouveaux modèles. ● CETTE PRISE DE POUVOIR symbolise le retour en force sur le marché mondial de l'automobile des constructeurs américains.

Ford prend le contrôle du constructeur automobile japonais Mazda

Les Américains confirment leur retour sur le marché mondial après les revers infligés par les Japonais dans les années 80. Endetté, le cinquième constructeur au Japon a du mal à trouver un second souffle après la crise qu'a traversée l'archipel

LES CONSTRUCTEURS automobiles américains prennent leur revanche sur leurs rivaux japonais. Un an après l'accord entre Washington et Tokyo sur l'ouverture du marché automobile japonais aux Américains, le numéro deux des Etats-Unis, Ford, prend le contrôle opérationnel de Mazda, *cinquième constructeur* de l'archipel (32 milliards de francs de chiffre d'affaires). A l'occasion d'une augmentation de capital réservée, il va porter sa participation dans le capital de la société de 24,5 % à 33,4 % pour 52 milliards de yens (2,5 milliards de francs). Plus révélateur, c'est un Américain âgé de cinquante ans, Henry Wallace, directeur général de Mazda, ancien dirigeant de Ford, envoyé au Japon en 1994 pour *« surveiller »* l'entreprise, qui en prend aujourd'hui la présidence.

Mazda va passer du statut de partenaire à celui de filiale sous contrôle, même si Ford veille à ne pas dépasser le seuil de 33,4 % pour éviter d'avoir à lancer une offre publique d'achat sur la totalité du capital. Son patron actuel, Yoshihiro Wada, est évincé : il hérite du poste honorifique de président du conseil de surveillance de Mazda. Ces changements ont été approuvés lors d'une réunion exceptionnelle du conseil de surveillance, qui s'est tenue au siège de la société à Fuchu, dans la préfecture d'Hiroshima. La banque Sumitomo, premier partenaire bancaire et véritable « parrain » de Mazda – elle avait appelé Ford à la rescousse en 1979 –, a donné son accord à l'opération.



Malgré de nombreuses discussions entre Américains et Japonais, le marché automobile nippon reste très fermé aux étrangers.

Pour Ford, c'est la fin d'une longue période d'observation. Dès 1969, l'Américain avait noué des accords avec Mazda et Nissan pour produire des systèmes de transmission. Dix ans plus tard, il prenait le quart du capital de Mazda. Cela lui a donné peu de pouvoir sur la direction des affaires, mais lui a permis de mieux comprendre les méthodes de production japonaises, le « toyotisme ».

RECUL DES VENTES

Aujourd'hui, il profite de la faiblesse de Mazda pour pousser ses pions. Dans les années 80, Mazda a multiplié le nombre de ses modèles et les dépenses destinées à développer un réseau commercial mondial. Il a été pris à contre-pied par le retournement des voitures sportives, sa spécialité. En 1992, il a dû renoncer à construire une usine d'assemblage de voitures de luxe sur le territoire américain. Il a abandonné plusieurs modèles, comme la voiture de sport Eunos Cosmo. Endetté de plus de 30 milliards de francs, il doit choisir entre rembourser ses dettes ou investir dans la mise au point de nouveaux modèles.

Mazda devrait retrouver l'équilibre cette année après deux exercices déficitaires (4,2 milliards de francs de pertes cumulées en deux ans). *Mais le groupe peine toujours* : sa production a diminué de moitié par rapport au record de 1990 (1,4 million de véhicules). Il perd des parts de marché au Japon comme à l'étranger. Aux Etats-Unis ses ventes ont diminué de 24 % en 1995.

Ford – qui assemble les modèles Mazda en Europe – entend se renforcer au Japon, où Mazda produit déjà 60 % des modèles Ford vendus localement. Bien qu'il y ait renforcé son réseau commercial et lancé de nouveaux modèles conçus pour l'archipel, le constructeur américain *ne détenait l'an dernier* qu'une position dérisoire au Japon (0,7 %). Le troisième marché mondial automobile reste obstinément fermé aux marques étrangères. Ford va conserver la marque Mazda et compte se servir de la base *nippone non pour y produire des* véhicules – les coûts de production sont inférieurs aux Etats-Unis –, mais mieux : conquérir le Sud-Est asiatique (*Le Monde* du 6 janvier).

Les deux groupes ont déjà prévu la construction d'une usine d'assemblage de camions en Thaïlande, opérationnelle en 1998. Ford *pourrait renforcer sa coopération* avec le constructeur sud-coréen Kia, dont il est le premier actionnaire avec Mazda. A eux deux, ils en détiennent 18,1 % du capital.

Cette prise de pouvoir symbolise le retour en force des Américains *sur le marché mondial* de l'automobile, comme le rachat du Rockefeller Center à New York, ou des Studios Universal à Hollywood, avaient marqué la suprématie japonaise à la fin des années 80. La décennie Reagan avait surtout été la période de gloire des constructeurs japonais, qui avaient conquis par leurs méthodes de production et leur agressivité commerciale le tiers du marché américain. Ironie de l'histoire : une entreprise japonaise fait appel à un manager américain *pour son redressement*. Le pari n'est pas gagné d'avance dans une entreprise japonaise traumatisée par sa perte d'indépendance.

Arnaud Leparmentier et Martine Orange

Les contentieux entre Washington et Tokyo

Au menu de la visite du président Clinton au Japon la semaine prochaine, les sujets de discordes commerciales entre les deux pays demeurent nombreux. Le dossier automobile est clos, mais le gouvernement américain aimerait renouveler l'accord bilatéral sur les semi-conducteurs qui est sur le point d'expirer. Les autorités japonaises ont opposé une fin de non-recevoir, en soulignant que les firmes étrangères détiennent 30 % du marché japonais. De même, le gouvernement nippon a refusé toute discussion avec les Etats-Unis, à la suite de la plainte d'Eastman Kodak, accusant son rival Fuji de lui bloquer l'accès au marché japonais de la photo.

Le gouvernement américain a fait les comptes de son volontarisme commercial : les vingt accords commerciaux bilatéraux signés avec le Japon auraient permis de maintenir 170 000 emplois aux Etats-Unis.

La France est devenue un partenaire privilégié de Daimler-Benz

Les liens se renforcent avec Aerospatiale et Cap Gemini Sogeti

STUTTGART
de notre envoyé spécial

La visite en France du premier ministre chinois Li Peng n'est pas passée inaperçue au siège de Daimler-Benz à Stuttgart. Le premier groupe industriel européen, lui-même très engagé en Asie, attend sa part des contrats promis par le dirigeant chinois : la vente d'une trentaine d'Airbus redonne *un peu d'aisance à sa filiale aéronautique* Dasa. L'anecdote tombe à pic pour montrer combien l'avenir du géant allemand dépend aussi de son voisin français.

La France, rappelait récemment le président du directoire de Daimler devant un parterre de chefs d'entreprise réunis à Paris, est le partenaire le plus important du groupe en Europe ; peu d'entreprises allemandes sont aussi *étroitement* liées à leur voisin. Le groupe y réalise environ 8 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires (près de 27,2 milliards de francs) et emploie plus de sept mille personnes, auxquelles s'ajoutent les quelque *cinq mille salariés* du réseau de distribution de Mercedes.

Toutes les activités du groupe misent sur un partenaire devenu le premier fournisseur étranger. La France a constitué en 1995 le troisième marché automobile hors d'Allemagne (avec un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de francs) derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni. En 1998, la voiture Smart – projet développé par le groupe allemand et l'entrepreneur suisse Hayek Nicolas, inventeur et patron des montres Swatch –, dont l'usine est en construction à Hambach, en Lorraine, renforcera cette présence.

PARTICIPATIONS

Autre terrain où l'approche *reste délicate, l'aéronautique*. Après avoir lâché le constructeur hollandais Fokker, en janvier, Dasa entend se consacrer à sa participation dans Airbus Industrie, dont il détient 37,9 % du capital. Manfred Bischoff, le président du *directoire de Dasa, a réaffirmé* son objectif de transformer Airbus en société anonyme, précisant que *« les obstacles sur ce chemin sont nombreux, notamment dans le contexte français de restructuration des industries concernées »*.

Dasa souhaite, en outre, qu'Airbus élargisse son offre à des avions de petite taille, ainsi qu'à des appareils de plus de quatre cents places. Il souhaite céder sa participation majoritaire *dans les activités aériennes de* Dornier. Aerospatiale serait un repreneur potentiel.

Depuis 1992, les deux partenaires ont mis en commun leurs activités hélicoptère au sein de la société Eurocopter (40 % Dasa, 60 % Aerospatiale). Encore déficitaire, cette dernière représente *40 % du marché mondial des hélicoptères* civils et développe plusieurs projets franco-allemands, comme les appareils de combat Tigre ou de transport militaire NH 90.

D'après la décision prise lors du sommet franco-allemand de décembre 1995, Dasa et Aerospatiale vont *mettre en place, dans le* courant de 1996, deux sociétés communes destinées à concevoir des satellites d'observation et des systèmes de guidage pour missiles. Pilier de la fusée Ariane, les deux partenaires travaillent déjà ensemble dans le domaine des satellites de communication. Certains observateurs estiment que ces nombreuses mises en commun permettent à Dasa de se délester d'activités de pointe, stratégiques mais très coûteuses.

Klaus Mangold attend, lui aussi, beaucoup de ses *« amis français »*. Son groupe Debis, à l'origine prestataire de services de Daimler-Benz, a pris le contrôle de Cap Gemini Sogeti, dont il possède désormais 25 % de la nouvelle holding de contrôle. *« Nous avons maintenant les moyens de gérer cette entreprise »*, commente Klaus Mangold, qui n'exclut pas d'augmenter encore sa participation dans les prochaines années. Cet investissement permettra à sa filiale de développer ses activités internationales en matière de logiciels et de services informatiques. Debis prévoit, par ailleurs, de doubler sa part du marché français, de 8 % à 15 %, en matière de téléphonie mobile.

L'accord survenu entre Serge Kempf, le fondateur de Cap Gemini, et Debis l'a montré : l'engagement de Daimler-Benz touche souvent des domaines très sensibles. A en croire Klaus Mangold, qui juge que *« l'émotion influence encore beaucoup trop les relations économiques entre les deux pays »*.

Philippe Ricard

Retour aux bénéfices en 1996

Le groupe Daimler-Benz (103,5 milliards de DM de chiffre d'affaires, soit 345 milliards de francs) prévoit de revenir aux bénéfices cette année, après des pertes records de 5,7 milliards de DM en 1995. Sont profitables l'automobile (la filiale Mercedes Benz réalise un bénéfice net de 2,275 milliards de DM pour un CA de 72 milliards) et les services informatiques Debis (+ 91 millions de DM).

La firme aéronautique Dasa accuse des pertes de 4,182 milliards de DM (pour un CA de 15 milliards), dont 2,3 milliards provisionnés pour la seule faillite du constructeur hollandais Fokker. Le groupe veut céder les activités avion de Dornier, vise un retour aux bénéfices en 1997 et doit encore supprimer 4 000 emplois cette année pour ramener le chiffre de ses effectifs à 46 000. AEG, en voie de dissolution, a achevé son existence sur une perte de 2,3 milliards de DM.

La grève de France Télécom a été relativement peu suivie

L'APPEL à la grève lancé, pour le jeudi 11 avril, chez France Télécom par l'ensemble des principaux syndicats (CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC, CGC) a été moyennement suivi par le personnel. La direction *de l'exploitant téléphonique public* a estimé la participation à 45 %, les syndicats évoquant un chiffre voisin de 50 %. Les précédentes grèves contre le projet de changement de statut et de privatisation partielle de l'opérateur avaient suscité des *mobilisations plus fortes : 75 % le* 12 octobre 1993, après les annonces du gouvernement d'Edouard Balladur, et encore 64 % le 30 mai 1995, après la relance de ce dossier par Alain Juppé. Jeudi 11 avril, les syndicats évoquaient la lassitude du personnel, notamment face aux discours répétés du gouvernement et de la direction générale de France Télécom sur la *nécessité de transformer le statut* juridique. Ils citaient également l'effritement de la mobilisation chez les cadres, qu'ils disaient soumis à de fortes pressions hiérarchiques, ainsi que les effets des grèves de décembre 1995, qui *avaient fortement mobilisé* certains établissements de France Télécom. Selon le syndicat SUD (Solidaire, unitaire, démocratique), *« le gouvernement pourrait être tenté de passer en force sous prétexte que le pourcentage de grévistes est inférieur aux grèves du 12 octobre 1993 et du 30 mai 1995. Si tel était le cas, la grève générale reconductible serait immédiatement à l'ordre du jour »*, ajoute-t-il, réaffirmant que *« le changement de statut n'est pas négociable »*.

De son côté, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a estimé, au cours de l'émission télévisée, « Envoyé spécial » sur France 2, que *« la grève était justifiée »*. Elle a précisé que, pour la CFDT, la performance de l'entreprise et sa capacité à nouer des alliances internationales ne dépendent pas du changement de statut et de l'ouverture de son capital.

Compte tenu du relativement faible niveau de grévistes, le gouvernement pourrait être tenté d'avancer rapidement. A Matignon, on reconnaissait, jeudi 11 avril, qu'une communication est possible la semaine prochaine. La présentation en conseil des ministres, le 15 mai, d'un projet de loi transformant le statut de France Télécom (*Le Monde* du 11 avril) n'est pas écartée. Au ministère délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, on soulignait qu'il s'agit d'une possibilité parmi d'autres.

Dans l'entourage de François Fillon, on expliquait néanmoins que *« les conditions du dialogue sont réunies »* et que le ministre défend toujours l'idée qu'il faut continuer à avancer à petits pas, expliquer, et faire attention à ne pas relancer quelque chose qui rebraquerait le personnel. La stratégie gouvernementale devrait être arrêtée en début de semaine, au retour d'Alain Juppé des Antilles.

Philippe Le Cœur



La Générale des eaux va gérer une compagnie régionale des chemins de fer britanniques

La société française reprend le réseau Network SouthCentral, qui dessert la région du Sud vers Brighton

British Rail a été découpée en vingt-cinq compagnies régionales, qui doivent toutes être privatisées. La CGEA, filiale de la Compagnie générale des eaux, a emporté l'appel d'offres pour la reprise de Network SouthCentral, qui dessert la région sud de l'Angleterre. Il s'agit de la première concession accordée à une firme étrangère, pour sept ans, assortie d'une subvention de départ, car le réseau est déficitaire.

LONDRES
de notre correspondant

L'Office britannique pour le franchisage du transport ferroviaire de passagers (OFPRAF), a rendu public, vendredi 12 avril, la liste des bénéficiaires de sa seconde salve de privatisations. Pour la première fois dans le secteur passagers, une compagnie étrangère a été choisie. La Compagnie générale d'entreprise automobile (CGEA), filiale de la Compagnie générale des eaux, s'est vue attribuer le réseau Network SouthCentral, société créée à la suite du dépeçage en vingt-cinq compagnies de transport de passagers de l'ancien monopole public de British Rail. Elle dessert la région au sud de Londres jusqu'à la côte de la Manche dans les comtés du Surrey et du Sussex et dans partie de ceux du Dorset, du Kent et du Hampshire. Sa ligne phare est le Londres-Brighton, la célèbre station balnéaire.

Cette décision, attendue, intervient au lendemain même de l'annonce-surprise de la démission du directeur de l'OFPRAF, Roger Salmon (*voir ci-dessous*), qui s'était vu donner pour mission en 1993 de mener à bien la privatisation du réseau ferroviaire du Royaume-Uni.

DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES

Les gares londoniennes de Network SouthCentral sont celles de Victoria, de Charing Cross et de London Bridge. La société opère à la fois un réseau de banlieue et de grandes lignes long de 400 miles (1 mile = 1 609 mètres), avec 215 gares dont 171 en propre pour 1 500 services quotidiens. Ses 950 wagons transportent 84 millions de passagers par an, soit un volume d'activités de 280 millions de livres (environ 2,2 milliards de francs). La franchise obtenue par la CGEA, d'une durée de sept ans, commencera dès la fin mai. Elle s'accompagnera d'une subvention annuelle – la ligne étant structurellement déficitaire – de 80 millions de livres la première année, elle sera réduite progressivement pour atteindre 34 millions en fin de contrat.

La CGEA est une société spécialisée dans les transports et la propreté (collecte et traitement des déchets), employant 40 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs. Elle est principalement active, en France, dans les transports urbains par cars et, par le biais de sa filiale CFTA, dans la gestion de rares lignes privées (Nice-Digne, Guingamp-Tréguier) d'une part et, d'autre part, dans le traitement des déchets. Elle opère aussi dans d'autres pays de l'Union européenne (Allemagne, Espagne, Irlande, Portugal), en Amérique latine, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En Grande-Bretagne, sa filiale Onyx collecte les ordures à Londres dans le quartier de Westminster, ainsi qu'à Windsor et traite celles de Birmingham et du Hampshire, pour un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Mais c'est la première fois que la CGEA se manifeste dans le domaine des transports en Grande-Bretagne.

Interrogé sur les raisons de son intérêt pour la privatisation des chemins de fer britanniques, son directeur général pour les transports, Antoine Frérot, préfère parler de délégation de service public, les gares et les voies étant gérées par la compagnie nationale Railtrack et le matériel roulant par trois sociétés appelées Roscos et récemment privatisées. Il s'agira donc d'exploiter un réseau existant en fonction d'un cahier des charges qui fixe des dessertes minimales et encadre le prix des billets. Il faudra donc améliorer les services, augmenter le nombre de passagers et la productivité – en particulier par une réduction d'effectifs – voire établir une synergie rail-route, peut-être par le rachat d'une compagnie d'autocars locale.

M. Frérot voit plusieurs intérêts stratégiques à l'acquisition de Network SouthCentral. Tout d'abord son aspect exemplaire : British Rail était un gouffre financier et l'image qu'elle donnait du transport ferroviaire, lent, inconfortable et vieillot. La CGEA veut démontrer qu'une gestion par des professionnels du secteur privé peut en améliorer la qualité. Ensuite, la CGEA souhaite se forger sur le terrain une expérience de gestion en grand d'un réseau ferré qui pourrait être utilisable ailleurs, en Allemagne par exemple. En attendant peut-être une privatisation de la SNCF ?

Il s'agit pour le moment d'une opération d'un coût relativement faible puisque les premiers investissements devraient être d'une dizaine de millions de livres. Mais il faudra sans doute faire plus, étant donné la vétusté d'un matériel et d'un réseau que M. Frérot qualifie diplomatiquement *« d'un état moyen, pas catastrophique »* dans lequel le haut de gamme est absent.

La CGEA devra aussi faire face à la concurrence de compagnies rivales sur certaines de ses lignes et au casse-tête d'une billetterie jusqu'à présent nationale et qui éclatera entre les différents opérateurs. Enfin et surtout, il lui faudra attendre l'arrivée probable au pouvoir en 1997 des travaillistes, qui n'ont jamais caché leur opposition aux privatisations et qui sont toujours à la recherche d'un moyen peu coûteux pour rétablir un contrôle public sur le réseau ferré.

Patrice de Beer

Une démission embarrassante

***La démission du directeur de* l'OFPRAF est le dernier développement de la crise rampante qui accompagne la privatisation de British Rail, menée à la cravache *par le gouvernement de John* Major, qui espère en avoir terminé avant les prochaines élections. Roger Salmon – dont le départ sera effectif en octobre – *était violemment critiqué par les* partisans d'un secteur public, nombreux y compris chez les conservateurs. Dans le pays qui vit naître le chemin de fer, la privatisation de British Rail et son éclatement en une mosaïque de compagnies rivales, sont très mal acceptées.**

Des actions en justice ont été intentées contre l'OFPRAF, M. Salmon a dû reculer devant les protestations des Ecossais, après l'annonce de la fermeture d'une ligne déficitaire mais populaire. En même temps, il semble qu'il ait peu apprécié les pressions gouvernementales pour accélérer un processus déjà délicat. Le porte-parole du Labour s'est réjoui de son départ en ironisant sur *« les rats qui quittent le navire».*

Les négociations progressent dans la métallurgie française

S'ACHEMINE-T-ON vers un accord sur l'annualisation du temps de travail dans la métallurgie ? A l'issue de l'avant-dernière séance de négociation qui s'est tenue jeudi 11 avril, plusieurs participants se déclaraient *« prudemment optimistes »*. Le texte envoyé aux syndicats par l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) quelques jours plus tôt comportait quelques éléments d'ouverture. Initialement, la durée moyenne hebdomadaire du travail sur douze semaines ne devait pas excéder 46 heures. Ce chiffre a été ramené à 44 heures. En revanche, sur une semaine, la durée maximale reste fixée à 48 heures.

Un accord semble en vue sur le paiement des heures supplémentaires dans les entreprises qui n'annualiseront pas le temps de travail : les 94 premières heures seront payées. De la 95e à la 130e heure, le salarié choisira entre le paiement et la récupération en temps. Au-delà de la 130e heure, la récupération sera obligatoire. *« Le patronat a fait des avancées sur les points les plus faciles »*, estime un syndicaliste. Ainsi les représentants de l'UIMM ont accepté de porter à un mois le délai de programmation des horaires de travail.

Pour montrer à ses interlocuteurs son désir d'ouverture, le patronat va leur envoyer prochainement un nouveau texte avant la dernière rencontre, prévue pour le 2 mai. Il reste néanmoins deux points de blocage importants : les syndicats voudraient réduire la durée hebdomadaire maximale à 46 heures. Surtout, le patronat propose une journée de repos supplémentaire par *« trimestre flexible »*. Si une entreprise décide d'annualiser le temps de travail, les salariés obtiendraient 4 jours de repos supplémentaires. Les syndicats souhaitent aller plus loin, ce qui revient à obtenir une sixième semaine de congés. Un symbole qui ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur l'ensemble des autres secteurs d'activités.

Frédéric Lemaître

Grogne des usagers de la SNCF contre les tarifs et les retards

Loïk Le Floch Prigent a présenté le résultat d'une enquête réalisée auprès de 190 000 « clients »

MALGRÉ les 189 110 réponses reçues par la SNCF, la vaste enquête, nommée *« de meilleurs services, dès demain »* et menée auprès de sa clientèle, s'apparente davantage à un gigantesque micro-trottoir qu'à un sondage en bonne et due forme. *« Sans échantillonnage et sans segmentation, l'opération n'a pas de valeur scientifique »*, reconnaît-on à la SNCF à l'issue de la présentation des résultats par Loïk Le Floch Prigent, le président de l'entreprise ferroviaire.

Pour autant, le président, nouvellement installé dans un fauteuil qui a vu passer cinq hommes providentiels en moins de dix ans, s'en satisfait. Les clients-usagers ont montré leur attachement et leur implication dans l'avenir de l'entreprise ferroviaire (la Sofres qui dirigeait l'opération, attendait dans le meilleur des cas 100 000 réponses et a été submergée par les sacs de courrier comprenant les questionnaires, des lettres de plusieurs pages ou encore des poèmes à la gloire des cheminots). Cette mobilisation peut servir Loïk Le Floch Prigent qui doit convaincre le gouvernement du bien-fondé de sa politique (*Le Monde* du 21 février et du 22 mars).

Autre objectif non-dit du président : distiller peu à peu auprès des cheminots une véritable culture du service et du client. Les attentes exprimées par les actuels *« usagers »* devraient l'y aider. Loïk Le Floch Prigent a choisi d'associer les cheminots aux *« Rencontres avec la clientèle »* qui seront organisés dans les gares du 22 au 30 avril.

Les thèmes de discussion y seront nombreux. L'enquête a en effet révélé qu'une majorité de la clientèle de la SNCF était mécontente des liaisons ferroviaires (fréquences, rapidité, correspondances), du système de tarification et des retards des trains (respectivement 60 %, 57 % et 54 % d'insatisfaits). En revanche, les usagers ont accordé un satisfecit sur l'accès aux gares (69 % de satisfaits), la sécurité (56 %), le confort et le service à bord des trains (55 %).

« UNE ENTREPRISE COMPLIQUÉE »

En promettant *« de meilleurs services »* dès fin juin, le président de la SNCF prend le risque de décevoir. Car ses moyens lui seront comptés. Le budget 1996 qui sera présenté au conseil d'administration du 24 avril devrait s'inscrire dans la continuité, faute d'arbitrages gouvernementaux prévus pour la fin du mois de juin (*Le Monde du* 22 mars).

En attendant, Loïk Le Floch Prigent ne devra compter que sur lui-même et ses clients. *« Les moyens de développer la SNCF, ce sont les clients qui nous les donneront, car l'équilibre de notre compte d'exploitation est à chercher par une augmentation du chiffre d'affaires et donc par une meilleure satisfaction du client »*, remarquait le président jeudi 11 avril en présentant les résultats de l'enquête. *« Quand je suis arrivé, on m'a prévenu que l'entreprise était compliquée. Effectivement, je n'y comprends rien mais je finis par trouver une ou deux idées simples »*, avouait-il. La suppression de la *« réservation obligatoire »* ou la tarification au coût marginal (trains plus chers pendant les heures de pointe), évoquées jeudi par Loïk Le Floch Prigent, ne suffiront certainement pas à renverser la vapeur. *« Le président va devoir frapper vite et fort »*, remarquait jeudi un de ses proches. *« J'ai conscience de travailler contre le temps »*, avait aussi confié en privé Loïk Le Floch Prigent il y a quelques jours.

Christophe Jakubyszyn

L'Union de banques suisses rejette la proposition de fusion du Crédit suisse

L'UBS qualifie d'« étrange » la manière de procéder de son concurrent

Le premier groupe bancaire helvétique a annoncé jeudi 11 avril dans la soirée qu'il rejetait la proposition de fusion de son concurrent et numéro deux en Suisse, le Crédit suisse. Cette décision a été prise à l'unanimité par le conseil d'administration du groupe. Selon l'UBS, une fusion avec le Crédit suisse *« entraînerait de lourdes charges... qui empêcheraient le groupe UBS de continuer à se développer avec succès »*.

BERNE
de notre correspondant

Les spéculations autour d'un éventuel mariage entre le Crédit suisse (le CS holding) et l'Union de banques suisses (UBS) ont fait long feu. Deux jours après le remou suscité par les indiscrétions révélées par le quotidien zurichois *Tagesanzeiger (Le Monde* du 11 avril), concernant une conversation téléphonique entre les présidents des deux plus grandes banques de la Confédération, le conseil d'administration de l'UBS a renvoyé la balle à l'expéditeur en rejetant à l'unanimité, jeudi soir 11 avril, la proposition de fusion émanant du CS holding.

La première banque helvétique, qui s'était refusée à tout commentaire avant la réunion de son conseil d'administration, revient dans un communiqué sur la proposition de fusion qui lui a été soumise. L'UBS rappelle que le président du conseil d'administration du CS holding avait fait valoir que la fusion des deux établissements *« permettrait, d'une part, de résoudre les problèmes se posant à la place financière suisse au niveau des capacités et de la rentabilité et, d'autre part, de régler le litige entre l'UBS et Martin Ebner* [l'actionnaire « rebelle » qui conteste la gestion de l'actuelle direction] ».

« Le conseil d'administration de l'UBS, ajoute le communiqué, *trouve étrange la manière de procéder du CS holding, puisque le président du conseil d'administration de cet établissement a demandé à l'UBS une décision sur le fond, avant même son assemblée générale, en arguant que l'issue de cette dernière pourrait en être influencée. »* Enumérant diverses raisons qui ont amené le conseil d'administration à ne pas choisir cette voie, le communiqué relève que *« l'UBS se trouve dans une situation financière saine, qu'elle a sensiblement renforcé son assise au cours des dernières années en Suisse comme à l'étranger et qu'elle a atteint des positions de pointe dans divers secteurs »*.

Le communiqué signale également que l'UBS *« devance nettement le CS holding »*, qu'il s'agisse de l'évolution du cours de ses actions, du bénéfice par collaborateur et par titre, ainsi que de la dotation de ses fonds propres. En outre, *« malgré un environnement économique difficile, la progression de ses résultats est constante »*. Au terme de cet examen, le conseil d'administration en est arrivé à la conclusion que les inconvénients d'une fusion avec le CS holding l'emporteraient sur les avantages.

UNE INDISCRÉTION CALCULÉE

En fait, la cause était entendue, dès lors qu'elle avait été rendue publique. La fuite qui a permis au *Tagesanzeiger* de déballer l'affaire ressemble à s'y méprendre à une indiscrétion calculée destinée à faire capoter toute velléité de rapprochement. La proposition de fusion du Crédit suisse pouvait apparaître comme un ballon d'essai dans le cadre de manœuvres pour le contrôle de la direction de l'UBS. Ce n'est pas un hasard non plus si elle a été lancée à la veille de l'entrée en vigueur, le 1er juillet, d'une loi sur les cartels qui rend beaucoup plus difficile toute tentative de fusion.

Jusque-là sur la défensive, la direction de l'UBS a su tirer parti de la situation et rallier à sa cause les actionnaires indécis à quelques jours de l'assemblée générale du 16 avril. En tout cas, la direction a marqué des points dans le bras de fer qui l'oppose au groupe BK vision du financier Martin Ebner, le plus important actionnaire de l'UBS. La voie paraît désormais *dégagée pour l'élection de Robert* Studer, candidat à la succession de Nicolaus Senn à la présidence du conseil d'administration.

A en juger par les réactions du gouvernement et des syndicats, la Suisse n'était de toute façon pas mûre pour une telle méga-fusion, qui aurait entraîné la suppression de 15 000 à 20 000 emplois. Mais, dans un pays qui compte la plus *forte densité bancaire au monde* (une succursale pour 1 400 habitants), des adaptations structurelles seront pourtant indispensables.

Jean-Claude Buhrer

Deutsche Telekom discute avec Cable & Wireless

LE DIRECTEUR FINANCIER de Deutsche Telekom, Joachim Kröske, a déclaré jeudi 11 avril que des *« discussions pré-exploratoires »* avaient été engagées avec le groupe britannique Cable & Wireless. Cette opération permettrait à l'opérateur allemand de mettre un pied en Asie et de s'implanter solidement sur le marché britannique.

Deutsche Telekom, pas plus que France Télécom auquel il est associé dans l'alliance Global One, n'est intéressé par le rachat de Mercury Communications, filiale de téléphone à 80 % de C&W. BT, de son côté, a déjà entrepris des discussions avec C&W.

DÉPÊCHES

■ **PARIBAS : André Lévy-Lang, le président du directoire,** affirme *« avoir la confiance du conseil »*, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Investir* du vendredi 12 avril. Il ajoute que *« l'objectif d'une entreprise... n'est pas de verrouiller son capital. Dès lors, toute entreprise est opéable, Paribas comme les autres »*. Des rumeurs persistantes d'OPA sur Paribas font flamber le cours de l'action Paribas.

■ **BANQUE DE FRANCE : l'institut d'émission** a dégagé un bénéfice net de 1,372 milliard de francs en 1995, en légère baisse par rapport à celui de 1,683 milliard enregistré en 1994. Un effort de provisionnement de 1,2 milliard de francs a été effectué. La Banque de France a versé un dividende de 1,08 milliard à l'Etat.

■ **INFOGRAMES : le groupe français de jeux vidéo** a annoncé, jeudi 11 avril, une fusion-absorption de la société britannique Ocean International, spécialisée dans les jeux pour consoles et micro-ordinateurs, qui donnera naissance à un groupe réalisant un chiffre d'affaires de 700 millions de francs.

■ **AMIGA : le groupe informatique allemand Escom** va revendre sa filiale micro-ordinateurs Amiga Technologies, pour 40 millions de deutschemarks (136 millions de francs), à la compagnie américaine Visual Information Services.

■ **MANNESMAN : le groupe industriel allemand** a dégagé un bénéfice après impôt de 701 millions de deutschemarks (2,4 milliards de francs) en 1995, soit plus du double de celui de 1994, a-t-il annoncé vendredi 12 avril. *« Mannesman est confiant pour le résultat de l'exercice 1996 »*, selon le communiqué.

■ **MC DONNELL DOUGLAS : le deuxième avionneur américain** envisage de construire un appareil à long rayon d'action de quatre cents places pour concurrencer le Boeing 747, selon le *Financial Times* du vendredi 12 avril. Une information démentie par le constructeur, qui déclare seulement étudier *« plusieurs options pour élargir sa gamme d'avions gros porteurs »*.

Les marchés français et allemand renoncent à un système de négociation commun

LA SBF-BOURSE de Paris, le Monep, le Matif et la Deutsche Börse ont annoncé, jeudi 11 avril, renoncer à leur plate-forme de négociation conjointe tout en *« continuant néanmoins à partager l'objectif stratégique de construire entre eux un marché commun pour les actions et les dérivés »*.

Aux termes d'une lettre d'intention signée le 30 octobre 1995, la SBF, le Monep, le Matif, d'une part et la Deutsche Börse, d'autre part, voulaient donner le jour à une double plate-forme franco-allemande basée sur le nouveau système de cotation (NSC) de la Bourse de Paris pour les marchés d'actions et sur le système de la DTB (Deutsche Termin Börse) pour les produits dérivés. Mais l'étude de faisabilité qui a été conduite jusqu'au 31 mars 1996 en a décidé autrement : la réalisation de cette plate-forme cherchant à associer le système NSC et le système DTB *« impliquerait dans les deux pays, pour les membres de chacun des marchés, des modifications techniques trop nombreuses et trop coûteuses de leurs équipements et de leurs interfaces de marché »*. Le nouveau système de cotation au comptant allemand devrait donc s'appuyer sur les systèmes existants (*DTB, BOSS* ou *IBIS*). Pour les marchés de taux, les contrats à terme des taux courts et longs allemands sont déjà accessibles depuis Paris, dès le 17 décembre 1993, par l'intermédiaire du système électronique allemand. Concrètement, les adhérents du Matif peuvent déjà négocier directement, sur le système Tradeus de la DTB, les contrats Bund et Bobl.

Un comité permanent aura en charge d'harmoniser les modèles de marché et les procédures juridiques et financières dans le but de simplifier la possibilité, pour les intermédiaires, de devenir membres des deux marchés et de faciliter, pour les sociétés émettrices, la mise en place d'une double cotation.

En ce qui concerne les marchés à terme et notamment, les produits de taux, les deux parties estiment que l'accord signé en 1993, entre Matif SA et DTB, doit être reconsidéré dans la perspective de l'instauration, en 1999, de la monnaie unique. Un autre comité se consacrera dans ce sens à la *« recherche d'une meilleure réponse »* face au défi que représente la monnaie unique pour les produits dérivés de taux.

F. Bn.

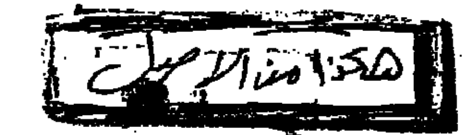
La Banque de France réduit son principal taux directeur

LE CONSEIL de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France a décidé, jeudi 11 avril, d'abaisser de 0,10 % son taux d'appel d'offres, ramené de 3,80 % à 3,70 %. Il a en revanche laissé inchangé à 5,50 % son taux plafond, celui des prises en pension, qui ne joue toutefois qu'un rôle mineur en période de détente monétaire.

La décision de l'institut d'émission n'a pas surpris les opérateurs. Tous les éléments étaient en place pour un assouplissement de la politique monétaire française : fermeté du franc (à son plus haut niveau depuis deux ans face au deutschemark), évolution modérée des prix (2,3 % en glissement annuel) et de la masse monétaire (4,1 % sur un an), faiblesse de l'écart de taux à long terme entre la France et l'Allemagne (*moins de 0,10 %*). La Banque de France tenait également à démontrer que la hausse du franc n'est pas stérile dans la mesure où elle permet d'améliorer les conditions de financement de l'économie française.

L'immobilisme de la Bundesbank – le REPO allemand n'a plus été abaissé depuis le 6 février – n'empêche pas la Banque de France d'agir. Les analystes estiment que d'autres gestes de l'institut d'émission français peuvent être envisagés au cours des prochaines semaines si le franc poursuit son ascension face à la monnaie allemande. L'écart qui sépare le REPO allemand de l'appel d'offres français se situe désormais à 0,40 %, ce qui laisse une marge de manœuvre à la Banque de France. Il est toutefois peu probable que l'institut d'émission français se risque à faire passer ses taux sous ceux de la Bundesbank, comme vient de le faire la banque centrale des Pays-Bas. Les autorités monétaires françaises pourraient avoir peur de froisser la Bundesbank, qui reste très attachée à la prééminence monétaire qu'elle exerce en Europe. Elles gardent également un mauvais souvenir des expériences de ce type conduites dans le passé, qui, à chaque fois, avaient rapidement débouché sur une crise du franc.

P.-A. D.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a *fini en baisse*, vendredi 12 avril, pour la deuxième séance consécutive. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 33,96 points, à 21 660,47 points.

■ **LE DOLLAR** *restait stable*, à 108,53 yens, vendredi après-midi sur le marché des changes de Tokyo, contre 108,57 yens à New York et 108,63 yens à Tokyo jeudi en fin de séance.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 395,40-395,70 dollars contre 395,20-395,50 la veille en clôture.

■ **LES QUATRE PLACES BOURSIÈRES** canadiennes – Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver – instaureront la négociation en décimales et non plus en fractions de 1/8 à compter du 15 avril.

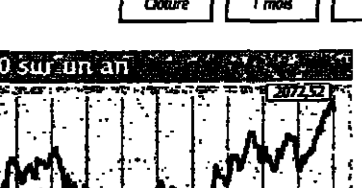
■ **LE LONDON INTERNATIONAL FINANCIAL** Futures and Options *Exchange*, le marché à terme, a lancé, jeudi, un contrat à terme en euro-yens en collaboration avec son homologue de Tokyo.

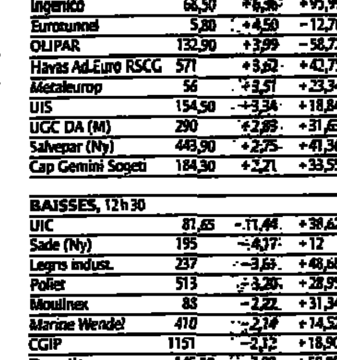
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Baisse à la Bourse de Paris



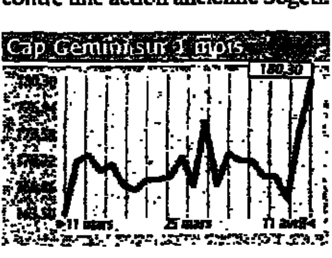


APRÈS une séance de prises de bénéfice la veille, la Bourse de Paris se montrait hésitante vendredi, partagée entre des motifs de satisfaction et de déception économiques ou financières. En hausse de 0,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,19 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un recul de 0,59 % à 2 061,63 points. Le marché était moins actif que ces derniers jours, le volume des échanges sur le règlement mensuel atteignant 1,2 milliard de francs.

En France, en mars, les prix à la consommation ont flambé selon les premières statistiques de l'INSEE : + 0,6 % à + 0,7 %. C'est la plus forte hausse depuis août 1990. En rythme annuel, la hausse des prix s'établit à 2,3 %/2,4 %, un rythme nettement plus élevé que celui de mars 1995 (1,8 %). Et sur les trois premiers mois de l'année, elle s'établit déjà à 1,2 %. Cette hausse des prix laisse craindre à certains un statu quo en matière de taux à court terme au cours des prochaines semaines. Jeudi, la Banque de France a abaissé son taux d'appel d'offres de 0,10 point à 3,70 %. Ce geste avait été largement anticipé par les marchés. Du côté des valeurs, UIC reculait de 6,7 % après l'annonce d'une nouvelle perte en 1995 de 1,5 milliard de francs.

Cap Gemini Sogeti, valeur du jour

CAP GEMINI SOGETI a terminé la séance en nette hausse, jeudi 11 avril, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 4,04 %, à 180,30 francs, avec quelque 204 000 pièces échangées. La perspective d'une fusion entre Cap Gemini Sogeti et sa holding Sogeti est appréciée par les analystes boursiers qui la jugent positive. Cet intérêt s'est manifesté dans les recommandations boursières : l'opinion de la société de Bourse James Capel est ainsi passée de *« neutre »* à *« acheter »*. Les actionnaires de Sogeti se verront proposer 3,5 actions nouvelles contre une action ancienne Sogeti.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/04	Var. % 11/04	Var. % 31/12
Elf Gabon	1028	+14,86	+19,67
Ingenico	68,50	+6,36	+95,99
Eurotunnel	5,80	+4,50	−12,78
OLIPAR	132,90	+3,99	−58,72
Havas Ad.Euro RSCG	571	+3,62	+42,75
Metaleurop	56	+3,51	+23,34
UIS	154,50	+3,34	+18,84
UGC DA (M)	290	+2,89	+31,63
Salvepar (Ny)	443,90	+2,75	+41,36
Cap Gemini Sogeti	184,30	+2,21	+33,55
BAISSES, 12 h 30			
UIC	81,65	−11,44	+38,62
Sade (Ny)	195	−4,37	+12
Legris indust.	237	−3,63	+48,68
Poliet	513	−3,20	+28,95
Moulinex	83	−2,22	+31,34
Marine Wendel	410	−2,14	+14,52
CGIP	1151	−2,12	+18,90
Dynaction	145,50	−2,02	+59,89
SGE	127,40	−2	+18,51
Primagaz	594	−1,98	+52,69

VALEURS LES PLUS ACTIVES

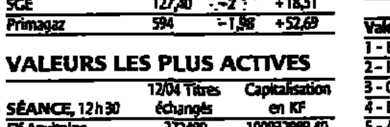
SÉANCE, 12 h 30	12/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	272490	100932989,40
Alcatel Alsthom	150297	70106382,50
Eaux (Gle des)	116129	59950475
Schneider SA	252828	58047851
LVMH Moet Vuitton	42027	53784676
Total	146601	51478892
L'Oreal	33461	50756536
Carrefour	13711	50481180
Paribas	156204	50115552,40
Canal +	38458	44717645

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/04	Var. % 11/04	Var. % 31/12
Batical Sicomi(Ny)	70	[illegible]	+27,27
Dapta-Mallinjoud	13,95	[illegible]	+6,48
Bijoux Alexses Ly	110	[illegible]	+32,53
Sabate (jce1-1-94)	260	[illegible]	+18,18
Info Realite #	570	[illegible]	+193,66
BAISSES, 12 h 30			
Trouvay Cauvin #	95	[illegible]	+60,20
Alain Manoukl(Ly) #	68,40	[illegible]	+20
Rallye(Cathiard)Ly	199,60	[illegible]	+38,80
Dauphin OTA	290	[illegible]	+45
G.E.P Pasquier	60	−4,76	−16,66

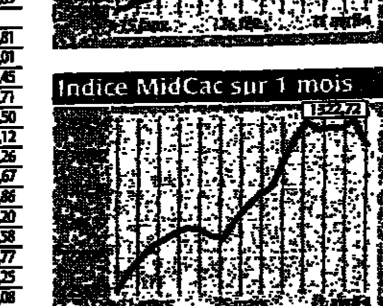
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/04	10/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1449,74	[illegible]	−0,91
Ind. gén. SBF 250	1408,64	[illegible]	−0,81
Ind. Second Marché	301,54	[illegible]	+0,06
Indice MidCac	1322,72	[illegible]	−0,89
Valeurs indus.	1605,52	[illegible]	−0,81
1 - Energie	1491,37	[illegible]	−0,01
2 - Produits de base	1554,33	[illegible]	−1,45
3 - Construction	1557,99	[illegible]	−0,71
4 - Biens d'équip.	1116,10	[illegible]	−0,50
5 - Automobile	1873,79	[illegible]	−1,12
6 - Biens consom.	2432,60	[illegible]	−1,26
7 - Indus. agro-alim.	1583,75	[illegible]	−0,67
Services	1533,95	[illegible]	−0,86
8 - Distribution	2688,15	[illegible]	−1,20
9 - Autres services	1073,08	[illegible]	−0,58
Sociétés financières	1052,16	[illegible]	−0,77
10 - Immobilier	693,05	[illegible]	+0,25
11 - Services financ.	1041,09	[illegible]	−1,08
12 - Sociétés invest.	1360	[illegible]	−0,38









La Bourse de Tokyo termine en baisse

POURSUIVANT son mouvement de consolidation amorcé la veille, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse, vendredi 12 avril. L'indice Nikkei a perdu 33,96 points, soit 0,16 %, à 21 660,47 points. Selon les opérateurs, la tendance devrait rester orientée à la hausse à court terme grâce à une forte demande des investisseurs institutionnels.

La veille, Wall Street a terminé quasiment inchangée à l'issue d'une journée en montagnes russes, les coupe-circuit s'étant déclenchés à deux reprises pour freiner la chute des cours déprimés par des liquidations effectuées par les programmes informatiques. L'indice Dow Jones a terminé en hausse de 1,09 point, à 5 487,07 points, soit un gain marginal de 0,02 %, après avoir abandonné près de 0,9 % en cours de séance.

En Europe, La Bourse de Londres, qui n'a pu prendre en compte le retournement de la Bourse de New York, a fini en baisse. L'indice Footsie a perdu 23,2 points jeudi, à 3 744,2 points, soit un repli de 0,6 %. Après avoir inscrit un nouveau record historique mercredi, la Bourse de Francfort a cédé du terrain, l'indice DAX cédant 0,80 %, à 2 509,71 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/04	Cours au 10/04	Var. en %
Paris CAC 40	2072,52	2093,94	−1,03
New-York/DJ indus.	5447,69	5485,98	−0,70
Tokyo/Nikkei	21694,40	21791,70	−0,45
Londres/FT100	3744,20	3767,40	−0,62
Francfort/Dax 30	2509,71	2530,02	−0,81
Frankfort/Commer.	893,55	897,54	−0,45
Bruxelles/Bel 20	1973,12	1969,06	+0,21
Bruxelles/Général	1700,01	1696,52	+0,21
Milan/MIB 30	978	973	+0,51
Amsterdam/Gé. Cbs	363,60	364,50	−0,25
Madrid/Ibex 35	346,67	346,67	—
Stockholm/Affarsal	1474,12	—	—
Londres FT30	2790,30	2802,80	−0,45
Hong Kong/Hang S.	10892,60	11027,60	−1,70
Singapour/Strait t	2384,75	2389,98	−0,22

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

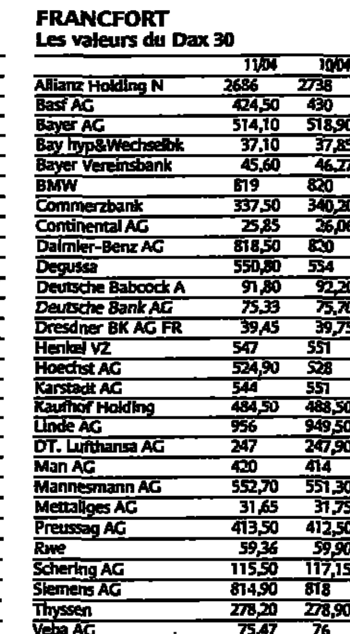
	11/04	10/04
Alcoa	65	65,25
American Express	46,12	45,87
Allied Signal	55,75	56,25
AT & T	61,75	61,37
Bethlehem	13,62	13,62
Boeing Co	79,12	80,62
Caterpillar Inc.	68,62	66,62
Chevron Corp.	55,75	55,75
Coca-Cola Co	79,87	78,87
Disney Corp.	60,25	60,87
Du Pont Nemours&Co	80,87	82,75
Eastman Kodak Co	69,50	69
Exxon Corp.	82,75	82,25
Gén. Motors Corp.H	52,87	53,75
Gén. Electric Co	75,62	76,75
Goodyear T & Rubbe	50,75	51,25
IBM	117,37	116,37
Intl Paper	40,12	39,75
J.P. Morgan Co	77	79,12
Mc Don Dougl	87	88,50
Merck & Co.Inc.	59,37	58,75
Minnesota Mng.&Mfg	64	64
Philip Moris	87,25	87,37
Procter & Gamble C	82,12	81
Sears Roebuck & Co	49	46,25
Texaco	86,75	86,12
Union Carb.	45,50	46,50
Utd Technol	107,50	109
Westingh. Electric	18,50	18,75
Woolworth	17,25	15,62

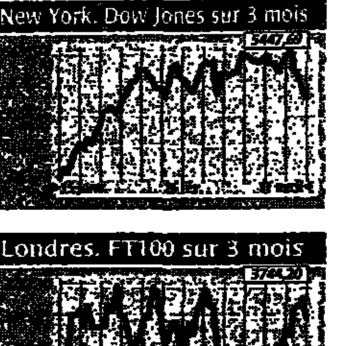
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/04	10/04
Allied Lyons	4,88	4,91
Barclays Bank	7,26	7,33
B.A.T. industries	4,94	5,05
British Aerospace	8,57	8,54
British Airways	5,41	5,37
British Gas	2,42	2,40
British Petroleum	5,91	5,84
British Telecom	3,70	3,75
B.T.R.	3,16	3,19
Cadbury Schweppes	4,92	4,87
Eurotunnel	0,72	0,71
Forte	3,70	3,50
Glaxo	7,88	8
Grand Metropolitan	4,24	4,24
Guinness	4,57	4,60
Hanson Plc	1,85	1,85
Great Ic	7,04	7,03
H.S.B.C.	9,79	9,94
Imperial Chemical	9,18	9,09
Legal	6,94	6,95
Marks and Spencer	4,35	4,35
National Westminst	6,32	6,40
Peninsular Orienta	5,12	5,12
Reuters	7,69	7,69
Saatchi and Saatch	1,27	1,28
Shell Transport	8,71	8,76
Smithkline Beecham	6,55	6,62
Tate and Lyle	4,93	4,96
Univeler Ltd	11,74	11,89
Zeneca	13,74	13,99

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	11/04	10/04
Allianz Holding N	2686	2738
Basf AG	424,50	430
Bayer AG	514,10	518,90
Bay hyp&Wechselbk	37,10	37,85
Bayer Vereinsbank	45,60	46,27
BMW	819	820
Commerzbank	337,50	340,20
Continental AG	25,85	26,06
Daimler-Benz AG	818,50	830
Degussa	550,80	554
Deutsche Babcock A	91,80	92,20
Deutsche Bank AG	75,33	75,70
Dresdner BK AG FR	39,45	39,75
Henkel VZ	547	551
Hoechst AG	524,90	528
Karstadt AG	544	551
Kaufhof Holding	484,50	488,50
Linde AG	956	949,50
DT. Lufthansa AG	247	247,90
Man AG	420	414
Mannesmann AG	552,70	551,30
Mettaliges AG	31,65	31,75
Preussag AG	413,50	412,50
Rwe	59,36	59,90
Schering AG	115,50	117,15
Siemens AG	814,90	818
Thyssen	278,20	278,90
Veba AG	75,47	76
Viag	616	621
Wellag AG	717	723







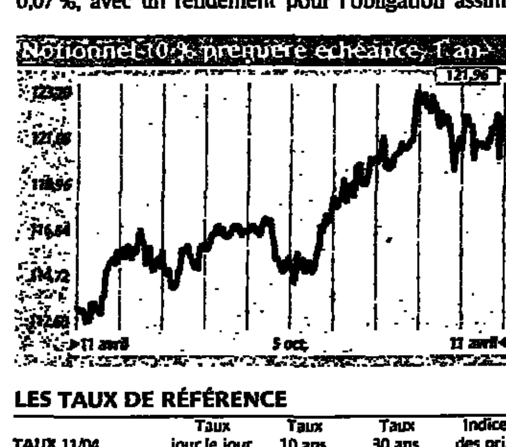
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, vendredi 12 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait huit centièmes, pour s'établir à 121,88 points.

L'écart de taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne continuait à se réduire. Il se situait à 0,07 %, avec un rendement pour l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans de 6,58 % et de 6,51 % pour le titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain s'était inscrit en légère hausse en clôture à l'issue d'une séance marquée par l'annonce d'une accélération des prix de gros au mois de mars aux Etats-Unis. La publication de l'indice des prix à la consommation était attendue, vendredi après-midi, pour avoir confirmation de cette tendance.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,85	6,58	7,41	2
Allemagne	3,31	6,47	7,20	1,50
Grande-Bretagne	5,88	8,21	7,72	3,90
Italie	9,84	10,90	11,14	5,80
Japon	0,50	3,02	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,38	6,68	6,94	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/04	Taux au 10/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,40	5,48	100,58
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,01	6,06	100,71
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,36	6,43	100,94
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,58	6,67	100,76
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,22	7,32	100,71
Obligations françaises	6,86	6,92	100,28
Fonds d'État à TME	−1,80	−1,79	101,09
Fonds d'État à TRE	−1,38	−1,38	100,86
Obligat. franç. à TME	−1,11	−1,12	99,99
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,20	100,08

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 11/04	Vente 11/04	Achat 12/04	Vente 12/04
Jour le jour	3,9375	—	3,9375	—
1 mois	3,85	4	3,90	4,05
3 mois	3,85	4	3,95	4,07
6 mois	3,95	4,10	4,07	4,22
1 an	4,15	4,30	4,21	4,33
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4	—	4,0195	—
Pibor Francs 3 mois	4,0625	—	4,0781	—
Pibor Francs 6 mois	4,1484	—	4,1836	—
Pibor Francs 9 mois	4,2227	—	4,2500	—
Pibor Francs 12 mois	4,3125	—	4,3242	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5625	—	4,5625	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5625	—	4,5625	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6250	—	4,6354	—

MATIF

Échéances 11/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	143357	121,96	122,10	121,24	121,96
Sept. 96	465	—	120,74	120,56	120,64
Déc. 96	2	119,36	119,36	119,36	119,34
Mars 97	—	—	—	—	120,14
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	29749	95,88	95,89	95,83	95,89
Sept. 96	8018	95,79	95,80	95,75	95,79
Déc. 96	8371	—	95,62	95,56	95,59
Mars 97	4580	95,36	95,37	95,32	95,36
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	2914	89,84	89,92	89,68	89,86
Sept. 96	—	—	—	—	89,34

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 11/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	21464	—	2087	2066	2072
Mai 96	1294	2068,50	2074	2059	2061,50
Juin 96	747	—	2055	2038	2041,50
Sept. 96	133	—	2065	2062,50	2053

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1035 | US/DM ↘ 1,5010 | US/Y ↘ 108,4000 | DM/F ↘ 3,3978 | £/F ↘ 7,7250

Fermeté du dollar

LE DOLLAR restait très ferme, vendredi 12 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5030 deutschemark, 108,66 yens et 5,10 francs.

Les nouvelles secousses observées la veille à Wall Street et sur le marché des obligations américaines n'ont pas affecté le billet vert. Le dollar a, en revanche, bénéficié de l'annonce d'une hausse plus forte que prévu (+ 0,5 %) de l'indice des prix de gros aux Etats-Unis au mois de mars, qui a éloigné la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire. Le franc s'est apprécié après la décision, jeudi, de la Banque de France, d'abaisser de 0,10 % le taux de ses appels d'offres. Il s'échangeait vendredi matin à 3,3920 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus élevé depuis vingt-sept mois vis-à-vis de la monnaie allemande.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/04	% 10/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,7800	−0,05	329	353
Ecu	6,3515	—	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1035	+0,13	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	16,5430	−0,04	16,0100	17,1100
Pays-Bas (100 fl)	304,0900	−0,08	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2525	+0,34	2,9900	3,4900
Danemark (100 krd)	88,0300	−0,07	82	92
Irlande (1 iep)	7,9835	−0,04	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,7250	−0,24	7,3300	8,1800
Grèce (100 drach.)	2,1080	+0,09	1,8500	2,3500
Suede (100 krs)	76,0600	+0,07	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	418,7000	−0,19	407	431
Norvège (100 k)	78,6000	−0,09	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,3190	−0,06	46,9000	50
Espagne (100 pes.)	4,0605	−0,11	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,3050	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7651	+0,35	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	4,6964	−0,14	4,4700	4,8200
Finlande (mark)	108,6600	−0,28	101,5000	112,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	12/04	11/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5010	1,5020	−0,07
TOKYO : USD/Yens	108,4000	108,5500	−0,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1025	5,1010	5,1086	[illegible]
Yen (100)	4,6919	4,6860	4,7062	[illegible]
Deutschemark	3,3998	3,3995	3,4088	[illegible]
Franc Suisse	4,1889	4,1860	4,2049	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2469	3,2439	3,2454	[illegible]
Livre sterling	7,7160	7,7086	7,7708	[illegible]
Peseta (100)	4,0648	4,0608	4,0653	[illegible]
Franc Belge	16,567	16,551	16,564	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,96	4,06	4,15
Eurodollar	5,37	5,37	5,37
Eurolivre	6	6,06	6,12
Eurodeutschemark	3,31	3,32	3,28

L'OR

	cours 11/04	cours 10/04
Or fin (k. barre)	64600	64600
Or fin (en lingot)	64850	64800
Once d'Or Londres	394,55	394,30
Pièce française(20f)	372	372
Pièce suisse (20f)	371	373
Pièce Union lat(20f)	373	373
Pièce 20 dollars us	2565	2500
Pièce 10 dollars us	1380	1380
Pièce 50 pesos mex.	2415	2410

LE PÉTROLE

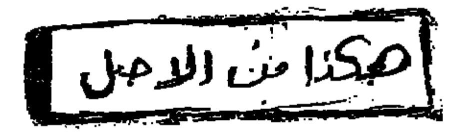
En dollars	cours 11/04	cours 10/04
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/04	10/04
Dow-Jones comptant	204,58	206,88
Dow-Jones à terme	337,76	340,93
CRB	260,18	258,91

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2534	2483,50
Cuivre à 3 mois	2510	2480
Aluminium comptant	1592	1594,50
Aluminium à 3 mois	1623,50	1626
Plomb comptant	839	834,50
Plomb à 3 mois	815	808
Etain comptant	6375	6360
Etain à 3 mois	6395	6380
Zinc comptant	1060,50	1052,50
Zinc à 3 mois	1082,50	1077
Nickel comptant	8140	7940
Nickel à 3 mois	8213	8030

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	5,52	[illegible]
Platine à terme	410,60	[illegible]
Palladium	139,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	5,76	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,52	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,02	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	253,20	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	185,50	[illegible]
Orge (Londres)	112,50	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1333	[illegible]
Café (Londres)	1910	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1531,92	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,87	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,32	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,50 %
CAC 40 : 2062,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours préced.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
EDF-CDF 3%	7760	7750	- 0,12	100
B.N.P. (T.P.)	935	930	- 0,53	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	835	—	1000
Renault (T.P.)	1820	1819	- 0,05	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2025	2020	- 0,24	1000
Saint Gobain(T.P.)	1260	1250	- 0,79	1000
Thomson S.A (T.P)	1070	1070	—	1000
Accor	766	759	- 0,91	100
Air Liquide	902	895	- 0,77	70
Alcatel Alsthom	467,90	457,20	- 0,14	40
Alcatel Cable	460,60	460	- 0,13	10
Alspi	458	459,90	+ 0,41	50
AGF-Ass.Gen.France	142,80	142,90	+ 0,07	50
Axa	309	307,20	- 0,50	60
Aume	613	605	- 0,51	10
Bail Investis	861	857	+ 0,69	100
Bancaire (Cie)	537	533	- 0,74	100
Bazar Hot. Ville	461	460	- 0,21	50
Bertrand Faure	162,80	161,90	- 0,55	5
BIC	583	583	—	50
BIS	530	524	- 1,13	20
B.N.P.	203,70	203,10	- 0,29	25
Bollore Techno	576	577	+ 0,17	50
Bongrain	2750	2750	—	50
Bouygues	515	509	- 1,16	50
Canal +	1181	1160	- 1,77	20
Cap Gemini Sogeti	180,30	184,30	+ 2,21	40
Carbone Lorraine	679	680	+ 0,14	50
Carrefour	3658	3675	+ 0,49	100
Casino Guichard	177,60	179	- 0,78	10
Casino Guich.ADP	129,40	127,20	- 1,70	10
Castorama Dl (Li)	892	882	- 1,12	25
C.C.F.	240,60	238,70	- 0,78	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	57,75	57,50	- 0,43	10
Cegid (Ly)	478	478	—	25
CEP Communication	474,50	476,50	+ 0,42	10
Cerus Europ.Reun	90	89,80	- 0,22	100
Cetelem	1049	1045	- 0,34	45
CGIP	1175	1151	- 2,12	100
Chargeurs	1371	1365	- 0,43	100
Christian Dior	700	703	+ 0,42	50
Ciments Fr.Priv.B	247	246	+ 0,40	25
Clarins	594	590	- 0,67	50
Club Mediterranee	476,50	471,60	- 1,02	25
Coflexip	214	213,60	- 0,16	10
Colas	925	935	+ 1,07	40
Comptoir Entrep.1	12,90	12,85	- 0,38	102
Comptoir Moder.	1872	1855	- 0,90	100
CPR	439,90	439	- 0,20	50

VALEURS FRANÇAISES	Cours préced.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Cred.Fon.France	47,80	47,70	- 0,15	100
Credit Local Fce	371,20	377,70	- 0,07	100
Credit Lyonnais CI	210	206,80	- 1,52	100
Credit National	397	395,20	- 0,56	100
CS Signaux(CSEE)	229,10	225,30	+ 1,65	100
Damart	4150	4150	—	50
Danone	763	760	- 0,36	10
Dassault-Aviation	477,20	478	- 0,99	50
Dassault Electro	265,50	257	- 0,17	80
De Dietrich	262	260	- 0,76	25
Degremont	495,50	486	- 1,51	50
Dev.R.N-P.Cal Li	50,60	50,50	- 0,19	100
DMC (Dollfus Mi)	257	249	- 1,50	75
Docks France	930	928	- 0,21	10
Dynaction	148,50	145,50	- 2,02	25
Eaux (Cie des)	521	516	- 0,95	100
Ecco	1110	1120	- 0,90	25
Eiffage	808	792	- 1,98	50
Elf Aquitaine	371,20	369,30	- 0,51	50
Eramet	367,90	366	- 0,51	20
Eridania Beghin	832	835	- 0,24	65
Essilor Intl	1325	1320	- 0,37	20
Essilor Intl ADP	950	969	+ 2	20
Esso	655	650	- 0,76	50
Eurafrance	1920	1910	- 0,52	250
Euro Disney	13,65	14	- 0,71	5
Europe 1	1250	1226	- 0,32	100
Eurotunnel	5,55	5,80	+ 4,50	—
Filipacchi Medias	950	955	+ 0,52	20
Finextel	75	75	—	100
Fives-Lille	547	539	- 1,46	50
Fromageries Bel	5090	5090	—	50
Galeries Lafayette	1656	1656	—	100
GAN	154,50	154	- 0,19	10
Gascogne (B)	495,20	495,20	—	80
Gaz et Eaux	2190	2190	—	50
Geophysique	345	346	+ 0,87	10
G.F.C.	415,20	415,30	+ 0,02	100
Groupe Andre S.A.	440	444,60	+ 1,04	50
Gr.Zannier (Ly)	100	101	+ 1	10
GTM-Entrepose	332	328	- 1,20	50
Guilbert	752	750	- 0,26	10
Guyenne Gascogne	1695	1650	- 1,77	100
Havas	445,90	442,60	- 1,33	15
Havas Ad.Euro RSCG	551	571	- 3,62	50
Imetal	744	740	- 0,55	50
Immeubl.France	352,90	351,20	- 0,50	50
Ingenico	64,40	68,50	+ 6,36	10
Interbail	260	258,10	+ 0,03	100
Intertechnique 1	563	563	—	100
Jean Lefebvre	329	333	+ 1,21	50
Klepierre	624	616	- 1,28	100
Lebon	650	658	+ 1,15	100
Lafarge	341,20	336,10	- 1,49	25
Lagardere (MMB)	152,10	152,10	—	40
Lapeyre	290,50	290,20	- 0,10	10
Lebon	233	233	—	50
Legrand	956	940	- 1,67	10
Legrand ADP	641	650	+ 1,40	10
Legris indust.	245,90	237	- 3,61	20
Locindus	890	879	- 0,11	150
L'Oreal	1515	1510	- 0,33	10
LVMH Moet Vuitton	1289	1277	- 0,93	10
Lyonnaise Eaux	495,40	495,20	- 0,14	60
Marine Wendel	419	410	- 2,14	100

VALEURS FRANÇAISES	Cours préced.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Matra-Hachette	131	129	- 1,52	15
Metaleurop	54,10	56	+ 3,51	50
Metrologie Inter	19,80	19,50	- 1,51	10
Michelin	243,70	243,50	- 0,08	12
Moulinex	90	88	- 2,22	10
Navigation Mixte	751	755	+ 0,53	100
Nord-Est	157,50	155,70	- 1,30	50
Nordon (Ny)	471	479	+ 1,69	20
NRJ #	624	619	- 0,80	10
OLIPAR	127,60	132,50	+ 3,39	200
Paribas	322,40	319,50	- 0,69	50
Pechiney	224	224,70	+ 0,31	100
Pechiney CIP	244	244	—	100
Pechiney Intl	113,90	112,60	- 1,14	100
Pernod-Ricard	313,40	312,20	- 0,36	20
Peugeot	748	745	- 0,40	35
Pinault-Prin.Red.	1389	1383	- 0,43	100
Plastic-Omn.(Ly)	394	395	- 1,01	20
Poliet	530	513	- 5,20	50
Primagaz	606	594	- 1,96	10
Promodes	1310	1307	- 0,22	20
Publicis	424	427,80	+ 0,59	25
Remy Cointreau	146	146	—	10
Renault	143,90	142,50	- 0,97	25
Rexel	1140	1155	- 1,31	20
Rhone Poulenc A	129,80	128,60	- 0,92	25
Rochette (La)	34	39,50	- 1,47	10
Roussel Uclaf	1118	1120	+ 0,17	25
Rue Imperiale(Ly)	4210	4200	- 0,23	200
Sade (Ny)	203,50	195	- 4,17	100
Sagem SA	3190	3150	- 1,25	50
Saint-Gobain	625	626	—	100
Saint-Louis	1425	1418	- 0,49	100
Salomon (Ly)	3335	3350	+ 0,15	25
Salvepar (Ny)	432	443,90	- 2,75	50
Sanofi	387,20	384,30	- 0,74	25
Sat	2058	2051	- 0,34	100
Saupiquet (Ns)	1521	1523	+ 0,13	100
Schneider SA	229	232	+ 6,43	50
SCOR SA	184	182,40	- 0,52	25
S.E.B.	792	788	- 0,50	20
Sefimeg	346	342,10	- 1,12	100
SEITA	206,90	204,20	- 1,30	50
Selectibanque	107,20	108	+ 0,74	100
SFIM	1006	1000	- 0,55	160
SGE	130	127,40	- 2	25
Sidel	1159	1149	- 0,87	10
Simco	465	470,90	+ 1,26	100
S.I.T.A	1070	1078	+ 0,74	50
Skis Rossignol	1775	1760	- 0,84	100
Sligos	497	497,20	- 0,64	25
Societe Gale A.	583	576	- 1,20	30
Sodexho	1975	1941	- 1,67	100
Sommer-Allibert	1490	1500	- 0,67	50
Sophia	220,50	220,60	+ 0,04	75
Spir Communication	586	578	- 1,36	20
Strafor Facom	372	369	- 0,80	25
Suez	211,50	210,50	- 0,47	75
Synthelabo	402,50	401	- 0,37	10
Technip	474	474,20	+ 0,04	20
Thomson-CSF	128	126,70	- 1,01	20
Total	350,30	351	+ 0,19	50
UAP	109,90	108,90	- 0,90	10
UFB Locabail	472	468,10	- 0,82	100
UGC DA (M)	282	290	+ 2,85	50

VALEURS FRANÇAISES	Cours préced.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
UIC	92,20	81,65	- 11,44	100
UIF	456	459,90	+ 0,41	100
UIS	149,50	154,50	+ 3,34	25
Unibail	522	520	- 0,38	100
Union Assur.Fdal.	620	622	- 0,32	10
Usinor Sacilor	83,20	83,30	+ 0,12	20
Valeo	265,50	266	+ 0,19	20
Vallourec	250	250,30	+ 0,12	100
Via Banque	195	192,20	- 1,43	100
Worms & Cie	275	276,20	+ 0,43	12
Zodiac ex.dt divid	1147	1140	- 0,61	10
Elf Gabon	895	1026	+ 14,56	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours préced.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hold.	255,90	253	- 1,13	5
Adidas AG #	347	348,90	+ 0,54	5
American Express	233,60	233,90	+ 0,06	—
Anglo American #	317,50	323	+ 1,73	—
Amgold #	519	—	—	1
Arjo Wiggins App.	15,50	15,10	- 1,30	—
A.T.T. #	316,40	316	- 0,12	1
Banco Santander #	243,70	244	+ 0,12	750
Barrick Gold #	162,20	160,60	- 0,98	—
B.A.S.F. #	1446	1413	- 2,28	50
Bayer #	1740	1722	- 1,03	50
Blenheim Group	21,90	21,85	- 0,22	—
Buffelsfontein #	17,55	18	+ 2,56	1
Cordiant PLC	9,70	9,60	- 1,03	—
Crown Cork ord.	227	225	- 0,88	5
Crown Cork PF CV	221,30	218	- 1,49	41
Daimler Benz #	2751	2780	+ 1,05	50
De Beers #	156	157,30	+ 0,83	—
Deutsche Bank #	255	254,10	- 0,35	5
Dresdner Bank #	134,50	134	- 0,37	5
Driefontein #	79,40	80	+ 0,75	—
Du Pont Nemours #	421	411,10	- 2,35	—
Eastman Kodak #	351,10	353,10	+ 0,56	2
East Rand #	4,02	4,01	- 0,24	1
Echo Bay Mines #	71,50	70,45	- 1,46	—
Electrolux #	252,80	252,90	+ 0,03	25
Ericsson #	103,50	105	+ 1,44	2
Exxon Corp. #	411,90	420,30	+ 2,03	—
Ford Motor #	175,10	173,30	- 1,02	1
Freegold #	49,50	50,90	+ 2,20	—
Gencor Limited #	19	19,30	+ 1,57	—
General Elect. #	382	385,40	+ 0,89	—
General Motors #	285	278,60	- 2,24	1
Gle Belgique #	400	402	+ 0,50	—
Grd Metropolitan	32,75	33	- 0,76	—
Guinness Plc #	36,75	36,70	- 0,13	—
Hanson Plc	14,35	14,40	+ 0,34	—
Harmony Gold #	61,50	62,90	+ 2,27	—
Hitachi #	50,95	50,95	—	50
Hoechst #	1773	1764	- 1,06	50
I.B.M #	595	594	- 0,16	1
I.C.I #	74,70	69,50	- 6,96	1
Ito Yokado #	294	295	—	50
Matsushita #	92,80	93	+ 0,24	50
Mc Donald's #	259	258	- 0,41	—
Merck and Co #	298,10	302,60	+ 1,50	—
Mitsubishi Corp #	67,50	67	- 0,74	50
Mobil Corporat.#	575	—	—	2
Morgan J.P. #	385	395,10	+ 2,62	2
Nestle SA Nom. #	5640	5650	+ 0,17	10
Nipp. MeatPacker #	75,60	—	—	50
Norsk Hydro #	228,40	232,50	+ 1,83	20
Petrofina #	1447	1445	- 0,13	—
Philip Morris #	442	439,90	- 0,48	1
Philips N.V #	160	160	—	10
Placer Dome Inc #	153,40	152	- 0,91	—
Procter Gamble #	405	417,40	+ 3,06	—
Quilmes	224,90	223,10	- 0,80	—
Randfontein #	40,50	41,50	+ 2,46	—
Rhone Poul.Rorer #	314	308,40	- 1,78	—
Royal Dutch #	745	748	+ 0,40	5
R.T.Z #	76,80	76,80	—	—
Sega Enterprises	231,90	—	—	50
Saint-Helena #	37,35	38,10	+ 2	1
Schlumberger #	451,10	456,30	+ 1,20	—
SGS Thomson Micro.	193	193	—	13
Shell Transport #	68,50	67,90	- 0,88	—
Siemens #	2769	2768	- 0,03	50
Sony Corp. #	304	304,20	- 0,06	50
Sumitomo Bank #	101,10	101,30	+ 0,19	50
T.D.K #	274,90	273,50	- 0,50	50
Telefonica #	80,20	79,70	- 0,62	500
Toshiba #	38,60	39	+ 1,03	50
Unilever #	681	681	—	4
United Technol. #	551	548	- 0,54	5
Vaal Reefs #	490,10	500	+ 2,01	—
Volkswagen A.G #	1827	1850	+ 1,25	50
Volvo (act.B) #	115,10	115,20	+ 0,08	5
Western Deep #	230	236,40	+ 2,78	2
Yamanouchi #	115,70	115,70	—	50
Zambia Copper	2,25	2,21	- 1,53	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 12 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,60	4,057
CEPME 8,5% 88-97CA	104,22	6,759
CEPME 9% 89-99 CA#	110,75	5,951
CEPME 9% 92-06 TSR	113,60	7,552 d
CFD 9,7% 90-03 CB	118,80	1,308
CFD 8,6% 92-05 CB	112,05	1,574
CFF 10% 88-98 CA#	108,25	4,863 o
CFF 9% 88-97 CA#	104,09	4,544
CFF 10,25%90-01CB#	107,70	0,527
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,40	7,995 o
CLF 9% 88-93/98 CA#	106,37	1,665
CNA 9% 4/92-07	116,10	5,502 d
CRH 8,6% 92/94-03	111,45	6,865 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	103,69	1,001
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,38	1,457
EDF 8,6% 92-04 #	112,77	0,156
Emp.Etat 6%93-97 #	101,83	4,525 ↓
Finansder 9%91-06#	115,70	3,516 ↑
Finansd.8,6% 92-02	112	1,905 o
Floral9,75% 90-99#	112,49	7,159
OAT 8,5% 87-97CA#	104,60	6,855
OAT 9,90%85-97 CA#	108,50	3,408
OAT 88-98 TME CA	102,05	1,329
OAT 9%85-98 TRA	101,80	3,605 o
OAT 9,50%88-98 CA#	109,47	7,205
OAT TMB 87/99 CA	99,68	0,997
OAT 8,125% 89-99 #	108,45	7,281
OAT 8,50%90/00 CA#	110,59	0,466 ↑
OAT 85/00 TRA CA	105,55	4,445 o
OAT 10%5/85-00 CA#	115,91	6,907
OAT 89-01 TME CA	105	1,329
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,47	2,344
OAT 8,50% 89-19 #	115,61	4,064
OAT 8,50%92-23 CA#	115,10	8,314
SNCF 8,8% 87-94CA	108,46	1,209 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	501	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Amel		225	220,20
Bains C.Monaco	◆	574	574
B.N.P.Intercont	◆	342,10	342,10
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Cambodge	◆	870	870
CBC	◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy		415	415
Ceragen Holding	◆	20,75	20,75
Champex (Ny)	◆	15,50	15,50
CIC Un.Euro.CIP		346	340,20
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem		391	396
Concorde-Ass Risq		731	715
Cpe Valfond ex.CMP	◆	13	13
Credit Gen.Ind.	◆	23,70	26,85 d
Darblay	◆	459,50	459,50
Didot Bottin		675	701
Eaux Bassin Vichy	◆	4748	4748
Ecia		747	747
Em.Mag. Paris	◆	1549	1549
Eridania Beghin CI	◆	861	861
Fidei		45,90	47
Finalens		397	390
F.I.P.P.	◆	103,10	103,10
Fonciere (Cie)	◆	528	528
Fonciere Euris		220	215
Foncina #		440	433
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1128	1149
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		387,90	388,60
Genefim		149	149
Gevelot		1551	1474
G.T.I (Transport)		347,10	350
Immobail		128,10	128,10
Immobanque		749	738
Im.Marseillaise		6500	6500
Invest.(Ste Cle.)	◆	1240	1240
Lille Bonnieres		2480	2450
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre #		168	167,90
Lucia		50,75	52,50
Monoprix	◆	170	170
Metal Deploye		424,10	424,70
Mors #		14,70	15,20
Navigation (Nle)		63,50	64,50
Paluel-Marmont	◆	319	319
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1401	1401
Parfinance		212,10	212,10
Paris Orleans		279	279
Piper Heidsieck	◆	1449	1449
Porcher		275	275
Promodes (CI)		820	818
PSB Industries Ly		332,50	332,50
Rochefortaise Com.		202	201
Rosario		223	225
Rougier #		491	491
S.A.F.I.C Alcan		300	305
Saga		215	208
Salins du Midi		483,90	485,10
Savoisienne (M)	◆	135	135
Silic		750	749
S.I.P.H.	◆	177	177
Sofal	◆	96,90	96,90
Soffo	◆	261,30	261,30
Sofiram act.a reg.	◆	77,50	77,50
Sofragi	◆	3780	3780
Soudure Autogene	◆	1038	1038
Sovabail		340	340
Taittinger		1738	1735
Tour Eiffel	◆	290	280
Elyo		232	233,50
Vicat		485	485
Virax		116,50	120,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1160	1160
Fiat Ord	17,50	17,50
Gevaert	296,10	296,10
Gold Fields South	160,10	160,10
Kubota Corp	31,40	31,40
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46,50	46,50
Omnium Nord Afr. (Cie Fin.)	245	240
Robeco	378,20	378,40
Rodamco N.V.	141,60	145
Rolinco	407	407
Solvay SA	2951	2951

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 12 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	●	60	60
AFE #		460	460
Aigle #		191	193,50
Albert S.A (Ns)	●	129,50	129,50
Altran Techno. #		1207	1155
Montaignes P.Gest.		640	640
Assystem #		560	564
Bque Picardie (Li)		611	611
Bque Sofirec (M)	●	570	573
Bque Tarneaud (B) #		247	247,10
Bque Vernes		565	565
Beneteau #		565	556
B I M P	●	80	80
Boiron (Ly) #		593	593
Boisset (Ly) #		223,10	223,10
But S.A.		556	537
Cardif SA		650	640
C.E.E #		312	310
CEGEP #		150	140
Cermex # (Ly)		355	359
CFPI #		282,10	282,10
Change Bourse (M)		315	315
Christ.Dalloz #		1731	1739
Cipe France Ly #		417	410
CNIM CA#		197	195
Codetour		310	310
Comp.Euro.Tele-CET		320	324
Conflandey S.A.		295	295
C.A. de la Brie		347,80	347,70
C.A.Gironde (B)		445	450
C.A Haute Normand		335,60	335,60
C.A.Ille & Vilaine		345,90	344
C.A. Paris IDF		899	893
C.A.de l'Isere Ly#		391	395
C.A.Loire Atl.Ns #		305	312
C.A.Loire/H.Loire#		225	225
C.A.Morbihan (Ns)		336	336,90
C.A.du Nord (Li)		494	495
C.A. Oise CCI	●	254	254
C.A.Pas de Calais		426	426
C.A. Somme CCI		245	242
C.A.Toulouse (B)		407,10	410
Cnaels	●	60	60
Devanlay		510	501
Devernois (Ly)		571	551
Ducros Serv. Rapide		80	78
Ecco Trav.Tempo Ly		445	445
Emin-Leydier (Ly)		500	450
Europ.Extinc.(Ly)		265	263
Europ Propulsion		590	595
Expand s.a		254	234
Factorem		670	650
Faiveley #		303	305
Finacor		129,50	130
Fininfo		550	547
Fructivie		685	685
Gautier France #		295	259
Gel 2000		80	81
GFI Industries #		699	701
Girodet # (Ly)		46,55	46,55
GLM S.A.		357,90	354,80
Grandoptic.Photo #		567	565
Gpe Guillin # Ly		218	214
Kindy #		188	186
Guerbet		360	362
Hermes Internat.1#		1280	1274
Hurel Dubois	●	530	530
ICBT Groupe #		237	236
I.C.C.		177	176,40
Idianova		67,90	67,90
Int. Computer #		96,10	96,10
IPBM		67,30	67,30
M6-Metropole TV		475	471
Manitou #		640	636
Manutan		920	934
Marie Brizard		1350	1380
Maxi-Livres/Profr.		272	270
Mecadyne	●	233,40	233,40
Mecelec (Ly)		87	85,05
MGI Coutier		249,50	245
Michel Thierry#		741	741
Monneret Jouet Ly#		70,05	70,05
Naf-Naf #		61	62,60
Norbert Dentres.#		759	750
N.S.C Schlum. Ny		705	700
OGF Omn Gest.Fin	●	900	900
Onet #		910	915
Paul Predault #		195	192
P.C.W.	●	19	19
Petit Boy #		127	127
Pochet	●	1030	1030
Poujoulat Ets (Ns)		238	233
Radiall #		650	620
RallyeCathiard)Ly		210	199,60
Reydel Indust.Li	●	966	966
Robertet #		1350	1350
Pouleau-Guichard	●	475,10	475,10
Securidev #		75,55	78
Smoby (Ly)#		667	660
Sofco (Ly)		120,40	130,20
Sofibus	●	409,90	409,90
Sogepag #	●	135	135
Sogeparc (Fin)		701	702
Sopra		364	363
Steph.Kelian #	●	100	100
Sylea		472	458
Teisseire-France		210	210
TF1-1		541	525
Thermador Hold(Ly)		417	417
Trouvay Cauvin #		100	95
Unilog		565	550
Union Fin.France		525	520
Via Credit Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		137	138
Vilmorin et Cie #		475	465,50
Virbac		674	658

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 12 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	601	601

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 12 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,05	0,07
Ste lecteurs du Monde	◆	179,90	179,90
Nobel	◆	182	182
Mumm	◆	1125	1125
Generale Occidentale	◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 11 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE			
Agipi Ambition (Axa)		115,92	113,26
BANQUE POPULAIRE			
Valorg		2390,56	2355,25
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		4376,96	4355,95
Arbitr. Premiere		8915,09	8627,87
Arbitr. Securite		17190,57	17105,44
BNP			
Antigone Tresorerie		445455	339925
Natio Court Terme		13656	13656
Natio Court Terme2		770445	770445
Natio Epargne		22638,97	22464,35
Natio Ep. Capital C/D		15267,35	15120,44
Natio Ep. Croissance		226,57	225,52
Natio Ep. Obligations		209,13	207,08
Natio Epargne Retraite		159,01	156,29
Natio Epargne Tresor		10435,10	10487,77
Natio Epargne Valeur		543,43	532,77
Natio France Index		1106,30	1080,75
Natio Immobilier		1220,18	1196,25
Natio Inter		1237,69	1195,72
Natio Monetaire C/D		5315,27	5315,27
Natio Opportunités		163,23	159,05
Natio Patrimoine		1506,14	1476,61
Natio Perspectives		1241,32	1216,93
Natio Placements C/D		76092,68	76092,68
Natio Revenus		1033,02	1072,51
Natio Securite		11521,87	11521,87
Natio Valeurs		1021,90	1001,85
BRED INTERÉPARGNE			
Moneden	◆	36845,15	36845,15
Oblig. des cale.	●	231,22	227,30
CDC GESTION			
Nord Sud Develop.		2121,10	2116,87
Lutes Portefeuil.		555,57	539,25
Patrimoine Retraite		295,90	290,19
Sicav Associations		2351,45	2351,45
Valreal		34520,60	34505,45
CDC TRÉSOR GROUPE CDC			
Comptavalor		2270,43	2267,66
Fonsicav		18921,50	18963,73
France Obligations	●	491,55	466,71
HLM Monétaire		18140,60	18140,60
Oblisécurité Sicav		5407,50	5407,50
Mutualité dépôts		18116,46	18080,30
Première Oblig. C		12915,96	12915,96
Première Oblig. D		11234,47	11225,54
Sensivalor		35090,19	35080,19
Tresor Plus		1756,74	1741,53
Tresor Trimestriel		1029,32	1019,13
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions futur		205,45	205,45
Ecur. Distrimonetaire		10236,05	10236,05
Ecur. Expansion		79505,92	79189,16
Ecur. Geovaleurs		2904,35	2919,76
Ecur. Investissement		172,97	167,95
Eparcourt-Sicav		190,15	159,71
Livret Bourse Inv.		633,53	615,08
CRÉDIT AGRICOLE – CNCA			
Amplia		115263,31	115263,31
Atout Amerique		138,50	135,12
Atout Asie		103,35	100,24
Atout Futur C		597,07	582,51
Atout Futur D		569,55	555,66
Coexis		1793,25	1759,75
Diezé		1371,73	1797,63
Elicash		914033,52	914033,52
Epargne-Unie		166,72	162,66
Eurodyn		1752,97	1490,70
Indicia	●	1242,63	1212,10
Mone.JC		11525,89	11525,89
Mone.JD		11525,89	11525,89
Oblifutur		3657,47	3514,99
Oraction		1805,82	1761,78
Proficius		1007,15	962,40
Revenu-Vert		1199,93	1177,56
Sevea	●	106,52	103,92
Synthesis		15674,29	15366,95
Uni Foncier		1295,37	1263,78
Uni France		654,72	658,75
Uni Garantie C		1675,96	1645,09
Uni Garantie D		1363,45	1328,06
Uni-Regions		1603,66	1564,55
Univar C		298,78	296,78
Univar D		298,78	296,78
Univers Actions		184,66	180,16
Univers-Obligations		2155,90	2115,70
CIC BANQUES			
Francic		554,64	546,64
Francic Pierre		116,35	114,90
Francic Regions		1645,75	1621,45
CIC PARIS			
Cicamonde		1297,48	1278,31
Converticic		352,10	346,90
Ecocic		1360,19	1320,57
Oblicic Mondial		3301,92	3253,12
Oblicic Regions		1160,12	1151,48
Rentacic		165,12	163,59
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1287,15	1274,41
Lion 20000		16631,98	16631,98
Lion Association		11046,27	11046,27
Lion Plus		1376,89	1349,89
Lion Trésor		2258,76	2266,12
Oblilion		1778,45	1760,84
Sicav 5000		558,32	547,37
Slivafrance		927,51	909,32
Slivam		479,94	470,53
Slivarente		234,40	229,80
Slivinter		589,02	577,47
Trilion		5212,06	5145,17
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizes		2016,58	1977,35
Crédit Mutuel Capital		1691,67	1656,50
Créd.Mut.Ep.Cour.T		856,77	856,77
Cred.Mut.Ep Ind. Cap		101,78	99,06
Cred.Mut.Ep.J		22241,03	22241,03
Cred.Mut.Ep.long.T		227,04	220,96
Cred.Mut.Ep.Monde		1204,52	1172,28
Cred.Mut.Ep.Quatre		1096,27	1076,74
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		745,11	711,11
Saint-Honore Capital		17565,05	17053,45
St-Honore March. Emer.		611,26	584,94
St-Honore Pacifique		790,04	756,07
LEGAL & GENERAL BANK			
Securitaux		1779,60	1779,60
Strategie Actions		952,36	915,73
Strategie Rendement		1764,10	1708,57
LA POSTE			
Amplitude Monde D		766,56	743,25
Elanciel D		131,71	128,50
Emergence Poste D		109,05	106,39
Geobilys C		606,71	597,74
Geobilys D		591,58	582,84
Intensys D		112,68	112,51
Latitude C/D		143,81	143,67
Oblitys D		570,31	561,68
Plenitude D		156,73	152,91
Poste Gestion C		42925,47	42925,47
Solstice D		2355,56	2329,77
Thesora C		905,55	896,58
Thesora D		760,71	752,19
Revenus Trimestr.		5331,33	5278,54
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Cadence 1		1062,97	1052,45
Cadence 2		1064,09	1053,55
Cadence 3		1054,61	1044,17
Capiobliq		5362,59	5279,40
Interobliq		6287,51	6225,25
Interselection Fce		575,47	565,11
S.G. France oppor. C		1680,46	1647,51
S.G. France oppor. D		1620,58	1588,76
S.G. Monde oppor. C		1205,66	1182,02
S.G. Monde oppor. D		1205,66	1182,02
Sogenfrance C		1472,08	1443,22
Sogenfrance D		1358,56	1331,92
Sogepargne		310,42	307,50
Sogevar		1271,59	1246,66
Soginter		1742,58	1708,41

SYMBOLES
cours du jour; ● cours précédent.

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

TÉLÉVISION Une semaine à peine après la présentation par Canal Plus de son bouquet numérique, France Télévision, TF 1, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), M 6 et la Lyonnaise des eaux ont donné jeudi 11 avril le coup d'envoi du deuxième bouquet numérique en France par satellite. ● QUALIFIÉ d'*« historique »* par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, cet accord a été scellé, au siège de France Télévision, par l'ensemble des PDG concernés. Seule la CLT n'a pas encore apposé sa signature, mais devrait le faire dans le courant de la semaine prochaine. ● LES PARTENAIRES se sont engagés à consacrer 1,5 milliard de francs au développement de leur bouquet sur deux ans. ● LA DATE de lancement du bouquet qui sera diffusé par le système de satellites Eutelsat n'a pas été précisée. Le décodeur et la technologie de contrôle d'accès ne sont pas encore choisis.

Alliance public-privé pour le lancement d'un deuxième bouquet numérique

Une semaine après la présentation du projet de Canal Plus, France Télévision, TF 1, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), M 6 et la Lyonnaise des eaux vont consacrer 1,5 milliard de francs au developpement de leur « accord historique »

LES PRÉSIDENTS de TF 1, France Télévision, M 6 et Lyonnaise communications ont signé, jeudi 11 avril, un accord pour la création d'une société d'exploitation d'un bouquet de chaînes de télévision diffusées par satellite et en numérique sur l'Europe francophone. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), partie prenante de l'accord, a, pour des raisons encore inexpliquées, souhaité différer de quelques jours son paraphe. Le tour de table de cette nouvelle structure se répartit ainsi : TF 1, 25 %, France 2 et France 3, 25 %, M 6, 20 %, CLT, 20 % et Lyonnaise des eaux, 10 %. Ce bouquet alternatif à celui que s'apprête à commercialiser Canal Plus à partir du 27 avril est également concurrent du bouquet que AB Productions a commencé de distribuer en Suisse.

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a estimé, jeudi 11 avril, sur Radio Monte-Carlo, qu'il s'agissait d'*« un accord historique liant France Télévision, TF 1, et la CLT »*. Invité du Forum RMC-*Le Figaro*, M. Douste-Blazy, a ajouté que son ministère et les services du premier ministre avaient *« donné leur accord il y a une heure. Le principe d'un deuxième bouquet ne sera définitif qu'après approbation des conseils d'administration de France 2 et France 3 d'ici une semaine. »*

De quoi sera composée l'offre de programmes de ce second bouquet ? De manière très évidente et dans un premier temps : des chaînes existantes comme TF 1, France 2, France 3, M 6, France Supervision, TV 5, mais aussi d'un certain nombre de chaines hertziennes européennes comme la RTBF Belge, la TSR Suisse. A ces chaînes généralistes pourraient s'ajouter des chaines d'information comme Euronews, LCI, ainsi qu'un certain nombre de chaînes thématiques que les uns et les autres ont dans leurs cartons : une chaîne Histoire pour INA-France télévision, une chaîne Fiction pour le service public, une chaine Femmes pour M 6, un canal Assemblée nationale, etc. TF 1 pourrait verser ses projets Hyper Kid et Hyper TV dans la corbeille de mariage, tandis que la Lyonnaise et la CLT apporteraient Série club, RTL 9. Reste que le numérique ne pourra démarrer que si une offre nouvelle et attractive est adressée au grand public.

Quel satellite hébergera cette offre de programmes ? Dès le début de l'association TF 1-France Télévision, il était clair que la bataille commerciale avec Canal Plus serait doublée d'une bataille des satellites : Astra contre Eutelsat. Canal Plus ayant choisi le camp Astra, TF 1-France Télévision ainsi qu'AB Productions ont de leur côté préféré Eutelsat. TF 1 est locataire direct d'un certain nombre de répéteurs Eutelsat qui devraient profiter à la nouvelle société d'exploitation du bouquet numérique. Quel sera le financement ? L'accord prévoit que les actionnaires de Télévision par satellite (TPS) consacreront 1,5 milliard de francs au développement de la société sur deux ans. Le financement global, sur cinq à six ans, est estimé à 2,5 milliards de francs. Ce second tour de table n'aura lieu que si le futur bouquet compte 200 000 abonnés au bout de la deuxième année. Compte tenu de sa participation de 25 %, France Télévision devra donc aligner dans un premier temps 375 millions de francs. Un montant que les pouvoirs publics approuvent, mais qu'ils n'entendent pas financer directement pour autant. France Télévision devra donc dégager cette somme d'excédents de recettes publicitaires (400 millions pour France 2 et France 3 en 1995), d'emprunts bancaires, voire d'économies, à réaliser sur ses dépenses de fonctionnement.

La question essentielle du système de contrôle d'accès n'a pas été abordée. TF 1 et France Télévision ont clairement montré leur préférence pour le système de contrôle d'accès Irdeto du groupe sud-africain Nethold, mais la CLT est maintenant liée à Bertelsmann, qui a développé avec Canal Plus le système de contrôle d'accès SECA. Le gouvernement hésite de son côté entre le système de France Télécom, Viaccess (choisi par AB Productions), et un ralliement à un système unique qui serait alors celui de Canal Plus.

CHOIX DES PROGRAMMES

Après la question du choix des programmes et du décodeur, reste aussi à régler les problèmes de commercialisation. Quel réseau de boutiques et de grandes surfaces, spécialisées ou non, vont propser au public des abonnements ? Lyonnaise communications, premier câblo-opérateur de France, dispose d'un savoir-faire en la matière. La CLT pourrait également faire appel à Club RTL, une structure qui s'appuierait sur les 4 700 points de vente de son réseau Téléciel.

Quelques questions d'importance diverse restent toutefois en suspens : pourquoi la CLT n'a-t-elle pas signé comme les autres ? Est-ce le prélude à un nouveau retournement d'alliances ? Pourquoi M 6 apparaît-elle en tant qu'entité autonome alors qu'elle n'est qu'une filiale de la CLT et de Lyonnaise Communications ? Quelle sera la date de lancement ? Quelles alliances seront passées avec des groupes américains ? L'obligation de séduire le plus grand nombre en proposant des films récents oblige les nouveaux associés à courtiser les majors de Hollywood. Les accords passés par Canal Plus avec Telecommunications Inc., premier câblo-opérateur américain, avec Rupert Murdoch, patron de BSkyB et de Fox, et avec Disney le prouvent. La Commission de Bruxelles et la commission de la concurrence en France vont-elles chercher à savoir si cette alliance représente un abus de position dominante en France ?

Quant aux producteurs de programmes français, ils n'ont sans doute pas tort de s'inquiéter de cette *« concentration »* des diffuseurs. Jacques Peskine, président de l'USPA, principal syndicat des producteurs, estime *« que la production ne peut être financée que s'il y a une concurrence entre les diffuseurs. Le comble serait de voir Turner et Viacom nous acheter des fictions françaises pour respecter les quotas alors que les Français vont se ruer sur les films américains »*.

Yves Mamou

L'offre concurrente de Canalsatellite

● **Option de base.** Pour un abonnement de 98 francs par mois *Canalsatellite propose dix* chaînes thématiques . Les trois télévisions étrangères et des stations de radio exigent un démodulateur analogique. Les abonnés ont accès au Kiosque, service de paiement à la séance de football et de cinéma mais aussi à la chaine, baptisée « C : », qui est dédiée aux informations sur Internet, aux logiciels et aux jeux vidéo.

● **Option Cinéma.** Pour 55 francs supplémentaires par mois, Canalsatellite propose Ciné-Cinéfil et Ciné-Cinémas. *Grâce au numérique*, Ciné-Cinémas est déclinée sur trois canaux consacrés aux films en version originale, en version française et au format 16/9.

● **Option Musique.** Muzzik, chaine classique et jazz, accompagnée de MultiMusic, bouquet de 20 radios musicales thématiques, est proposée pour 30 francs mensuels.

● **Option Téléchargement.** Pour 50 francs par mois, les abonnés peuvent connecter leur micro-ordinateur à leur décodeur numérique et commander des *services de jeux vidéo* et des logiciels téléchargés à la demande.

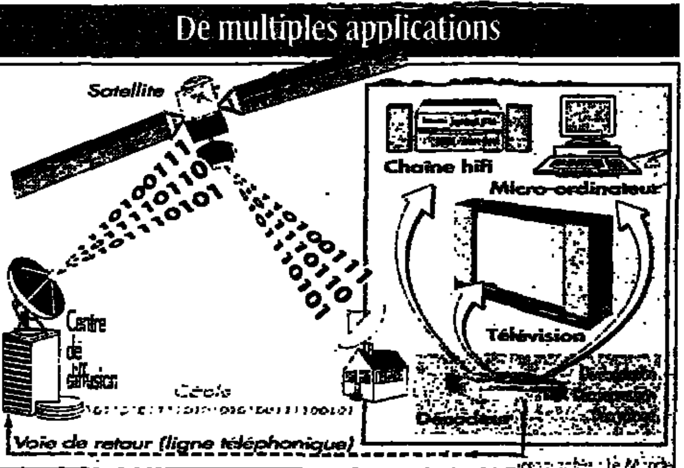
● **Canal Plus.** Avec le numérique, la chaine cryptée est démultipliée sur deux canaux supplémentaires baptisés Canal Plus Jaune et Canal Plus Bleu. Les abonnés pourront choisir à 20 h 30 entre un film, un documentaire et un match de football. La chaîne cryptée, commercialisée pour 175 francs par mois, est proposée au tarif de 155 francs mensuels pour les abonnés de Canalsatellite.

Quatre à dix fois plus d'informations passent par le même canal grâce à la compression des données

LE LANCEMENT par Canal Plus du bouquet de programmes de Canalsatellite doit donner le signal de départ de la télévision numérique en France. S'agit-il d'une véritable révolution pour le public ou d'une simple évolution technique insensible pour l'utilisateur ? Dans un premier temps, le téléspectateur qui se laissera tenter par l'offre de la chaine risque d'être déçu. Avec une installation audiovisuelle médiocre, l'apport du numérique se limitera essentiellement à un accroissement du nombre de chaînes. Les abonnés du câble y sont déjà habitués et le numérique ne produira pas le choc qu'a provoqué le lancement, en France, de la télévision couleur en 1967.

En fait, la révolution annoncée reste surtout potentielle. Pour en profiter, il est nécessaire de relier le téléviseur aux autres « briques » qui, peu à peu, construisent le multimédia. La chaîne haute-fidélité, les lecteurs des différents disques compacts (CD audio, CD vidéo...) et l'ordinateur se rapprochent donc du téléviseur et de son décodeur. Grâce à leur langue numérique commune, ils vont communiquer plus facilement, ce qui doit engendrer une gamme de nouvelles possibilités.

Quelques exemples permettent de juger de la fertilité de cette intégration de la télévision dans la panoplie multimédia. Relié à l'amplificateur audio-vidéo de la chaine hi-fi, le décodeur numérique va fournir un son de qualité CD qui, diffusé sur cinq enceintes grâce aux systèmes de type Dolby Digital, reproduit une ambiance très proche de celle d'une salle de cinéma. En connectant l'ensemble à un ordinateur familial et à une ligne téléphonique, on obtient une interactivité. Il devient possible de demander de l'information sur un produit présenté dans une publicité, de participer en direct à une émission de jeux, d'obtenir une météo personnelle, de télécharger des jeux vidéo... Le flux d'information transmis par les chaînes numériques pallie la faiblesse du débit offert par le réseau téléphonique qui limite la créativité sur Internet.



Un seul canal de télévision analogique achemine une dizaine de chaines numériques. Dans la maison, le décodeur, relié à la fois au téléviseur, à l'ordinateur et à la chaine hi-fi, ouvre la voie à une palette de nouveaux programmes. Une voie de retour par la ligne téléphonique permet l'interactivité.

ÉCOLE À DISTANCE

L'enseignement à distance fournit un exemple d'interactivité. On imagine facilement un cours magistral donné par un professeur à la télévision. L'élève qui le suit reçoit, en fin d'émission, l'exercice correspondant à la leçon. Il le transfère sur son ordinateur où il travaille avec l'aide d'un CD-ROM dont il se sert comme d'un manuel. Il bénéficie ainsi des informations stockées et des séquences de vidéo animées. Si un renseignement lui manque ou s'il veut actualiser une donnée, il se connecte sur le serveur créé sur Internet par l'émission de télévision. Là, il accède à des banques de données plus larges qu'il peut interroger. L'exercice terminé, l'élève l'envoie par courrier électronique à son professeur, qui lui retourne le corrigé par la même voie.

A la fin du mois, la télévision numérique affichera un profil plus modeste. Mais les principes de base seront déjà exploités. La diffusion numérique tire l'essentiel de ses avantages sur l'analogique des opérations de compression et le multiplexage. *« Les premières transmissions numériques sur une émission télévisée remontent à 1976 avec le Télétexte »*, rappelle Joseph Blineau, directeur de la recherche de Thomson multimédia. Mais le débit restait très faible, de l'ordre de quelques dizaines de milliers de bits par seconde. Or, la transmission d'images de télévision numérisée à la cadence de 25 images par seconde représente un débit d'environ 200 millions de bits par seconde (Mbits/s).

Aujourd'hui, les studios de production de programmes travaillent toujours avec cette quantité d'information, mais, grâce à la compression de données, le débit reçu par le téléspectateur tombe entre 3 et 10 Mbits/s. De ce fait, un canal de télévision analogique peut transporter de 4 à 10 canaux de vidéo numérique. Une bonne part du progrès qui rend possible la commercialisation de la télévision numérique tient dans ces chiffres.

« Les techniques de compression de l'information sont aujourd'hui maîtrisées en terme de qualité grâce, notamment, aux améliorations des systèmes de correction d'erreur. Mais il faut sans cesse faire un compromis entre la complexité du signal traité et la qualité que l'on veut obtenir », ajoute Joseph Blineau. Ainsi, un dessin animé supportera une compression à 2 Mbits/s tandis que les séquences sportives ne pourront guère descendre en dessous de 8 Mbits/s. Le son subit la même cure d'amaigrissement. Le disque compact (CD) non compressé utilise un débit de 1,5 Mbit/s. La télévision numérique fournit un son de qualité semblable avec 256 Kbits/s, soit avec près de six fois moins d'information.

Ce petit miracle technique exploite les imperfections des sens. On retire du son tout ce que l'oreille n'entend pas. Les extrémités de la gamme, bien sûr, mais également certaines fréquences qui sont masquées par d'autres. La détection des points qui restent identiques d'une image à l'autre fait partie des outils très efficaces pour bon nombre d'émissions, à l'exception du sport. *« Nous utilisons également le fait que la définition de la vision humaine de la couleur est plus faible qu'en noir et blanc »*, indique Joseph Blineau. Pas une faiblesse n'échappe aux spécialistes de la compression.

RISQUE DE DÉGRADATION

Ainsi réduit, le débit numérique présente la caractéristique d'être multiplexable. C'est-à-dire que plusieurs chaînes sont émises sur le même canal. Grâce au décodage numérique, on peut trier le signal à l'arrivée et reconstituer chaque chaîne chez le téléspectateur.

Entre l'émetteur et le récepteur, le bouquet de programmes passe par un satellite qui sert de relais de transmission. Mais comment faire voyager dans l'atmosphère les 0 et les 1 du codage binaire ? En fait, la diffusion numérique exploite les mêmes ondes porteuses (bandes UHF) que la télévision classique. Le signal analogique sert de véhicule physique au code binaire. Un tel principe induit le risque de dégradation inhérent à toute transmission analogique, mais les systèmes de correction d'erreur sont là pour limiter les déformations.

« Nous numérisons tout ce qui peut l'être », explique Joseph Blineau, qui rappelle que *« le monde binaire n'est pas physiquement accessible pour l'être humain »*. Le numérique se charge de tous les traitements invisibles. Mais la transmission du signal et la visualisation d'une image ou la production d'un son imposent une traduction analogique. D'où de permanents allers et retours entre l'univers abstrait du numérique et le monde physique.

Michel Alberganti

L'enjeu technologique et commercial des décodeurs

LES ABONNÉS de Canalsatellite pourront-ils recevoir l'ensemble des programmes de télévision numérique que s'apprêtent à diffuser d'autres opérateurs sans multiplier leurs appareils de décodage ? Pour capter le bouquet de Canalsatellite, Canal Plus propose un décodeur en location pour 45 francs par mois. Fabriqué par Philips, Thomson Multimédia, Sagem et Pioneer, l'appareil a été conçu à partir d'un cahier des charges incluant un système d'accès conditionnel spécifique, développé avec la société Mediaguard. D'autres standards voient le jour comme celui de France Télécom ou celui qu'utilise Nokia pour les décodeurs qu'il fabrique pour l'opérateur allemand Leo Kirch.

« Canal Plus veut créer un club », affirme *Daniel Michelin, chef de produit satellite de* Nokia France. *« Avec son décodeur, on ne pourra pas recevoir les autres bouquets de programmes »*, précise-t-il. Christian Heinz, responsable grand compte de Nokia Multimédia Terminals, nuance le propos. *« Le numérique va offrir trois types de programmes : en clair, cryptés et payants, cryptés et gratuits »*, explique-t-il. Seuls les programmes en clair échapperont au « système d'accès conditionnel » mis au point par Canal Plus. *« Grâce à son cryptage, Canal Plus décide seul d'autoriser ou non la réception des programmes sur ses décodeurs »*, estime Christian Heinz. Si TF 1 veut diffuser des programmes cryptés, il lui faudra passer un accord avec Canal Plus pour emprunter ses décodeurs.

De telles ententes entre concurrents directs n'iront pas de soi. Pour débloquer la situation, TF 1 ou France Télévision pourraient décider de lancer leurs propres appareils. D'où la menace d'un second, voire d'un troisième décodeur qui plane sur le berceau de la télévision numérique. Nul doute qu'une telle situation freinerait le décollage de cette nouvelle technologie. Canal Plus, qui prend les devants en se lançant le premier, devient logiquement la cible de tous les soupçons. D'autant que sa situation actuelle l'a habitué au monopole en matière de chaine hertzienne cryptée.

Bruno Delecour, président de Canalsatellite, se défend. *« Si un opérateur souhaite que ses programmes soient reçus sur nos terminaux, soit l'appareil a été acheté par l'utilisateur et il n'y a aucun problème, soit il est loué par l'abonné et je suis en droit de percevoir un droit d'accès »*, explique-t-il. La contribution en question restera *« juste et raisonnable »*, suivant la recommandation de la Commission européenne de Bruxelles. Les opérateurs comme TF 1, France Télévision, Arte ou M 6, pour ne citer que des Français qui annoncent des bouquets numériques, accepteront-ils de payer une redevance à Canal Plus ? Mais même s'ils le faisaient, tous les problèmes ne seraient pas résolus.

Canal Plus prône l'utilisation d'une antenne de 50 centimètres de diamètre. Or, un tel équipement sera insuffisant pour recevoir des programmes provenant de plusieurs satellites (Astra, Eutelsat, Hot Bird...). Nokia estime qu'il faut prévoir des paraboles d'au moins 70, voire 80 centimètres, pour recevoir simultanément deux satellites. *« Nous n'avons pas prévu une antenne pour recevoir la terre entière »*, reconnaît Bruno Delecour qui estime qu'il *« serait fou de faire la promotion de programmes concurrents. »*

M. Al.

L'Union de banques suisses rejette la proposition de fusion du Crédit suisse

L'UBS qualifie d'« étrange » la manière de procéder de son concurrent

Le premier groupe bancaire helvétique a annoncé jeudi 11 avril dans la soirée qu'il rejetait la proposition de fusion de son concurrent et numéro deux en Suisse, le Crédit suisse. Cette décision a été prise à l'unanimité par le conseil d'administration du groupe. Selon l'UBS, une fusion avec le Crédit suisse *« entraînerait de lourdes charges... qui empêcheraient le groupe UBS de continuer à se développer avec succès »*.

BERNE
de notre correspondant

Les spéculations autour d'un éventuel mariage entre le Crédit suisse (le CS holding) et l'Union de banques suisses (UBS) ont fait long feu. Deux jours après le remou suscité par les indiscrétions révélées par le quotidien zurichois *Tagesanzeiger* (*Le Monde* du 11 avril), concernant une conversation téléphonique entre les présidents des deux plus grandes banques de la Confédération, le conseil d'administration de l'UBS a renvoyé la balle à l'expéditeur en rejetant à l'unanimité, jeudi soir 11 avril, la proposition de fusion émanant du CS holding.

La première banque helvétique, qui s'était refusée à tout commentaire avant la réunion de son conseil d'administration, revient dans un communiqué sur la proposition de fusion qui lui a été soumise. L'UBS rappelle que le président du conseil d'administration du CS holding avait fait valoir que la fusion des deux établissements *« permettrait, d'une part, de résoudre les problèmes se posant à la place financière suisse au niveau des capacités et de la rentabilité et, d'autre part, de régler le litige entre l'UBS et Martin Ebner* [l'actionnaire « rebelle » qui conteste la gestion de l'actuelle direction] ».

« Le conseil d'administration de l'UBS, ajoute le communiqué, *trouve étrange la manière de procéder du CS holding, puisque le président du conseil d'administration de cet établissement a demandé à l'UBS une décision sur le fond, avant même son assemblée générale, en arguant que l'issue de cette dernière pourrait en être influencée. »* Enumérant diverses raisons qui ont amené le conseil d'administration à ne pas choisir cette voie, le communiqué relève que *« l'UBS se trouve dans une situation financière saine, qu'elle a sensiblement renforcé son assise au cours des dernières années en Suisse comme à l'étranger et qu'elle a atteint des positions de pointe dans divers secteurs »*.

Le communiqué signale également que l'UBS *« devance nettement le CS holding »*, qu'il s'agisse de l'évolution du cours de ses actions, du bénéfice par collaborateur et par titre, ainsi que de la dotation de ses fonds propres. En outre, *« malgré un environnement économique difficile, la progression de ses résultats est constante »*. Au terme de cet examen, le conseil d'administration en est arrivé à la conclusion que les inconvénients d'une fusion avec le CS holding l'emporteraient sur les avantages.

UNE INDISCRÉTION CALCULÉE

En fait, la cause était entendue, dès lors qu'elle avait été rendue publique. La fuite qui a permis au *Tagesanzeiger* de déballer l'affaire ressemble à s'y méprendre à une indiscrétion calculée destinée à faire capoter toute velléité de rapprochement. La proposition de fusion du Crédit suisse pouvait apparaître comme un ballon d'essai dans le cadre de manœuvres pour le contrôle de la direction de l'UBS. Ce n'est pas un basard non plus si elle a été lancée à la veille de l'entrée en vigueur, le 1er juillet, d'une loi sur les cartels qui rend beaucoup plus difficile toute tentative de fusion.

Jusque-là sur la défensive, la direction de l'UBS a su tirer parti de la situation et rallier à sa cause les actionnaires indécis à quelques jours de l'assemblée générale du 16 avril. En tout cas, la direction a marqué des points dans le bras de fer qui l'oppose au groupe BK vision du financier Martin Ebner, le plus important actionnaire de l'UBS. La voie paraît désormais dégagée pour l'élection de Robert Studer, candidat à la succession de Nicolaus Senn à la présidence du conseil d'administration.

A en juger par les réactions du gouvernement et des syndicats, la Suisse n'était de toute façon pas mûre pour une telle méga-fusion, qui aurait entraîné la suppression de 15 000 à 20 000 emplois. Mais, dans un pays qui compte la plus forte densité bancaire au monde (une succursale pour 1 400 habitants), des adaptations structurelles seront pourtant indispensables.

Jean-Claude Buhrer

Deutsche Telekom discute avec Cable & Wireless

LE DIRECTEUR FINANCIER de Deutsche Telekom, Joachim Kröske, a déclaré jeudi 11 avril que des *« discussions pré-exploratoires »* avaient été engagées avec le groupe britannique Cable & Wireless. Cette opération permettrait à l'opérateur allemand de mettre un pied en Asie et de s'implanter solidement sur le marché britannique.

Deutsche Telekom, pas plus que France Télécom auquel il est associé dans l'alliance Global One, n'est intéressé par le rachat de Mercury Communications, filiale de téléphone à 80 % de C&W. BT, de son côté, a déjà entrepris des discussions avec C&W.

DÉPÊCHES

■ **PARIBAS : André Lévy-Lang, le président du directoire,** affirme *« avoir la confiance du conseil »*, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Investir* du vendredi 12 avril. Il ajoute que *« l'objectif d'une entreprise... n'est pas de verrouiller son capital. Dès lors, toute entreprise est opéable, Paribas comme les autres »*. Des rumeurs persistantes d'OPA sur Paribas font flamber le cours de l'action Paribas.

■ **BANQUE DE FRANCE : l'institut d'émission** a dégagé un bénéfice net de 1,372 milliard de francs en 1995, en légère baisse par rapport à celui de 1,683 milliard enregistré en 1994. Un effort de provisionnement de 1,2 milliard de francs a été effectué. La Banque de France a versé un dividende de 1,08 milliard à l'Etat.

■ **INFOGRAMES : le groupe français de jeux vidéo** a annoncé, jeudi 11 avril, une fusion-absorption de la société britannique Ocean International, spécialisée dans les jeux pour consoles et micro-ordinateurs, qui donnera naissance à un groupe réalisant un chiffre d'affaires de 700 millions de francs.

■ **AMIGA : le groupe informatique allemand Escom** va revendre sa filiale micro-ordinateurs Amiga Technologies, pour 40 millions de deutschemarks (136 millions de francs), à la compagnie américaine Visual Information Services.

■ **MANNESMAN : le groupe industriel allemand** a dégagé un bénéfice après impôt de 701 millions de deutschemarks (2,4 milliards de francs) en 1995, soit plus du double de celui de 1994, a-t-il annoncé vendredi 12 avril. *« Mannesman est confiant pour le résultat de l'exercice 1996 »*, selon le communiqué.

■ **MC DONNELL DOUGLAS : le deuxième avionneur américain** envisage de construire un appareil à long rayon d'action de quatre cents places pour concurrencer le Boeing 747, selon le *Financial Times* du vendredi 12 avril. Une information démentie par le constructeur, qui déclare seulement étudier *« plusieurs options pour élargir sa gamme d'avions gros porteurs »*.

Les marchés français et allemand renoncent à un système de négociation commun

LA SBF-BOURSE de Paris, le Monep, le Matif et la Deutsche Börse ont annoncé, jeudi 11 avril, renoncer à leur plate-forme de négociation conjointe tout en *« continuant néanmoins à partager l'objectif stratégique de construire entre eux un marché commun pour les actions et les dérivés »*.

Aux termes d'une lettre d'intention signée le 30 octobre 1995, la SBF, le Monep, le Matif, d'une part et la Deutsche Börse, d'autre part, voulaient donner le jour à une double plate-forme franco-allemande basée sur le nouveau système de cotation (NSC) de la Bourse de Paris pour les marchés d'actions et sur le système de la DTB (Deutsche Termin Börse) pour les produits dérivés. Mais l'étude de faisabilité qui a été conduite jusqu'au 31 mars 1996 en a décidé autrement : la réalisation de cette plate-forme cherchant à associer le système NSC et le système DTB *« impliquerait dans les deux pays, pour les membres de chacun des marchés, des modifications techniques trop nombreuses et trop coûteuses de leurs équipements et de leurs interfaces de marché »*. Le nouveau système de cotation au comptant allemand devrait donc s'appuyer sur les systèmes existants (DTB, BOSS ou IBIS).Pour les marchés de taux, les contrats à terme des taux courts et longs allemands sont déjà accessibles depuis Paris, dès le 17 décembre 1993, par l'intermédiaire du système électronique allemand. Concrètement, les adhérents du Matif peuvent déjà négocier directement, sur le système Tradeus de la DTB, les contrats Bund et Bobl.

Un comité permanent aura en charge d'harmoniser les modèles de marché et les procédures juridiques et financières dans le but de simplifier la possibilité, pour les intermédiaires, de devenir membres des deux marchés et de faciliter, pour les sociétés émettrices, la mise en place d'une double cotation.

En ce qui concerne les marchés à terme et notamment, les produits de taux, les deux parties estiment que l'accord signé en 1993, entre Matif SA et DTB, doit être reconsidéré dans la perspective de l'instauration, en 1999, de la monnaie unique. Un autre comité se consacrera dans ce sens à la *« recherche d'une meilleure réponse »* face au défi que représente la monnaie unique pour les produits dérivés de taux.

F. Bn.

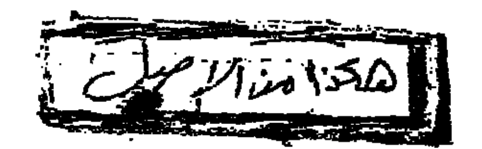
La Banque de France réduit son principal taux directeur

LE CONSEIL de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France a décidé, jeudi 11 avril, d'abaisser de 0,10 % son taux d'appel d'offres, ramené de 3,80 % à 3,70 %. Il a en revanche laissé inchangé à 5,50 % son taux plafond, celui des prises en pension, qui ne joue toutefois qu'un rôle mineur en période de détente monétaire.

La décision de l'institut d'émission n'a pas surpris les opérateurs. Tous les éléments étaient en place pour un assouplissement de la politique monétaire française : fermeté du franc (à son plus haut niveau depuis deux ans face au deutschemark), évolution modérée des prix (2,3 % en glissement annuel) et de la masse monétaire (4,1 % sur un an), faiblesse de l'écart de taux à long terme entre la France et l'Allemagne (moins de 0,10 %). La Banque de France tenait également à démontrer que la hausse du franc n'est pas stérile dans la mesure où elle permet d'améliorer les conditions de financement de l'économie française.

L'immobilisme de la Bundesbank – le REPO allemand n'a plus été abaissé depuis le 6 février – n'empêche pas la Banque de France d'agir. Les analystes estiment que d'autres gestes de l'institut d'émission français peuvent être envisagés au cours des prochaines semaines si le franc poursuit son ascension face à la monnaie allemande. L'écart qui sépare le REPO allemand de l'appel d'offres français se situe désormais à 0,40 %, ce qui laisse une marge de manœuvre à la Banque de France. Il est toutefois peu probable que l'institut d'émission français se risque à faire passer ses taux sous ceux de la Bundesbank, comme vient de le faire la banque centrale des Pays-Bas. Les autorités monétaires françaises pourraient avoir peur de froisser la Bundesbank, qui reste très attachée à la prééminence monétaire qu'elle exerce en Europe. Elles gardent également un mauvais souvenir des expériences de ce type conduites dans le passé, qui, à chaque fois, avaient rapidement débouché sur une crise du franc.

P.-A. D.



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 911

HORIZONTALEMENT

I. On y scrute les sujets mis en examen. – II. Pour avoir le quartier à l'œil. Sa levée est fêtée. – III. A un certain style. Poissons. – IV. Comme un frère. Chaton. Connaît aujourd'hui les affres du pouvoir. – V. C'est parfois pour faciliter la locomotion. Déchiffrées. – VI. Pronom. Pour les aéronefs. Pour Washington. – VII. Hors circuit. Rivière. Coûte le gain aux deux combattants. – VIII. Pyrénéen. Créa la pub. – IX. Parfois trop accusés par celui du dessous. Pas très brillant. – X. Elles vont se faire balancer.

VERTICALEMENT

1. Collège. – 2. Accablent de compliments. – 3. Désigne un endroit précis. Moins présent dans la salle de bains que dans la nursery. – 4. Partie d'Europe. Au bout du fleuve. – 5. Donne une peau brune. Faire sauter une lettre. – 6. Pour de divins rendez-vous. Pour un port gratuit. – 7. Remis en mémoire. Quand on tourne la page. – 8. En Inde. – 9. Pronom. Serpent. – 10. Adverbe. Préposition. Fait rejouer le point. – 11. Calendrier. Le feu a eu la sienne. – 12. Tout le monde maintenant y fait la fête. Condamné à perpétuité. – 13. On les croit coupables.

SOLUTION DU N° 910

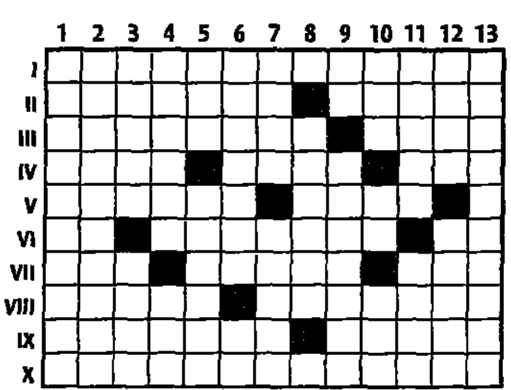
Horizontalement

I. Arboriculture. – II. Marmelade. BEP. – III. Biais. Spumato. – IV. Instant. Recru. – V. Des. Lueurs. As. – VI. Erigée. Baucis. – VII. Erseau. Rate. – VIII. Tare. SF. Dalat. – IX. Riens. Imaginé. – X. Enseignements.

Verticalement

1. Ambidextre. – 2. Rainer. Ain. – 3. Brassières. – 4. Omit. Grenée. – 5. Resalés. Si. – 6. Il. Nuées. – 7. Caste. Afin. – 8. UDF. Ubu. Me. – 9. Leurra. Dam. – 10. Mesurage. – 11. Ubac. Câlin. Clé. – 12. Retraitant. – 13. Epoussetés.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 912

HORIZONTALEMENT

1. AEFIILQU (+1). – 2. ABCELRU (+2). – 3. ACINRTTU. – 4. AAEGNT (+1). – 5. AEEINRS (+6). – 6. AAIMNT (+4). – 7. ACEEFNS. – 8. AAENSTV (+2). – 9. EFFINS. – 10. AEIOSSST. – 11. EEIIKKNN. – 12. IORRSTU. – 13. DEEMOORT. – 14. AEILLRTU (+2). – 15. INNOOST. – 16. EELNSSTU. – 17. AEIRSSS (+2). – 18. ADEEILLO. – 19. AEGIRV (+5). – 20. EEEPRRS (+1). – 21. AAEGNRR (+1). – 22. AEEIMNR (+6) – 23. AEISTUX.

VERTICALEMENT

24. EENOQTTU. – 25. EENORTT (+1). – 26. AAACRSST. – 27. AEEIRST (+3). – 28. AAELRSST. – 29. EEILLORU (+2). – 30. AAEFNS. – 31. EENSSTU. – 32. EEINNSSS. – 33. ENORSSTT. – 34. EGINNOR. – 35. AIMOTV. – 36. AAEIMNR (+5). – 37. AEGILLT (+2). – 38. BEEFIIT. – 39. AEGORSU. – 40. AEEGINTT (+1). – 41. AENRSTT (+2).

SOLUTION DU N° 911

1. ANGEVIN. – 2. COKERIES. – 3. *COUTELAS (CLOUATES COULATES)*. – 4. POTELLE, excavation dans une mine. – 5. IODUREE. – 6. URTICANT. – 7. ERREURS (SERRURE). – 8. PESTONS. – 9. LIERNE (ENLIER). – 10. LANTANAS, arbustes exotiques. – 11. SEQUENCE. – 12. TUTHIES. – 13. SEPTIEME (EMPIETES EPISTEME) – 14. RAGREER. – 15. REPAVAGE. – 16. EPITOGES. – 17. EPICENT (PECTINE). – 18. CINEMA (EMINCA MANCIE). – 19. TELEGA (GALETE). – 20. MACERAT. – 21. POURVOI (*POUVOIR*). – 22. CREUSETS (SCRUTEES SECTEURS). – 23. ACTUELLE. – 24. RESCAPE (ESCARPE ESPACER RECEPAS). – 25. NOURRIE. – 26. SALAISON. – 27. GUETRE (GRUTEE GUERET). – 28. BEGUIN. – 29. ETRIERS (REITRES RETIRES TRIERES). – 30. PRENEURS. – 31. CUNETTE, petit canal. – 32. AREQUIER (EQUARRIE EQUERRAI). – 33. UTERIN (REUNIT RUTINE). – 34. PANIERE (EPINERA PEINERA RAPINEE). – 35. OPULENCE. – 36. EPELEES. – 37. KORISTES, joueurs de kora (harpe-luth). – 38. PIPERIE (*PIPIERE*). – 39. FATIGANT. – 40. REERONT (RENOTER). – 41. AVOCATES. – 42. NAUFRAGE. – 43. ELIASSE (LAISSEE). – 44. AGENAISE. – 45. DESTINEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)
Problème n° 495

Ô MINISTRES FALOTS !

Le film *Beaumarchais l'insolent* a le mérite de montrer que celui-ci fut aussi spirituel dans la vie que sur scène. On peut cependant regretter que le réalisateur du film ait davantage soigné les costumes et les décors qu'il n'a respecté la langue de l'époque. Ainsi Beaumarchais fut peut-être *agent secret*, mais l'expression, sinon la profession, n'apparaît qu'en 1825. Par ailleurs l'auteur du *Mariage* veut « *barrer les répliques les plus racoleuses* » de sa pièce, mais à l'époque *racoleur* n'était qu'un synonyme de *recruteur*. De même, des ministres « falots », au XVIII[e] siècle, auraient été *joyeux, grotesques* et non *insignifiants*.

Voici quelques citations du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* dont nous avons remplacé certains mots par leur anagramme ou leur tirage : Au ENDORMI échec, ô mes amis ! Souvenez-vous qu'on n'a plus d'amis *(Lettre modérée sur la chute et la critique du* Barbier de Séville*) – De l'or, mon Dieu, de* l'or, c'est le nerf de l'EGIINRTU *(B, I, 6) – Doutez-vous de ma* BEIPORT ? Vos cent écus ? J'aimerais mieux vous les devoir toute ma vie que de les nier un seul instant (B, III, 5) – La MECONIAL, il faut toujours en venir là (M, II, 8) – Je ne connais rien d'DEIINPS au théâtre comme ces fades AACEIMUX où tout est bleu, tout est rose (préface du M.) – Et si je valais mieux que ma réputation ? Y a-t-il beaucoup de SERINGUES qui puissent en dire autant ? (M, III, 5) – CDEEIMOR et rampant, et l'on arrive à tout. (M, III, 5) – Est-ce que les femmes de mon état ont des vapeurs ? C'est un mal de condition, que l'on ne prend que dans les BDIOORSU. (M, III, 9) – Perdu dans la foule COURBES, il m'a fallu plus DEELOPRY de science et de calculs pour EBISSSTU(R) qu'on a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes (M, V, 3) – On pense à moi pour une place, mais par HUMERAL j'y étais propre. Il fallait un calculateur, ce fut un ENDURAS qui l'obtint (M, V, 3).

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : MOINDRE – INTRIGUE – PROBITÉ – CALOMNIE – INSIPIDE – CAMAÏEUX – SEIGNEURS – MÉDIOCRE – BOUDOIRS – OBSCURE – DÉPLOYER – SUBSISTER – MALHEUR – DANSEUR.

Michel Pialat nous signale, à juste titre, que la seule graphie jouable de « hanouka », mot yiddish signifiant fête profane qui célèbre la victoire des Maccabés sur les despotes syriens, est HANOUKKA.

Club de Neuilly-Plaisance, 12, rue du Général-de-Gaulle, 2 avril 1994.
Tournois le mercredi à 14 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	PAARLOI			
2	O+TMBERU	PLAIRA	H 4	22
3	FUNDESA	BIMOTEUR (a)	7 G	67
4	F+EPHUKM	SUNDAE (b)	O 7	36
5	– VEIRANY	HUME	6 J	36
6	VIR+EFAS	MAYEN	I 7	48
7	R+?ITEOA	FAUTIVES	K 4	56
8	OLNGURE	RO(U)TERAI	N 2	83
9	NMEEITJ	LORGNEUR	2 G	63
10	NMEIT+RG	JE	1 L	36
11	UIXSNCP	MIGRENT	M 9	78
12	– EHLCION	UNISEXE	10 E	47
13	JUETVAP	CHOLINE	3 A	79
14	?ZIBEAS	PLEUVAIT	D 2	78
15	ASTLEOC	(M)ZABITES (c)	15 H	221
16	WOSEERO	CACOLETS (d)	A 1	167
		ERODES	12 D	32
				1 149

(a) TOMBEUR, G 9, 65 (b) ou DANSE, O 4. (c) BAIS(O)TEZ perd 9 points, bien content(e). (d) OCTALES, 12 C, 89, sauve les meubles.

1. Jean Devillaire, 1 049.

ÉCHECS
Etude n° 1684

MÉMORIAL EUWE
(Amsterdam, mars 1996)
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : V. Anand.
Défense Caro-Kann.
Attaque Panov.

1. é4	ç6	19. Fd3	bxç5
2. d4	d5	20. Cé5! (n)	Fd7 (o)
3. éxd5	çxd5	21. Tb7! (p)	Fxé5 (q)
4. ç4 (a)	Cf6	22. dxé5	Tb8
5. Cç3 (b)	Cç6 (c)	23. Txb8	Dxb8
6. Fg5 (d)	é6 (é)	24. Dg4!	Rf8 (r)
7. Cf3 (f)	Fé7	25. Té3!	Dd8
8. ç5 (g)	h6 (h)	26. h4! (s)	Da5
9. Ff4	Cé4	27. Tg3 (t)	Ré7
10. Fb5	Cxç3	28. Dxg7	Rd8
11. bxç3	Fd7	29. Dxf7	Dxç3 (u)
12. 0-0	0-0	30. Fb5!	Da5
13. Tç1	Té8	31. Tg7!	Cé7 (v)
14. Té1	Ff6	32. Fxd7	Rxd7
15. Tb1! (i)	b6 (j)	33. Df6!	d4
16. Fa6! (k)	Fç8 (l)	34. Fxh6!	ç4
17. Fb5	Fd7	35. Fg5 (w)	Dç5
18. Fa6 (m)	Fç8	36. Txé7+!! abandon (x)	

NOTES

a) Au lieu du développement tranquille 4. Fd3, ce renforcement de la variante d'échange, joué par Panov dans les années 30 et amélioré par Botwinik, permet aux Blancs d'entrer dans une défense Tarrasch du gambit-D avec un temps de plus.

b) 5. ç5 est sans doute prématuré, les Noirs disposant de la réplique *5..., é5! ; par exemple*, 6. dxé5 (meilleur est 6. Cç3, éxd4 ; *7. Dxd4, Cç6 ; 8. Fb5, Fé7! ; 9. Cf3*, 0-0 ; 10. Fxç6, bxç6 ; 11. 0-0, Cd7! avec un petit avantage aux Noirs), Cg4 ; 7. Dd4, Cç6 ; 8. Fb5, Da5+ ; 9. Cç3, Dxb5 ; 10. Cxb5, Cxd4 ; 11. Cxd4, Fxç5 ; 12. Cg-f3, Cxé5 ; 13. 0-0, 0-0, et les Blancs, ayant un pion net de moins, ont abandonné (W. Hansen-Ciric, Open de Copenhague, 1989).

c) Ou 5..., é6 ; 5..., g6 et 5..., dxç4.

d) Une continuation qui a longtemps donné du fil à retordre aux Noirs.

é) Cette réponse est considérée *par certains comme positionnellement inférieure* ; après *6..., dxç4*, les Blancs ont le choix entre 7. Fxç4!, é6 ; 8. Cf3 ou 7..., Dxd4 ; 8. Dxd4, Cxd4 ; 9. 0-0-0, é5 ; 10. f4, Fç5 ; 11. fxé5, Cg4 ; 12. Cf3, Cç6 ; 13. Th-é1, h6 ; 14. Cé4! et 7. d5, Ca5 (et non 8..., Cé5 ; 9. Dd4!, Cd3+ ; 10. Fxd3, éxd3 ; 11. Cf3!, é6 ; 12. 0-0-0) ; 8. b4 ou 8. Cf3. D'autres possibilités s'offrent encore aux Noirs comme *6..., Da5 ; 6..., Db6 ; 6..., Fg4.*

f) 7. ç5 a également cours.

g) Après 8. Fd3, 0-0 ; 9. 0-0, Cb4 ; 10. Fé2, dxç4 ; 11. Fxç4, Fd7é ; 12. a3, Cb-d5 ; 13. Dd3, les jeux sont égaux (Fedorowicz-Seirawan, Wijk aan Zee, 1991).

h) 8..., Cé4 est usuel. La partie Bergst-Ostl (Ligue allemande 1986-1987) montre bien les conséquences de cet affaiblissement injustifié de l'aile-R après 6. Fg5, é6 ; *7. ç5, Fé7 ; 8.* Fb5, *0-0* ; 9. Cf3, h6 ; 10. Ff4, Cé4 ; 11. Cxé4, Dxé4 ; 12. Fxç6, bxç6 ; 13. Cé5, Dd5 ; 14. 0-0, g5 ; 15. Fg3, *Rg7* ; 16. *Dh5*, Fd7 ; 17. Cg4, Th8 ; 18. Cé3!, abandon.

i) Les Blancs contrôlent le centre et les colonnes *b* et *é* et peuvent envisager, en raison de leur avantage positionnel, d'attaquer sur l'aile-R avec deux F+D+C.

j) Il est assez difficile pour les Noirs de trouver un plan satisfaisant ; 15..., Ca5, qui cède la case é5, ne leur convient pas.

k) Quelques secondes suffisent au champion du monde pour trouver la faille et apercevoir le déroulement de toute la partie. *La* menace 17. Fb7, gagnant la qualité, ne laisse pas le choix aux Noirs.

l) Après 16..., Ca5 ; 17. Cé5, les Blancs suivent leur plan d'attaque du R ennemi en regroupant leurs forces par Dg4 et Té3-Tg3.

m) Gagnant du temps à la pendule.

n) Telle est la position d'attaque que voulait obtenir Kasparov, au prix d'un pion.

o) Ou 20..., Cxé5 ; 21. dxé5, Fé7 (si 21..., Fg5 ; 22. Fxg5, hxg5 (si 22..., Dxg5 ; 23. Fb5, Td8 ; 24. Fç6 avec gain) ; 23. Dh5!, g6 ; 24. Fxg6, fxg6 ; 25. Dxg6+, Rf8 ; 26. Té3 ou 20..., Fxé5 ; 21. dxé5 suivi de Dg4-Té3.

p) Forçant l'échange sur é5.

q) 21..., Cxé5 ; 22. dxé5 est encore plus favorable aux Blancs.

r) Le salut du R noir est dans la fuite.

s) Et non 26. Tg3, g5!

t) Menace mat 28. Dxg7+, Ré7 ; 29. Df6+, Rf8 ; 30. Fxh6 mat.

u) Une nouvelle position se présente dans laquelle il suffira d'un temps, en finale, pour que les Blancs laissent échapper le gain.

v) Une autre variante consiste en 31..., Té7 ; 32. Df8+, Rç7 (si 32..., Té8? ; 33. Txd7+, Rxd7 ; 34. Fxç6+) ; 33. Txé7, Cxé7 ; 34. Dxé7, Dxb5 ; 35. Fxh6, Dç6 ; 36. Ff4!, ç4 ; 37. h5, ç3 ; 38. h6, d3 ; 39. Dd6+, Dxd6 ; 40. éxd6+, Rç6 ; 41. Rf1 avec gain.

w) Pour le champion du monde, la finale est gagnée ; les deux pions passés noirs ne l'effraient pas.

x) Après l'échange général 34..., Txé7 ; 35. Dxé7+, Dxé7 ; 36. Fxé7, Rxé7 (si 36..., ç3 ; 37. Fb4, ç2 ; 38. Fd2, et si 36..., d3 ; 37. Fb4) ; 37. Rf1, les Blancs gagnent : 37..., d3 ; 38. Ré1, ç3 ; 39. Rd1, Rf7 ; 40. h5, Rg7 ; 41. g4, Rh6 ; 42. f4, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1683
A. PALLIER (1994)

(Blancs : Ra6, Té4 et f6, Fb1 et h8, Pa7, d4, f4, g7. Noirs : Rd7, Dh5, Fa4 et ç5, Pa2, f2, g5, h7.) Nulle.

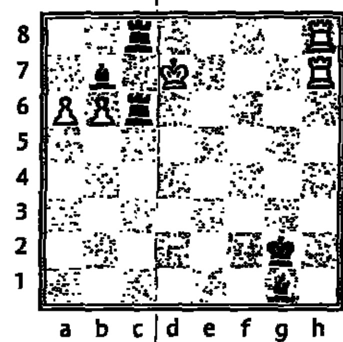
La clef est surprenante : 1. Té7+!, Rxé7 (et non 1..., Fxé7? ; 2. Ff5+, Rç7 ; 3. a8=C+!, Rd8 ; 4. g8=D+) ; *2. g8=C+!, Rd7 ; 3. Ff5+, Rç7 ; 4. a8=C+!, Rd8!* (si 4..., Tb8? ; 5. Tf8+!!, Fxf8 ; 6. Fé5+, Rxa8 ; 7. Fé4 mat) ; *5. Tf8+!! quand même, Fxf8 ; 6. Ff6+, Fé7!* (et non 6..., Ré8? ; 7. Cç7+, Rf7 ; 8. Fé6+, Rg6 ; 9. f5 mat) ; *7. Fxé7+, Ré8 ; 8. Cç7+, Rf7 ; 9. Fé6+.*

A) 9..., Rg7 ; 10. Ff6+, Rf8 ; 11. Fé7+, Rg7 ; 12. Ff6+ avec échec perpétuel.

B) 9..., Rg6 ; 10. f5+, Rg7 ; 11. Ff6+! (si 11. f6+?, Rh8!), Rf8 ; 12. Fé7+, Rg7 ; 13. Ff6+ avec échec perpétuel.

Le seul moyen d'annuler !

ÉTUDE N° 1684
V. KOROLKOV et L. MITROFANOV (1962)



Blancs (5) : Rd7, Tb8 et h7, Pa6 et b6.

Noirs (5) : Rg2, Fg1 et b7, Tç8 et ç6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

ERRATUM

Chronique n° 1683. Lautier-Short. – Le mat ne suit pas nécessairement (note u) si les Noirs prennent la Td5. Comme Joël Lautier nous l'indique, les Noirs disposent d'une défense subtile après 28..., Dxd5 ; 29. Cxg6+, hxg6 ; 30. Dxg6, Tf7! ; 31. é4, Db7! ; 32. Dh5+ (et non 32. Th1+?, Fh4! ; 33. Txh4+, Th7), Th7 ; 33. Dé5+, Ff6 ; 34. Dxf6+, Tg7 ; 35. Dh6+, Rg8 ; 36. Dé6+, Rf8 (et non 36..., Df7 à cause de 37. Txg7+, Rxg7 ; 38. Dé5+!) ; 37. Th1!, Tg8 ; 38. Df6+, Ré8 (si 38..., Df7? ; 39. Dd6+, Rg7 ; 40. Dh6 mat) ; 39. Dé6+, Rf8 et les Blancs doivent se contenter de la nulle par échec perpétuel.

■ **Gata Kamsky, le grand maître** d'origine sibérienne qui vit aux Etats-Unis depuis 1989, n'ira pas à Bagdad pour disputer en juin la finale du championnat du monde de la Fédération internationale des échecs (FIDE) contre le tenant du titre, le Russe Anatoly Karpov, a annoncé, mercredi 11 avril, Ruslam Kamsky, le père de Gata. Ce dernier cède donc aux pressions de l'administration américaine, qui estime que sa participation violerait l'embargo contre l'Irak. Le département d'Etat a précisé qu'un voyage dans ce pays risquerait d'« *affecter négativement son statut de résident permanent aux Etats-Unis et toute demande ultérieure de naturalisation* ». Pour sa part, le département du Trésor a averti Kamsky que ses prix en espèces seraient bloqués et qu'il risquerait « *250 000 dollars d'amende sur le plan civil, et, sur le plan pénal, jusqu'à un million de dollars d'amende et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à douze ans* ». La FIDE, très critiquée après sa décision de faire jouer la finale en Irak, va donc devoir rapidement trouver une solution de rechange.

BRIDGE
Problème n° 1680

UN COUP RARE

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les barrages, à un palier élevé, sont difficiles à contrer sauf quand l'adversaire peut faire un contre d'appel que son partenaire, en passant, transforme en contre de pénalité. Il restait ici à bien jouer le coup pour gagner le contrat.

Nord : ♠ A 8 6 5 ♡ A 9 7 5 3 ◇ A R 6 2 ♣ –
Ouest : ♠ V 10 4 3 ♡ D 10 ◇ 10 9 8 ♣ D V 7 4
Est : ♠ R D 9 2 ♡ R V 6 2 ◇ D V 7 4 ♣ A
Sud : ♠ 7 ♡ 8 4 ◇ 5 3 ♣ R 10 9 8 6 5 3 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Sutter	X...	Duchanois	Y...
4 ♣	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *comment Sutter, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse

Grâce à une « quadruple réduction d'atout », Sutter a fait *dò* levées...

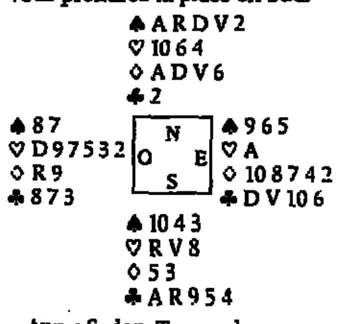
· Voici la ligne de jeu : As de Pique, 5 de Pique coupé, 2 de Trèfle pour l'As sec d'Est qui a contre-attaqué la Dame de Carreau. Alors : Roi de Carreau, deuxième coupe à Pique, As de Carreau, troisième coupe à Pique. As de Cœur, *2 de Carreau coupé* pour cette situation :

♡ D ♣ D V 7
♡ 8 ♣ R 10 9

Sud joue le 8 de Cœur pris par le Roi d'Est qui continue Cœur coupé par le 9 de Trèfle. *Ouest surcoupe, mais le déclarant a encore fait Roi 10 de Trèfle* et n'a ainsi donné que deux atouts (l'As de Trèfle et le Valet de Trèfle)...

PAS DE CHUTE OBLIGATOIRE

Ce chelem à Sans Atout, joué *dans le tournoi annuel de l'Hôtel* Monterrey à Lloret de Mar, sur la Costa Brava, a été presque toujours chuté, et pourtant il y avait *une ligne de jeu gagnante, comme* l'a montré Pierre Kupelian, dont *vous prendrez la place en Sud.*



Ann. : S. don. Tous. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Kupelian	X...	M. Grange	Y...
1 ♣	passe	1 ♠	passe
1 SA	passe	3 ◇	passe
3 SA	passe	4 SA	passe
5 ◇	passe	6 SA	passe

Ouest a attaqué un petit Cœur pour l'As sec d'Est, qui a contre-attaqué la Dame de Trèfle. *Comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ? Pourquoi était-il plus facile de gagner le chelem *avec atout Pique ?*

Note sur les enchères

Fallait-il *ouvrir ou passer* avec la main de Sud ? Les experts vous proposeront diverses règles alors que le principe à appliquer est simplement le suivant : si vous avez *une couleur répétable* qui peut fournir une bonne indication d'entame, vous pouvez ouvrir même si vous n'avez qu'une douzaine de points (en comptant la distribution).

Evidemment, après avoir ouvert, Sud était un peu terrifié en entendant les enchères forcing de sa partenaire malgré ses coups de frein à 1 et 3 SA.

COURRIER DES LECTEURS

La Capture de Pallas (n° 1666).

« *Si, à la dixième levée,* écrit M[me] Garmung, *Ouest défausse le 9 de Cœur (qui affranchit le 8), il n'y a plus qu'à tirer le Roi et l'As de Pique. Cette solution est-elle envisageable ?* » C'est celle qui a été proposée, mais Ouest ne doit pas donner aussi facilement la treizième levée en défaussant cette carte maîtresse !

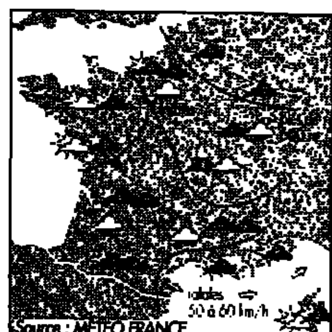
Philippe Brugnon

Grisaille et fraîcheur au nord-est

UNE ZONE PLUVIEUSE, faiblement active, est arrivée vendredi sur l'ouest de la France. Elle progressera très lentement et concernera la quasi-totalité du pays dans la journée de samedi. Son déplacement vers l'est est freiné par la présence d'un puissant anticyclone en mer du Nord. Ces hautes pressions vont peu à peu canaliser de l'air froid en provenance d'Europe centrale. Il faut donc s'attendre à un net rafraîchissement sur un grand tiers nord-est de la France pour cette fin de semaine. La journée de samedi sera bien maussade sur une grande partie du pays. Il pleuvra, surtout en matinée, de la Normandie à l'Ile-de-France et au Nivernais. Ces précipitations s'atténueront au fil des heures, mais la grisaille restera de mise. Plus à l'est, du Pas-de-Calais à l'Alsace et en Franche-Comté, les pluies seront plus durables et ne cesseront véritablement qu'en cours d'après-midi. La neige pourra même venir remplacer la pluie des Ardennes aux Vosges. De timides éclaircies devraient égayer la fin de journée le long des frontières, de Dunkerque à Strasbourg.

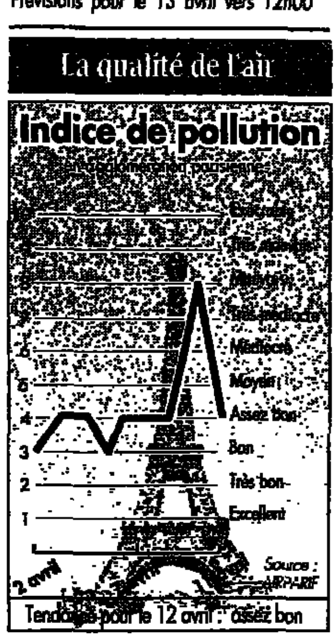
Au sud de la Loire, de la côte atlantique au Massif central et aux Pyrénées, la journée sera souvent placée sous le signe de la grisaille. Quelques pluies faibles tomberont de temps à autre, il neigera un peu sur les sommets au-dessus de 2 000 mètres. L'aggravation sera un peu plus tardive sur les Alpes. Le temps sera beaucoup plus clément en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Le soleil réussira à se montrer fréquemment, quelques cumulus circuleront dans le ciel. Un voile nuageux viendra un peu ternir le soleil l'après-midi. Un soleil timide gagnera le Bordelais et le Poitou l'après-midi. Les éclaircies seront également bien présentes autour de la Méditerranée. Des nuages d'altitude voileront souvent le ciel du golfe du Lion à la Côte d'Azur, mais l'impression de beau temps dominera. La tramontane se lèvera en cours de matinée sur le Roussillon, les rafales maximales atteindront 60 km/h l'après-midi. Un vent d'ouest assez fort soufflera le long des côtes varoises. La Corse bénéficiera elle aussi d'un temps doux et assez ensoleillé, mais un vent d'ouest soutenu se lèvera sur sa côte occidentale.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

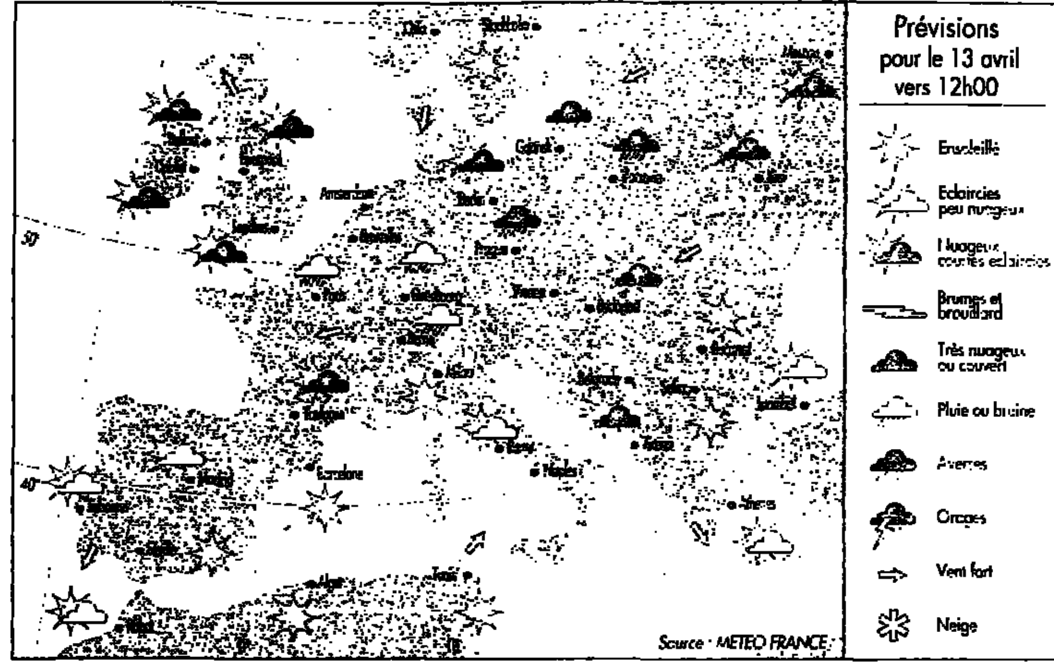


Prévisions pour le 13 avril vers 12h00

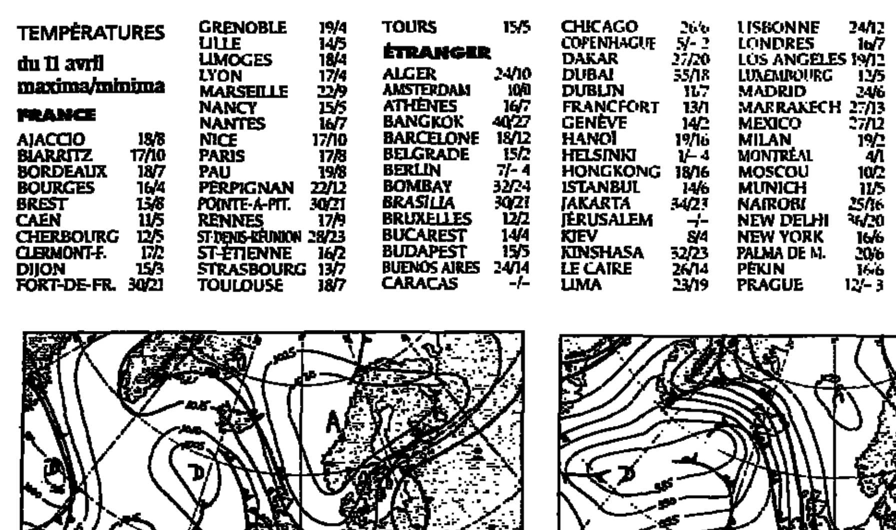
La qualité de l'air



Tendance pour le 12 avril : assez bon

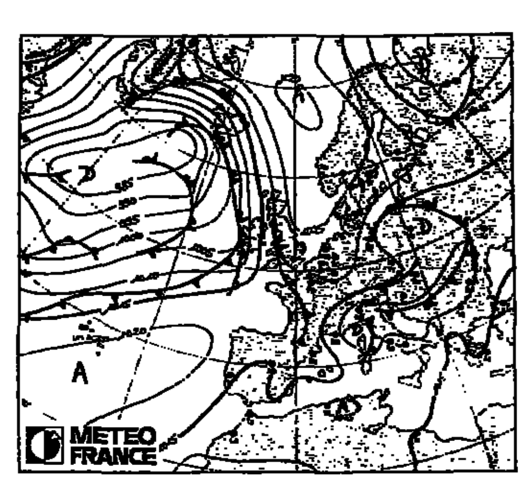


TEMPÉRATURES du 11 avril maxima/minima											
FRANCE		GRENOBLE	19/4	TOURS	15/5	CHICAGO	26/6	LISBONNE	24/12	PRETORIA	27/11
		LILLE	14/5	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	5/-2	LONDRES	16/7	RABAT	21/12
		LIMOGES	18/4			DAKAR	27/20	LOS ANGELES	19/12	RIO DE JAN.	28/22
		LYON	17/4	ALGER	24/10	DUBAI	35/18	LUXEMBOURG	12/5	ROME	18/10
		MARSEILLE	22/9	AMSTERDAM	10/0	DUBLIN	11/7	MADRID	24/6	SAN FRANC.	14/9
		NANCY	15/5	ATHÈNES	16/7	FRANCFORT	13/1	MARRAKECH	27/13	SANTIAGO	17/8
		NANTES	16/7	BANGKOK	40/27	GENÈVE	14/2	MEXICO	27/12	SÉVILLE	28/12
AJACCIO	18/8	NICE	17/10	BARCELONE	18/12	HANOÏ	19/16	MILAN	19/2	ST-PÉTERS.	1/-5
BIARRITZ	17/10	PARIS	17/8	BELGRADE	15/2	HELSINKI	1/-4	MONTRÉAL	4/1	STOCKHOLM	2/-2
BORDEAUX	18/7	PAU	19/8	BERLIN	7/-4	HONGKONG	18/16	MOSCOU	10/2	SYDNEY	18/11
BOURGES	16/4	PERPIGNAN	22/12	BOMBAY	32/24	ISTANBUL	14/6	MUNICH	11/5	TENERIFE	22/19
BREST	13/8	POINTE-À-PIT.	30/21	BRASILIA	30/21	JAKARTA	34/23	NAIROBI	25/16	TOKYO	12/4
CAEN	11/5	RENNES	17/9	BRUXELLES	12/2	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	36/20	TUNIS	21/11
CHERBOURG	12/5	ST-DENIS-RÉUNION	28/23	BUCAREST	14/4	KIEV	8/4	NEW YORK	16/6	VARSOVIE	10/-1
CLERMONT-F.	17/2	ST-ÉTIENNE	16/2	BUDAPEST	15/5	KINSHASA	32/23	PALMA DE M.	20/6	VENISE	16/8
DIJON	15/3	STRASBOURG	13/7	BUENOS AIRES	24/14	LE CAIRE	26/14	PÉKIN	16/6	VIENNE	17/5
FORT-DE-FR.	30/21	TOULOUSE	18/7	CARACAS	-/-	LIMA	23/19	PRAGUE	12/-3		



Situation le 12 avril, à 0 heure, temps universel





Prévisions pour le 14 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Socialisme international

M. LASKI, président du comité exécutif du Labour Party, a pris la parole au congrès socialiste de Florence. Bien qu'il occupe un poste très important dans la hiérarchie travailliste, on ne saurait dire que ses vues correspondent exactement à celles de M. Bevin et du gouvernement dont celui-ci dirige la politique extérieure. D'ailleurs, M. Laski est un homme d'esprit réputé pour la liberté d'un langage qui dépasse parfois sa pensée : ce qui peut le mettre en contradiction avec ses meilleurs amis. « *Au nom du Parti socialiste anglais,* a-t-il dit, *je tends la main de l'amitié totale aux Russes, car seule notre amitié réciproque peut procurer la paix et la sécurité au monde.* »

On ne pourrait que souscrire à cette déclaration si M. Laski n'ajoutait : « *Nous ne connaissons pas un seul motif de discorde, pas une seule différence d'ordre psychologique ou politique entre les Russes et nous.* » Ces paroles sont de nature à surprendre, si l'on pense aux controverses qui opposent la Grande-Bretagne et l'URSS dans le Moyen-Orient, en Allemagne et sur d'autres points du globe.

On jugera peut-être que M. Laski se tient un peu trop sur le terrain des idées, qu'il ferme les yeux sur certaines réalités. Oublierait-il ce qui est advenu à son parti depuis son arrivée au pouvoir ? Il prétendait s'entendre avec l'URSS beaucoup mieux que ses prédécesseurs. C'est exactement le contraire qui s'est produit. Non pas seulement parce qu'il a dû défendre des positions britanniques indépendantes de toute politique de parti ; son attachement aux méthodes de la démocratie libérale l'a opposé, plus franchement encore que les conservateurs, au socialisme de l'autre bord : cette opposition s'est manifestée d'une façon éclatante dans certains discours de M. Bevin.

(13 avril 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 11 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code ENMONTAGNE. Ou sur Internet, code : http :/www.skifrance.fr

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 30-160 ; Les Carroz-d'Araches : 02-230 ; Chamonix : 15-225 ; Châtel : 10-110 ; La Clusaz : 00-160 ; Combloux : 15-090 ; Les Contamines-Montjoie : 00-120 ; Flaine : 15-230 ; Les Gets : 00-070 ; Le Grand-Bornand : 00-80 ; Les Houches : 30-100 ; Megève : 00-090 ; Morillon : 00-230 ; Morzine-Avoriaz : 05-155 ; Praz-de-Lys-Sommand : 25-050 ; Praz-sur-Arly : n.c ; Saint-Gervais : 15-090 ; Samoëns : 00-230 ; Thollon-Les Mémises : 10-20.

SAVOIE

Les Aillons : 0-085 ; Les Arcs : 48-195 ; Arèches-Beaufort : 0-160 ; Aussois : 00-60 ; Bessans : 40-50 ; Bonneval-sur-Arc : 40-160 ; Le Corbier : 08-100 ; Courchevel : 10-102 ; La Tania : n.c ; Crest-Voland-Cohennoz : 10-65 ; Flumet : n.c ; Les Karellis : 10-100 ; Les Menuires : 20-130 ; Saint-Martin-de-Belleville : 10-130 ; Méribel : 10-75 ; La Norma : 0-90 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 00-80 ; La Plagne : 85-195 ; Pralognan-la-Vanoise : 00-60 ; La Rosière 1850 : 30-110 ; Saint-François-Longchamp : 15-100 ; Les Saisies : 60-95 ; Tignes : 93-170 ; La Toussuire : 20-40 ; Val-Cenis : 20-150 ; Valfréjus : 05-110 ; Val-d'Isère : 65-130 ; Valloire : 15-80 ; Valmeinier : 0-80 ; Valmorel : 30-110 ; Val-Thorens : 40-200.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 47-300 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0 ; Auris-en-Oisans : 05-60 ; Autrans : n.c ; Chamrousse : 15-60 ; Le Collet-d'Allevard : n.c ; Les Deux-Alpes : 20-320 ; Lans-en-Vercors : n.c ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : n.c ; Villard-de-Lans : 30-110.

ALPES DU SUD

Auron : 100-220 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 30-120 ; Isola 2000 : 130-230 ; Montgenèvre : 60-120 ; Orcières-Merlette : 45-240 ; Les Orres : 60-170 ; Pra-Loup : 40-250 ; Puy-Saint-Vincent : 25-120 ; Le Sauze-Super-Sauze : 10-200 ; Serre-Chevalier : 40-150 ; Super-Dévoluy : 15-250 ; Valberg : 80-100 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 60-230 ; Val-d'Allos-La Foux : 110-320 ; Risoul : 50-135 ; Vars : 50-135.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 10-140 ; Cauterets-Lys : 15-270 ; Font-Romeu : n.c ; Gourette : 20-310 ; Luchon-Superbagnères : 20-110 ; Luz-Ardiden : 10-110 ; La Mongie : 50-150 ; Peyragudes : 60-100 ; Piau-Engaly : 70-110 ; Saint-Lary-Soulan : 30-90.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 00-80 ; Super-Lioran : 15-90.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : n.c. ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 00-30 ; Les Rousses : 0-30.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c ; La Bresse-Hohneck : 20-30 ; Gérardmer : 20-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.

PHILATÉLIE

Parcs nationaux

LUNDI 22 AVRIL, La Poste mettra en vente générale une série de trois timbres consacrés aux parcs nationaux de la Vanoise, des Cévennes et du Mercantour.



Un animal et un végétal symbolisent chacun de ces parcs : pour la Vanoise (parc créé en 1963), un bouquetin et une gentiane (4,40 F) ; pour les Cévennes (1970), un castor et une ancolie (3 F) ; pour le Mercantour (1979), un gypaète barbu et une saxifrage (4,40 F).

Le gypaète barbu et le castor sont déjà apparus sur des timbres français en 1984 et 1991, tandis que Monaco a émis en 1989 une intéressante série de six valeurs sur les gravures rupestres de la vallée des Merveilles (Mercantour).

Les timbres au format horizontal 36 × 26 mm, dessinés par Guy Coda, mis en page par Odette Baillais, sont imprimés en héliogravure en feuilles de quarante.

P. J.

★ Vente anticipée les 20 et 21 avril, aux bureaux de poste « premier jour » ouverts à Florac (Lozère), au château, place Foirail-des-Ayres (timbre Parc des Cévennes) ; à Planay (Savoie), à la mairie (Parc de la Vanoise) ; à Saint-Etienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes), à la Maison du Parc (Parc du Mercantour) ; ainsi que le 20 avril, aux bureaux de poste de Florac, Pralognan-la-Vanoise et Saint-Etienne-de-Tinée (boîtes aux lettres spéciales).

EN FILIGRANE

● **Le Monde des philatélistes.** Les années 30 se caractérisent par l'émission de nombreux timbres à surtaxe au profit des organismes les plus divers, dont l'Entraide des travailleurs intellectuels bénéficie pour un tiers. *Le Monde des philatélistes* du mois d'avril revient sur ces timbres dits des « chômeurs intellectuels » et présente également le cas des Œuvres de mer. Autres articles au sommaire de ce numéro : les cachets antifraude des atolls des Fidji ; l'« armée des mille » ; cartes postales : bagnes et bagnards (84 pages, en vente en kiosques 27 F).

● **Le timbre de l'année.** Les réservataires des bureaux de poste et les abonnés du Service philatélique sont invités à élire le plus beau timbre de l'année 1995 avant le 20 mai... et à en désigner également le plus laid (le résultat de cette dernière consultation restant traditionnellement confidentiel !). Ce concours est doté de 350 prix attribués par tirage au sort, dont une visite de l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires à Périgueux avec découverte de la région, d'une valeur de 6 000 F.

● **Académie.** L'élection de Jean-François Brun à la présidence de l'Académie de philatélie a été ratifiée par l'assemblée générale à une large majorité. Jean-François Brun, né le 14 mai 1943, est fils et petit-fils de philatélistes. Membre de l'Académie depuis 1975, il est lui-même philatéliste professionnel, expert de renommée internationale.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet . http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 14 avril

■ ***LA BUTTE AUX CAILLES*** *(45 F)*, 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Paris capitale historique).

■ **DU PONT-NEUF AU PONT ALEXANDRE III** (37 F), 14 h 30, Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Monuments historiques).

■ **LES INVALIDES** et le tombeau de Napoléon (50 F), 14 h 30, devant la grille d'entrée principale côté esplanade (Claude Marti).

■ **MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et le quartier de l'Institut (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, en haut des marches sous l'arcade centrale (Europ explo).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

SOLIDARITÉ Dans Sarajevo en ruines, encombrée de convois militaires, la vie reprend doucement. Un film s'y tourne, un film bosniaque signé Adémir Kenovic, animateur du groupe Saga, qui, pendant les longues années de guerre, a réalisé une soixantaine de documentaires dans la ville assiégée pour donner un autre point de vue que celui véhiculé par les télévisions internationales. ● *LE CERCLE PARFAIT* est l'histoire de deux enfants venus se réfugier à Sarajevo. Il a été financé grâce à un montage complexe et très international mis sur pied par le producteur français Sylvain Bursztejn ● DANS LA VILLE MARTYRE, l'activité culturelle a survécu, même aux heures les plus sombres, grâce à la solidarité des artistes du monde entier. Aujourd'hui, Sarajevo cherche à se doter d'une vie culturelle autonome. Un nouveau défi qui réveille aussi les vieux démons.

Sarajevo à l'aube incertaine d'une renaissance culturelle

Après un siège de près de quatre ans, la ville cherche à transformer en pratiques régulières des activités artistiques précaires maintenues à force de volonté dans des conditions d'urgence extrême

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

Dans l'avion militaire, il y avait des militaires, des conteneurs d'équipements et de médicaments, et Alain Souchon. A l'invitation de Francis Bueb, qui depuis deux ans s'épuise à organiser la solidarité avec la Bosnie depuis son Centre André-Malraux, caverne d'Ali Baba de la culture française installée au centre de Sarajevo (*Le Monde* du 27 décembre 1995), Souchon a donné trois concerts dans un théâtre de la capitale. Puis, avec la complicité d'un officier, il a pu utiliser un hélicoptère de l'armée pour chanter un soir à Gorazde, toujours enclavée en territoire serbe. Il a bien chanté, Souchon, sans orchestre ni dispositif de scène. C'était surtout bien qu'il ait chanté. Sarajevo, aujourd'hui, est en effet confrontée au risque de retomber dans l'indifférence, celle des lendemains qui déchantent, après quatre ans de résistance et de souffrances.

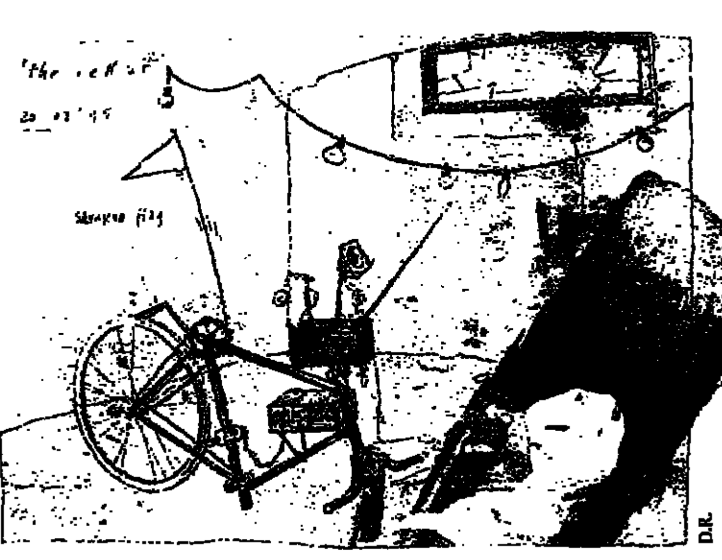
« Que les artistes du monde viennent travailler ici, chez nous et avec nous »

« Tout est à reconstruire, dans les bâtiments mais surtout dans les têtes », dit le cinéaste Adémir Kenovic, qui réalise à Sarajevo le premier film de l'après-guerre *(lire ci-dessous)*. *« Reconstruire dans les têtes. »* Double défi : social et culturel. D'une part, transformer un activisme militant, bénévole, dans des conditions de misère et de danger extrêmes, en organisation stable, institutionnellement et économiquement. D'autre part, permettre la prise en main par les Bosniaques d'activités développées au titre de la solidarité internationale grâce à l'engagement d'une partie de la communauté artistique occidentale.

Le premier élément de réponse est unanime : rien à attendre de l'Etat bosniaque, désargenté et pour qui ces questions ne sont pas prioritaires. Le principal carrefour de la vie culturelle dans la ville assiégée aura été le Centre pour la paix internationale (IPC). Il présente un bilan impressionnant : l'organisation, chaque année, du Festival d'hiver, qui a accueilli des centaines de spectacles et d'expositions. Lors de la dernière cession, du 7 février au 21 mars 1996, il a permis, par exemple, les premières représentations d'opéra depuis cinq ans – *Der Kaiser von Atlantis*, par le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles – et a produit *Hamlet Machine*, de Heiner Müller, ou une grande exposition Jacques Prévert. IPC a aussi publié en plein siège deux magazines d'information et une revue de philosophie, tout en faisant vivre une maison d'édition. Il a organisé les campagnes de soutien – servant en particulier d'interlocuteur aux auteurs de l'appel d'Avignon – et lance aujourd'hui un appel aux artistes du monde pour une opération de *mail-art* sur Internet (sazima96@at sarajevo automail. com).

Pourtant, après avoir pieusement maintenu durant le siège une unité de façade, nombreux sont ceux qui dénoncent la mainmise sur les décisions et sur les fonds internationaux d'un organisme qui avait l'avantage d'exister avant la guerre et de disposer d'une infrastructure importante. Ibrahim Spahic, le dirigeant de l'IPC, qui fait figure de ministre officieux de la culture, était en place sous le régime antérieur.

Le contraste est saisissant avec les jeunes animateurs de l'association Obala. Créée il y a dix ans, celle-ci existait également avant la guerre. Elle s'occupait surtout de théâtre contemporain, organisant des tournées dans le monde entier. *« Quand les combats ont commencé, la plupart des dramaturges et des comédiens se sont exilés*, explique Izeta Gradevic, responsable de l'association. *Nous avons alors recentré nos activités sur le cinéma et les arts plastiques, plus faciles à présenter que les spectacles vivants. »* Obala a ainsi organisé des expositions d'artistes de l'ex-Yougoslavie, mais aussi de Boltanski ou d'Anthony Baldwyn, monté des ensembles de projections d'où est né, en octobre 1995, le premier Festival d'automne, en partenariat avec Locarno. En mars, Obala présentait les films du Festival d'Edimbourg ; en juin, ce seront ceux du Festival d'Angers ; puis, fin septembre, un deuxième Festival d'automne, qui, à côté d'une sélection de films d'auteur inédits, fera découvrir au public local les grandes productions hollywoodiennes dont il a été privé entre 1992 et 1996, ainsi qu'un florilège des collections de la Cinémathèque française.



Dessins pour le tournage du « Cercle parfait » : la cave où les enfants se réfugient durant les bombardements et la prothèse bricolée pour un chien blessé par un sniper. D.R.

Ordinateurs, CD-Rom, fax et modem, l'association, qui emploie dix personnes à plein temps, est bien équipée. Grâce au dynamisme de responsables « modernes », grâce au soutien matériel de quelques partenaires (Pro Helveta, British Council...) et, surtout, de la Fondation Soros. L'ONG personnelle du milliardaire américain d'origine hongroise, très active dans les aides au développement culturel et éducatif des pays de l'Est, s'est dotée d'une division bosniaque, dirigée par l'ancien responsable d'Obala, Mirsad Purivatra. Parmi les projets rendus possibles par cet appréciable renfort financier figure la restauration de la Cinémathèque de Sarajevo.

Cette ancienne fabrique de bière, affectée au cinéma il y a trente-trois ans, est aujourd'hui sinistre et délabrée : pas de chauffage dans la salle déglinguée aux deux cents fauteuils de bois ni de locaux pour stocker les bobines entassées dans un couloir humide. Les collections sont pratiquement inexistantes, les films bosniaques étant conservés à Belgrade, qui n'accepterait de les contretyper qu'au prix fort. Une aide européenne pour le centenaire du cinéma a permis de rendre un bureau habitable ; un don de la Société des réalisateurs de films français est devenu un vidéoprojecteur qui, pour l'instant, sommeille dans ledit bureau. *« Nous ne possédons qu'un seul film classique,* Jour de fête, *de Tati, offert par les Français »*, reconnaît Kadic Hondek, le directeur, qui ne peut organiser des séances que grâce aux films prêtés par Francis Bueb ou par un distributeur local. *« Les ingénieurs de la Forpronu ont estimé à 313 000 dollars* [1,7 million de francs] *le coût de la réhabilitation. L'Unesco devait collecter de l'argent mais on ne voit rien venir. »*

La Cinémathèque n'est pas seule à avoir besoin de réparations. Comme toute la ville, les salles de cinéma sont dans un état déplorable, sans parler du reste du pays. Elles étaient cent quarante-neuf avant guerre ; quatorze fonctionnent aujourd'hui, dont cinq dans la capitale. On y joue des films américains. Pour aider à la reconstruction et pour contrer l'habituelle hégémonie hollywoodienne en pareil cas, deux salles doivent être restaurées sous l'égide d'Europa Cinéma, l'organisme communautaire qui subventionne les exploitants en contrepartie d'une programmation majoritairement européenne.

Une opération délicate, car on ne sait à qui attribuer des bâtiments et des fonds de commerce jadis tous nationalisés, et auxquels un nouveau statut n'avait pu être trouvé dans le court intermède entre la déclaration d'indépendance et le début de la guerre – problème qui est loin de concerner les seules salles de cinéma. Suspendue aux décisions de l'aide internationale, en particulier la réunion du 12 avril à Bruxelles qui doit définir des montants et un calendrier, la reconstruction de Sarajevo dépend aussi d'autres facteurs. Notamment du retour, ou non, des nombreux exilés, parmi lesquels une grande partie des créateurs, des enseignants, des chercheurs de la ville, et aussi d'une partie de la jeunesse qui aura passé son adolescence à l'étranger. Certains ont commencé à revenir. Signe des temps, le 29 mars a eu lieu la première *rave* techno au Cocktail Club, l'un des innombrables et très animés bistrots de la ville.

Tous ceux qui sont partis, où qu'ils soient allés – entendez : y compris à Belgrade – sont les bienvenus. Sauf un, dont le spectre hante les conversations des membres de l'intelligentsia comme celles des chefs de bande qui furent les premiers défenseurs de la ville agressée. Emir Kusturica ne fut-il pas l'ami et l'idole de tous ? Chacun affiche son dosage personnel entre incompréhension, colère et regret, face aux prises de position proserbes du cinéaste enfant chéri de la ville. Le plus radical est Abdulah Sidran, le grand poète de la cité martyre, bon vivant habité d'une impressionnante force intérieure, dont les textes récents – et superbes – sont édités en France à La Nuée bleue, sous le titre *Je suis une île au cœur du monde*. Il n'en déclare pas moins Sarajevo ville ouverte : *« Que les artistes du monde viennent travailler ici, qu'ils racontent leurs propres histoires, chez nous et avec nous. »*

Jean-Michel Frodon

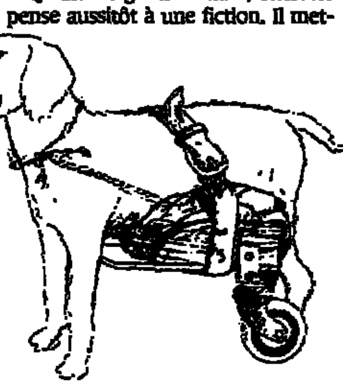
« Le Cercle parfait », premier film de fiction dans la ville libérée

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas encore un film, mais c'est déjà un événement, et un symbole. Qu'Adémir Kenovic réalise le premier long métrage de fiction de Sarajevo libérée ne va pas sans quelques mouvements de surprise et d'inquiétude chez les habitants de la ville quand, pour les besoins du scénario, retentit une explosion ou s'élève une colonne de fumée. Mais c'est bien peu de chose à côté du signal optimiste que représente l'existence du tournage.

Kenovic, animateur du groupe Saga (Sarajevo Group of Authors), a filmé sans relâche, pendant le siège, la vie quotidienne des habitants, réalisant une soixantaine de documentaires (*Le Monde* du 17 janvier 1994). *« Saga était une petite société de production créée avec un copain en 1988*, explique le cinéaste. *Quand le siège a commencé, j'ai convié tous ceux qui travaillaient dans le cinéma, et mes étudiants de l'Académie du spectacle, à nous rejoindre. Environ trente personnes ont constitué le noyau central de ce collectif. Au début le salaire consistait en un morceau de pain et un paquet de cigarettes. »* L'objectif était de présenter un autre point de vue que celui des reportages télévisés reflétant *« la ligne éditoriale des chaînes liées à la politique des grandes puissances. Nous ne voulions ni donner ni vendre nos films, mais en contrôler la diffusion dans les festivals, et choisir nos partenaires, comme Le Point du jour, Arte et la BBC pour la série* Chaque jour pour Sarajevo. »

Quand la guerre éclate, Kenovic pense aussitôt à une fiction. Il mettra quatre ans à rendre possible *Le Cercle parfait*. *« En août 1992, j'ai réussi à sortir de la ville. J'ai noué les premiers contacts à Prague en vue d'une production, puis, à l'automne, dans toute l'Europe. »* Le cinéaste installe le grand poète Abdulah Sidran dans une chambre de l'Holliday Inn pour écrire avec lui le scénario. *« On a eu du mal à le rédiger*, se souvient le réalisateur, *je ne voulais pas d'un film de guerre ou d'un film militant, mais la réalité environnante était si impérieuse, et l'envie de répondre aux informations déformées que je voyais sur les télés internationales si forte, qu'il fallait sans cesse supprimer tout ce qui était démonstratif, et qu'on écrivait presque malgré nous. » « Le plus difficile a été d'écrire la fin*, ajoute Sidran en riant. *On ne savait pas comment tout cela allait tourner. J'ai écrit cinq épilogues différents. »*



Le film conte l'histoire de deux enfants de la campagne dont la ferme est détruite par les Serbes. Venus à Sarajevo se réfugier chez leur tante. Ne la trouvant pas, ils squatent l'appartement d'un vieux poète et se lient avec lui. Une trame qui permet de raconter « par le petit bout de la lorgnette » la réalité du siège, mais aussi d'évoquer, par la poésie et le rêve, ses effets sur les esprits : *« Décrire le feu depuis le milieu du feu, en évitant les clichés »*, dit Kenovic.

ŒUVRE DE RÉSISTANCE

En 1993, l'accord du Fonds d'aide aux cinématographies d'Europe de l'Est du Centre national du cinéma français permet la mise en chantier du projet, en lui accordant un million de francs. *« J'envisageais de tourner dans la ville en guerre*, dit Kenovic. *C'était dangereux, mais vivre ici était dangereux de toute façon et on avait l'habitude de faire des choses impossibles. Nous avons préparé le tournage pour l'hiver 1994-1995, effectué les repérages et le casting, en rencontrant près de quatre mille enfants pour les rôles principaux. »*

Nombreux sont ceux qui prédisent que le film ne se fera pas. Jusqu'à l'entrée en jeu, au milieu de 1995, du producteur Sylvain Bursztejn, qui parvient à boucler une coproduction-puzzle. Parmi les nombreux obstacles, le refus des officiers français de la force internationale d'aider le film, alors que l'armée est presque indispensable pour la logistique. *« On s'est débrouillé. Si l'équipe compte quatre-vingts personnes, c'est qu'il faut faire face à d'innombrables problèmes dans cette ville où les infrastructures les plus élémentaires ne fonctionnent pas »*, explique Kenovic. Par camion, Sylvain Bursztejn fera parvenir la table de montage, qui restera à Sarajevo. Et c'est aussi par la route, en même temps que les costumes achetés aux puces parisiennes, que la costumière Sanja Dzeba a apporté le premier argent frais, 700 000 francs dissimulés sur elle et passés au travers des lignes serbes.

C'était le 20 janvier. Le 8 février commençait le tournage, qui doit s'achever début mai. Le film sera terminé à l'automne prochain, il sera peut-être candidat à une sélection cannoise. *« Mais la première se fera à Sarajevo »*, dit Adémir Kenovic. Nul mieux que lui ne mesure l'enjeu symbolique de ce film auquel tout habitant de la ville ayant de près ou de loin à voir avec le cinéma a voulu participer. Il sait aussi qu'après tout aura changé : la structure et l'esprit de Saga évolueront nécessairement, nul ne sait vers quoi.

A ce titre, *Le Cercle parfait* est peut-être le dernier film de la résistance plutôt que le premier film de la paix.

J.-M. F.

Charlot en Bosnie

Le scénario du *Cercle parfait* prévoit une scène où les assiégés affamés découvrent à la télévision la célèbre scène de *La Ruée vers l'or* dans laquelle Charlot fait cuire puis mange ses chaussures. Mais les détenteurs des droits du film de Chaplin demandent une somme exorbitante pour l'utilisation de cet extrait. Qu'à cela ne tienne, les hommes à tout faire de Saga ont tout simplement retourné la scène, dans un décor à l'identique fabriqué au pied de l'immeuble où sont supposés loger les personnages principaux. Avec dans le rôle de Charlot nul autre que le directeur de l'Académie du spectacle de la ville, saisissant de ressemblance.

Pluralisme et optimisme

● **Une coproduction très européenne.** Sous la houlette du jeune producteur français Sylvain Bursztein, auquel on doit notamment *Halfaouine*, de Ferid Boughedir, et *Le Chêne*, de Lucian Pintilié, s'est mise en place une coproduction qui réunit Arte, la chaîne allemande ZDF, le fonds européen Eurimage, des partenaires croates, hongrois, néerlandais, et bien sûr Saga pour la Bosnie. Le budget s'élève à 14 millions de francs.

● **Une équipe cosmopolite.** Si la pluralité ethnique et le multiconfessionnalisme sont de mise parmi les membres bosniaques de l'équipe, celle-ci compte également des Français, deux Mexicains qui s'occupent du son, un opérateur danois, des Tchèques, des Croates. C'est aussi en Croatie que sont développées les bobines, acheminées chaque jour à Zagreb, aller et retour en voiture par les routes de montagne défoncées et encombrées de convois militaires.

● **Un tremplin pour l'avenir.** Adémir Kenovic est formel : s'il dispose du nombre inhabituel de quatre assistants, c'est pour faire face à des conditions de tournage particulièrement difficiles, mais aussi pour que le film serve de marchepied au moins à deux d'entre eux. Anciens élèves de l'animateur de Saga, Pier Zolica et Srdjan Vuletic se tiennent prêts, dès *Le Cercle parfait* terminé, à réaliser leur premier film.

Le Festival international de théâtre impose la trêve à Bogota

Des compagnies du monde entier ont attiré trois cent quatre-vingt mille spectateurs

Le Festival ibéro-américain de théâtre de Bogota se tient tous les deux ans dans la capitale colombienne. L'édition 1996 a consacré l'Argentine invitée d'honneur, mais soixante-dix-huit compagnies, venues de trente et un pays des cinq continents, y ont participé. A cette occasion, la ville reçoit la visite de nombreuses troupes et oublie, pour un temps, qu'elle est l'une des cités les plus violentes du globe.

BOGOTA
de notre correspondante

« Pendant deux ans c'est la barbarie et, tout d'un coup, c'est comme si tout se pacifiait. Une période de calme. Ça dure deux semaines, alors on est avide, on voudrait être partout, car après c'est encore deux ans de désert... » L'actrice colombienne Vicky Hernandez illustre bien ce que représente pour les Colombiens le Festival ibéro-américain de théâtre de Bogota, dont la sixième édition s'est tenue du 22 mars au 7 avril. Le Festival est non seulement ibéro-américain – l'Argentine était l'invitée d'honneur, la troupe espagnole des Comediants faisait la clôture –, mais surtout international : cette année, les soixante-dix-huit compagnies invitées représentaient trente et un pays, du Japon à la Slovénie, de la Guinée aux Etats-Unis ou de l'Australie à l'Afrique du Sud. On a pu voir du théâtre, bien sûr : entre autres, *La Duchesse de Malfi*, par la très britannique compagnie Cheek by Jowl, la belle *Dispute* de Marivaux par le Théâtre national de Bretagne, la *Libération de Prométhée* dirigée par Heiner Goëbbels, ou encore *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, produites par le Festival international de Lituanie. Mais aussi de la danse contemporaine, avec le spectacle belge d'Anne de Keersmaker ou celui de la compagnie française L'Esquisse, avec aussi des ballets classiques, espagnols ou guinéens, des clowns tchèques, russes ou hollandais, du mime, des marionnettes, des spectacles sur échasses ou des avaleurs de feu.

Profitant des congés de la Semaine sainte, les Colombiens accourent de tout le pays pour assister à la métamorphose de la cité. Le Festival envahit la ville, qui se transforme et s'embellit. *« Si cela pouvait être toujours comme ça »*, soupire une jeune spectatrice au défilé d'inauguration de la place Bolivar. Tout à coup la ville oublie sa triste réputation, celle d'une capitale mondiale de la violence. Bogota s'offre à ces 2 000 acteurs venus du monde entier, et ses habitants qui, d'habitude, n'osent pas tant sortir la nuit, la redécouvrent, ravis. Il faut voir les yeux de la bouchère qui regarde, étonnée, un couple de grands blonds – danois, peut-être ? – dévaler une petite rue du centre, si beaux et si étrangers, pour comprendre le bouleversement de la cité. Car les touristes sont rares en Colombie et les acteurs étrangers encore plus. Et comme le plaisir est rare, le public, curieux de tout, est reconnaissant et enthousiaste. Sur les 440 000 fauteuils en vente pendant les deux semaines du festival, 380 000 (soit 85 %) ont été occupés.

ATELIERS COMPLETS

Les ateliers, les séminaires ou les conférences organisés comme événements spéciaux par le festival et Colcultura, l'entité culturelle du gouvernement, ont tous affiché complet. L'assistance a surpris par sa qualité et son intérêt. *« C'était formidable, la qualité de l'écoute. On a parlé de beaucoup de choses, des questions de fond »*, s'étonne le metteur en scène français Daniel Mesguich, invité à donner deux conférences et qui projette déjà de revenir en Colombie pour travailler avec une compagnie locale. *« Les questions sont toujours concrètes et intéressantes »*, affirme Dominique Pitoiset, metteur en scène de *La Dispute*, qui a animé plusieurs ateliers. *« Les gens rient beaucoup mais ils rient bien. Et peut-être même à certains endroits mieux que les Argentins »*, soutient l'actrice uruguayenne, China Zorrilla, qui représentait l'Argentine dans un très beau spectacle mettant en scène une conversation fictive entre Eva Peron et Victoria Ocampo, féministe fameuse. *« Et si le public applaudit à tout rompre, il commence aussi à savoir critiquer »*, remarque un des dirigeants de Colcultura.

Aussi la directrice adjointe du Festival, Clarissa Ruiz, compte-t-elle étendre les activités pédagogiques du Festival afin de les inscrire dans des structures plus permanentes. Elle espère aussi, lors du prochain, pouvoir organiser ces rencontres avec des professionnels dans des quartiers défavorisés de Bogota. Un effort dans ce sens avait déjà été réalisé cette année, puisque quatre gymnases, à divers points de la périphérie de Bogota, ont été réaménagés par le gouvernement afin d'y accueillir des spectacles.

Seule ombre au tableau : le théâtre colombien se sent un peu abandonné par le gouvernement, qui donne tant pour cet événement international (un peu plus du quart d'un budget de 4 millions de dollars, couvert à 40 % par les entrées et pour le reste par les mécènes privés) et peu pour le Festival national de théâtre. Le Festival international est pourtant l'occasion pour toutes les compagnies étrangères de (re)découvrir le théâtre colombien. Et de ne pas manquer le plaisir d'une conversation avec Enrique Buenaventura, un de ses maîtres, fondateur dans les années 60 du Théâtre expérimental de Cali, écrivain, poète et éternel conteur.

Anne Proenza

Une opération croisée exemplaire

Marie-France de Lieuvin, directrice du Centre national de danse contemporaine d'Angers, accompagnait sa dernière promotion pour présenter la pièce créée avec le chorégraphe colombien Alvaro Restrepo au Festival de Bogota, dans le cadre des conservatoires itinérants mis en place par l'Action française d'action artistique. Le principe de ces conservatoires itinérants du ministère des affaires étrangères (quarante projets dans le monde) est fondé sur des actions de formation permettant un véritable échange. Il s'agissait d'aider à mettre en place un programme au sein de l'Académie supérieure des arts de Bogota. Une dizaine de missions de professeurs, français en Colombie et colombiens en France, ont finalement été prises en charge par les deux gouvernements, et quatorze élèves colombiens reçus au CNDC. La création d'Alvaro Restrepo et Marie-France de Lieuvin a été applaudie à Bogota, notamment dans deux gymnases des quartiers défavorisés.

Défilé de sculptures sur les Champs-Elysées

Un conseil : visiter l'exposition de nuit pour l'obélisque éclairé en bleu comme l'avait projeté Yves Klein

LA VILLE DE PARIS, ordinairement assez discrète en matière d'art moderne et contemporain, sort pour le moins de sa réserve avec une grande exposition de sculpture moderne sur les Champs-Elysées (jusqu'au 9 juin). Exposition ? Au vu de la chose, ne faudrait-il pas dire plutôt déballage, malgré quelques efforts pour qu'il n'en soit pas ainsi ?

Le champ de l'opération, c'en est une, ou le défilé, c'en est un, s'étire entre le Rond-Point des Champs-Elysées et la place de la Concorde, entre le *Balzac* de Rodin, ce vieil habitué des carrefours qui se retrouve cette fois au beau milieu de la place, dressé sur un socle à toute épreuve, et l'obélisque de la Concorde, éclairé la nuit en bleu, comme l'avait projeté Yves Klein en 1958. Entre, en ligne, de part et d'autre de l'avenue, cinquante sculptures pas trop mal choisies.

OCÉAN D'ADVERSITÉ

Il y a donc de belles pièces parmi les œuvres retenues, de beaux morceaux, mais certains sont perdus dans un océan d'adversité. Ainsi de l'*Homme qui marche* de Giacometti ou du *Couple* de Germaine Richier dont on perçoit les plaies sur fond de baraque à crêpes. Il y a aussi de très gros morceaux comme la *Nana* de Niki de Saint-Phalle, la *Sphère* de Soto, peinte en bleu, blanc, rouge, semble-t-il tout exprès, la vieille machinerie d'Arman ou le *Rambo* de César. Et puis quelques raretés comme la pièce d'Hepworth ou celle d'Abakanowicz...

L'objectif est de mettre la sculpture moderne à portée de tous : mieux, d'en retracer l'histoire, de Rodin aux nouveaux réalistes. Comme s'il n'y avait pas d'autres moyens, d'autres lieux de plein air et de passage pour le faire, y compris dans la veine verte de l'avenue des Champs-Elysées, où les pelouses ne manquent pas, où il doit être possible d'orchestrer des regroupements autrement plus cohérents et significatifs que l'alignement des sculptures sur les allées. Mais sans doute aurait-on moins remarqué l'opération... Une opération qui coûte cher – 7 millions de francs –, il est vrai largement sponsorisée par les Japonais.

Le résultat est assez catastrophique pour les œuvres de dimensions relativement modestes qui ont été ramenées aux proportions des plus grandes et qu'on ne voit pas, moins que les socles épouvantables en tôle ondulée et en bois de chantier mis à bonne hauteur pour des questions de sécurité et entourés d'une rambarde de métal. Le plus étonnant, c'est qu'on ne voit pas non plus les pièces d'artillerie lourde, faute de recul ou parce qu'il y en a trop lorsqu'on passe de l'autre côté de l'avenue.

Le résultat est aussi douteux si l'on considère l'histoire de la sculpture moderne, qui n'a rien de linéaire, et que l'alignement des Champs-Elysées voudrait refléter en rapprochant de Rodin les classiques de la modernité et de Klein les nouveaux réalistes. Entre-deux, le parcours est plutôt flottant, avec côte à côte des pièces contemporaines de familles opposées.

Mais ce qui fait de cette exposition, malgré tout, un événement artistique, c'est l'obélisque en bleu, la nuit, dans ce bleu de Klein fidèlement restitué, qui dématérialise la pierre et transforme le monument en un signe aiguillé vers l'infini. L'exposition tout entière est à vrai dire beaucoup plus fréquentable dans la nuit.

Geneviève Breerette

Un Saga sans surprise fête son dixième anniversaire

SAGA, Espace Eiffel Branly, 55, quai Branly, 75007, Paris. Jusqu'au 15 avril. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, le 12 jusqu'à 23 heures, les 13 et 14 de 10 heures à 20 heures. Entrée : 40 F. Catalogue, 100 F.

« Je ne sens pas un grand souffle de nouveautés », susurrait l'une. *« Tout cela est bien vieillot »*, tranchait l'autre. L'une et l'autre se promenaient mollement dans les allées du dixième Saga, qui réunit, autour de l'estampe, la photographie, le dessin, le livre d'artiste et le multimédia, une centaine d'exposants sous les tentes de l'Espace Eiffel-Branly, au bord de la Seine. Elles esquissaient une explication : la gravure serait un art à diffusion lente et large, ce qui la distinguerait, par exemple, de la peinture. Elle serait donc vouée à enregistrer les évolutions esthétiques avec quelque retard et à leur demeurer fidèle plusieurs années après qu'elles sont passées de mode. A ce facteur s'en ajouterait un deuxième : la faiblesse du marché, devenue proverbiale, inciterait les galeristes à présenter du très connu.

La visite de la foire, qui attend 30 000 personnes jusqu'au 15 avril, ne contredit pas cette analyse. Celui qui y chercherait des révélations s'en retournerait dépité. Règnent la tradition abstraite des années 50, les avatars fatigués du pop et surtout un art d'agrément, celui de l'image joliment colorée qui s'accroche commodément dans une succursale bancaire ou une chambre d'hôtel. C'est donc fort à propos que l'un des plus grands stands accueille la collection Novotel de lithographies.

Sans doute y a-t-il de ci-de là des œuvres de qualité, présentées par des institutions telles que la Bibliothèque nationale de France et le Fonds national d'art contemporain (Drahos, Bitner, Gurski). Sans doute se réjouit-on à la vue d'épreuves de Picasso, Giacometti ou Matisse. Mais tout cela demeure convenu. Exceptions ? Des Buraglio et des Pincemin tout récents chez Catherine Putman, la Tauromachie d'Aillaud chez Franck Bordas et les nus très tendus d'Hélène Vincent chez Ariane Bomsel.

L'embellie viendrait des photographes si la plupart des galeries spécialisées ne boudaient le Salon, estimant que leur place est à la FIAC. Or celle-ci a évacué, il y a quelques années, les galeries de photographie pour les reléguer au Saga. Le problème devient comique quand on sait que la photographie est revenue – par la fenêtre – à la FIAC par le biais de galeries généralistes, Yvon Lambert ou Baudoin Lebon en tête. Cette évolution était inévitable quand on sait la place prise par le médium photo dans l'art contemporain, mais on peut comprendre l'amertume des galeries spécialisées, qui se sentent les dindons de l'affaire.

Reste que l'on peut voir ici quelques tirages, dans un « quartier » spécialisé, même si les stands sont trop petits. Citons la galerie espagnole Spectrum, Corinne Mercadier chez Isabelle Bongard, Sandy Skoglund chez Yvonamore Palix et les superbes portraits d'artistes de Namuth chez Yvon Lambert. On retiendra surtout les troublantes images de Sigmar Polke chez Claudine Papillon, quelques vues énigmatiques de Lin Delpierre chez Zéro l'infini (Besançon) et les cathédrales de Roland Fischer chez Sollertis (Toulouse).

Philippe Dagen et Michel Guerrin

■ **MÉCÉNAT : les principaux pays de l'Union européenne réduisent leurs dépenses culturelles publiques,** mais le mécénat des entreprises ne se développe guère. C'est ce que pointe le dossier de *Culture Europe*, un journal qui propose une revue de presse internationale des professionnels de l'art et du management culturel. L'Allemagne récolte le montant maximal de mécénat et de parrainage. La Grande-Bretagne a une longue tradition d'intervention privée. 60 % du patrimoine artistique italien serait entre des mains privées. Le mécénat bénéficie à des arts différents selon les pays : arts plastiques et musique en Allemagne, Autriche, Espagne, Suède et aux Pays-Bas ; musique classique en Belgique ; musique en France et en Grande-Bretagne ; théâtre en Irlande... *Culture Europe* nº 11, 21, rue Jean-Zay, 75014 Paris. Tél. : (1)43-20-65-72.

■ **CINÉMA : les industries techniques** *du cinéma et de l'audiovisuel* connaissent une situation économique précaire, en raison de leurs difficultés à se moderniser et à s'adapter à la concurrence, selon une étude du Centre national du cinéma. En 1993, les six cents entreprises de l'édition vidéo et de la production télévisuelle, cinématographique, publicitaire et institutionnelle ont généré un chiffre d'affaire de 4 milliards de francs. Ce secteur est surtout constitué de petites entreprises, dépourvues des capitaux nécessaires face au développement du CD-ROM, de la télévision numérique, du montage virtuel. Le secteur « télévision » est le plus gros demandeur en prestations techniques ; en 1993, il a représenté 50 % des dépenses (2 milliards de francs). Sur la même période, les dépenses en prestations techniques de la filière « annonceurs » atteignaient 1,2 milliard, et celles de la filière « cinéma » 620 millions de francs.

■ **COMPÉTITION : vingt-six films musicaux de sept pays** ont été retenus pour participer du 12 au 15 avril à la 4e compétition organisée par Classiques en images. Festival de films musicaux organisé par l'Auditorium du Musée du Louvre. Les films en lice *ont été sélectionnés parmi cent cinquante réalisations tournées au cours de la saison 1994-1995*. Le jury international, qui aura à décerner deux prix de 50 000 francs chacun, est présidé par le documentariste américain Richard Leacock. La France présente treize films.

DANS LES THÉÂTRES

LA NUIT JUSTE AVANT LES FORÊTS

de Bernard-Marie Koltès. Mise en scène : Christophe Gervot. Avec Airy Routier. Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 42-02-02-68. Du mardi au samedi à 20 heures. 135 F. Jusqu'au 20 avril.

C'est la pièce qui a révélé Bernard-Marie Koltès, quand Jean-Luc Boutté l'a montée, au Petit-Odéon, en 1981, avec Richard Fontana. En apparence, *La Nuit juste avant les forêts* est un monologue – le monologue d'un homme marchant dans la ville, la nuit, sous la pluie. En réalité, c'est un dialogue avec un inconnu, dont l'apparition au coin d'une rue suscite chez l'homme un irrépressible besoin de parler. Parler comme on peut le faire quand on a été trop longtemps seul – avec un désir impérieux, physique. En 1981, Richard Fontana laissait exploser la violence de ce désir. Quinze ans plus tard, Airy Routier la contient. Bernard-Marie Koltès n'y perd pas. La nouveauté de son langage, qui frappait le spectateur de plein fouet en 1981, le touche aujourd'hui comme une parole familière dont on ne peut se détacher. Quand Airy Routier joue, avec sa frange gracieuse qui dit non et sa silhouette juvénile qui voudrait en découdre, le spectateur entend l'homme perdu et imagine l'inconnu à qui il s'adresse. Et la mise en scène de Christophe Gervot berce les mots, qui tombent comme cette pluie qui n'en finit pas, dans la nuit furieuse de Koltès.

Brigitte Salino

CHAMBRE OBSCURE

de Vladimir Nabokov. Mise en scène : Anton Kouznetsov. Avec Jean-Gabriel Nordmann, Véronique Octon, Richard Sammel et Marc Wery. Petit-Odéon, 1, place de l'Odéon, 6e. Mº Odéon. Du lundi au samedi à 18 heures. 30 F à 70 F. Jusqu'au 4 mai.

Voilà une histoire de la nouvelle Europe. Anton Koutznetsov est né en 1967 à Saratov, en Russie. En 1989, il est parti pour Saint-Pétersbourg, où il a appris le théâtre dans une des meilleures écoles d'aujourd'hui : celle du Maly, dirigé par Lev Dodine. Avec la troupe, Anton Kouznetsov a quitté pour la première fois de sa vie son pays pour jouer *Gaudeamus*, une création-phare de la perestroïka. A Paris, il est tombé amoureux, s'est marié, et il a appris le français avec une facilité déconcertante. Depuis, il vit et travaille entre la France et la Russie. En 1995, Anton Kouznetsov a signé sa première mise en scène, *Les Petites Tragédies*, de Pouchkine, dans le cadre de Théâtre en mai, à Dijon. *Chambre obscure*, de Nabokov, confirme ses qualités. Anton Kouznetsov réécrit sur scène le roman écrit à Berlin en 1932. Une histoire jumelle de celle de *Lolita*, *sur fond d'une Allemagne en pleine turbulence, où se croisent* les délires du fantasme et la cruauté du fait divers. Sur la scène minuscule du Petit Odéon, Anton Kouznetsov arrive à faire vivre la ville et l'amour, ce qui est déjà beaucoup. Mais, en plus, il sait teinter d'ironie une histoire qui pourtant n'en regorge pas. Certes, il le fait parfois avec naïveté, mais son spectacle ne se départ jamais d'une véracité dont témoignent les quatre comédiens, en particulier la très vive Véronique Octon.

B. S.







ALBERT ROUSSEL
Intégrale des quatre symphonies

Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).

On ne joue plus guère la musique d'Albert Roussel (1869-1937), bien qu'elle provoque l'adhésion du public et des musiciens dès qu'elle est entendue. Cela tient sans doute à l'absence de relève dans la génération qui a suivi celle de Paul Paray, Charles Munch et Igor Markevitch. Janowski et ses musiciens comblent donc une lacune grave de la discographie récente : des œuvres vivifiantes, charnues, ouvertes sur de grands espaces, avec une pertinence de ton et une perfection instrumentale assez exceptionnelles.

★ 2 CD RCA 09026 62511.

Redécouvrir le pianiste Robert Casadesus

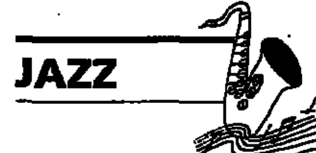
Sony réédite deux de ses récitals enregistrés en public

IL FUT l'un des seuls pianistes français à faire une grande carrière internationale, dans un répertoire qui, de Bach à Ravel, n'était pas limité à la musique française ; compositeur, il jouait aussi sa propre musique ; mort en 1972, il a été – malheureusement – vite oublié. Pourtant, cet admirable artiste était un mozartien-né, un beethovenien digne de Schnabel, un schumannien et un chopinien rebelle au sentimentalisme. Robert Casadesus a laissé une série de concertos de Mozart enregistrés à Cleveland, avec George Szell, dont la perfection de coupe, l'allégresse, la vie rythmique seront redécouvertes un jour : bien avant Andreas Staier, qui vient de se lancer dans une intégrale sur pianoforte (Teldec), Casadesus savait jouer Mozart sans rubans et sans excès romantiques. C'est qu'il avait été l'élève d'un jalon essentiel de l'art pianistique : Louis Diemer (1843-1919), qui fut l'un des premiers à rejouer du clavecin dès 1889 et à se passionner pour Mozart et les clavecinistes français (il les édita d'ailleurs, comme Saint-Saëns et Brahms en Allemagne). Ce pianiste au *jeu impeccable et à la virtuosité faramineuse* (quelques vieilles cires en témoignent) s'était trouvé en contact dans sa jeunesse avec des musiciens pour qui Mozart et Beethoven furent des contemporains. On oublie cela trop souvent aujourd'hui, mais l'interprétation de la musique de clavier n'a pas beaucoup évolué depuis le XIX[e] siècle. Il y avait déjà des pianistes scrupuleux qui jouaient les deux mains ensemble et très proprement... et il existe aujourd'hui des interprètes sans goût et sans technique. De sorte qu'il y a moins de différences entre un artiste d'hier et d'aujourd'hui qu'entre un artiste et un pianiste sans vrai talent, qu'ils fussent d'hier ou d'aujourd'hui.

Réécouter les deux récitals amsterdamois autrefois édités de façon privée par l'association Casadesus est une révélation. Casadesus jouait grand, très droit, avec une hauteur de vue qui n'excluait ni l'intimité ni une certaine complicité avec l'auditeur. Toujours un peu prisonnier lorsqu'il était seul face au micro en studio (en *concerto et avec le violoniste Zino* Francescatti, c'était autre chose !), il se libère en public et s'impose tel qu'il était : l'un des musiciens qui auront dominé leur temps et qui, par là même, sont plus vivants que jamais. On recommande l'écoute de ce disque à tous ceux qui croient qu'il a fallu attendre les nouvelles *générations* pour jouer « moderne ». Le bon goût n'est d'aucune époque et Robert Casadesus intemporel.

Alain Lompech

★ Récitals du 27 mars 1960 et du 11 février 1964 au Concertgebouw d'Amsterdam. *Ballades* de Chopin ; *Fantaisie* et *Papillons* de Schumann ; *Fantaisie* de Mozart ; *Sonate op. 101* de Beethoven ; *Etudes symphoniques* de Schumann ; *Alborada del Gracioso* de Ravel ; *Six préludes et arabesque* de Debussy : un album de deux CD, CBS S2K 62623.



PINO MINAFRA
Sudori

Il faut avoir vu un jour Pino Minafra sur scène. Vif, en alerte, ramassé, prêt à bondir, à épater ses musiciens, à aller chercher en eux des enthousiasmes. A défaut, *Sudori*, enregistré à Milan pour la compagnie québécoise Victo, rend la force de cette gourmandise de vie et de musiques qui caractérisent le trompettiste. Il y passe des souvenirs de fanfares processionnaires dans le Sud religieux et mystique, des éblouissements *free*, un fantastique amour des histoires du jazz, la permanence d'un équilibre entre la dérision et le sérieux. Pino Minafra, l'un des inventeurs de l'Italian Instabile Orchestra, a trouvé des hommes pour faire chanter ses désirs, notamment le pianiste Giorgio Occhipinti et le saxophoniste Carlo Actis Dato. Son Sud Ensemble doit aussi beaucoup à leurs attentions. Le jazz des musiciens italiens est bien aujourd'hui l'un des plus excitants. *S. Si.*

★ 1 CD Victo CD034. Distribué par Orkhêstra International.

STEPHAN OLIVA TRIO
Jade Visions

Formé à l'initiative du pianiste Stephan Oliva, ce trio avec le contrebassiste Bruno Chevillon et le batteur François Merville joue Bill Evans. Le pianiste disparu en septembre 1980 a laissé des mélodies dont la plupart de ses « admirateurs » ne retiennent qu'une surface joliment romantique. Stéphane Oliva est tout autre. Il a entendu chez Evans le tragique autant que le doux mystère (*Five*, *Spartacus*, d'Alex North, *Peace Piece*), il met en avant une musique en suspension, des ruptures de ton qui lui sont propres et montre que le plus ambitieux des hommages d'un musicien à un autre est d'abord de se jouer soi. Oliva, Chevillon et Merville favorisent leur relation à trois, leur communion/communication et réinventent non seulement Bill Evans, mais aussi son univers, ces autres compositeurs à qui il donnait grâce et nouveauté. Une direction que ce trio transcende. *S. Si.*

★ 1 CD Owl Records 083 837215-2. Distribué par EMI.

ROCK

RAGE AGAINST THE MACHINE
Evil Empire

Un premier album, d'une intransigeance et d'une fureur exemplaires, avait triomphé par surprise, porté en haut des « tops » par un public sans doute en mal d'une rébellion crédible. Comment assumer ce succès commercial, qui est aussi celui d'une multinationale, quand on se fait les apôtres de l'anticapitalisme et qu'on crache sa rage contre le système ?

Deux ans plus tard, « davantage de bruit, davantage de hargne » semble être la réponse des Californiens à cet éternel dilemme. Peu de groupes de rock aujourd'hui mettent en aussi parfaite adéquation le contenu et la forme. Le rap, lui, y est souvent parvenu. C'est pour cela peut-être que Zack de la Rocha, chanteur métis de Rage Against The Machine et bon élève de Chuck D, le leader de Public Enemy, emprunte au hip hop ses scansions acerbes. Sa voix, persuadée de sa subversion et sans cesse au bord de la rupture, vitriole à chaque slogan l'empire américain. Totalement dépouillées des apprêts habituels de la production, guitare, basse et batterie, impressionnantes de tension, taillent leur route à coups de massue et de dynamite. Loin des fusions hédonistes des Red Hot Chili Peppers, la densité monochrome du rap-rock-hardcore de RATM exige du musicien, comme de l'auditeur, une sacrée santé. *S. D.*

★ 1 CD Epic 481026 2. Distribué par Sony.

LUSH
Lovelife

Longtemps, Lush n'a compté que sur le charme acidulé des voix de Miki et Emma, leaders féminins de ce groupe britannique. Décorées de guitares évanescentes, leurs chansons se laissaient écouter sans déplaisir mais sans nécessité. Ces dernières années, leur étoile avait un peu pâli. Retenant les leçons de la brit-pop en vogue, les filles ont resserré les boulons pour se concentrer sur la concision et l'efficacité de leurs mélodies. Six des douze titres de *Lovelife* prouvent le succès de cette adaptation. Quoique opportunistes, à l'image de l'excentrique *Ciao !* enregistré en trio avec Jarvis Cocker, le chanteur de Pulp. L'autre moitié du disque se contente, comme dans le passé, de gérer paresseusement un agréable potentiel. *S. D.*

★ 1 CD 4 AD 7243 8 41484 2 3. Distribué par Labels/Virgin.

PETER BLEGVAD
Just Woke Up

A des intonations, à une manière de phraser, la voix de Peter Blegvad peut évoquer le ton ironique de Bob Dylan et la lassitude de Lou Reed. Paradoxe que ce cousinage très américain avec un auteur-compositeur supposé être très britannique, tant par son parcours – au début des années 70, *Slap Happy*, et une relation suivie avec Henry Cow, quelques disques « bizarres » en soliste, – que par une écriture musicale pop rock –, bien avant tous les courants éphémères qui font frémir tous les six mois la voisine Albion. Joué essentiellement en trio avec le bassiste John *Greaves* et le batteur Chris Cutler, *Just Woke Up* recèle quinze chansons, dont la simplicité d'apparence fait d'autant mieux ressortir des petites trouvailles harmoniques et rythmiques. Les *textes* sont un habile mélange de cynisme et d'élégance poétique, qui placent le toujours méconnu Peter Blegvad parmi les grands conteurs du rock. *S. Si.*

★ 1 CD RèR Recommended 3051/PB2. Distribué par Orkhêstra International.



ROMAIN DIDIER
Le meilleur de Romain Didier

Autrement dit, un *best of* des chansons du baladin à la voix chaude et au piano agile. Excellent compositeur, inventeur de mélodies tendres, travaillées vers *la simplicité*, Romain Didier offre l'image d'un homme qui aurait parfaitement intégré sa composante féminine. Cette qualité, remède efficace à toute misogynie, donne à Romain Didier une gentillesse, une humanité profonde, qui n'exclut pas l'aveu de la souffrance. *Vague à l'homme*, *Le Regard de Vincent* mais aussi *Pétasse Blues* ou *D'Irlande*, brossent un tableau tout en nuances d'une époque peu encline au romantisme que gratte, sous les pavés, Romain Didier, parfois en complicité avec l'auteur-interprète Allain Leprest (*Nord-Sud, La Retraite*). Deux inédits (*L'Oiseau et le Chien* et *La Chanson de Gainsbourg*) dans le bouquet. *V. Mo.*

★ 1 CD Flarenash 472 356.



KAZBEK
Klezmer à la russe

L'ensemble Kazbek est berlinois. Trio amateur issu du mouvement folk des années 70, il jouait de la musique russe, tsigane, et des Balkans. En 1984, sa rencontre avec Uwe Sauerwein (chant, guitare), journaliste et grand conteur d'histoires yiddish, oriente le répertoire des Kazbek vers la musique klezmer (des juifs d'Europe orientale), dont le renouveau dans les années 80 aux Etats-Unis fait éclore bon nombre de groupes, jeunes et volontiers mélangeurs d'instruments et d'inspiration. Les Kazbek n'ont ainsi pas renoncé à la balalaïka russe pour interpréter, de façon carrée, presque musclée, donc convaincante, dix-huit thèmes du répertoire judéo-russe, au violon, aux balalaïkas, à la guitare. *V. Mo.*

★ 1 CD Inédit W260066. Distribué par Auvidis

CARTHAGE S'ENFLAMME
Trois générations d'artistes tunisiens

En vingt-six titres, voici un panorama, certes partiel et partial, de la chanson populaire tunisienne, à commencer par Hedi Jouini, un des grands chanteurs du pays, aujourd'hui décédé et dont NFB Productions a réédité les œuvres complètes. Pour les contemporains, le classique Lotfi Bouchnak côtoie la chanteuse à voix *Amina Fakhet* et les fusions approximatives de Saber Rbaï. En remontant le temps, on rencontrera Raoul Journo (1975), Ridha Kalaï (1958) ou Saliha (1957), reconstituant ainsi quelque pièces du *puzzle* qui fait de la Tunisie le point de jonction musical entre le Moyen-Orient et le Maghreb. *V. Mo.*

★ 1 coffret de 2 CD NFB Productions 160856

Jacques Di Donato, musicien total

À Conflans-Sainte-Honorine, le clarinettiste se présente en récital, seul, avec ses élèves, ou à la tête de son quintette de jazz.



IL EST DE CES MUSICIENS qui racontent à eux seuls la vie de la musique, son histoire. Il a une capacité d'entrain et d'entraînement qui fait jouer les autres. Sa personnalité, chaleureuse, drôle, grave, réfléchie, enfant, *vieux sage*, soutient toute son interprétation. Instrumentalement, il est irréprochable ; humainement, un meneur de bande qui n'a nul besoin des bêtises du pouvoir ; musicalement, un être rare qui aime s'affronter. Il est *aussi professeur au conservatoire* et maître de karaté mais n'en fait pas de bruit, de peur de faire écran. Premier acte : le Quintette de Brahms (à 18 heures). Deuxième acte : son groupe unique de Jazz libre (à *21 heures). Il s'appelle Jacques* Di Donato, musicien.

★ **Théâtre Simone-Signoret, 78 Conflans-Sainte-Honorine. Le 13 avril. Tél. : 34-90-88-88. 25 F et 50 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Roc in lichen
Laura de Nercy et Bruno Dizien ont inventé le concept de danse-escalade. Et depuis, ça marche pour eux ! *El Gorrion Tejedor* a été créé à Mexico et à Caracas. Il s'agit du nom espagnol de *Grenadier Weaver*, chorégraphie de 1989, transmise à six danseurs mexicains, aujourd'hui présentée en région parisienne.
Espace Jules Verne, 91 Brétigny-sur-Orge. RER ligne C4 (Dourdan). 20 h 30, les 12 et 13 avril. Tél. : 60-85-20-85. L'Atrium, 92 Chaville. RER ligne C (Saint-Quentin-en-Yvelines). 20 h 30, le 20 avril, Tél. : 47-09-70-74.

Iva Bittova
Chanteuse et violoniste tchèque, Iva Bittova est passée par le théâtre, notamment par le Théâtre de la Ficelle à Brno, en Moravie, laboratoire libre dans une Tchécoslovaquie *normalisée*. Elle reprend ensuite la musique, qui lui permet de traduire des racines roms, slaves, juives, hongroises... Passée maître dans l'art de la *performance*, façon Laurie Anderson ou Meredith Monk, elle bâtit des compositions en assemblant d'une voix tremblante des fragments de vie, d'émotion, de chant.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 12. Tél. : 42-30-15-16.

Guy Marchand
Le prince du cheveu plaqué, le conquistador des coeurs en perdition, l'acteur ténébreux aime le tango. Il le chante, le joue (des yeux et de la hanche) sans perdre le sens du second degré et du music-hall.
La Cigale, 120, boulevard de Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 12 et 13 ; 17 heures, le 14. Tél. : 49-25-89-99. 190 F.

Paul Dunmall/Paul Rogers
Le duo britannique de *Folks*, Paul Dunmall (saxophones) et Paul Rogers (contrebasse) devient trio avec Valentin Clastrier, à la vieille électrique (le 12), et avec Marc Ducret à la guitare (le 13), l'un et l'autre cordes atypiques.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30. Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 80 F.

CINEMA

■ **Devant la prolifération des numéros de téléphone surtaxés (3665 et 3668) et devant la protestation de nombreux lecteurs, nous avons décidé de supprimer tous les numéros commençant par ces deux préfixes.**

NOUVEAUX FILMS

A FLEUR DE PEAU
Film américain de Steven Soderbergh, avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e.

CLUELESS
Film américain d'Amy Heckerling, avec Alicia Silverstone, Stacey Dash, Brittany Murphy, Donald Faison, Paul Rudd, Breckin Meyer (1 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e ; Mistral, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; *Pathé Wepler, dolby,* 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

LE COMPLEXE DE TOULON
Film français de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DÉSIRÉ
Film français de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant, Béatrice Dalle, Claude Rich, Jean Yanne, Dominique Lavanant (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e.

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ETRE
Film américain de Mel Brooks, avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, *dolby, 8e ; UGC Normandie,* dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

LE MONTREUR D'OMBRES
Film grec de Lefteris Xanthopoulos, avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MOVIE DAYS
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksso, avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
Dessin animé britannique de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; 14-*Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ;* Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; *Gaumont Alésia, dolby, 14e ;* 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE TEMPS DE L'AMOUR
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar (1 h 15).
*VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juil*let Bastille, 11e (43-57-90-81).

THE ADDICTION
Film américain d'Abel Ferrara, avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

UN DIVAN A NEW YORK
Film franco-belge de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Pagode, 7e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e ; Mistral, dolby, 14e ; UGC Convention, 15e ; *Pathé Wepler, dolby, 18e.*

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

LA BAULE
Régis Pasquier, Christoph Henkel
Beethoven : *Trio pour piano* et *cordes no 5, Sonate pour piano op. 31 no 2 « la Tempête », Sonate pour violoncelle et piano op. 102 no 1.* Régis Pasquier (violon), Christoph Henkel, Truls Mork (violoncelle), Alain Planès, Jean-Claude Pennetier (piano).
Hôtel Hermitage, 44 La Baule. 21 heures, le 19. Tél. : 40-11-46-46.
BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Varèse : Déserts, Intégrales, Ionisation. Jean-Philippe Wurtz (direction).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 19. Tél. : 56-48-58-54. Entrée libre.
LYON
Orchestre national de Lyon
Elgar : *Concerto pour violon et orchestre.* Mendelssohn : *Symphonie no 3 « Ecossaise ».* Igor Oïstrakh (violon), John Nelson (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 18 heures, le 13. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.
The Rape of Lucrecia
de Britten. Marie-Belle Sandis (Lucrecia), Pomone Epomeo (chœur de femmes), Jean Dupouy (chœur d'hommes), Frédéric Caton (Collatinus), Jean-Baptiste Dumora (Junius), Gérard Théruel (Tarquinius), Corinne Marquet (Bianca), Maryline Fallot (Lucia), Atelier lyrique et orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Myriam Tanant (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 13 et 16. Tél. : 72-00-45-45. De 65 F à 165 F.
Cosi fan tutte
de Mozart. Cecilia Gasdia, Rossella Ragatzu (Fiordiligi), Monica Bacelli (Dorabella), Virginie Pochon, Stéphanie Morales (Despina), Kurt Streit, Gunnar Gudbjörnsson (Ferrando), Ludovic Tézier, Christophe Lacassagne (Guglielmo), José Van Dam, Jean-Marie Frémeau (Alfonso), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Neville Marriner (direction), Denis Llorca (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 17 heures, le 14, jusqu'au 21. Tél. : 72-00-45-45. De 70 F à 360 F.
METZ
Les Brigands
d'Offenbach. Ghyslaine Raphanel (Fiorella), Christian Jean (Falsacappa), Yves Coudray (Fragoletto), Christian Asse (Pietro), Maurice Sieyes (comte de Gloria Cassis), François Bidault (baron de Campo Tasso), Chœur de l'Opéra-Théâtre de Metz, Philharmonie de Lorraine, Fernand Quattrocchi (direction), Luis Masson (mise en scène).
Théâtre municipal, 4-5, place de la Comédie, 57 Metz. 20 h 30, le 13 ; 14 h 30, le 14. Tél. : 87-75-40-50. De 40 F à 200 F.
MONTPELLIER
Boris Godounov
de Moussorgski. Anatoli Kotscherga (Boris Godounov), Serguei Kunaev (Dimitri), Nicolaï Nizienko (Varlaam), Stuart Kale (Schouiski), Anne-Sophie Schmidt (Xenia), Vladimir Matorine (Pimène), Ivan Matiakh (l'innocent), Chœur d'enfants Tonia Le Carlier, Chœur du Grand-Théâtre de Bordeaux, Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction), Jean-Louis Martinoty (mise en scène).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 heures, les 19 et 23 ; 15 heures, le 21. Tél. : 67-60-19-99. De 120 F à 260 F.
MULHOUSE
Orchestre symphonique de Mulhouse
Dusapin : *Go solo.* Beethoven-Liszt : *Les Ruines d'Athènes.* Beethoven : *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre.* Tchaïkovski : *Symphonie no 5.* Bruno Rigutto (piano), Chœur de Haute-Alsace, Luca Pfaff (direction).
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 13. Tél. : 89-36-28-28. De 30 F à 200 F.

DANSE

NICE
Giselle
Evelyne Desutter. Andreï Fedotov. Ballet national de Nancy et de Lorraine. Orchestre philharmonique de Nice. David Garforth : *direction.*
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, le 13 ; 16 heures, le 14. Tél. : 93-85-67-31.
TOURS
Ballet national de Marseille
Roland Petit : *Coppélia.*
Grand Théâtre, 34, rue de la Scellerie, 37 Tours. 20 h 30, le 13 ; 14 h 30, le 14. Tél. : 47-05-37-87. De 60 F à 185 F.

JAZZ

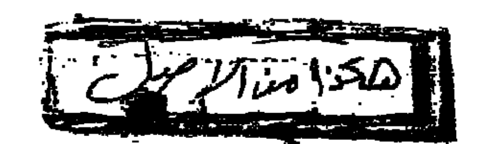
LYON
Aldo Romano, Louis Sclavis, Henri Texier et Guy Le Querrec
Musiques et images d'une formation créée à l'initiative du photographe Guy *Le Querrec au cours de séjours africains.*
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 21 h 30, les 17 et 18. Tél. : 78-37-25-90.
METZ
Orchestra Improvista
Un sextette codirigé par Doudou Gouirand et Gérard Pansanel pour jouer les musiques étranges et rêveuses de Nino Rota.
Les Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. 21 heures, le 20. Tél. : 87-75-04-96.
NANTES
Alain Pierre Trio invite Michel Golberg
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 18. Tél. : 40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

THÉÂTRE

AGEN
Britannicus
de Jean Racine, mise en scène de Pierre Debauche, avec Stanislas Mathias, Florent Ferrier, Françoise Danell, Lara Suyeux, Alexandre Ferrier, Vincent Poirier et Delphine Lainé.
Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. 23 heures, le 13. Tél. : 53-47-82-08. Durée : 2 heures. 65 F et 110 F.*
BORDEAUX
L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, *Eric Guérin, Denis Léger-Milhau, Jérémie* Oler, Gilbert Marcantognini et Grégoire Œstermann en alternance, Guy Parigot, Eric Petitjean et le Quatuor Matheus.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 13. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 2 h 30. 70 F et 150 F.*
BREST
Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Pierre Vaneck et Jean-Louis Trintignant.
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 98-44-10-10. Durée : 1 h 40. 140 F et 170 F.*
HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Michel Dubois, avec Philippe Bombled, David Gabison, Joanne Genini, Frédéric Leconte, Pascaline Pointillart et Didier Sauvegrain.
Théâtre, 1, square du Théâtre, 14 Hérouville-Saint-Clair. 20 h 30, le 16 ; 19 h 30, le 17. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 2 heures. 85 F et 110 F.*
MONTPELLIER
Chimère, par le théâtre Zingaro
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, François Bedel, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et dix musiciens du Rajasthan.
Théâtre des Treize-Vents, domaine de Grammont, 34 Montpellier. 20 h 30, les 13, 16, 17, 19, 20 ; 18 heures, les 14 et 21. Tél. : 67-58-08-13. Durée : 1 h 45. 150 F et 170 F.*
RENNES
Qui est là
d'après Shakespeare, mise en scène de Peter Brook, avec Anne Bennent, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Giovanna Mezzogiorno, Bruce Myers, Yoshi Oida, Bakary Sangaré et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 21 heures, les samedi, mardi, jeudi, vendredi ; 19 h 30, le mercredi. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 2 heures. 110 F. Jusqu'au 4 mai.
Les Frères Zénith
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne et François Morel.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 13, 15, 16 ; 16 heures, le 14 ; 19 heures, le 17. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 h 15. 110 F.
STRASBOURG
France, Allemagne, des jours difficiles. Volet 1 : Allemagne
d'après Bertolt Brecht, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Maya Borker, Maurice Boyer, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Marina Pastor et Lisa Schuster.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, le 13. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 3 heures. 95 F et 125 F. Dernière.*
Chic modern, XXe siècle. Volets 1 et 2
d'après un montage de textes, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec les élèves de l'école du TNS et d'après Tchekhov, Goumilev et des souvenirs personnels des comédiens, mise en scène de Roman Kozak, avec les élèves de l'école du Théâtre d'art de Moscou.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, le 13. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 3 heures. 95 F et 125 F.*

ART

ALÈS-EN-CÉVENNES
Imre Pan, Dominique Lonchampt
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 juin 1996. 20 F.
AMIENS
Anne et Patrick Poirier
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996.
ARRAS
Peter Klasen
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.
Rancillac
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.
BEAUMONT-DU-LAC
Catherine Beaugrand, Jacqueline Salmon, Gilles Richard
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 avril 1996. 15 F.
BELFORT
Tir croisé-Kreuzfeuer : Carlo Aloe, Franz Goldschmidt, Ueli Michel
Tour 46, rue de l'Ancien-Théâtre, 90 Belfort. Tél. : 84-54-25-46. De 14 heures à 17 heures. Egalement à la Cheloudiakoff. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996.
Musée d'art et d'histoire, château, 90 Belfort. Tél. : 84-54-25-51. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996. 11 F.
BLÉRANCOURT
L'Amérique furtivement
Musée national de la coopération franco-américaine, château, 02 Blerancourt. Tél. : 23-39-60-16. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996. 23 F.
BOURG-EN-BRESSE
Bernard Pagès
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Visite commentée le 11 avril à 17 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 12 mai 1996. 32 F.
CAEN
Espaces construits, espaces critiques
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 mai 1996.
CALAIS
Diller + Scofidio
Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu, 62 Calais. Tél. : 21-46-48-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996.
CHERBOURG
Jacques Monory
Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 33-88-55-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 28 avril 1996.
COLLIOURE
Dominique Gauthier
Musée d'art moderne, villa Pams, route de Port-Vendres, 66 Collioure. Tél. : 68-82-10-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 juin 1996.
COLMAR
Trésors celtes et gaulois
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F.
DELME
Bruno Carbonnet
Synagogue, Espace d'art contemporain, rue Poincaré, 57 Delme. Tél. : 87-01-35-61. De 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 avril 1996.
DIJON
Ming
Le Consortium, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mai 1996.
Claudio Parmiggiani
Musée des beaux-arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 80-74-52-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 mai 1996. 18 F.
LIMOGES
Joseph Grigely
FRAC Limousin les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi et fêtes. Jusqu'au 25 mai 1996.
LYON
François-Auguste Ravier
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 28 avril 1996.
MARSEILLE
Wide White Space
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996. 15 F.
MONTPELLIER
Hommage à Robert, exposition Doisneau
– Carré Sainte-Anne, place Sainte-Anne, 34 Montpellier. Tél. : 67-60-82-42. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.
– Espace photo, le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 67-60-43-11. De 13 heures à 19 heures. Egalement à l'hôtel de Varennes. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.
– Pavillon du musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 67-60-43-11. De 10 heures à 19 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.
MOUANS-SARTOUX
Devant et derrière la lumière
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 16 juin 1996.
MULHOUSE
Marjorie Crovl, Jackie Kayser
Le Quai, école d'art de Mulhouse et de Haute-Alsace, 3, quai des Pêcheurs, 68 Mulhouse. Tél. : 89-32-12-92. De 9 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 17 avril 1996.
La Figure d'homme
La Filature, salle d'exposition, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 avril 1996.
Anne Rochette
Musée des Beaux-Arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 avril 1996.
NANCY
Bruno Carbonnet
Galerie Art Attitude, cour Gambetta, 19, rue Gambetta, 54 Nancy. Tél. : 83-30-17-31. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mai 1996.
NANTES
Arménie, des origines au IVe siècle après J.-C.
Musée Dobrée, 18, rue Voltaire, 44 Nantes. Tél. : 40-71-03-50. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre 1996. 20 F.
NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.
NIMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai 1996.
PONT-AVEN
Henri Delavallée (1862-1943)
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juin 1996. 20 F.
QUIMPER
Travelling latéral : Rebecca Bournigault, Kirsten Mosher
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 26 mai 1996.
RENNES
Seamus Farrell, Daniel Faust, Nan Goldin, Raymond Hains
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.
SAINT-ÉTIENNE
Christian Jaccard
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé mercredi 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.
Dmitrij Prigow
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé mercredi 1er mai. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin 1996.
TOURCOING
L'Estampe expressionniste allemande
Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996.
Paul Nougé, Marcel Mariën, Joan Brossa, Leo Copers
Musée des Beaux-Arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 août 1996.
TOURS
Julian Opie
Centre de création contemporaine, rue Racine, 37 Tours. Tél. : 47-66-50-00. De 15 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 mai 1996.
TROYES
Hommage à Roger Lambert-Loubère, peintre de Jean Paulhan
Musée d'Art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 13 mai 1996.
VENCE
Du musée au château, exposition 1 : Supports/surfaces
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996. 20 F.
VILLENEUVE-D'ASCQ
L'Envolée, l'enfouissement
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996. 25 F.
VILLEURBANNE
Gérard Collin-Thiébaut
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin 1996.
YVETOT
Jean-Pierre Bourquin, Gildas Duviella, Francis Marshall
Galerie Duchamp, école municipale d'arts plastiques, 7-9, rue Percée, 76 Yvetot. Tél. : 35-96-36-90. De 13 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 mai 1996.
(*) Tarifs réduits.



Alain Griotteray s'inquiète de l'opacité de la gestion financière du service public

LE RAPPORT rédigé au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale par Alain Griotteray, député (UDF) du Val-de-Marne, à l'occasion du l'examen de la loi de finances pour 1996, avait provoqué quelque émotion dans les milieux de l'audiovisuel public en révélant le montant (plus de 600 millions de francs) des contrats passés avec les sociétés de production des animateurs-vedettes. Trois mois après, l'éditorialiste du *Figaro-Magazine* revient à la charge dans un livre intitulé *L'Argent de la télévision* qui devait être mis en vente vendredi 12 avril.

« L'audiovisuel public (...) reçoit plus de 12 milliards de francs au travers de la redevance. (...) Ce n'est pas très loin du budget du ministère de la culture et à peu près quatre fois plus que le budget de la jeunesse et des sports », rappelle le successeur de Robert-André Vivien pour motiver son intérêt pour un secteur auquel il reproche l'opacité des pratiques. Il revient ainsi sur les conditions dans lesquelles France 2 a signé des contrats avec les sociétés de production de certains animateurs. Le chiffre d'affaires de ces contrats est passé de 163 millions de francs pour la saison 1992-1993 à 602 millions de francs pour la saison 1995-1996, s'étonne Alain Griotteray, qui relève que ce phénomène, apparu au lendemain de la privatisation de TF 1, est en régression dans le secteur privé.

Pour justifier cette inflation, les dirigeants de la chaîne disent que ces programmes de divertissement produits et animés par des vedettes *« tirent »* l'audience globale et assurent de la sorte d'importantes recettes publicitaires. Mais, selon M. Griotteray, France 2 n'est pas en mesure d'étayer ce raisonnement : *« Prétendre que cette politique est financièrement rentable est donc une contre-vérité manifeste »*, écrit-il en mettant en regard les investissements dans la production ou la coproduction de fictions : 537 millions de francs pour 296 heures en 1992 et 618 millions de francs pour 286 heures en 1995 *« soit un montant inférieur à ce qui est commandé aux animateurs »*.

Les conditions qui sont réservées à ces vedettes, notamment les clauses d'exclusité qui coûtent au moins 15 millions de francs à France 2, semblent ainsi particulièrement préjudiciables au service public. Tout comme la passation de la plupart des contrats d'exclusivité avec les fédérations sportives qui atteignent un montant voisin de 500 millions de francs en 1994. *« A s'aligner avec constance sur ce que propose la télévision privée (gratuite ou payante), le service public n'a plus d'âme*, conclut M. Griotteray. *A défaut d'une sensible rectification de la ligne éditoriale, les téléspectateurs auront bientôt le sentiment d'une pesante inutilité de la télévision publique. »*

A. G.

★ *L'Argent de la télévision*, éd. du Rocher. 215 p., 98 F.

Le personnel de Radio-France reste calme et vigilant

Le nouvel organigramme de la Maison ronde n'a pas provoqué de remous chez des salariés qui attendent la présentation du prochain plan d'entreprise

NI CONTENTS ni mécontents, mais vigilants. Tel pourrait être le slogan qui unit les personnels de Radio-France, depuis vendredi 29 mars, jour où leur PDG, Michel Boyon, a présenté le nouvel organigramme de la Maison ronde, marqué par l'éviction d'Ivan Levaï et de Pierre Bouteiller, détestés par une partie de la droite (*Le Monde* du 31 mars). Cette décision a suscité de nombreuses inquiétudes, notamment des auditeurs, qui les ont exprimées par un courrier important ou par leurs appels aux deux émissions « Radio Com » dans lesquelles Michel Boyon s'était exprimé en direct, les 1er et 2 avril, sur les raisons de ses choix. Les interventions les plus fortes craignaient une remise au pas politique de la station.

Mais cette annonce n'a pas suscité de réactions vigoureuses au sein même de Radio-France. Les salariés de la Maison ronde ont l'habitude de ces soubresauts, qui interviennent à chaque changement politique. Ils n'ont pas pour autant pris leur parti des changements d'équipe, n'hésitant pas parfois à se mettre en grève pour manifester leur désaccord sur l'arrivée ou le départ de personnes aux postes-clés de leur radio. *« L'éviction de Levaï a été faite avec beaucoup d'habileté : on supprime un poste pour cacher les vraies raisons de son départ »*, commente un journaliste de France-Culture.

Depuis sept ans, les rancoeurs à l'égard d'Ivan Levaï et de Pierre Bouteiller se sont accumulées. Cela a joué en faveur de Michel Boyon. Bien sûr, tout le monde salue *« l'incontestable talent »* et *« la grande intelligence »* de *« cet homme de radio »* qu'est Ivan Levaï. En même temps, on lui reproche de ne *« pas savoir gérer les hommes »*, *« son manque de diplomatie »*. *« C'est un agitateur d'idées plus qu'un leader d'hommes »*, remarque un rédacteur en chef. *« Pour une entreprise qui attend et veut le changement, il est normal que des gens en place depuis sept ans soient remplacés par d'autres »*, entend-on dans les couloirs.

> « Il y a urgence à préciser les compétences et les responsabilités de chacun. Actuellement, on a du mal à définir qui est le supérieur de qui »

Quant au remplacement de Pierre Bouteiller par Jacques Santamaria à la direction des programmes, il semble plutôt laisser indifférent. Pierre Bouteiller fait l'objet de critiques moins virulentes, même si certains lui reprochent ses ironies et ses jeux de mots blessants. *« Tout le monde reconnaît ses qualités de producteur et d'homme d'antenne, mais sa gestion des créateurs était diversement appréciée »*, remarque un journaliste de France-Culture. On lui reconnaît, en revanche, d'avoir *« bien travaillé »*, et d'avoir fait remonter l'audience de France-Inter – devenue deuxième station après RTL (selon le dernier sondage Médiamétrie).

Les deux hommes, quant à eux, ne s'étonnent pas outre mesure du climat dépassionné dans lequel vit Radio-France. *« C'est bien. Cela prouve que les gens sont sages, prudents, méditatifs. Pour ma part, je suis d'un calme olympien, car j'ai l'expérience de l'audiovisuel à la française. Cela fait dix ans que je suis tambour de ville, eh bien, je continuerai »*, note Ivan Levaï. *« Les gens attendent et sont prudents, ils ont raison »*, remarque pour sa part Pierre Bouteiller, qui cependant s'interroge. *« Je veux bien qu'on parle de rajeunissement des antennes, mais, sur ce point, je n'ai rien à me reprocher : j'ai installé Laurent Ruquier, Daniel Schick, Daniel Mermet, Gérard Lefort, Bernard Lenoir sur l'antenne de France-Inter. »*

On reproche aussi à Ivan Levaï d'avoir trop fait appel à des chroniqueurs extérieurs. En revanche, les salariés ont été agréablement surpris de constater – syndicats et journalistes s'accordent tous pour mettre ce point en avant – que le nouvel organigramme ne compte aucune recrue extérieure. *« Il n'y a pas eu, contrairement aux fois précédentes, de parachutage »*, se réjouit un responsable syndical. La société des journalistes constatait dans un communiqué *« que la direction n'a fait appel à aucune personne de l'extérieur »*.

Michel Boyon a réussi à écarter Ivan Levaï et Pierre Bouteiller, tout en conservant son image *« d'homme de dialogue »*. Depuis son arrivée, il n'a cessé de rencontrer les salariés, les syndicats et les cachetiers de la Maison ronde, de les écouter et de leur parler. A Radio-France, on est sensible à cet échange que les autres présidents avaient visiblement négligé. Dans les couloirs de la radio publique, on reste cependant vigilant. *« Il y a urgence à préciser les compétences et les responsabilités de chacun. Actuellement, on a du mal à définir qui est le supérieur de qui »*, remarque un rédacteur. Vigilance encore sur les intentions profondes de Michel Boyon – dont certains disent qu'il *« aime le pouvoir »* – et sur la question de ses relations avec Patrice Duhamel, directeur général.

Michel Boyon a encore aujourd'hui à franchir le volet le plus délicat de son programme : l'annonce de son plan d'entreprise. Ce dernier mobilise actuellement l'attention de tous les salariés. Les projets qu'il révélera pour l'avenir de Radio-France constitueront, en tout cas, pour son président, un moment décisif.

Véronique Cauhapé

VENDREDI 12 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. *Magazine.*
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Un plan radical. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Lame de fond. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Une petite fille nommée Hunter. Série.
18.00 Sydney Police. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

20.50

LE JUSTE
Téléfilm. Un homme debout, de Franck Apprédéris (120 min). 515386
Claude Brasseur, en curé de choc, veille sur des petits loubards marseillais. Un téléfilm efficace écrit par Tito Topin, le créateur de Navarro.

22.40

ÉCHOS DE STARS
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Stéphane Bern, Henry-Jean Servat, Isabelle Heurtaux. *Avec Ace of Base, Gilbert Montagné,* Arielle Dombasle, le prince Christophe Murat, Philippe Douste-Blazy, Jean Alesi, Francis Huster, Cristiana Reali, Mickey Rourke, Bernard Giraudeau, Richard Bohringer (85 min). 9072164
0.05 Paire d'as. Propriété privée. Série.
0.55 Journal, Météo.

1.10 et 5.05 Histoires naturelles. 2.05 et 3.10, 4.15, 4.40 TF 1 nuit. 2.15 *Enquêtes à l'italienne. Le crime diabolique de la vipère humaine.* Série. 3.20 Histoire de la vie. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Suicide par procuration. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ?
17.25 C'est cool. Dans le potage. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Quand je serai grand.
19.20 et 1.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route. Invitée : Florence Arthaud.

20.55

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas.
Sectes : des enfants en danger. Avec Jean-Pierre Brard, député et vice-président de la commission parlementaire sur les sectes... (125 min). 6969760

23.00

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot.
Le peintre et l'historien.
Invités : Pierre Soulages, à propos de son exposition, *Noire Lumière*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et *L'Œuvre complet* ; Jacques Le Goff, *Saint Louis*, et *Une vie pour l'Histoire* (70 min). 906473
0.10 Géopolis. Chine : le prix du marché. Invité : Hervé de Charette (45 min). 2243909
0.55 *Journal*, Bourse, Météo.

1.45 Envoyé spécial (rediff.). 3.45 24 heures d'info. 5.00 Coups de chien. 6.00 Dessin animé.

France 3

11.45 Flash d'information.
11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Chemins de la douce France*, de Gilles Pudlowski.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Escale au Maroc.
Les fantômes de l'Atlas ; Essaouira ; Pêcheurs des falaises ; El-Jadida ; Le poulpe ; La pourpre des césars (65 min). 525783

21.55

FAUT PAS RÊVER
Invité : Jean Piat.
Suisse : les chariots de feu ; France : le cercle des travailleurs ; Chine, *l'écriture sacrée des Naxis (60 min).* 8489015
22.55 Journal, Météo.
23.25 Nimbus. Dix ans après Tchernobyl, où en est le nucléaire civil ? (55 min). 9180831
0.20 Les Cavales de nuit. Itgaber, le triomphe sur soi, avec le professeur Leibovitz [1/2] (80 min). 6728638

1.40 Dynastie. De nouveaux problèmes. 2.25 Musique Graffiti. Musique populaire : *Axion Esti*, par l'Orchestre d'Athènes, dir. Mikis Théodorakis (15 min).

La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 *Attention santé. 13.40 Défi.* Sortir du pétrin. 14.10 Quelle école demain ? Commission de réflexion sur l'école. 15.30 Le Tsar Pierre le Grand. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. Le Parlement européen. 18.15 Les Clefs de la nature. Des plantes contre le cancer. 18.30 Le Monde des animaux. Malaisie.

Arte

19.00 Raspoutine, un démon à la cour du tsar. Documentaire (60 min). 5218
20.00 Reportage. Khaled Kelkal, les racines de la terreur, de Tina Hassel et Isabel Shayani (30 min). 1883
Comment un garçon cité en exemple par sa communauté a-t-il basculé dans le terrorisme ?
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE POIDS DU PASSÉ
Téléfilm d'Ottokar Runze, avec Corinna Harfouch, Dietrich Körner (95 min). 259194
La fille d'un haut responsable de la Stasi, l'ancienne police secrète est-allemande, tente sous une nouvelle identité de refaire sa vie après la chute du Mur. Jusqu'au jour où le passé la rattrape...

22.20

▶ GRAND FORMAT : PARIS-ROUBAIX, UN DIMANCHE EN ENFER
Documentaire de Jörgen Leth (105 min). 7434305
Pour le centenaire de la course, Arte propose un documentaire, tourné avec vingt-sept caméras, sur la course de 1976. Quatre coureurs s'annoncent comme favoris pour celle qui a bien mérité son surnom d'« Enfer du Nord » : Eddy Merckx, Roger de Vlaeminck, Freddy Maertens et Francesco Moser.
0.05 Les Héritiers d'Albrecht Dürer. Documentaire. La peinture de l'ex-RDA, de Lutz Dammbeck (60 min). 4768086

1.05 Music Planet. Magazine. Michael Jackson, de Rudi Dolezahl, Hannes Rossacher et Monika Hatkort (100 min, rediff.). 3396947

M 6

13.25 Le Témoin de la dernière chance. Téléfilm de Sigi Rothemund (102 min). 5369386
Des agents du KGB approchent un chercheur de l'industrie militaire allemande qui ne souhaite pas voir ressurgir un passé peu glorieux.
15.15 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Lisa. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 Capital 6. Magazine.

20.45

DIVORCE PAR BALLE
Téléfilm de Charles Correll, avec Cheryl Ladd, Jameson Parker (93 min). 452657
Un industriel engage un détective privé pour supprimer sa femme qui demande le divorce.

22.35

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Le voyage de retour, avec Jay O. Sanders, Matt Craven (50 min). 9659706
Les trois astronautes d'un vaisseau de la NASA de retour de la planète Mars sont confrontés à une "présence" non identifiée.
23.35 Sexy Zap. Magazine.
0.10 Highlander. Le vampire. Série.
1.05 Best of groove.

2.35 Broadway Magazine. Documentaire. 3.25 E = M 6. Magazine. 3.50 Sea, Sex and Sun. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Rasta Rockett ■ Film américain de Jon Turteltaub (1993, 94 min). 1128096
15.20 Babylon V. Compagnons d'armes.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Le Jardin secret. Film américain d'Agnieszka Holland (1993, 97 min). 2954589
17.45 Insektors.
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Perez, Olivier Desbordes.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

VISIONS DE MEURTRE
Téléfilm de Sam Pilsburg (90 min). 391763
22.05 Les Chauves-souris, filles de l'ombre. Documentaire. (50 min). 4460183
22.55 Flash d'information.

23.00

LES COMPLICES
Film américain de Charles Shyer (1994, 118 min). 87657
1.00 Golf. Masters Augusta 1996.
2.30 Boxe. Championnat du monde WBC des poids welters : Pernell Whitaker (Etats-Unis)-Wilfredo Rivera (Porto-Rico). Championnat du monde WBA des poids welters : Ike Bazooka Quartey (Ghana)-Vincent Phillips (Etats-Unis).
5.20 Belles de l'Ouest ■ Film de Jonathan Kaplan (1994, v.o., 96 min). 2734184

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Saisons d'opéra (5).
20.30 Radio Archives. Quartier latin.
21.32 Black and Blue. Gerry Mulligan (1).
22.40 Nuits magnétiques. Profession : touriste (5).

0.05 Du jour au lendemain. Michel Delon pour parler des Salons, de Diderot. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *L'art et la vie de Gustave Flaubert* (1) ; 3.17, Les Quatre Rencontres, d'Henry James ; 3.55, Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (1) ; 6.14, Marguerite Yourcenar (Mémoires d'Hadrien) (1).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du Gewandhaus de Leipzig et émis simultanément sur les Radios de Francfort, Sarrebruck et Berlin, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Herbert Blomstedt : Œuvres de R. Strauss : Quatre interludes d'Intermezzo ; Quatre derniers Lieder ; Symphonie nº 4, de Brahms.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Variations pour une porte et un soupir, pour bande magnétique (extraits), de Henry ; Ballades pour guitare, de Bosseur.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Leclair, Boëly, Beethoven.

0.00 Jazz Club. En direct du Duc des Lombards, à Paris. Le Quartette Opéra de Gérard Marais. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Kirill Kondrachine. La Valse, de Ravel, par l'Orchestre du Concergebouw d'Amsterdam ; Concerto pour violon nº 1, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la Radio d'URSS, David Oïstrakh, violon ; Petrouchka, de Stravinsky, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Quatre Duetti BWV 802 à 805, de Bach, Sviatoslav Richter, piano ; Symphonie nº 1, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Moscou.

22.40 Les Soirées... (Suite). Archives : Sviatoslav Richter, piano. Sonate pour piano nº16 D 845, de Schubert ; Œuvres de Beethoven, Franck, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : Sharon Stone et Hugh Grant.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invité : Sting (France 2 du 7/4/96)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.20 Une banlieue de toutes les couleurs.
23.25 Hermann.
23.50 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [1/4] Naissance du FMI.

Planète

20.35 Les Derniers Jours d'Aldo Moro.
21.25 Florilegio ou le cirque à l'italienne.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 A bout portant.
21.40 Musiques en scènes. Invitée : Nathalie Dessay pour Lakmé à l'Opéra de Nancy.
22.10 Le Lac des cygnes. Ballet de Piotr Ilitch Tchaïkovski.
0.15 Aux arts et caetera.
0.40 Gustave Caillebotte. D'Alain Jaubert (60 min).

France Supervision

20.40 Taratata. Invités : East 17.
22.00 CinéActu.
22.10 Billard.
23.40 Concert : CharlElie Couture. Enregistré à l'occasion du festival Les Séquentielles de Lyon (65 min). 98939980
0.45 L'Autre Rome, le palais des papes d'Avignon. De Jacques Malaterre.
1.05 Les Pierres apprivoisées. De Jean-François Comte.
1.30 Jet Star (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Carré de valets ■ Film d'André Berthomieu (1947, N., 100 min) 8848170
22.10 The Moonlighter ■ Film de Roy Rowland (1953, N., v.o., 80 min) 43277270
23.30 Les Troufions. Film de Giorgio Bianchi (1961, N., v.o., 105 min) 87291639

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Cop ■ Film de James B. Harris (1987, 105 min) 19891134
22.45 Vol d'enfer ■ Film de George Miller (1984, v.o., 100 min) 53836454

Série Club

20.45 (et 23.45) Le Masque. Les yeux en bandoulière.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Enquête imprévue.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Mon cher Watson.
23.00 Mission impossible. Questions.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Un curieux voyage.
21.20 M.A.S.H. *Opération diversion.*
21.45 Le Meilleur du pire.
22.15 Chronique moscovite.
22.20 Dream On. Nos plus belles tannées.
22.50 Seinfeld. Le supporter.
23.15 Top bab.
0.00 New York Police Blues. Episode nº 43.
0.45 Earth Two. [2/2] Le projet Eden (60 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal) : quarts de finale (180 min). 25857034
19.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe : catégories des 76 kg et 83 kg, à Stavanger (Norvège, 120 min). 374298
21.00 Sumo.
23.00 Catch.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 Roxanne. Film de Fred Schepisi (1987, 110 min). Avec Steve Martin, Daryl Hannah, Rick Rossovich. *Comédie.*

RTL 9

22.40 Contes pervers. Film à sketches de Régine Deforges (1980, 90 min). Avec Françoise Gayat. *Erotique.*
0.25 Comme un boomerang. Film de José Giovanni (1976, 100 min). Avec Alain Delon. *Drame.*

TSR

20.40 Turner et Hooch. Film de Roger Spottiswoode (1989, 100 min). Avec Tom Hanks, Mare Winningham, Craig T. Nelson. *Comédie policière.*
23.25 Fenêtre sur cour. Film d'Alfred Hitchcock (1954, 105 min). Avec James Stewart, Grace Kelly, Raymond Burr. *Suspense.*

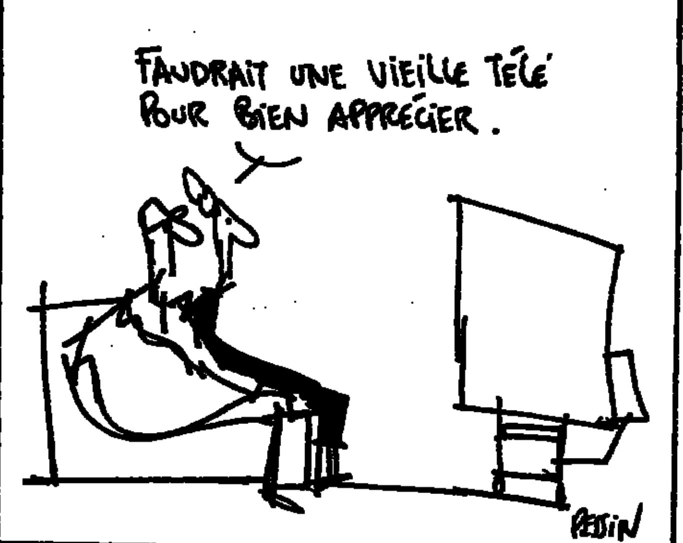
Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Soulages, un peintre sur les lieux de son art

La Cinquième propose un film essentiel pour comprendre la démarche de l'artiste. A voir avant la rétrospective du Musée d'art moderne de la Ville de Paris

« **PIERRE SOULAGES**, Regards », le documentaire de Thierry Spitzer, appartient à un genre de films sur l'art et les artistes comme on en voit rarement à la télévision. Sa durée – près d'une heure – est inhabituelle et la manière de brosser le portrait du peintre est exceptionnelle : juste, sobre, sans bavardages, sans leçons sur l'art, mais de l'intérieur. A la mesure de l'homme et de son œuvre, qui se ressemblent, qui ont la même force tranquille, la même tenue droite, austère, qui ne font qu'un. C'est Soulages – cette grande figure de l'art abstrait depuis la dernière guerre – qui parle, économe de mots. La caméra s'est contentée de l'accompagner là où il faut. Sur les lieux de l'art : là où il est présenté au public – le musée – et là où il se fait – l'atelier.



Début 1993, Thierry Spitzer a accompagné le peintre à Pékin, pour la rétrospective de son œuvre. Le film montre l'installation de l'exposition et évoque ce qu'est un accrochage, le sens qu'il peut donner à un parcours, ou le non-sens, s'il n'est pas pensé. Pékin, c'est aussi l'occasion de faire un tour de l'œuvre, de revoir des tableaux anciens (fin des années 40), de situer la démarche de l'artiste emporté par le mouvement intérieur, mais tributaire des matériaux de la peinture.

Deuxième lieu : l'atelier que Soulages a construit sur les hauteurs de Sète, il y a trente-cinq ans. Il l'a organisé avec la lumière, l'espace, le calme, la concentration. L'artiste au travail n'y tolère qu'une seule présence, celle de la toile en train de se faire – il pose une pierre devant sa porte, signe qu'il ne faut en aucun cas le déranger. C'est là qu'on approche l'acte de peindre et les secrètes sollicitations qu'il met en jeu. On y découvre les larges brosses et les outils que le peintre s'est forgés. On y parle métier : le geste, les pigments, les jus, la toile posée au sol pour travailler. Cette incursion dans l'atelier rend la réalité d'une peinture qui n'est pas préméditée, qui se fait d'instinct, dans la pratique de la couleur, du noir surtout, la couleur de Soulages, dans laquelle il puise la lumière.

Un tour dans la grotte de Pech Merle – dont les chevaux inscrits sur les parois ont marqué l'enfance de Soulages, comme les pierres gravées du musée Fenaille de Rodez, la ville où il est né en 1919 – rappelle l'attirance pour les lieux d'origine, dont le noir fait partie.

Et puis il y a l'abbatiale de Conques, non loin de Rodez. Soulages a été chargé de concevoir l'ensemble des vitraux. Cent quatre fenêtres, huit ans de travail (de 1987 à 1994), en continuité avec ce qu'il faisait et qu'il continue de faire. Une grande réussite. Son grand œuvre. Parti non pas d'aquarelles ensuite interprétées, mais du verre, un verre de 8 millimètres d'épaisseur que l'artiste a créé. Un verre émetteur de clarté, qui donne une intériorité à la lumière. Encore une fois, c'est le matériau qui a guidé le travail. Le verre et son grain s'intègrent à la pierre et révèlent la couleur de la lumière naturelle. Le travail est comparable à ce que Soulages fait en peinture : une architecture-lumière, avec ses rythmes horizontaux, courbes, obliques d'un extrême rigueur, qui fait les couleurs changeantes selon la position de celui qui regarde, selon l'apport de la lumière extérieure. Cette mobilité n'intéresse pas le peintre pour le changement, mais parce qu'elle marque l'écoulement du temps.

Le travail du noir et de la lumière dans les peintures, dans les vitraux, dans la gravure à l'eau-forte aussi... « Pierre Soulages, Regards » n'omet rien de ce qui est essentiel à la compréhension de l'œuvre, à sa sagesse, à son rythme propre. Un film à voir avant la rétrospective du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (*Le Monde* du 11 avril).

Geneviève Breerette

★ « Pierre Soulages, Regards », La Cinquième, dimanche 14 avril à 10 heures.

★ Le film de Thierry Spitzer est disponible en vidéo. 1 cassette VHS, Secam, couleurs, 57 min. Arte vidéo, Centre national des arts plastiques, Réunion des musées nationaux, Welcome distribution. 119 francs environ.

Stéréo

par Agathe Logeart

PPDA au « Vingt heures », Navarro ensuite : pour qui se rassasie des premières parties de soirée, c'est le menu classique, fromage et dessert. Le rond de serviette, sur la nappe à carreaux rouges et blancs, le bonjour de la serveuse, le menu à l'encre violette, un compagnonnage rodé dont on attend qu'il meuble le temps tout en calant l'estomac. Chacun est dans son rôle, le présentateur aux manettes de son porte-avion, le policier entouré de ses *mulets*. On connait par cœur les cravates de l'un, les grandes écharpes de l'autre. On les décrirait les yeux fermés, parfois un peu lassé de leurs apparitions réglées comme papier à musique. On se dit qu'ils s'usent, sûrement, à force de trop servir, mais, dans le genre, a-t-on trouvé mieux depuis ? A quoi bon changer de trottoir, pour goûter la cuisine d'en face ? Au fond, tous les autres, qui s'essaient à leur ravir la vedette, restent des imitations, des décalques qui ne sont pas parvenus à les détrôner. Alors on fait avec, par la force de l'accoutumance.

Mais ces deux-là écrivent, aussi. Dès lors, sans que la qualité littéraire de leurs œuvres en soit la seule et unique raison, il est logique que leur notoriété les conduise à leur tour à devenir les invités d'émissions dont le propos affiché est d'inciter à la lecture. Sur TF 1, son baiser à Yolande une fois expédié, Navarro était donc l'invité de PPDA à « Ex libris ». PPDA, de son côté, une fois plié le « Vingt heures », était celui de Philippe Tesson qui sacrifiait exactement au même moment aux rites de sa causerie d'« Ah quels titres ! », sur FR3. Cette omniprésence, cette consanguinité, avaient un petit je-ne-sais-quoi d'étouffant. On était encerclé, cerné. Trois PPDA et deux Navarro le même soir, c'était un peu beaucoup, pour ne pas dire trop. Mais s'agissait-il encore d'eux ? Sortis de leur contexte, de ces rôles qui leur collent à la peau, allaient-ils nous montrer une face cachée d'eux-mêmes qu'ils nous avaient jusque-là dissimulée ?

Navarro s'effaça devant Hanin. On apprit qu'il n'était vraiment lui-même que lorsqu'il écrit. C'est là son troisième roman. Il s'appartient donc, de temps en temps. On sut aussi qu'il est redevenu communiste, après une longue parenthèse de beau-frère de président. Il avait l'air heureux, et modeste, au milieu d'écrivains blanchis sous le harnais. Il semblait prendre là un plaisir de débutante à son premier bal. Quant à PPDA, on le vit de profil, ce qui est une rareté. Il nous offrit son spleen devant cette époque où, dit-il, il est devenu plus difficile de se battre *« contre des édredons que contre des cottes de mailles. »* Il s'agaça des *« gros mollassons, des coussins qui enveloppent la société française. »* Il regretta le temps où, paraît-il, les journalistes étaient confraternels, et s'enflammaient pour des combats, chimériques peut-être, mais qui en valaient la peine. Il fut nostalgique et désenchanté. Et même un peu aigre.

On regardait la télévision en stéréo. L'indigestion menaçait. Deux menus au lieu d'un, c'était décidément un de trop.

SAMEDI 13 AVRIL

TF 1

12.53 Journal, Météo, Trafic info.
13.30 Reportages. Le combat du Père Pedro, de Patrick Poivre d'Arvor et Sébastien Renouil.
14.05 L'homme qui tombe à pic. Série.
15.05 Mac Gyver. Bienvenue à l'Ouest. Série.
16.00 Melrose Place. Dérapage. Série.
16.50 Hercule. Iphiclès, mon frère. Série.
17.40 Trente millions d'amis.
18.20 Allume la télé. Jeu.
19.00 Beverly Hills. La mascotte. Série
20.00 Journal, Météo.

20.40

FOOTBALL
En direct. Demi-finale de la Coupe de France : Olympique de Marseille-AJ Auxerre ; 20.45, coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Tiercé, La Minute hippique (120 min). 876503
Les joueurs de Guy Roux sur la route du doublé ?

22.40

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. La tigresse sort ses griffes, de Richard W. Munchkin, avec Cynthia Rothrock, Daniel McVicar (100 min). 3083394
Une ex-détective devenue garde du corps va être engagée par un homme fortuné qui est menacé par une dangereuse psychopathe.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Le S-95. Série.
1.10 Journal, Météo.
1.25 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.45 et 2.50, 3.50 TF 1 nuit. 1.55 Enquêtes à l'italienne. 3.00 Histoire de la vie. 4.00 Intrigues. 4.30 Mésaventures. 4.55 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Savoir plus santé. Je suis chirurgien et j'ai le sida : les risques du métier. J'ai attrapé le sida en opérant ; L'hôpital de Saint-Germain aujourd'hui ; Les risques du métier ; Le dentiste de Miami...
14.38 L'ABC des plantes.
14.40 Le Loup. Documentaire De J.M. Dauphin.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Viper.
16.45 Dans l'œil de l'espion.
17.35 Mister T. Série.
18.00 Un privé sous les tropiques. Série.
18.55 Surprise sur prise.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

COCKTAIL
Variétés présentées par Nagui (150 min). 8086752
Le principe est celui du disque à la demande, une émission qui permet de chanter en direct devant un public de 300 personnes dans un décor personnalisé pour chaque artiste.

23.20

CHAUD LES VAMPS !
Divertissement.
Avec Dominique de Lacoste, Nicole Avezard, Michèle Laroque, Joëlle Coron, Camille Saferis, Richard Gotainer, Arthur, Marcel Amont, Danyboon, Philippe Chevallier, Régis Laspalès, Michel Drucker, Sophie Forte, Olivier Minne, Catherine Lachens, etc. (55 min). 9161706
0.15 Journal, Météo.
0.30 La 25e Heure. Tchernobyl, dix ans après : nuages sur l'Europe, de Thibaut d'Oiron et Patrick Vincent (75 min). 5141868
1.45 Belles Années. Ballet Excelsior. [6/6] Série. 2.40 Ballons glacés. 4.25 T'es pas capucin. 4.50 Bouillon de culture (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

11.45 Flash d'information.
11.50 et 13.01, 15.10 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver (rediff.).
17.40 ▶ Montagne. L'honneur des Sherpas, de Dominique Sanfourche.
18.10 Expression directe. CFTC.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Vie secrète de Walter Mitty*, de James Thurber.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

ANNE LE GUEN
Série.
Du fil à retordre, de Stéphane Kurk, avec Fanny Cottençon, Patrick Raynal (95 min). 932023
Une filature est menacée de fermeture, ce qui déclenche une grève. L'adjointe au maire mène un combat parsemé d'embûches...

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. La légende du Paris-Roubaix, d'Emmanuel Descombes (55 min). 5226587
23.20 Journal, Météo.
23.45 Diane Reeves, Dee Dee Bridgewater. Concert. Enregistré au Festival de Marclac (55 min). 464708
Rencontre de deux artistes qui parcourent les harmonies du blues, pour célébrer la musique du cœur et de l'âme.
0.40 Dynastie. 1.25 Musique Graffiti. *Polonaises op. 26 et op. 53*, de Chopin, par Lazar Berman, piano (15 min).

La Cinquième

12.00 Fête des bébés. **12.30** Les Lumières du music-hall. Bourvil. **13.00** Mag 5. **13.30** Va savoir. Un conservateur de musée à ciel ouvert. **14.00** A tous vents. Etoiles et voiles autour de l'Europe, une voile dans l'orage. **15.00** Signes de vie. **16.00** Les Grands Maîtres du cinéma. **17.00** L'Aventure des sciences. L'homme et ses origines. **18.00** Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série de Bill Wilson, Geoff Posner [2/8] (v.o., 25 min). 94923
19.25 Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. Semaine du 13 avril 1946 : Europe, déjà des conflits armés (50 min). 1409394
20.15 Le Dessous des cartes. Magazine. L'Egypte, le pays.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série. [3/6] La colère d'une déesse, de Hajo Gies (55 min). 9383110
21.40 Métropolis. Anna Prucnal ; revue de presse photographique : abécédaire de Gilles Deleuze : K comme Kant (60 min). 6469058
22.40 Plan séquence. Le Dernier Regard. 4198023

22.50

MUSIC PLANET
Pink Floyd, d'Andreas Schneider (70 min). 761077
Traiter en une heure trente la saga du groupe anglais, presque trentenaire, relève de la gageure. Se succèdent donc l'ère Syd Barrett, psychédélique et expérimentale, le règne de Roger Waters, planant et conquérant, et le « David Gilmour Trio » actuel, convenu et commercial. Le documentaire est surtout consacré à la conception de leur dernier album Pulse.
0.00 La Soif. Téléfilm de Martin Weinhart, avec Jürgen Vogel (v.o., 90 min). 37023
1.30 7e Art bis. Hongrie. Rondino ; Hey, you ; Défaut de transmission ; Inauguration ; SOS ; Sisy Phus ; Fight ; L'Enfant prodigue. 7625856
2.00 Cartoon Factory (rediff.) [3/10] Dessins animés. 2.25 Not the 9 O'Clock News. Série [1/8] (v.o., rediff., 30 min).

M 6

12.55 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.45 Robocop. Série.
14.40 Booker. Série.
15.40 Les Champions. Série.
16.40 L'Aventurier. Série.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
18.00 Le Saint. Série.
19.00 Warning. Magazine.
19.15 Turbo. Magazine. L'essai : l'Alfa 146 TI face à la Golf 16S ; Le Dossier : le Roadster Honda SSM ; etc.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.10 Hot Forme. Magazine présenté par Olivia Adriaco.
20.35 Coming Next. Magazine présenté par Ophélie Winter.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série.
Le vaisseau fantôme (65 min). 801955
Faux frères siamois (50 min). 9354854
Les calusaris (55 min). 5081313
Dans Le Vaisseau fantôme, *Scully et Mulder se penchent sur le cas d'un jeune lieutenant, rescapé du naufrage d'un bâtiment de la marine américaine et qui a vieilli l'espace d'une nuit ; Dans* Faux Frères siamois, *les deux enquêteurs s'intéressent à une série de crimes perpétrés dans une attraction foraine ; Dans* Les Calusaris, *Scully et Mulder sont confrontés au cas d'un jeune garçon qui se transforme en tueur lorsqu'il est possédé par une force maléfique.*
23.35 Double tranchant. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman, avec Phylicia Rashad, Philip Michael Thomas (94 min). 5495313
1.15 Best of Dance.
2.50 Paris top model. Documentaire. 3.45 E = M 6. Magazine. 4.35 Culture pub. Magazine. 5.00 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Basket-ball. En direct. Pro A 12e journée. PSG-Levallois.
16.00 Jack Reed, le bras de la justice. Téléfilm de B. Dennehy (88 min). 71508
17.30 Insektors. Série.
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 La Source secrète du Mékong. (52 min). 90009684
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 19.45, 20.20 C Net.
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !
20.30 La Nuit Christian Clavier.

20.35

PANIQUE AU PLAZZA
Pièce de Ray Cooney, mise en scène de Pierre Mondy.
Un ministre passe la nuit à l'hôtel avec la chargée de communication du leader de l'opposition...
(130 min). 7892752
22.45 Flash d'information.

22.50

CHRISTIAN CLAVIER, L'INTERVIEW-PORTRAIT
Documentaire (60 min). 300400
23.55 ▶ Mes meilleurs copains ■■ Film de Jean-Marie Poiré (1988, 107 min). 8787077
1.50 Golf. Masters Augusta 1996.
3.20 Ketende, le dernier fils d'Engaï. (52 min). 6381416
4.25 Les Vestiges du jour ■■ Film de James Ivory (1993, 134 min ◆). 99922023
6.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Isaac Chiva, historien. **20.45** Fiction : Le nouveau répertoire dramatique. Nazebrock, de Daniel Lemahieu.
22.35 Musique : Opus. En attendant la Pâque orthodoxe.
23.00 Pâques orthodoxes. **0.05** Fiction : Tard dans la nuit. Un Festin, de Witold Gombrowicz. **0.55** Chronique du bout des heures. **1.00** Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Donné le 16 mars au Metropolitan Opera de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. James Levine : La Force du destin, de Verdi.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les années 90. Le Quatuor Debussy : Œuvres d'Amy : Quatuor, 1er mouvement, création mondiale ; Œil de fumée pour voix et piano ; Cahier d'épigrammes pour piano ; Microludes pour quatuor à cordes op. 13 (Hommage à Andras Mihaly), de Kurtag ; Œuvres d'Amy : Le Temps du souffle pour deux clarinettes et cor de basset ; Brèves pour quatuor à cordes (création mondiale).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Dernières Années créatrices de R. Schumann. Symphonie nº 3, de R. Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein ; Andante et Scherzo, de Mendelssohn, par le Quatuor Artis ; Romances, Holliger, hautbois, Brendel, piano ; La Fiancée de Messine, par l'Orchestre de la Radio polonaise, dir. Wildner ; Sonate FAE, extraits, de R. Schumann et Brahms ; Poèmes de Marie Stuart, de R. Schumann ; Siegfried : Murmures de la forêt, de Wagner, par l'Orchestre de Cleveland, dir. George Szell ; Les Chants de l'aube, de R. Schumann.
22.40 Da Capo. Don Quichotte, de R. Strauss, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Beecham ; Quatuor nº 1, de Haydn, par le Quatuor Pro Arte ; Sonate nº 14 Clair de lune, de Beethoven. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Imogène. 36.15 Bise marine.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Spécial fa si la chanter. Invités : Pierre Palmade, Valérie Mairesse, La Compagnie Créole, Frédéric François, Gérard Lenorman, Etc (France 3 du 12/3/96).
0.15 Paris en toutes lettres.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 La Toundra de l'Arctique.
20.35 De la Terre à la Lune. [2/4] Passerelle vers la Lune.
21.25 Entre ciel et terre.
22.00 Histoire et passion. [3/6] Avec Joseph Tournel.
22.55 15 jours sur Planète.
23.20 Les Derniers Jours d'Aldo Moro. (55 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock. James Dean.
20.00 Eco, écu et quoi ? Invité : Marc Zafrani, CPR.
20.30 Volley-ball. En direct. Play-Off : PUC-Poitiers (120 min). 9869139
22.30 Paris dernière.
23.20 Doudou N'Diaye Rose. De Béatrice Soulé et Eric Millot (50 min).

France Supervision

20.30 Concert : Symphonie de Chostakovitch. (30 min). 80404139
21.00 Concert : Le Sacre du printemps. (55 min). 95657394
21.55 Coulisses.
22.55 Les Grands Courants de l'art italien. Léonard de Vinci (45 min).

Ciné Cinéfil

19.55 Actualités Pathé nº 2.
20.50 Le Club. Invité : Philippe Garnier.
22.05 Hollywood Backstage.
23.00 So Ends Our Night ■ Film de John Cromwell (1941, N., v.o., 120 min) 3857690

Ciné Cinémas

20.30 Lambaréné. Téléfilm americain de Gray Hofmeyr (1990, 95 min) 6345023
22.05 Ciné Cinécourts.
23.05 Les mois d'avril sont meurtriers ■■ Film de Laurent Heynemann (1986, 90 min) 4058771

Série Club

20.45 Commissaire Flemming. Amitiés dangereuses.
22.15 Les Têtes brûlées. Le réprouvé.
23.00 L'Age de cristal. L'homme venu d'ailleurs.
23.50 Formule 1.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. L'étranger.
21.50 Le Frelon vert. L'écharpe.
22.15 Chronique du chrome.
22.20 Liquid Television.
22.45 T'as pas une idée ? Invitée : Nathalie Baye.
23.45 Quatre en un.
0.10 Seinfeld. Le supporter.
0.40 Dream On. Nos plus belles tannées. (25 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal) : Demi-finales
19.00 Funboard.
19.25 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 27e journée. Nancy-Antibes (95 min). 1512023
21.00 Haltérophilie.
0.00 Arts martiaux (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.30 Le Feu sur la glace. Film de Paul Michael Glaser (1993, 105 min). Avec D.B. Sweeney, Moira Kelly, Roy Dotrice. *Comédie*. **23.45** Piranhas. Film de Joe Dante (1978, 90 min). Avec Bradford Dillman, Heather Menzies, Kevin McCarthy. *Horreur*.

Le Monde

SAMEDI 13 AVRIL 1996

L'usager, âme simple

par Pierre Georges

L'USAGER n'est pas pas content. C'est un mot ambigu, « *l'usager* ». Cela implique à la fois un droit commun et une servitude partagée. Un usager n'est pas un client. Il est plus et moins que cela, roi et sujet à la fois. En situation de bénéficier des avantages d'un monopole et d'en subir les conséquences. Usager que de grèves furent commises en ton nom !

Ce petit préambule pour en venir à l'essentiel. La SNCF, désireuse de se refaire une opinion sur ses usagers, donc sur elle-même, a pris l'initiative de procéder en février à une grande consultation. Venant après les grèves de décembre 1995, l'opération-vérité présentait quelques risques. Notamment celui de servir de purgatif à des humeurs très partagées. Et de fait, si l'on autorise cette facilité, Dame SNCF n'a pas dû être déçue de ce voyage en Usagerie...

Les résultats de cette consultation – un référendum, 189 110 réponses – montrent bien en quel état errent les usagers : fatigués les usagers ! Usés les usagers. Las des retards, de l'absence de liaisons, de la complication extrême des tarifs, de toutes ces petites choses, en somme, qui les amèneraient à douter de la définition même du service public.

L'usager dans le fond est une âme simple. Tout le contraire du journaliste. Les trains, il les préfère partant à l'heure et arrivant de même. Si possible sur les rails. Il les aime confortables. Aussi peu exotiques que possible. Bon marché. Propres. Fréquents. Ne l'abandonnant pas en rase-gare comme en rase-campagne. Il les adore roulant plutôt qu'au dépôt pour une raison indépendante de sa volonté. Et il ne déteste pas qu'on le traite avec gentillesse, voire même qu'on le renseigne avec diligence et efficacité.

L'usager, en somme, ne supporte pas d'être pris pour un cochon d'usager. Il n'était peut-être pas nécessaire d'organiser une consultation pour le vérifier. Mais puisque la chose est faite, et plutôt bien faite, autant en tirer le meilleur parti. Et là, une évidence s'impose : l'usager ne conteste pas la SNCF, dans son monopole ou son existence. Bien au contraire, il l'aime. Il l'aime comme une vieille habitude, presque comme une vieille maîtresse. En ce sens il lui ferait grief d'être devenue ce qu'elle est plutôt que ce qu'elle fut.

Une vieille et durable histoire d'amour, en effet. Les Français aiment le train, leurs trains. Plus d'un siècle que cela dure et aucune raison que cela cesse. A tous points de vue, la France fut et reste un pays bâti sur mesures, pour et autour d'un réseau ferroviaire. Tout, y compris les distances, la sécurité, l'environnement, le service public au service du public, la capacité de partir du centre-ville et d'arriver au centre-ville.

Une vieille idée, le train. Et pourtant toujours, peut-être plus que jamais, d'actualité. On dira qu'il y a là du parti-pris, sinon de la militance. Il y a de cela en effet. L'usager – nous sommes tous des usagers – est d'abord, en tout bien tout honneur, un amoureux des transports en commun ferroviaires. Pas seulement par nostalgie ou par mémoire obscure de ces envies enfantines de conduire une locomotive. Tout simplement parce que c'est bien, sûr, rapide et présumé à l'heure, un train ! Il ne tient en ce sens qu'à la SNCF de ne pas l'oublier davantage.

La majorité de M. Major aux Communes est réduite à une seule voix

L'élection partielle de Tamworth traduit la profonde usure du Parti conservateur

LONDRES
de notre correspondant

La majorité parlementaire de John Major ne tient plus qu'à une voix après la perte d'une nouvelle élection partielle, jeudi 11 avril. Grâce à un spectaculaire revirement d'opinion, le candidat travailliste l'a emporté avec 13 762 voix d'avance sur son rival conservateur à Tamworth, ville typique de cette « Angleterre moyenne » qui avait fait le triomphe de Margaret Thatcher. Si ce déplacement de 22 % des voix se trouvait confirmé lors d'élections générales, cela entraînerait une majorité de plus de deux cents sièges pour Tony Blair, le chef du Labour.

Les onze autres candidats ont été laminés, y compris ces fantaisistes sans lesquels les élections anglaises ne seraient pas ce qu'elles sont : ainsi News Bunny, de l'Official News Bunny Party, qui a obtenu quatre-vingt-cinq voix, avait été arrêté par la police alors que, déguisé en lapin, il distribuait des carottes aux automobilistes. Bien sûr, les travaillistes ne s'attendent pas à une victoire aussi spectaculaire aux législatives de 1997, et ils se contenteraient d'une vingtaine de sièges d'avance. Mais ce succès acquis dans un vieux fief conservateur – c'est de là que, dans les années 1830, Sir Robert Peel avait relancé le Parti tory – représente un nouveau coup dur pour le gouvernement, qui n'a remporté aucune élection partielle depuis 1989.

SIGNE DE DÉFIANCE

Le vote de Tamworth – qualifié par le quotidien The Guardian de « *défaite à plate couture pour les tories* » – est un signe de défiance de plus de l'électorat conservateur traditionnel, qui n'a plus peur d'un Labour recentré. Le gouvernement, qui avait envoyé ses ténors sur le terrain, espérait au moins limiter les dégâts. Il comptait sur l'amélioration de la situation économique, symbolisée en début de semaine par la baisse des taux d'intérêt de certains prêts immobilier et par sa promesse de baisser les impôts. Cela n'aura pas suffi pour endiguer la lassitude d'électeurs traditionnels après dix-sept années de pouvoir ; certains d'entre eux ont franchi le pas en passant directement dans le camp travailliste alors que, dans les précédentes partielles, ils s'étaient contentés de voter libéral-démocrate.

Une majorité d'une voix, c'est peu pour M. Major, qui doit faire face à des débats cruciaux dans son parti comme aux Communes : il y a la question irlandaise, la controverse sur la monnaie unique et la Conférence intergouvernementale sur la réforme de l'Union européenne, et la crise de la « vache folle ». Face aux menaces de défection des eurosceptiques en cas de faiblesse à l'égard de Bruxelles et de pro-européens en cas de décisions allant en sens inverse, ou encore d'un lâchage des députés unionistes sur l'Irlande du Nord, la position du premier ministre n'aura jamais été aussi inconfortable.

Patrice de Beer

Seize morts dans un incendie à l'aéroport de Düsseldorf

BONN
de notre correspondant

L'incendie qui a ravagé, jeudi 11 avril, l'aire d'arrivée de l'aéroport international Rhein-Ruhr de Düsseldorf, l'un des plus grands d'Europe, a fait seize morts et des dizaines de blessés, dont deux grièvement, la plupart asphyxiés par des émanations toxiques dégagées par la combustion de matières plastiques. Outre six Allemands, six Français, un Britannique et deux Italiens ont péri dans l'incendie. L'une des victimes, une femme, n'avait encore pu être identifiée vendredi matin.

Si l'origine de l'incendie reste incertaine, les pompiers penchent pour la thèse de travaux de soudure près d'une boutique de fleuriste, dont les étincelles auraient mis le feu à une gaine technique. Ils ont écarté l'hypothèse d'un attentat. Selon des témoignages concordants, le feu a débuté aux alentours de 16 h 30 et s'est propagé à une vitesse incroyable à travers les faux plafonds et les conduits d'aération.

Les corps des victimes ont été retrouvés dans les toilettes et dans un salon de la compagnie aérienne Air France, a indiqué un responsable de l'aéroport. Cinq corps ont été découverts dans un ascenseur reliant le parking de l'aéroport à l'aire d'arrivée.

Selon le ministre de l'intérieur du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, Franz-Josef Kniola, un message d'évacuation a très vite été diffusé, mais l'épaisseur de la fumée et la rapidité avec laquelle elle a envahi l'aire d'arrivée ont ralenti les déplacements. Plusieurs centaines de pompiers équipés de masque à oxygène pour se protéger des gaz mortels ont mis plus de quatre heures avant de maîtriser le sinistre. La justice a ouvert une enquête pour expliquer comment l'incendie a pu prendre et se propager aussi vite, et vérifier si les normes de sécurité, extrêmement rigoureuses en Allemagne, avaient été respectées.

L'aéroport de Düsseldorf est le deuxième d'Allemagne, juste après celui de Francfort. Il a accueilli près de 15 millions de personnes en 1995 et a enregistré plus de 180 000 mouvements d'avions. Il a été complètement fermé au trafic aérien au moins jusqu'à lundi. La plupart des vols, comme ceux d'Air France, seront détournés sur l'aéroport de Bonn-Cologne. – (*Intérim.*)

L'hypothèse d'un drame privé à Sceaux est retenue par les enquêteurs

AU CŒUR DE SCEAUX, à deux pas du lycée Lakanal, la police garde l'entrée du 11, rue Michel-Voisin. Entre un pavillon et un patronage, une longue allée s'enfonce dans la verdure et dessert deux autres pavillons, celui d'un voisin et celui où vivait depuis une dizaine d'années la famille Zakrzewski, Piotr et Marguerite, architectes d'origine polonaise, et leurs deux fils : Adam, âgé de seize ans, et Arthur, douze ans.

Ce n'est que mardi 9 avril, peu avant 14 heures, que des élèves de Lakanal, inquiets de l'absence des fils Zakrzewski, se sont rendus à leur maison. Pénétrant à l'intérieur du pavillon, dont la porte n'était pas fermée, ils auraient alors aperçu la silhouette d'une personne pendue dans la cage d'escalier.

Les policiers devaient découvrir le corps d'Arthur, portant des marques de strangulation ; ceux d'Adam et de Piotr, égorgés par un objet tranchant qui n'a pas été retrouvé, avaient été recouverts de couettes. Aucune trace de fouille, à laquelle des cambrioleurs se seraient livrés, n'a été décelée dans la maison où des objets de valeur n'ont pas été dérobés.

ANALYSES TOXICOLOGIQUES

Confiée à la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, l'enquête a rendu crédible – mais non certaine – la thèse d'un drame familial. Selon les premiers résultats des autopsies, les morts du père et du fils aîné remonteraient à dimanche soir, tandis que la mère serait décédée lundi. L'état de décomposition des deux premiers corps, ainsi que l'examen des aliments dans leur estomac, paraissent l'indiquer. Inversement, les estomacs de la mère et du fils cadet étaient vides.

Enfin, des traces de produits médicamenteux ont été décelées ; des analyses toxicologiques sont en cours pour déterminer leur nature exacte.

D'autres indices allant dans le sens d'un drame familial ont été retrouvés sur la « *scène du crime* ». Un ménage soigneux a été opéré dans la maison après l'égorgement du père et du fils aîné. Aucune trace de sang n'a été retrouvée, hormis à proximité immédiate de leurs corps. Le cadet a vraisemblablement été étranglé, ou étouffé, avant de subir un semblant de pendaison. Ne présentant pas de trace de violences, le corps de la mère, pendue, était vêtu d'un pyjama à peine froissé et sans tache. Toujours de source policière, mais sans davantage de précision, on ajoutait, vendredi matin 12 avril, que des éléments donnent à penser que la mère s'est rendue en ville, au cours de la journée de lundi.

L'ensemble de ces éléments ne permettent pas à la brigade criminelle de conclure, en l'absence notamment de tout mobile apparent. Pour les proches de la famille, l'idée d'un drame privé est inimaginable. Jamais de dispute, aucun problème financier, une belle réussite professionnelle avec l'agence PLI Architecture du couple, à Montparnasse, des enfants heureux et aimés de leurs condisciples à Lakanal, où l'émotion des lycéens est vive.

Une quinzaine d'élèves de sixième sont venus sur les lieux du drame avec des fleurs, jeudi, accrochant au mur des messages pour l'un ou l'autre des frères disparus : « *On ne t'oubliera jamais* », « *Je ne sais pas quoi te dire* »... Arthur avait commencé à envoyer des invitations pour fêter ses douze ans, le 11 mai.

Michel Braudeau et Erich Inciyan

Atterrissage d'urgence d'un avion transportant un Congolais expulsé

UN AVION D'AIR FRANCE, transportant un Congolais expulsé de France pour trafic de drogue vers Brazaville, a dû se poser d'urgence, vendredi 12 avril, à 1 h 30, sur l'aéroport de Marseille-Marignane (Bouches-du-Rhône), les deux policiers qui l'escortaient ayant été pris à partie par des passagers congolais et zaïrois. Après le décollage, plusieurs personnes ont exigé des policiers qu'ils retirent les papiers collants qui entravaient les chevilles de l'expulsé. Devant la montée de l'agitation à bord, le commandant a décidé d'atterrir à Marignane. Sept personnes ont été placées en garde à vue et pourraient être poursuivies pour « *rébellion, outrage et entrave à l'exécution d'une décision de justice* ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Guy Névache, ancien bras droit d'Alain Carignon** à la mairie de Grenoble, a été relaxé, vendredi 12 avril, par le tribunal correctionnel de Chambéry dans un dossier d'ingérence portant sur l'achat d'un appartement de fonction. Le procureur de la République avait requis six mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende, lors du procès, le 9 février.

■ **BASKET : le Panathinaïkos d'Athènes** a remporté le premier titre de champion d'Europe des clubs de l'histoire du basket-ball grec, en battant en finale le FC Barcelone (67-66), jeudi 11 avril, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Les Grecs se sont imposés dans les ultimes secondes grâce à leur vedette croate Stojan Vrankovic. La troisième place a été prise par le CSKA Moscou, qui a battu le Real Madrid (74-73).

■ **RUGBY : les clubs de rugby anglais** de première et de deuxième division ont annoncé, jeudi 11 avril, qu'ils boycotteraient le championnat et la Coupe d'Angleterre la prochaine saison et organiseraient leurs propres compétitions, si leur fédération (RFU) persiste à s'opposer à leur désir de réforme. Au terme d'une réunion, les dirigeants de l'Association des clubs professionnels anglais ont attaqué avec virulence Cliff Brittle, le nouveau président du comité exécutif de la RFU, qu'ils rendent responsable de ce schisme par son conservatisme et son désir de contrôler étroitement le professionnalisme. – (*AFP.*)

■ ***CIRCULATION : le déraillement d'un train de marchandises*** dans les Alpes suisses, près du col du Saint-Gothard, a fermé la liaison ferroviaire avec l'Italie jusqu'au dimanche 14 avril, a déclaré vendredi un porte-parole des chemins de fer suisses. Le trafic voyageur international est détourné sur le tunnel du Simplon, ce qui provoque des retards de l'ordre de trente à quarante minutes. – (*AFP.*)

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 12 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE
DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21694,40	– 0,45	+ 9,02
Honk Kong index	10892,60	– 1,67	+ 8,94

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

21694,40 — ▶16 janv. — 27 fév. — 12 avril

OUVERTURE
DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/04	Var. en % 10/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2072,52	– 1,02	+ 10,71
Londres FT 100	3753	– 0,38	+ 1,72
Zurich	....	—	+ 13,28
Milan MIB 30	....	—	+ 10,63
Francfort Dax 30	2515,28	– 0,58	+ 11,59
Bruxelles	1690,33	– 0,36	+ 8,38
Suisse SBS	—	—	– 3,98
Madrid Ibex 35	—	—	+ 8,31
Amsterdam CBS	—	—	+ 13,37

Tirage du *Monde* daté vendredi 12 avril 1996 : 499 869 exemplaires 3

Perquisition à la banque Lazard

LES POLICIERS de la brigade financière de Paris ont effectué, mercredi 10 avril, une perquisition au siège de la banque Lazard Frères, en exécution d'une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction Marie-Pierre Maligner-Peyron. Ce magistrat est en charge, depuis près de deux ans, d'une enquête sur d'importants détournements de fonds – portant sur plusieurs dizaines de millions de francs – dont la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) affirme avoir été la victime, entre 1989 et 1992. La perquisition de mercredi, qui s'est prolongée tard dans la soirée, aurait permis la saisie de plusieurs documents, ont indiqué au *Monde* des sources proches de l'enquête.

Ces pièces renvoient à l'un des épisodes aujourd'hui contesté de la politique de placements financiers engagée par la Mutualité française, sous la houlette de son ancien directeur financier, François Briquet, licencié le 31 mars 1992 et mis en examen le 1er avril 1994, avec le concours d'une société d'investissement, Partenaires-Gestion. Cette société était à l'époque dirigée par Jean-Marie Messier, alors associé-gérant de la banque Lazard et aujourd'hui administrateur-directeur général de la Compagnie Générale des eaux, dont il devrait prochainement obtenir la présidence.

En janvier 1992, en vertu d'une délégation lui confiant le soin d'« *optimiser le rendement des ressources financières de la FNMF* » et d'« *effectuer toutes les opérations de placement* », M. Briquet avait fait transférer 14 millions de francs vers la banque Lazard, afin d'alimenter le fonds Partenaires-Gestion qui organisait le rachat d'une filiale d'Alcatel.

Les dirigeants de la FNMF soupçonnent leur ancien directeur d'avoir abusivement engagé la Fédération alors qu'il n'avait plus qualité pour la représenter, grâce à une série de documents antidatés. Déposant une plainte pour « *faux et usage de faux en écriture de commerce* » et « *tentative d'escroquerie* » le 27 décembre 1994, les avocats de la Mutualité, Mes Jean-Paul Levy et Francis Szpiner, avaient évoqué l'existence d'un « *concert frauduleux* » et demandé à la justice de rechercher les « *complicités* » dont M. Briquet aurait pu bénéficier.

Sollicité par *Le Monde*, M. Messier n'avait pas souhaité répondre à des questions sur ce dossier (*Le Monde* du 13 juillet 1995). Les dirigeants de Partenaires-Gestion, de même que M. Briquet, avaient pour leur part affirmé que rien d'irrégulier n'avait été commis. Les sommes versées par la FNMF ont en tout cas été remboursées.

Hervé Gattegno